



**République Islamique de Mauritanie**  
Honneur – Fraternité – Justice

**Ministère des Affaires  
Economiques et du  
Développement**

**Ministère des  
Finances**

**Cadre Budgétaire à Moyen Terme  
2016-2018  
Rapport Final**



Août 2015

## Table des matières

Liste des abréviations.....	12
Résumé exécutif .....	14
Choix stratégique.....	15
Cadre macroéconomique.....	16
Contexte.....	22
Contexte international .....	22
Contexte national .....	23
Bilan du CSLP.....	25
Orientations stratégiques .....	29
Situation économique du pays et perspectives.....	30
Développement économique récent 2012-2014 .....	30
Produit intérieur brut (PIB) .....	30
Croissance économique .....	32
Structure sectorielle du PIB .....	33
Secteur extérieur .....	43
Exportations.....	43
Importations.....	45
Balance commerciale .....	46
Services et revenus.....	47
Transferts courants.....	49
Balance courante.....	49
Compte financier .....	50
Balance globale .....	51
Situation monétaire et prix.....	52
Situation monétaire.....	52
Prix.....	53
Evolution économique en 2015 .....	54
Croissance économique .....	54
Secteur extérieur .....	56
Situation monétaire et prix.....	58
Perspectives macroéconomiques 2016-2018 .....	59
Croissance économique .....	59

Secteur extérieur .....	62
Les exportations .....	62
Les importations.....	63
Balance commerciale .....	64
Services et revenus.....	64
Situation monétaire et prix.....	66
Cadrage macro budgétaire.....	67
Recettes budgétaires .....	67
Rétrospective des recettes (2012-2014) .....	68
Evolution des recettes en 2015 .....	70
Analyse du PIP global actualisé.....	75
Analyse des financements du PIP global par axes du CSLP.....	75
Répartition du PIP par degré de maturité des projets d'investissement.....	79
Analyse rétrospective du PIP acquis.....	81
Répartition du PIP acquis par Ressources propres et Ressources extérieures.....	81
Répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par axe du CSLP .....	82
Répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par mode de financement .....	84
Décaissement sur conventions actives portant sur ressources extérieures .....	87
Répartition des financements actifs et des décaissements par mode de financement.....	88
Ventilation par départements ministériels et autres institutions publiques .....	90
Prospective des recettes 2016-2018.....	92
Analyse prospectives du PIP: projections des décaissements pour les années 2016-2018.....	94
Hypothèses.....	94
Analyse des projections 2016-2018 .....	94
Projection des décaissements sur la période 2016-2018.....	94
Projection des décaissements 2016-2018 par acquis et non acquis.....	95
Projection des décaissements 2016-2018 par mode de financement .....	96
Projection des décaissements par axe de la stratégie post 2015.....	97
Solde budgétaire et son financement.....	98
Solde Budgétaire.....	98
Financement.....	99
Dépenses de l'Etat.....	102
Rétrospective des dépenses 2012-2014.....	102
Les dépenses de personnel.....	105

Dépenses en biens et services .....	106
Intérêts de la dette .....	108
Subventions et transferts.....	108
Budget d'investissement.....	109
Evolution des dépenses en 2015 .....	112
Prospective des dépenses 2016-2018.....	115
Les enveloppes budgétaires par institution .....	117
Traitements et salaires.....	118
Biens et services.....	119
Transferts et subventions 2016-2018.....	121
Transferts et subventions 2016-2018 (basés sur l'organigramme du gouvernement, actuellement en vigueur) .....	122
Education et formation.....	124
Situation du secteur : éducation et formation .....	124
Perspectives 2016-2018 du secteur éducation & formation .....	126
Santé .....	129
Situation du secteur de la santé .....	129
Evolution des indicateurs du secteur de la santé.....	130
Perspectives 2016-2018 du secteur de la santé.....	132
Equipement et transport.....	134
Situation du secteur de l'équipement et des transports .....	134
Evolution des indicateurs du secteur de l'équipement et des transports.....	134
Perspectives 2016-2018 du secteur de l'équipement et des transports.....	136
Hydraulique et Assainissement .....	137
Situation du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement .....	137
Evolution des indicateurs du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement.....	138
Perspectives 2016-2018 du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement.....	140
Pétrole, Mines et Energie.....	141
Situation du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines .....	141
Evolution des indicateurs du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines.....	142
Perspectives 2016-2018 du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines.....	145
Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire.....	148
Situation récente du secteur de l'HUAT.....	148
Perspectives 2016-2018 du secteur de l'HUAT .....	150

Développement rural.....	152
Situation du secteur du développement rural .....	152
Agriculture.....	152
Elevage.....	153
Perspectives 2016-2018 de l'Agriculture.....	156
Elevage.....	158
Suivi et mise en œuvre .....	159
Cadre organisationnel .....	159
Les indicateurs de suivi du CBMT 2016- 2018 .....	160
Calendrier de mise en œuvre.....	163

## Liste des encadrés

Encadré N° 1 : Définition des degrés de maturité des projets d'investissement public.....	79
Encadré N° 2 : Définition des modes de financement : Istisna'a et quasi-don .....	86

## Liste des figures

Figure N° 1. Evolution du PIB du monde .....	22
Figure N°2. Evolution des prix du fer et du pétrole .....	24
Figure N° 3 : Evolution de la pauvreté 2000-2014 .....	25
Figure N° 4 : Courbe d'incidence de la croissance de la consommation réelle par habitant 2000-2004.....	26
Figure N° 5 : Courbe d'incidence de la croissance de la consommation réelle par habitant 2004-2008.....	26
Figure N° 6 : Comparaison de l'IDH Mauritanie avec les IDH des pays frontaliers.....	27
Figure N° 7 : Doing Business Mauritanie 2014-2015.....	28
Figure N° 8 : CPIA Mauritanie 2005-2014.....	29
Figure N° 9: Critères du CPIA Mauritanie 2005-2014.....	29
Figure N° 10 : Evolution du PIB réel.....	30
Figure N° 11 : PIB nominal par tête (US \$) .....	31
Figure N° 12 : Evolution du PIB nominal.....	31
Figure N° 13 : Evolution du PIB par tête et \$ US courant .....	32
Tableau N° 14 : Taux de croissance économique 2012-2014.....	32
Figure N° 15 : Structure du PIB durant la période 2000-2014 .....	34
Figure N° 16 : Structure du PIB durant la période 2012-2014 .....	34
Figure N° 17 : Evolution du secteur primaire 2001-2014 .....	35

Figure N° 18 : Evolution des composantes du secteur primaire .....	36
Figure N° 19 : Evolution des VA des sous-secteurs en pourcentage du PIB du secteur primaire.....	36
Figure N° 20 : Evolution de la structure du PIB aux prix courants (2012-2014) .....	37
Figure N° 21 : Evolution du secteur secondaire 2001-2014.....	37
Figure N° 22: Formation du secteur secondaire 2012-2014.....	38
Figure N° 23 : Evolution de la structure du secteur secondaire 2001-2014.....	38
Figure N° 24 : Evolution du poids des composantes de la structure du secteur secondaire dans la formation de son PIB .....	39
Figure N° 25 : croissance des activités extractives .....	40
Figure N° 26 : Industries extractives .....	40
Figure N° 27 : Croissance du secteur tertiaire sur la période 2001-2014.....	41
Figure N° 28 : Croissance de la structure du secteur tertiaire 2000-2014 .....	41
Figure N° 29 : Secteur tertiaire.....	42
Figure N° 30 : Services privés et services publics .....	43
Figure N° 31 : Evolution des exportations 2012-2014.....	43
Figure N° 32 : structure des exportations.....	44
Figure N° 33 : Evolution des importations 2012-2014 .....	45
Figure N° 34 : Evolution de la structure des importations en millions de dollars 2012-2014 .....	46
Figure N° 35 : Evolution des importations des entreprises minières.....	46
Figure N° 36 : Evolution de la balance commerciale.....	47
Figure N° 37 : Evolution de la balance commerciale (industries extractives exclues) .....	47
Figure N° 38 : Evolution des services de revenus 2012-2014 .....	48
Figure N° 39 : Evolution des services de revenus 2012-2014 .....	48
Figure N° 40 : Compte financier et compte courant.....	50
Figure N° 41 : Evolution du compte financier 2012-2014.....	50
Figure N° 42 : Evolution des réserves officielles de change en millions de dollars.....	51
Figure N° 43 : Réserves officielles de change en mois d'importations .....	51
Figure N° 44 : Taux de liquidité de l'économie & Vitesse de circulation de la monnaie .....	52
Figure N° 45 : Evolution de l'inflation 2012-2014.....	53
Figure N° 46 : Evolution des composantes de l'IHPC 2014-2014.....	53
Figure N° 47 : PIB réel en 2015.....	54
Figure N° 48 : Evolution des PIBs sectoriels .....	54
Figure N° 49 : Structure sectorielle de l'économie 2014-2015.....	55
Figure N° 50 : Evolution du PIB nominal 2014-2015 .....	56

Figure N° 51 : Evolution des PIBs nominaux sectoriels.....	56
Figure N° 52 : Balance commerciale 2014-2015.....	57
Figure N°53 : Services et revenus et transferts courants 2014-2015.....	57
Figure N° 54 : Balance courante 2014-2015.....	58
Figure N° 55 : Evolution des réserves officielles de change en millions de dollars et en mois d'importation 2014-2015.....	58
Figure N° 56 : Evolution des indicateurs monétaires.....	59
Figure N° 57 : Evolution du PIB réel 2016-2018.....	60
Figure N° 58 : Croissance économique 2016-2018.....	60
Figure N° 59 : Croissance sectorielle 2016-2018.....	61
Figure N° 60: Evolution du PIB nominal 2015-2018.....	62
Figure N° 61: Taux de croissance économique 2015-2018.....	62
Figure N° 62 : Evolution des exportations 2016-2018.....	62
Figure N° 63 Evolution des exportations des produits de base.....	63
Figure N° 64 : Evolution des importations 2015-2018.....	63
Figure N° 65 : les importations des biens de base 2015-2018.....	64
Figure N° 66: Balance commerciale 2015-2018.....	64
Figure N° 67 : Services et revenus nets 2015-2018.....	65
Figure N° 68 : Transferts courants nets 2015-2018.....	65
Figure N° 69 : Balance courante 2015-2018.....	66
Figure N° 70 : Réserves officielles de change en millions de dollars et en mois d'importations 2015-2018.....	66
Figure N° 71 : Evolution de la masse monétaire et du crédit au secteur privé 2015-2018.....	67
Figure N° 72 : Evolution des recettes budgétaires (2012-2014).....	68
Figure N° 73: Recettes totales et dons janvier-août 2015.....	72
Figure N° 74 : Réalisation par catégorie des recettes jan-août 2015.....	72
Figure N° 75: Réalisations et prévisions jan-août 2015.....	73
Figure N° 76 : Répartition du PIPg en % du financement acquis et non acquis.....	75
Figure N° 77 : Répartition du PIPg en % du.....	75
total des conventions en acquis et non acquis.....	75
Figure N° 78 : Répartition du PIPg en % du financement et du nombre total des conventions par axe du CSLP.....	78
Figure N° 79 : Répartition du PIPg en % du financement par degré de maturité.....	80
Figure N° 80 : Répartition du PIPg en.....	81
% du financement par fin. Propore et fin. Ext. ....	81

Figure N° 81 : Répartition du financement du PIP acquis sur ressources extérieures par axe du CSLP....	82
Figure N° 82 : Répartition des conventions du PIP acquis sur ressources extérieures par axe du CSLP...	83
Figure N° 83 : Répartition du PIP acquis et des conventions sur ressources extérieures par mode .....	84
Figure N° 84 : Répartition du PIP acquis et des conventions sur ressources extérieures par actives et non actives.....	87
Figure N° 85 : Décaissement sur conventions actives .....	88
Figure N° 86 : Répartition en % du PIP actif et des conventions sur ressources extérieures par mode ...	88
Figure N° 87 : Ratio décaissement / financement apporté par le mode en question .....	89
Figure N° 88 : Recettes totales et dons 2016-2018 .....	92
Figure N°89 : Projection des recettes totales et dons 2016-2018 .....	93
Figure N°90 : Prévision des décaissements sur financement acquis en millions MRO .....	94
Figure N°91 : Répartition en % des prévisions de décaissements 2016-2018.....	95
Figure N°92 : Répartition en % des prévisions de décaissements 2016-2018 par mode .....	96
Figure N°93 : Evolution du déficit global avec et hors dons .....	99
Figure N° 94 : Financement du déficit budgétaire (en pourcentage du PIB) .....	100
Figure N° 95 : Financement intérieur du déficit .....	101
Figure N° 96 : Financement bancaire.....	101
Figure N° 97 : Nature du budget de l'Etat .....	103
Figure N° 98 : Ratio Budget de fonctionnement/Budget d'investissement.....	103
Figure N° 99: Budget de fonctionnement dans les lois de finances.....	104
Figure N° 100: Budget d'investissement .....	104
Figure N° 101: Evolution des composantes du budget de fonctionnement .....	105
Figure N° 102 : Evolution de la composante « Traitements et Salaires ».....	105
Figure N° 103 : Traitements et salaires 2012-2014 .....	106
Figure N° 104 : Biens et services 2012-2014 .....	107
Figure N° 105 : les institutions les plus consommatrices des biens et services .....	107
Figure N° 106 : Charges de la dette 2012-2014 .....	108
Figure N° 107 : Subventions et transferts.....	108
Figure N° 108 : Transferts et subventions 2012-2014 .....	109
Figure N° 109: Budget d'investissement .....	110
Figure N° 110 : Classification fonctionnelle 2012 : fonction principale FPLCP 2012 .....	110
Figure N° 111 : Classification fonctionnelle 2013 : fonction principale FP LCP – 2013 .....	111
Figure N° 112 : Classification fonctionnelle 2014 : fonction principale Fonction principale LCP 2014	112
Figure N° 113 : Dépenses et prêts nets janvier- août 2015 .....	113

Figure N° 114 : l'état d'exécution des dépenses courantes et les dépenses d'investissement.....	114
Figure N° 115 : Exécution des dépenses courantes en milliards MRO .....	114
Figure N° 116 : Dépenses de fonctionnement et d'investissement .....	115
Figure N° 117 : Traitements et salaires 2015-2018 .....	116
Figure N° 118 : Biens et services 2015-2018 .....	116
Figure N° 119 : Transferts et subventions.....	117
Figure N° 120 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (Education & Formation).....	126
Figure N° 121 : Evolution des ratios.....	126
(BG Education& formation/BE, PIB) 2012-2014 .....	126
Figure N° 122 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (santé) .....	131
Figure N° 123 : Evolution des ratios.....	131
(BG Santé/BE, PIB) 2012-2014 .....	131
Figure N° 124 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (équipement et transport).....	135
Figure N° 125 : Evolution des ratios.....	136
(BG équipement et transport/BE, PIB) 2012-2014.....	136
Figure N° 126 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (Hydraulique et Assainissement) .....	139
Figure N° 127 : Evolution des ratios.....	139
(BG Hydraulique et Assainissement/BE, PIB) 2012-2014 .....	139
Figure N° 128 : Evolution des ratios BG MHA sur BE & ressources ext./Ressources totales du MHA	140
Figure N° 129 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (MPEMi).....	144
Figure N° 130 : Evolution des ratios.....	145
(BG MPEMi/BE, PIB) 2012-2014 .....	145
Figure N° 131 : Evolution des ratios BG MPEMi sur BE & ressources ext./Ressources totales du MPEMi .....	145
Figure N° 132 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (MHUAT).....	149
Figure N° 133 : Evolution des ratios.....	150
(BG MHUAT/BE, PIB) 2012-2014.....	150
Figure N° 134 : Evolution des ratios BG MHUAT sur BE & ressources ext./Ressources totales du MHUAT.....	150
Figure N° 135 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (Développement Rural).....	155
Figure N° 136 : Evolution des ratios.....	156
(BG Développement Rural/BE, PIB) 2012-2014.....	156

Figure N° 137 : Evolution des ratios BG Développement Rural sur BE & ressources ext./Ressources totales du MHUAT.....	156
---	-----

## Liste des tableaux

Tableau N°1 : Evolution de l'IDH.....	27
Tableau N° 2 : Croissance économique 2012-2013 .....	33
Tableau N° 3 : Contribution du secteur tertiaire à la croissance.....	41
Tableau N°4 : Structure des exportations 2012-2013.....	44
Tableau N° 5: Evolution des exportations .....	44
Tableau N° 6 : Evolution de la balance courante 2012-2014 .....	49
Tableau N° 7: Solde de la balance commerciale dans quelques pays de la région .....	49
Tableau N° 8 : Contribution sectorielles à la croissance .....	55
Tableau N° 9 : Structure sectorielle de l'économie 2016-2018.....	61
Tableau N° 10 : Contributions à la croissance.....	61
Tableau N° 11 : Structure des recettes fiscales .....	69
Tableau N° 12 : Taxes sur les revenus et profits.....	69
Tableau N° 13 : Taxe sur biens et services 2012-2014.....	69
Tableau N° 14 : Recettes non fiscales en milliards MRO.....	70
Tableau N° 15 : Ressources budgétaires entre LFI et LFR2015.....	71
Tableau N° 16 : Réalisation, prévisions et taux de réalisation des recettes fiscales jan-août 2015 .....	73
Tableau N° 17 : Réalisation, prévisions et taux de réalisation des recettes non fiscales jan-août 2015 .....	74
Tableau N° 18 : Répartition des financements du PIPg par axes du CSLP .....	77
Tableau N° 19: Répartition du PIP g par maturité.....	81
Tableau N° 20: Répartition du PIP acquis par ressources propres et Ressources extérieures .....	82
Tableau N° 21: Répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par axes du CSLP .....	83
Tableau N° 22: Répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par mode de financement.....	85
Tableau N° 23: Financement issu de conventions actives et inactives.....	88
Tableau N° 24: Répartition des financements actifs et des décaissements par mode de financement .....	90
Tableau N° 25 : Ventilation des financements des projets actifs et des décaissements par départements ministériels et autres institutions publiques .....	91
Tableau N° 26 : Evolution des recettes 2015-2018.....	93
Tableau 27: projection des décaissements 2016-2018 .....	95

Tableau N° 28: Répartition des projections de décaissements 2016-2018 par acquis et non acquis .....	95
Tableau N° 29: répartition des décaissements prévisionnels 2016-2018 par mode de financement .....	96
Tableau N° 30: Projection des décaissements par ministères et institutions assimilées.....	97
Tableau N° 31: Evolution du solde budgétaire 2012-2018.....	98
Tableau N° 32 : Evolution du solde budgétaire 2012-2018 en milliards MRO.....	99
Tableau N° 33 : financement extérieur.....	100
Tableau N° 34 : Financement intérieur du solde budgétaire 2012-2018.....	100
Tableau N° 35 : calculs de quelques indicateurs mesurant le poids des salaires par rapport à certaines recettes .....	106
Tableau N° 36: Biens et service par rapport aux grandeurs macro budgétaires .....	107
Tableau N° 37 : Subventions et Transferts par rapport aux grandeurs macro budgétaires .....	109
Tableau N° 38 Principales modifications apportées par la LFR 2015 .....	112
Tableau N° 39 : Rapports des traitements et salaires aux grandeurs macro budgétaires .....	116
Tableau N° 40 : Rapports des biens et services aux grandeurs macro budgétaires .....	116
Tableau N° 41 : Rapports des transferts et subventions aux grandeurs macro budgétaires .....	117
Tableau N° 42 : tableau récapitulatif des dépenses.....	117
Tableau N°43 : Traitements et salaires 2016-2018.....	118
Tableau N° 44 : Dépenses en biens et services 2016-2018.....	120
Tableau N° 45 : Transferts et subventions 2016-2018.....	121
Tableau N° 46 : Transferts et subventions 2016-2018 (basés sur l'organigramme du gouvernement, actuellement en vigueur).....	122
Tableau N° 47: Évolution des indicateurs du secteur de l'éducation & formation .....	124
Tableau N° 48: rétrospective des allocations intrasectorielles du secteur éducation & formation.....	125
Tableau N° 49: Prévision des dépenses pour le secteur de l'éducation & formation .....	129
Tableau N° 50: rétrospectives des allocations intrasectorielles du secteur de la santé.....	130
Tableau N° 51: Prospectives des allocations intrasectorielles du budget du secteur de la santé .....	133
Tableau N° 52: rétrospective des allocations intrasectorielles du budget du secteur de l'équipement et des transports .....	134
Tableau N° 53: Prospectives des allocations intrasectorielles de l'équipement et du transport 2016-2018 .....	137
Tableau N° 54: Rétrospective des allocations intrasectorielles du budget du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement.....	138
Tableau N° 55: Prospectives des allocations intrasectorielles du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement 2016-2018 .....	141
Tableau N° 56: Evolution des indicateurs énergétiques.....	143

Tableau N° 57: Rétrospective des allocations intrasectorielles du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines.....	144
Tableau N° 58: Prospective des allocations intrasectorielle du secteur du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines.....	147
Tableau N° 59: Evolution des indicateurs du secteur de l'PHUAT.....	148
Tableau N° 60: Rétrospective des allocations intrasectorielles du budget du secteur de l'PHUAT .....	149
Tableau N° 61: Prospective des allocations intrasectorielles du secteur de l'PHUAT.....	151
Tableau N° 62: Evolution des indicateurs de l'Agriculture .....	152
Tableau N° 63: Evolution des indicateurs de l'Elevage.....	154
Tableau N° 64: Rétrospective des allocations intrasectorielles du budget du secteur du Développement Rural .....	155
Tableau N° 65: Prospectives des allocations intrasectorielles de l'Agriculture.....	157
Tableau N° 66 Prospectives des allocations intrasectorielles de l'Elevage.....	159
Tableau N° 67 Indicateurs de suivi de la mise en œuvre du CBMT 2016_2018.....	161

## Liste des abréviations

ADU	Agence pour le Développement Urbain
AEMP	Agence d'Exécution des Microprojets
AEP	Adduction d'Eau en Eau Potable
ANAIR	Agence Nationale d'Appui à l'Insertion des Réfugiés
APAUS	Agence de Promotion de l'Accès Universel aux Services
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BG	Budget global
BIC	Bénéfice industriel et commercial
BNC	Bénéfice non commercial
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAPEC	Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit
CCIAM	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Mauritanie
CDHAHRSC	Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile
CDHLCPI	Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGB	Direction Générale du Budget
DGPESD	Direction Générale de la Politique Economique et des Stratégies de Développement
DG PPI	Direction générale des Programmes et projets d'Investissements
DGTCP	Direction générale du trésor et de la comptabilité publique
FEC	Facilité Elargie de Crédit

FOSA	Formation Sanitaire
FMI	Fonds Monétaire International
FNRH	Fonds National des Revenus des Hydrocarbures
FRD	Fonds Régional de Développement
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IDH	Indice de Développement Humain
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRDM	Initiative de Réduction de la Dette Multilatérale
LFI	Loi des Finances Initiale
MA :	Ministère de l'Agriculture
MAED	Ministère des Affaires Economiques et du Développement
MAIEO	Ministère des Affaires Islamiques et de l'Enseignement Originel
MASEF	Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille
MCIAT	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme
MCJS	Ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports
MCM	Mining Corporation of Mauritania
MCRP	Ministère de la Communication et des Relations avec le Parlement
MDPMEDD	Ministère Délégué auprès du Premier Ministre Chargé de l'Environnement et du Développement Durable
MDR	Ministère du Développement Rural
ME :	Ministère de l'Elevage
MEEN	Ministère d'Etat de l'Education Nationale
MEF	Ministère de l'Enseignement Fondamental
MEFPNT	Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Nouvelles Technologies
MEP	Ministère de l'Energie et du Pétrole
MESS	Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur
MET	Ministère de l'Equipeement et des Transports
MF	Ministère des Finances
MFPMA	Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration
MHA	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHUAT	Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
MIDEC	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MIM	Ministère de l'Industrie et des Mines
MJ	Ministère de la Justice
MME	Ministère des Mines et de l'Energie
MPE	Micro et Petites Entreprises
MPEM	Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONSER	Office National des Services d'Eau en Milieu Rural
OSC	Organisation de la Société Civile
PDU	Programme de Développement Urbain
PIB	Produit Intérieur Brut
PNBA	Parc National du Banc d'Arguin
PNDSE	Programme National de Développement du Système Educatif
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PSI	Programme Spécial d'Intervention
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

RIM	République Islamique de Mauritanie
SIDA	Syndrome Immunodéficience Acquise
SNDE	Société Nationale d'Eau
SNEA	Stratégie Nationale d'Enseignement des Adultes
SNIG	Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre
SNIM	Société Nationale des Industries Minières
SNIS	Système National d'Informations Sanitaires
SNPS	Stratégie Nationale de Protection Sociale
SNS	Stock National de Sécurité
SOMELEC	Société Mauritanienne d'Electricité
SONADER	Société Nationale pour le Développement Rural
S&T	Subventions et transferts
T&S	Traitements et Salaires
UM	Unité Monétaire Mauritanienne
USD	Dollar des Etats-Unis d'Amérique

## **Résumé exécutif**

1. La préparation du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) pour la période 2016-2018 intervient dans un contexte international, caractérisé par des incertitudes et des risques qui affectent les projections des grandeurs macroéconomiques établies par les institutions de référence, à savoir, le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Les différentes mises à jours de ces projections traduisent le comportement instable et imprévisible des marchés au niveau mondial, notamment le marché des matières premières, et le poids important des chocs inattendus (de nature politique, sécuritaire et écologique)
2. L'élaboration du CBMT 2016-2018 intervient dans un contexte politique caractérisée par des signes prometteurs du dialogue entre la majorité présidentielle et l'opposition. La réussite de ce processus va donner plus de confiance et de crédibilité aux politiques publiques en vigueur, en plus du renforcement de l'unité nationale, de la paix sociale, et de la lutte contre les menaces, extérieures et intérieures, du pays.
3. Sur le plan économique national, la croissance devrait ralentir et chuter à 4,3% en 2015 au lieu de 6,5% initialement prévu, et les exportations vont perdre 14% de leur valeur totale (détérioration des termes de l'échange). Ce ralentissement est lié principalement à la poursuite de la baisse du prix du minerai de fer pour la deuxième année consécutive comme l'indique la figure 0). L'effet négatif de la baisse des prix du minerai de fer l'emporte sur l'effet positif de la chute

des cours du pétrole. Généralement, le cadre macroéconomique reste stable (croissance élevée malgré la baisse enregistrée, inflation maîtrisée, déficit budgétaire comprimé).

4. L'élaboration du présent CBMT est marquée également par l'achèvement de la période couverte par le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. La mise en œuvre de ce Cadre a été réalisée à travers trois plans d'action: CSLP I (2001-2004), CSLP II (2006-2010) et CSLP III (2011-2015). Durant toute cette période, l'Etat a mis en place des actions volontaristes en faveur d'un développement économique et social, harmonieux, durable, capable de lutter contre la pauvreté et de réaliser les OMD. Néanmoins, des événements politiques, économiques et climatiques majeurs ont affecté profondément le déroulement de cette démarche et le degré de réalisation des objectifs fixés pour cette stratégie. Les rapports d'évaluation et de suivi du CSLP (RMO) montrent des effets mitigés: progrès importants dans certains domaines (Gestion macroéconomique et budgétaire, infrastructures, ...), des améliorations limitées dans d'autres (Santé, Education, Environnement,..). L'évaluation globale réalisée par le MAED avec l'appui du PNUD a dégagé les tenants et les aboutissants de cette stratégie.
5. Le Gouvernement est déterminé à mettre en place une nouvelle gestion publique basée sur le budget-programmes et la culture des résultats. Les réformes engagées dans le cadre du Schéma directeur de la réforme du système de gestion des finances publiques, visent à construire un système de gestion des finances publiques transparent et organisé, qui favorise la discipline budgétaire, l'allocation stratégique des ressources pour contribuer à l'amélioration de l'exécution des politiques publiques.
6. La cellule des Etudes et des réformes des finances publiques (CERFIP) publie régulièrement un rapport annuel de mise en œuvre du Schéma directeur de la réforme du système de gestion des finances publiques. Parmi les réalisations, il y a lieu de citer : i) Rédaction d'un projet d'une nouvelle loi organique relatif aux lois de finances remplaçant l'ancienne loi de 1978. ii) adoption officielle d'un calendrier budgétaire visant l'amélioration de l'implication du gouvernement dans l'allocation stratégique des ressources ; iii) Audit et évaluation de la réglementation des finances publiques ; iv) Adaptation en cours du RACHAD à la nomenclature programmatique, à la gestion de la pluri annualité des engagements et l'unification du budget ; v) Audit et adaptation de l'application Tahdir pour la préparation du budget (encours) ; vi) Formation des formateurs sur la gestion axée sur les résultats et la confection des budgets programme ; vii) Elaboration d'une note conceptuelle comportant une stratégie d'implantation du Budget- Programmes et un guide méthodologique d'élaboration des budget-programmes; viii) mise en ligne des données budgétaires ([boost.budget.mr](http://boost.budget.mr))

## Choix stratégique

7. L'élaboration du présent CBMT 2016-2018 intervient dans un contexte caractérisé par la fin du CSLP 2001-2015 et le démarrage de la préparation d'une nouvelle stratégie post 2015
8. Cette stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP) 2016-2030 prendra comme référence le programme électoral présidentiel, l'évaluation globale du CSLP, les résultats du recensement national de la population et de l'habitat (2013), l'enquête permanente des conditions des ménages (EPCV, 2014) et les consultations de l'agenda post 2015.
9. Cette stratégie prendra, également, en considération les résolutions prises en septembre 2015 à l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui a adopté les objectifs de développement durable (ODD) devant succéder aux OMD, et celles qui seront prises dans le cadre de la COP21 qui aura lieu en décembre 2015.

### Cadre macroéconomique

10. Durant toute la période 2012-2014, **la croissance** (avec ou hors pétrole) reste vigoureuse malgré le recul enregistré en 2013 lié essentiellement à la contraction du secteur primaire qui a passé de 6.4% en 2012 à 3.6% en 2013. La reprise en 2014 est forte et globale.
11. Durant toute la période du CSLP, l'économie nationale est restée fidèle à sa structure traditionnelle. Elle n'a pas connu une transition économique réelle à part sa tertiarisation accrue liée essentiellement au développement du secteur financier et les télécommunications. Le poids du secteur primaire dans la formation du PIB a connu une baisse consécutive jusqu'à l'année 2006 avant de réaliser une croissance modérée sans atteindre, de nouveau, son niveau en 2001. Pour le secteur secondaire, les exploitations minières et les flux des IDE enregistrés dans ce secteur les dernières années expliquent son poids croissant dans la formation du PIB et des recettes budgétaires.
12. **En 2015, la croissance économique** devrait atteindre 4.3% au lieu de 6.4% initialement prévu. Le niveau du PIB, comme l'indique la figure (), devrait passer de 845 749.5 millions MRO en 2014 à 882 116.7 millions en 2015. Cette révision à la baisse des perspectives de la croissance est expliquée par le ralentissement global des différents secteurs en 2015, notamment le secteur secondaire qui devrait réaliser un taux de croissance de l'ordre de 3.9% au lieu de 9.3% en 2014 et le secteur tertiaire qui devrait atteindre 5% au lieu de 7% en 2014. En 2015, le PIB devait maintenir la même structure sectorielle, partagée entre le secteur primaire (31%), le secteur secondaire (31%) et le secteur tertiaire (38%).
13. Avec l'amélioration de l'environnement international, **la croissance** restera soutenue sur la période 2016-2018. Elle devrait rester, à peu près dans la même lignée avec le taux réalisé dans la période 2012-2014, soit 6.1% et celui de 2015 (4.3%), pour atteindre 6.4% en 2016, 5.3% en 2017 et 4.4% en 2018, soit un taux de croissance annuel moyen de 5.3% sur la période (2016-2018). Sur la période 2016-2018, l'économie devrait conserver sa **structure sectorielle** avec 27.8% pour

le secteur primaire, 29.2% pour le secteur secondaire et 35.2% pour le secteur tertiaire.

14. Sur la période 2012-2014, **la balance commerciale est restée déficitaire**, avoisinant -10.9% du PIB en moyenne (-10.9% en 2012, -7.7% en 2013 et -14% en 2014). La détérioration de cette balance en 2014 malgré le recul des importations de 13.1% est liée à la perte de 27% des valeurs des exportations. Le taux de couverture était de 81% en moyenne annuelle sur la période. Il a passé de 83% en 2012 à 87% en 2013 avant de tomber à 73% en 2014 suite à la baisse des exportations. Si on exclut les industries extractives, la balance commerciale devient excédentaire en 2012 et 2013 mais reste déficitaire en 2014 (-6.6% du PIB hors industries extractives)
15. **La balance courante** s'est soldé par un déficit de 1262 millions de dollars en 2013, soit une amélioration de 0.1% par rapport à 2012. Par contre, l'année 2014 a connu une détérioration de ce solde de 16.5% par rapport à 2013, soit un déficit absolu de 1470.7 millions de dollars. Par rapport au PIB, le déficit de cette balance a enregistré un taux moyen de 26.6% (-26.1% en 2012, -24.6% en 2013 et -28.9% en 2014).
16. En 2015, **le solde déficitaire de la balance commerciale** devrait connaître une amélioration considérable avoisinant 28.4% sous l'effet du recul des importations de 27% par rapport à l'année 2014, et ce malgré la régression des exportations de 26.2% dans la même année. Par rapport au PIB, le solde déficitaire de la balance commerciale va passer de 14% du PIB en 2014 à 11% en 2015. **Le solde déficitaire de la balance des transactions courantes** va passer de -1470.7 millions de dollars en 2014 à -914 millions en 2015, soit une progression de 37.9%. Cette amélioration est la résultante de l'évolution des soldes ci-dessus. Par rapport au PIB, le solde de la balance courante va passer de 28.9% en 2014 à 19.7% en 2015.
17. Sur la période 2016-2018, **la balance commerciale restera déficitaire**, avoisinant -13.57% du PIB en moyenne (-15.6% en 2016, -13.2% en 2017 et -11.9% en 2018). Après une forte détérioration en 2016 (une régression de 46.9% par rapport à 2015), la balance commerciale va renouer avec la croissance, enregistrant une progression de 9% en 2017 et 3.9% en 2018. Sur la période 2016-2018, **le solde de la balance courante** restera déficitaire, dégageant un besoin important de financement. Par rapport au PIB, ce solde va passer de 27.6% en 2016 à 23.6% en 2017 et à 21.9% en 2018.
18. Sur la période 2012-2014, **la politique monétaire** a poursuivi son objectif de maîtrise de l'inflation et d'assouplissement des conditions de financement de l'économie. A cet effet, le taux directeur (9%) ainsi que le taux de réserves obligatoires (7%) sont restés inchangés
19. La mise en œuvre d'une politique monétaire adéquate et la poursuite des programmes sociaux spéciaux (Emel, ..) ont permis de contenir **l'évolution des**

**prix** à un niveau de 4.16% en moyenne annuelle et 4.2% en glissement annuel sur la période 2012-2014.

20. La réserve officielle devrait passer de 639.1 millions de dollars en 2014 à 925.9 millions en 2015, soit une augmentation de 45%. En termes de mois d'importations, elle va de 2.9 mois en 2014 à 3.7 mois en 2015.
21. **En 2015, l'inflation** devrait rester autour de 3.7%, une légère amélioration par rapport à l'année 2014. L'efficacité de la politique monétaire et la subvention des denrées alimentaires sont les facteurs principaux derrière cette "répression" des prix.
22. Les données disponibles montrent que la croissance de **la masse monétaire** va de pair avec la croissance du PIB nominal sur la période 2016-2018. La monnaie au sens large M2 va passer de 607.6 milliards MRO en 2016 à 675.7 milliards en 2017 et à 747.9 milliards en 2018, soit des taux de croissance respectivement de 9.2%, 11.2% et 10.7%.

## Cadrage budgétaire

23. En 2013, **les recettes totales et dons** ont enregistré un niveau record avec 510 milliards MRO, soit une augmentation de 35% (131 milliards) par rapport à 2012. Si on exclut les recettes pétrolières et/ou les dons, ce taux monte à 37% environ. Cette tendance sera inversée en 2014 avec une baisse conséquente de 17% (86 milliards MRO) des recettes totales et dons par rapport à l'année précédente. Si on exclut les recettes pétrolières, ce taux s'élève à 18% et devient 17% si on exclut encore les dons.
24. Sur la période janvier-août 2015, les **recettes totales** ont atteint un montant de 302.78 milliards MRO, soit une moyenne mensuelle de 37.85 milliards, une médiane de 39.31 milliards et un écart type de 7.9, d'où la volatilité relativement élevée des recettes mensuelles. Le taux de réalisation le plus élevé est enregistré au mois de mai avec un montant de 51.18 milliards et le moins élevé au mois de janvier avec 26.77 milliards.
25. La Mauritanie dispose d'un portefeuille total de **projets d'investissement public** (acquis et non acquis) d'un montant total de 2,743,793 millions MRO (soit 9,146 millions USD). Ce portefeuille est constitué de projets régis par des conventions de financement signés, en cours d'exécution et dont la plupart encore vont s'exécuter au-delà de 2015 et dont la signature est programmée au cours des années 2016, 2017 et 2018.
26. Le portefeuille de projets à financement acquis est d'un montant total de 1,325,473 millions MRO (soit 4,418 millions USD). Le financement de ce portefeuille est assuré par des ressources propres combinées avec des ressources extérieures. Pour la cohérence avec la méthodologie d'élaboration du CBMT 2016-

2018, l'analyse portera sur le PIP acquis financé sur ressources extérieures (les ressources propres étant considérées dans les parties inscrites dans le budget de l'Etat).

27. Selon la répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par axes du CSLP, 53% des financements (soit 427,723 millions MRO), issus de 38% des conventions signées, sont destinés à la mise en œuvre de projets inscrits dans l'axe 1 du CSLP.
28. Les 14% des financements (soit 114,335 millions MRO) dont bénéficie l'axe 2 du CSLP sont issus de 17% des conventions signées dans le cadre du portefeuille acquis sur ressources extérieures.
29. A l'axe 3 du CSLP est orienté 22% des financements acquis sur ressources extérieures (soit 181,947 millions MRO) qui proviennent de 29% des conventions. Les 11% des financements acquis sur ressources extérieures (soit 87,755 millions MRO) dont bénéficie l'axe 4 du CSLP sont issus de 14% des conventions signées. A l'axe 5 du CSLP est orienté 0.4% des financements (soit 3,631 millions MRO) qui proviennent de 2% des conventions signées.
30. La répartition du PIP acquis (financement et conventions) sur ressources extérieures par mode montre que les 58% des financements (471,472 millions MRO) provenant de prêts sont issus de 32% des conventions signées.
31. Les 32% (soit 258,547 millions MRO) des financements acquis sur ressources extérieures qui proviennent de dons et quasi-dons, sont issus de 61% des conventions signées.
32. Le financement acquis selon le mode Istisna'a qui représente 4% (soit 32,922 millions MRO) du financement total acquis sur ressources extérieures est inscrit dans le cadre de 5% des conventions signées.
33. Le mode de financement "leasing", qui apporte 6% (soit 52,450 millions MRO) du financement total acquis sur ressources extérieures, est contracté dans le cadre de 2% des conventions signées.
34. Sur le montant de financement des conventions actives<sup>1</sup> qui est de 651,248 millions MRO, un décaissement total cumulé au 31 mars 2015 de 318,175 **millions MRO**, a été effectué, ce qui correspond à un taux d'exécution de **49%**.
35. En se basant sur les données du cadrage macroéconomique, les recettes totales et dons devraient diminuer de 7.5% en 2016 par rapport au niveau enregistré en 2015, passant de 465,4 milliards MRO à 430.7 milliards. Cette contre performance peut être attribuée au recul des recettes fiscales de 9% et les dons de 56.8%. Pour les années 2017 et 2018, les projections tablent sur une croissance annuelle de 6.6% des recettes totales et dons. Cette croissance est tirée essentiellement par les recettes fiscales qui vont récupérer leur rythme d'expansion après une contraction

---

<sup>1</sup> Il s'agit de conventions de financement sur lesquelles au moins un décaissement a été effectué au 31/12/2014.

- momentanée en 2016. En effet, les recettes non fiscales devraient connaître une évolution favorable renforcée par la stabilité de la compensation de pêches.
36. En termes de ressources extérieures, le montant des décaissements projetés sur la période 2016-2018 est de 487,369 millions MRO soit 1,625 Millions USD, ce qui correspond à 48% de la totalité des financements extérieurs acquis, programmés. Ces décaissements croissent à une moyenne annuelle de 19% avec un rythme d'accroissement croissant.
  37. La répartition du budget entre fonctionnement et investissement, en se basant sur les lois de finances initiales, montre une allure ascendante du budget d'investissement sur la période 2012-2014, passant de 87.5 milliards en 2012 à 143.7 milliards en 2014. Cette évolution traduit la volonté du Gouvernement à affecter les crédits budgétaires aux activités productives créatrices de croissance et d'emploi, conformément au plan d'action du CSLP qui vise à assurer le financement des dépenses d'investissement sur la période 2011-2015 à hauteur de 64% sur les ressources intérieures. Le ratio fonctionnement- investissement a évolué au profit du dernier, de 3.1 :1 en 2012 à 1.9 :1 en 2014.
  38. L'exercice financier de 2015 est caractérisé par le vote d'une loi de finances rectificatives au cours de l'année au lieu de l'usage habituel de la procédure du décret d'avance autorisé par la LOLF 1978 sous conditions, les années passées. Parmi les modifications apportées par la LFR 2015, il y a lieu de citer : i) une légère hausse des traitements et salaires de 1 283 722 000 ouguiya (+1.11%) ; ii) une diminution de 3.000.000.000 d'Ouguiya (-4,20%) des subventions et transferts courants, liée aux économies réalisées sur le Programme d'urgence (Programme EMEL) ; iii) une baisse de 21.000.000.000 d'Ouguiya (-17,21%) des dépenses d'investissement ; iv) une importante hausse de 21.000.000.000 d'Ouguiya (+233,33%) des dépenses sur comptes d'affectations spéciales.
  39. Sur la période 2016-2018, le ratio du budget de fonctionnement aux investissements sera maintenu autour de 2.5 :1, bénéficiant de la maîtrise des dépenses courantes et le ralentissement du rythme des investissements publics. Cette évolution modérée permettra d'éviter des pressions sur le budget dans un environnement international à haut risque.
  40. Les dépenses de fonctionnement vont passer de 296.9 milliards en 2016 à 325.7 milliards en 2017 et à 356.1 milliards en 2018, soit un taux de croissance annuel moyen de 7.8% sur la période. Quant à l'investissement, il sera plus lent avec un rythme de 2.5% en moyenne en raison d'une contraction de 2.3% en 2016. En somme, les dépenses globales vont passer de 421.9 milliards en 2016 à 457 milliards en 2017 et à 493.6 milliards en 2018, soit un taux de croissance de 2.2%, 8.3% et 8% respectivement.
  41. L'évolution du solde budgétaire hors pétrole et hors dons montre un besoin de financement net qui ne cesse d'augmenter au cours du temps. Le déficit va passer de 39.3 milliards MRO en moyenne sur la période 2012-2015 à 99 milliards en

moyenne sur la période 2016-2018. Avec les dons, ce solde va passer de -12.25 milliards sur la première période à -49 milliards sur la deuxième.

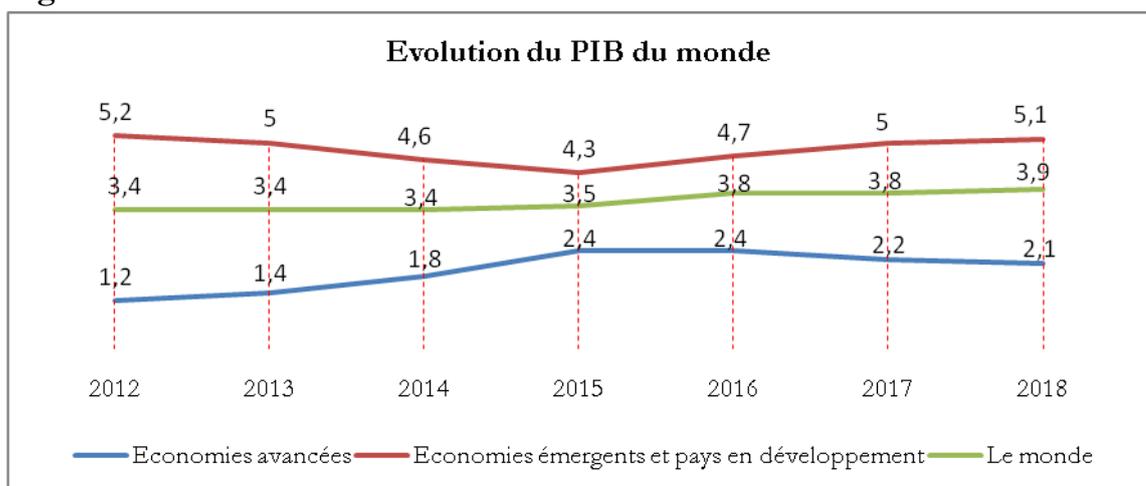
42. L'analyse du financement du déficit budgétaire montre une capacité de financement importante dans la période 2012-2015 traduite dans l'amélioration de la position nette du Gouvernement (PNG négative) et la réduction de financement extérieur. Par contre, le rétrécissement de l'écart entre financement intérieur et financement extérieur, comme l'indique la figure (), reflète un besoin net sur la période 2016-2018.
43. Le financement extérieur est assuré essentiellement par le revenu pétrolier (FNRH) et les emprunts. Le financement inférieur du déficit est assuré par le système bancaire avec une contribution faible des institutions non bancaires.

## Contexte

### Contexte international

44. La préparation du Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) pour la période 2016-2018 intervient dans un contexte international, caractérisé par des incertitudes et des risques qui affectent les projections des grandeurs macroéconomiques établies par les institutions de référence, à savoir, le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM). Les différentes mises à jours de ces projections traduisent le comportement instable et imprévisible des marchés au niveau mondial, notamment le marché des matières premières, et le poids important des chocs inattendus (de nature politique, sécuritaire et écologique)
45. D'après les projections des *Perspectives de l'économie mondiale* (Juillet 2015) du FMI, la croissance mondiale va se modérer, tombant de 3,4 % en 2014 à 3,3% en 2015 avant d'atteindre 3,8% en 2016. Ce repli en 2015 est lié, entre autres, à la baisse des prix de pétrole, les séquelles de la crise financière et la variabilité des taux de change des monnaies principales. Ces effets sont plus prononcés dans le cas des pays émergents et les pays en développement qui devraient réaliser une croissance plus faible de 4,2% en 2015 contre 4,6% en 2014 (la croissance en chine va perdre 0,6 point de croissance en 2015). Par contre, en 2016, la croissance dans ces pays devrait remonter à 4,7 %, sous l'effet de l'amélioration prévue de la situation économique dans plusieurs pays en difficulté, notamment la Russie et quelques pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Figure N° 1. Evolution du PIB du monde

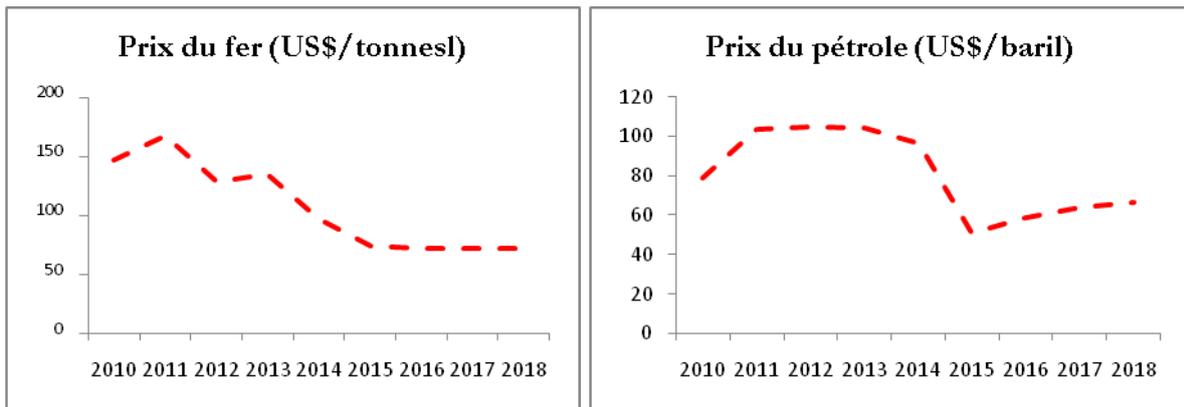


46. Dans la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan (MOANAP), la croissance reste hétérogène et contrôlée par les forces qui affectent les pays exportateurs et les pays importateurs de pétrole (une croissance à plusieurs vitesses). En général, elle connaîtrait dans son ensemble, une expansion atonique de 2.6% en 2014 à 2.9% en 2015 avant de grimper à 3.8% en 2016. Dans les pays exportateurs de pétrole, la chute des cours du pétrole et la perte de ses recettes ont incitées ces pays à utiliser leurs réserves financières cumulées pour tempérer les effets négatifs et maintenir le rythme de la croissance autour de 2.4% en 2015. Quant aux pays importateurs, et comme dit le proverbe arabe "ce qui nuit à l'un nuit à l'autre", ils ont bénéficié de ce choc positif en plus du redressement de la zone Euro pour sortir de façon progressive du désarroi lié aux événements du printemps arabe. Ces pays devraient croître avec un taux de 4% en 2015 et 4.4% en 2016.
47. Le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne devrait se chiffrer à 4.5% en 2015 et à 5,1% en 2016 avec des différences significatives selon les pays. Cette croissance est moins prononcée que celle réalisée l'année 2014 en raison des conséquences de la chute des cours du pétrole et d'autres produits de base. Les pays exportateurs du pétrole de la région sont touchés durement par la baisse des prix du pétrole notamment la Guinée équatoriale, le Nigéria, le Gabon, la République du Congo et le Cameroun. En revanche, les pays importateurs du pétrole (Afrique du Sud, Guinée, Libéria, Sierra Leone, Mauritanie), ont subi deux effets opposés : la chute des cours du pétrole (effet positif) et la baisse des prix des produits de base (effet négatif). Ces effets se neutralisent dans la plupart de ces pays comme l'indique l'évolution des taux de croissance en 2015 et 2016

### **Contexte national**

48. L'élaboration du CBMT 2016-2018 intervient dans un contexte politique caractérisée par des signes prometteurs du dialogue entre la majorité présidentielle et l'opposition. La réussite de ce processus va donner plus de confiance et de crédibilité aux politiques publiques en vigueur, en plus du renforcement de l'unité nationale, de la paix sociale, et de la lutte contre les menaces, extérieures et intérieures, du pays.
49. Sur le plan économique national, la croissance devrait ralentir et chuter à 4,3% en 2015 au lieu de 6,5% initialement prévu, et les exportations vont perdre 14% de leur valeur totale (détérioration des termes de l'échange). Ce ralentissement est lié principalement à la poursuite de la baisse du prix du minerai de fer pour la deuxième année consécutive comme l'indique la figure (). L'effet négatif de la baisse des prix du minerai de fer l'emporte sur l'effet positif de la chute des cours du pétrole. Généralement, le cadre macroéconomique reste stable (croissance élevée malgré la baisse enregistrée, inflation maîtrisée, déficit budgétaire comprimé).

**Figure N°2. Evolution des prix du fer et du pétrole**



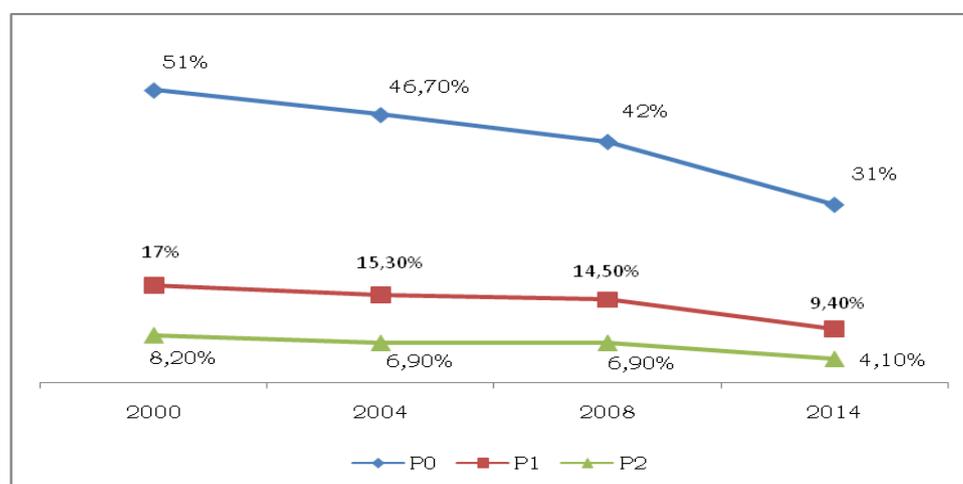
50. L'élaboration du présent CBMT est marquée également par l'achèvement de la période couverte par le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. La mise en œuvre de ce Cadre a été réalisée à travers trois plans d'action: CSLP I (2001-2004), CSLP II (2006-2010) et CSLP III (2011-2015). Durant toute cette période, l'Etat a mis en place des actions volontaristes en faveur d'un développement économique et social, harmonieux, durable, capable de lutter contre la pauvreté et de réaliser les OMD. Néanmoins, des événements politiques, économiques et climatiques majeurs ont affecté profondément le déroulement de cette démarche et le degré de réalisation des objectifs fixés pour cette stratégie. Les rapports d'évaluation et de suivi du CSLP (RMO) montrent des effets mitigés: progrès importants dans certains domaines (Gestion macroéconomique et budgétaire, infrastructures, ...), des améliorations limitées dans d'autres (Santé, Education, Environnement,..). L'évaluation globale réalisée par le MAED avec l'appui du PNUD a dégagé les tenants et les aboutissants de cette stratégie.
51. Le Gouvernement est déterminé à mettre en place une nouvelle gestion publique basée sur le budget-programmes et la culture des résultats. Les réformes engagées dans le cadre du Schéma directeur de la réforme du système de gestion des finances publiques, visent à construire un système de gestion des finances publiques transparent et organisé, qui favorise la discipline budgétaire, l'allocation stratégique des ressources pour contribuer à l'amélioration de l'exécution des politiques publiques.
52. La cellule des Etudes et des réformes des finances publiques (CERFIP) publie régulièrement un rapport annuel de mise en œuvre du Schéma directeur de la réforme du système de gestion des finances publiques. Parmi les réalisations, il y a lieu de citer : i) Rédaction d'un projet d'une nouvelle loi organique relatif aux lois de finances remplaçant l'ancienne loi de 1978. ii) adoption officielle d'un calendrier budgétaire visant l'amélioration de l'implication du gouvernement dans l'allocation stratégique des ressources ; iii) Audit et évaluation de la réglementation des finances publiques ; iv) Adaptation en cours du RACHAD à la nomenclature programmatique, à la gestion de la pluri annualité des engagements et l'unification du budget ; v) Audit et adaptation de l'application Tahdir pour la préparation du

budget (encours) ; vi) Formation des formateurs sur la gestion axée sur les résultats et la confection des budgets programme ; vii) Elaboration d'une note conceptuelle comportant une stratégie d'implantation du Budget- Programmes et un guide méthodologique d'élaboration des budget-programmes; viii) mise en ligne des données budgétaires (boost.budget.mr)

## Bilan du CSLP

53. Selon les résultats de l'EPCV 2014, le taux de pauvreté s'élève à 31%, contre 42% en 2008, 46.7 % en 2004 et 51% en 2000, soit une réduction de 1.07 point par an sur la première période (2000-2004), 1.17 point en moyenne sur la deuxième période 2004-2008 et 1.83 sur la dernière période 2008-2014. Au total, les efforts de lutte contre la pauvreté depuis les 14 années passées ont permis de gagner 20 points sur la voie de l'éradication de ce fléau. L'enquête montre également que le taux de chômage est de 12.85% et que l'indice de Gini (mesurant l'inégalité) est de 34% en 2014 contre 38% en 2008. La pauvreté reste un phénomène rural en termes d'incidence (P0), de pondération (P1) et de sévérité (P2), tandis que le chômage demeure un phénomène urbain.

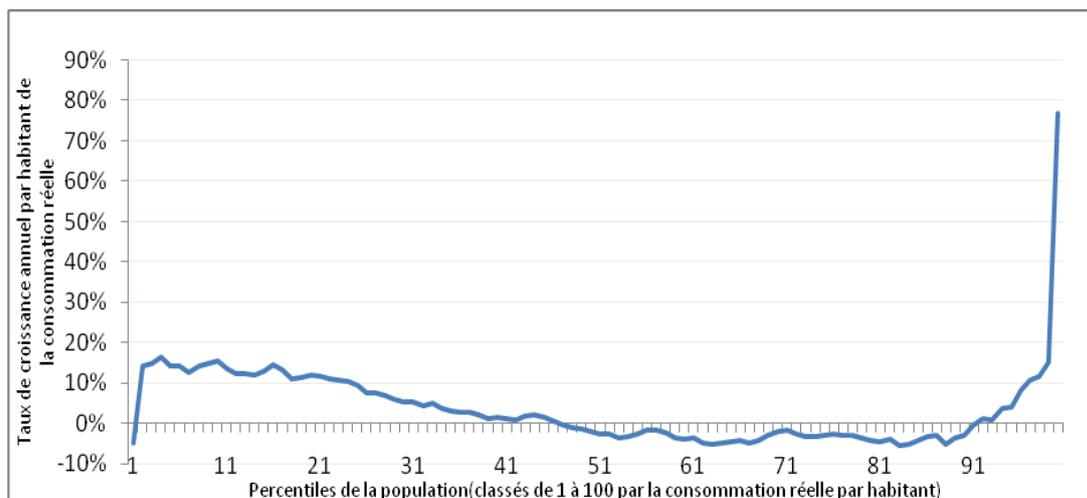
Figure N° 3 : Evolution de la pauvreté 2000-2014



54. En dépit de l'accélération de la croissance, de la redistribution, et des politiques d'insertion et de sécurité sociale, la croissance reste peu inclusive<sup>2</sup> et la plupart des fruits de la croissance ne tombent pas dans le milieu des pauvres. Les figures () et () montrent que la croissance a été favorable aux pauvres malgré les performances économiques enregistrées alors qu'elle a tournée le dos aux pauvres de 2004 à 2008.

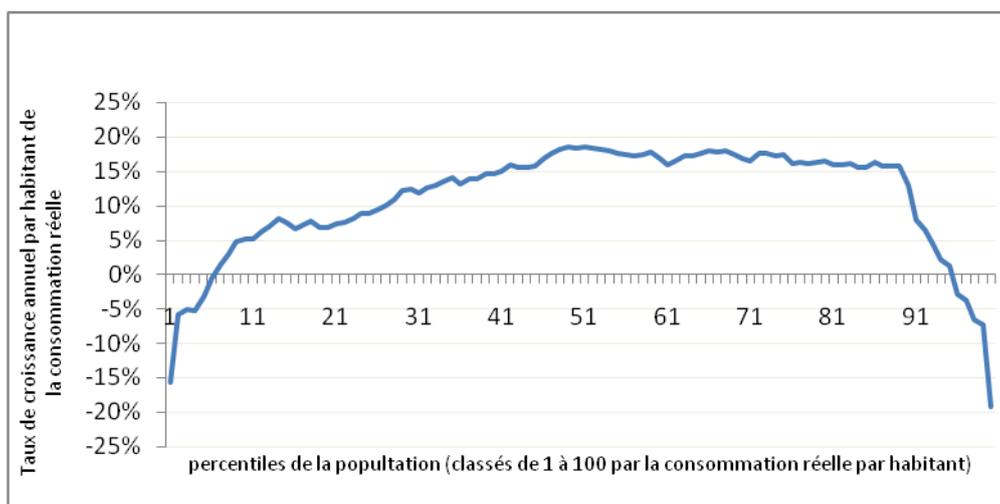
<sup>2</sup> Selon la Banque mondiale, la croissance est inclusive si : i) elle est forte et durable ; ii) s'étend à tous les secteurs ; iii) crée des emplois productifs incluant les femmes. Plusieurs approches et techniques ont été développées pour mesurer le degré de l'inclusion

**Figure N° 4 : Courbe d'incidence de la croissance de la consommation réelle par habitant 2000-2004**



Source : FMI, workshop, 2014

**Figure N° 5 : Courbe d'incidence de la croissance de la consommation réelle par habitant 2004-2008**



Source : IMF 2014

55. En fonction de l'indice du développement humain (IDH)<sup>3</sup>, la Mauritanie est classée parmi les pays du développement humain faible et occupe en 2013 le rang 161 au niveau mondial. Ce retard par rapport aux pays de la sous région peut être attribué notamment au faible niveau de l'éducation

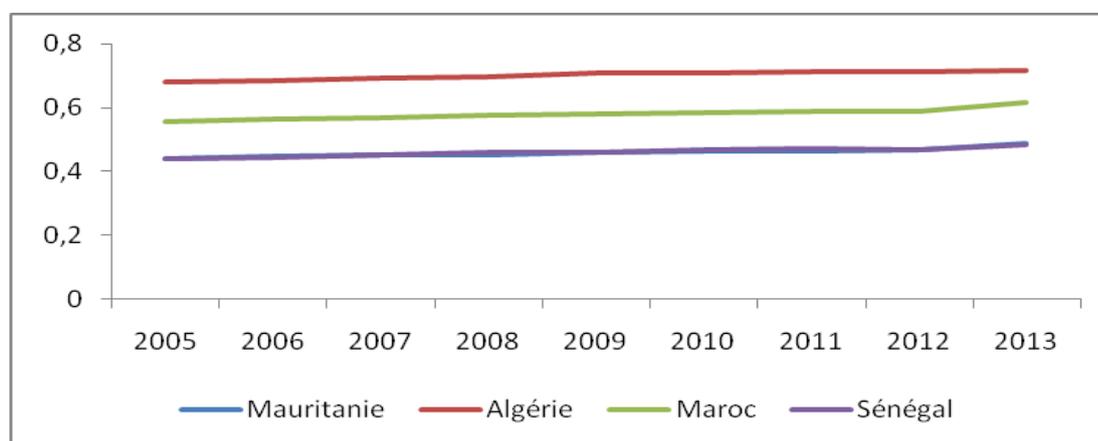
<sup>3</sup> L'IDH est un indice composite créé en 1990 par le PNUD pour mesurer le niveau du développement humain des pays. Il est calculé comme la moyenne simple de trois indices : i) PNB ppa par habitant ; ii) le niveau d'études ; iii) l'espérance de vie à la naissance. L'IDH a subi plusieurs modifications et améliorations pour mieux saisir les meilleures qualités de vie. Les pays sont classés selon cet indice en quatre groupes : niveau du DH très élevé, élevé, moyen et faible.

**Tableau N°1 : Evolution de l'IDH**

	Mauritanie	Algérie	Maroc	Sénégal
2005	0,441	0,68	0,558	0,441
2006	0,45	0,685	0,565	0,445
2007	0,454	0,691	0,571	0,454
2008	0,454	0,695	0,577	0,461
2009	0,461	0,708	0,581	0,462
2010	0,464	0,71	0,586	0,47
2011	0,464	0,711	0,589	0,471
2012	0,467	0,713	0,591	0,47
2013	0,487	0,717	0,617	0,485

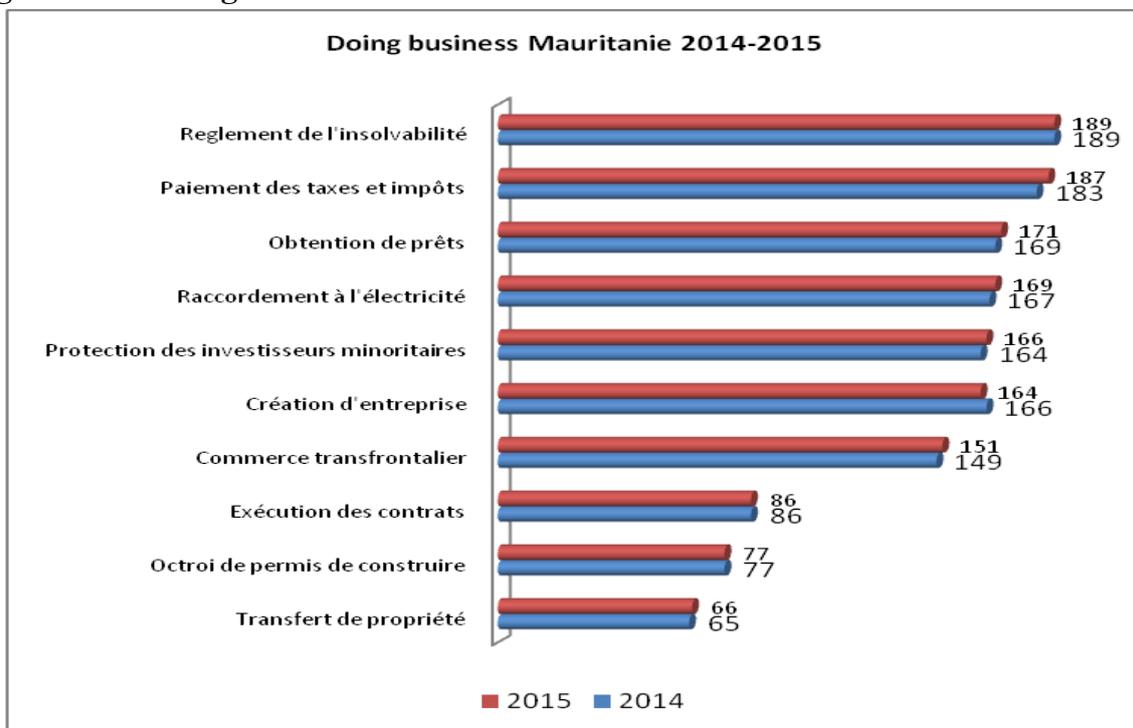
Source : Rapports du PNUD sur le développement humain

**Figure N° 6 : Comparaison de l'IDH Mauritanie avec les IDH des pays frontaliers**



56. Dans le classement général dans la facilité à faire des affaires (Doing business), La Mauritanie est classée, en 2015, le 176<sup>ème</sup> sur 189 pays dans le monde, soit une perte de trois points sur l'échelle de classement DB par rapport à 2014. La seule amélioration réalisée est celle relative à la création d'entreprises qui a passé du rang 166 à 164.

Figure N° 7 : Doing Business Mauritanie 2014-2015



57. L'effort continu et louable des réformes des politiques publiques a permis de réaliser une amélioration considérable sur l'échelle de l'évaluation de la politique et des institutions nationales (CPIA) en passant, comme l'indique la figure (), de 3.3 à 3.4 sur 6 en 2014 dépassant le niveau enregistré au niveau de l'Afrique subsaharienne (3.2). Les scores les plus élevés sont obtenus au niveau de la composante gestion macroéconomique (3.7) et la politique de lutte contre l'exclusion sociale et de la promotion de l'équité (3.5). La figure () visualise le déficit enregistré pour les 16 critères du CPIA.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Le CPIA est, un outil de la Banque Mondiale destiné à évaluer la politique et les institutions nationales. Il est utilisé dans le processus d'allocation des ressources de l'IDA et dans le cadre de plusieurs autres activités institutionnelles. Il comporte 4 axes ou domaines et 16 critères. L'échelle d'évaluation est comprise entre 1 et 6.

Figure N° 8 : CPIA Mauritanie 2005-2014

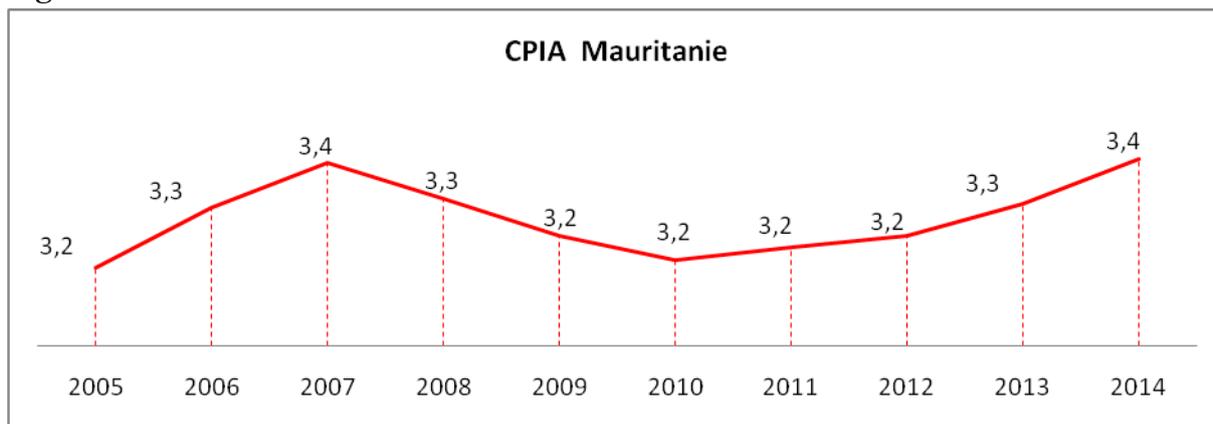
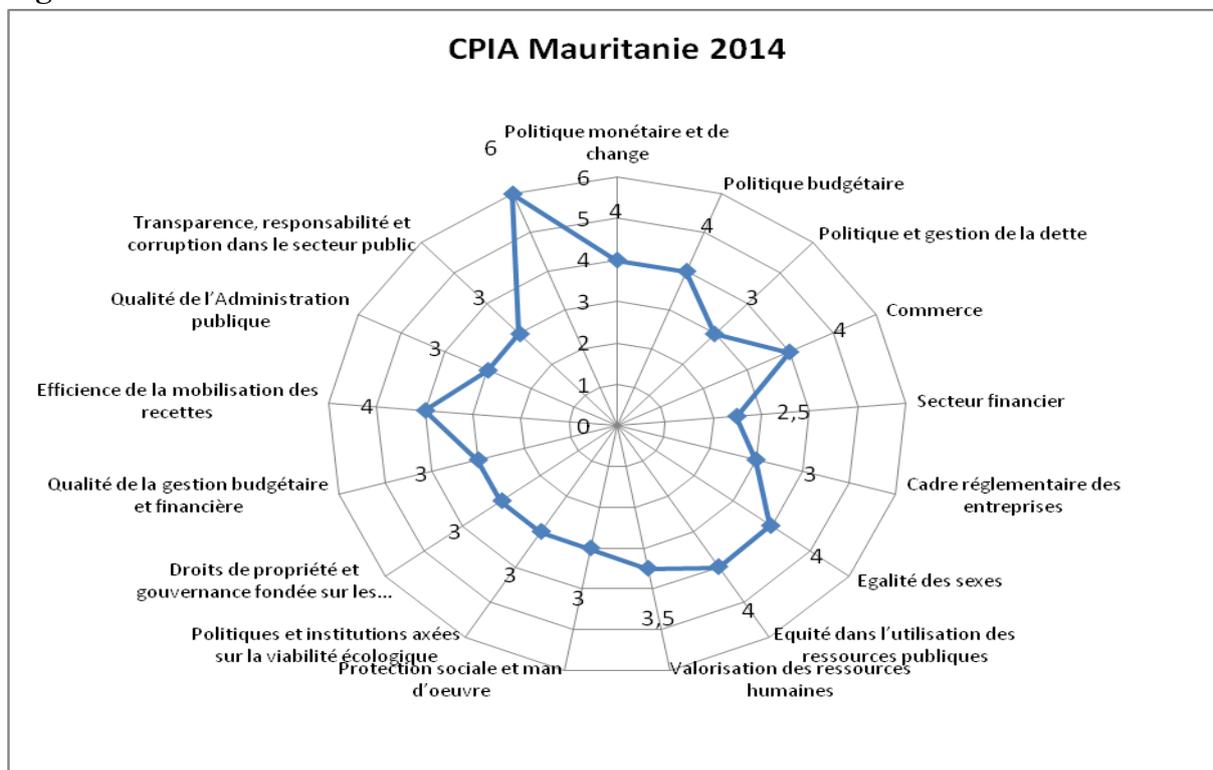


Figure N° 9: Critères du CPIA Mauritanie 2005-2014



## Orientations stratégiques

58. L'élaboration du présent CBMT 2016-2018 intervient dans un contexte caractérisé par la fin du CSLP 2001-2015 et le démarrage de la préparation d'une nouvelle stratégie post 2015
59. Cette stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP) 2016-2030 prendra comme référence le programme électoral présidentiel, l'évaluation globale du CSLP, les résultats du recensement national de la population et de l'habitat (2013), l'enquête permanente des conditions des ménages (EPCV, 2014) et les consultations de l'agenda post 2015.

60. Cette stratégie prendra, également, en considération les résolutions prises en septembre 2015 à l'occasion de l'Assemblée Générale des Nations Unies qui a adopté les objectifs de développement durable (ODD) devant succéder aux OMD, et celles qui seront prises dans le cadre de la COP21 qui aura lieu en décembre 2015.

## Situation économique du pays et perspectives

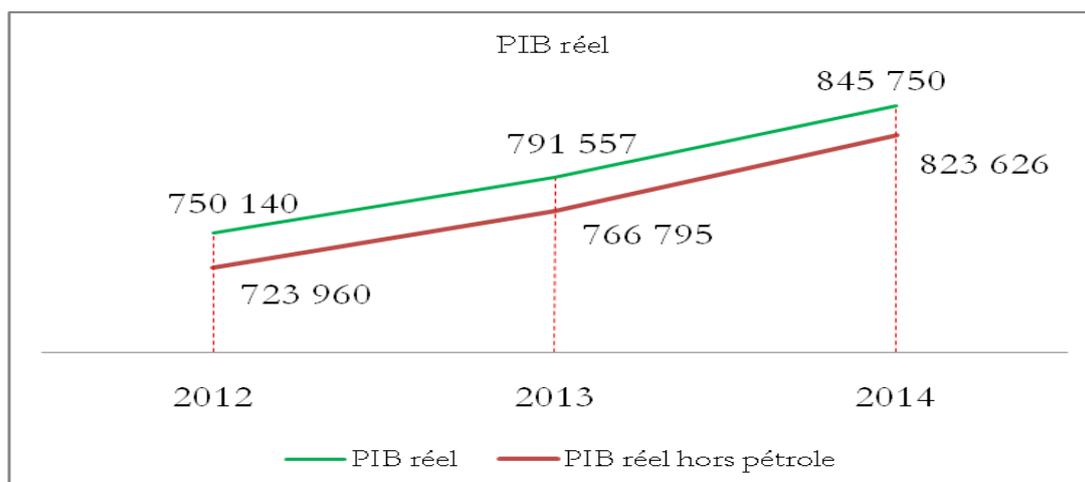
### Développement économique récent 2012-2014

61. La période 2012-2014 a été caractérisée, dans son ensemble, par la stabilité macroéconomique malgré la persistance de la vulnérabilité de l'économie nationale aux chocs exogènes.

### Produit intérieur brut (PIB)

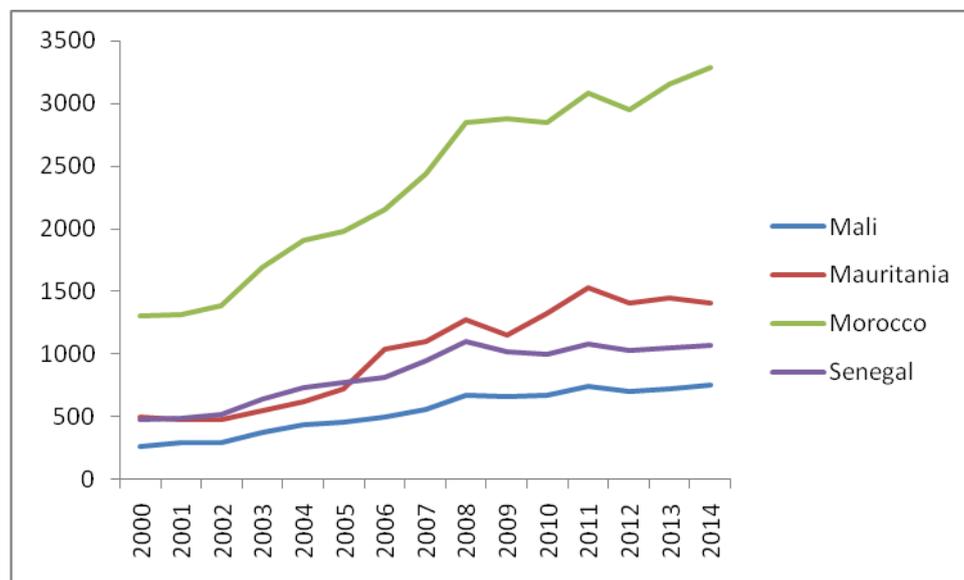
62. En termes réels, le PIB a connu une évolution positive, passant de 750 140 millions MRO en 2012 à 791 557 millions MRO en 2013 et à 845 750 millions MRO en 2014. Hors pétrole, les valeurs du PIB réel en 2012, 2013 et 2014, vont diminuer respectivement de 26 181, 24 761 et 22 124 millions MRO. Et comme la croissance reflète une capacité permanente d'offrir à une population en augmentation une quantité accrue de biens et service par habitant, l'analyse en termes du PIB per capita montre que cette évolution globale positive dépassait l'évolution de la population. Le PIB par tête a passé de 197 606 MRO en 2012 à 203 491 MRO en 2013 et à 212 262 MRO en 2014. Sur la période du CSLP, le PIB par tête a réalisé une croissance annuelle moyenne de 2.3%. Si on maintient ce rythme, le Mauritanien peut doubler sa part du PIB (passer de 211 722 MRO à 423 444 UM), dans 25 ans.

Figure N° 10 : Evolution du PIB réel



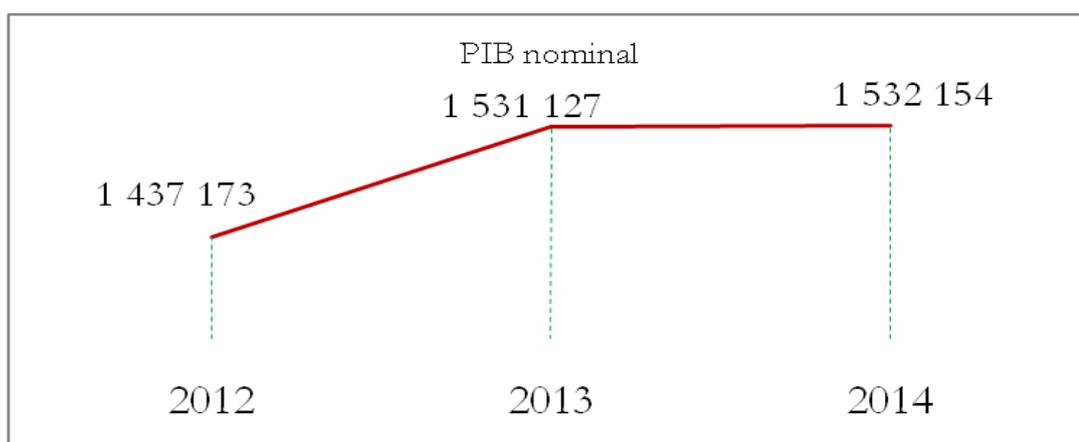
63. La comparaison du niveau de vie du mauritanien, exprimé en termes du PIB par tête, avec ses voisins, montre qu'il dépasse légèrement ses voisins maliens et sénégalais mais reste très loin du citoyen marocain.

**Figure N° 11 : PIB nominal par tête (US \$)**



64. En termes courants, le PIB s'est établi à 1 437 173 millions MRO en 2012 avant de passer à 1 531 127 millions en 2013 et à 1 532 154, soit une croissance moyenne de 6.5% en 2013 et 0.1% en 2014. Ce ralentissement en 2014 peut être expliqué par la détérioration des termes de l'échange liée à la baisse des cours des métaux.

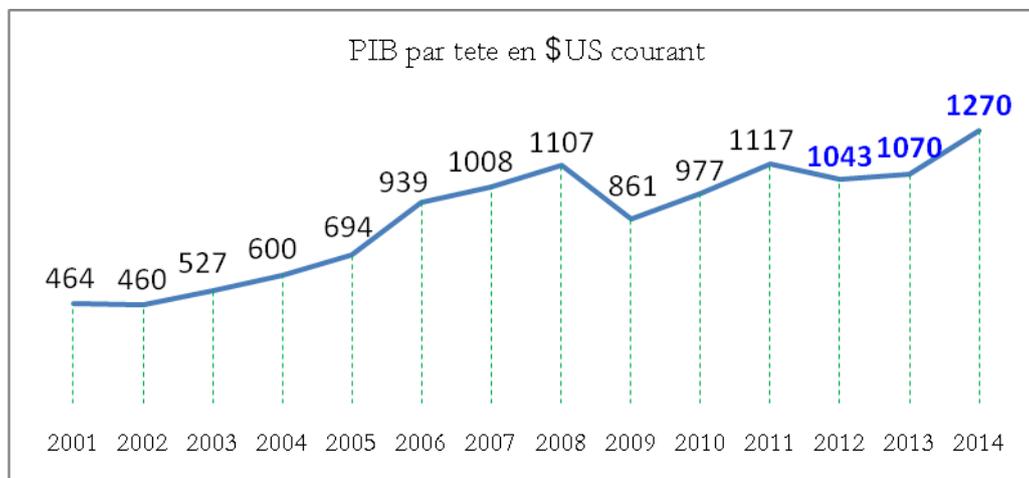
**Figure N° 12 : Evolution du PIB nominal**



65. Quant au PIB nominal par tête, il a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 7.5% sur la période du CSLP 2001-2014, contre -0.1% sur la période 1987-

2000. En 2011, il a atteint le niveau de 1043 US dollars avant de passer à 1070 en 2013 et 1270 US dollars en 2014.

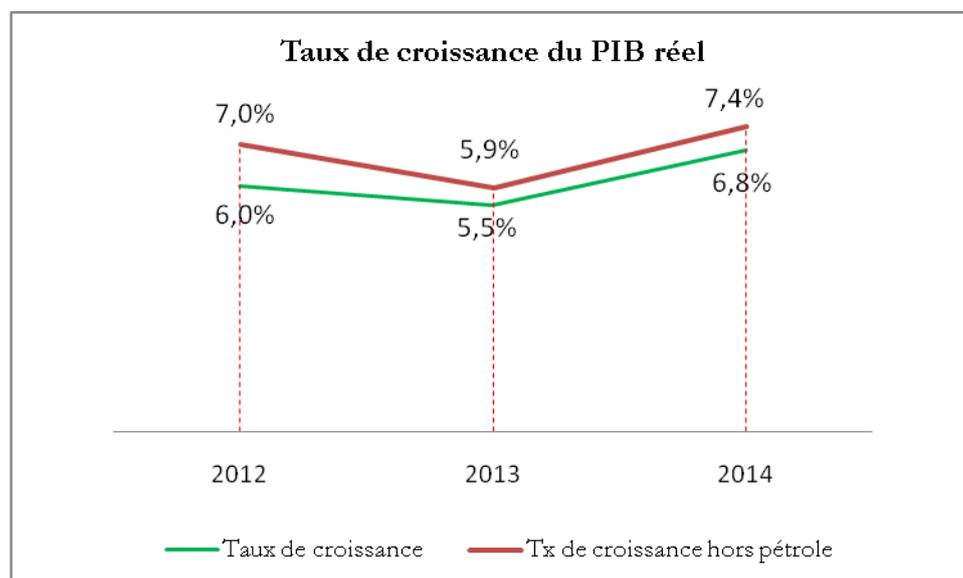
**Figure N° 13 : Evolution du PIB par tête et \$ US courant**



### Croissance économique

66. Dans ce document, lorsque l'on parle de croissance sans autre précision, on se réfère à l'augmentation des quantités, non à celle des prix. Durant toute la période 2012-2014, la croissance (avec ou hors pétrole) reste vigoureuse malgré le recul enregistré en 2013 lié essentiellement à la contraction du secteur primaire qui a passé de 6.4% en 2012 à 3.6% en 2013. La reprise en 2014 est forte et globale.

**Tableau N° 14 : Taux de croissance économique 2012-2014**



67. La comparaison avec les pays de la région montre que le rythme de la croissance économique en Mauritanie est plus proche des économies de l'Afrique subsaharienne que les économies de l'Afrique du Nord.

**Tableau N° 2 : Croissance économique 2012-2013**

Pays	2012	2013	2014
Algérie	3,3	2,8	4,1
Benin	5,4	5,6	5,5
Burkina Faso	6,5	6,6	4
Côte d'Ivoire	10,7	8,7	7,5
Egypte	2,2	2,1	2,2
Mali	0	1,7	6,8
Mauritanie	6	5,5	6,8
Maroc	2,7	4,4	2,9
Sénégal	3,4	3,5	4,5
Sudan	-3,5	3,7	3,4
Tunisie	3,7	2,3	2,3

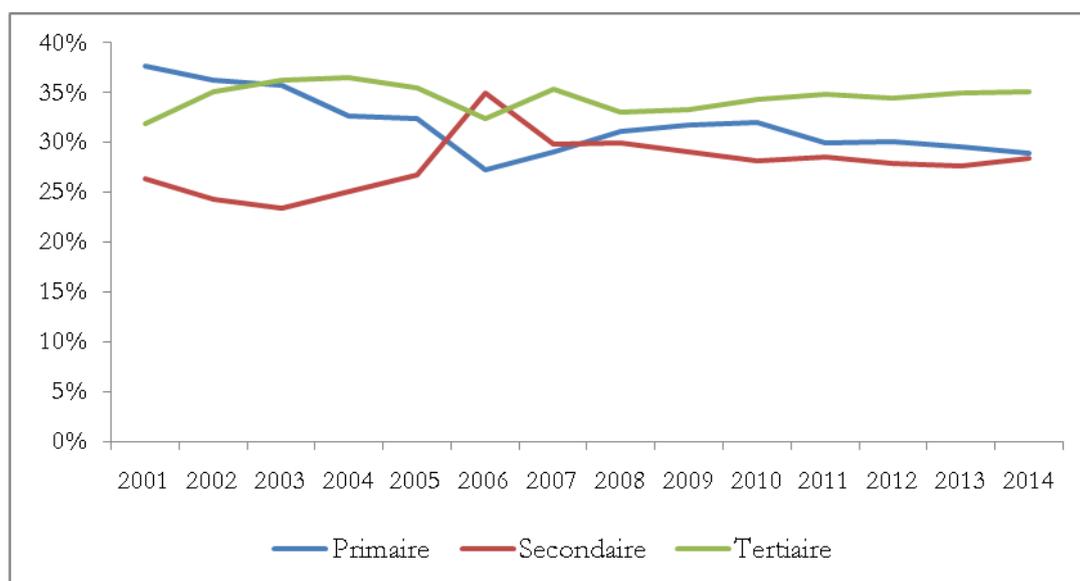
Source :Real GDP, IMF Data Mapper, World Economic Outlook (April, 2015)

### **Structure sectorielle du PIB**

68. L'analyse des composantes de l'activité économique et leur évolution dans le temps permet de caractériser les stades de développement et la transition économique du pays. En Mauritanie, on retient la classification classique de l'économie en secteur primaire, secteur secondaire et secteur tertiaire.

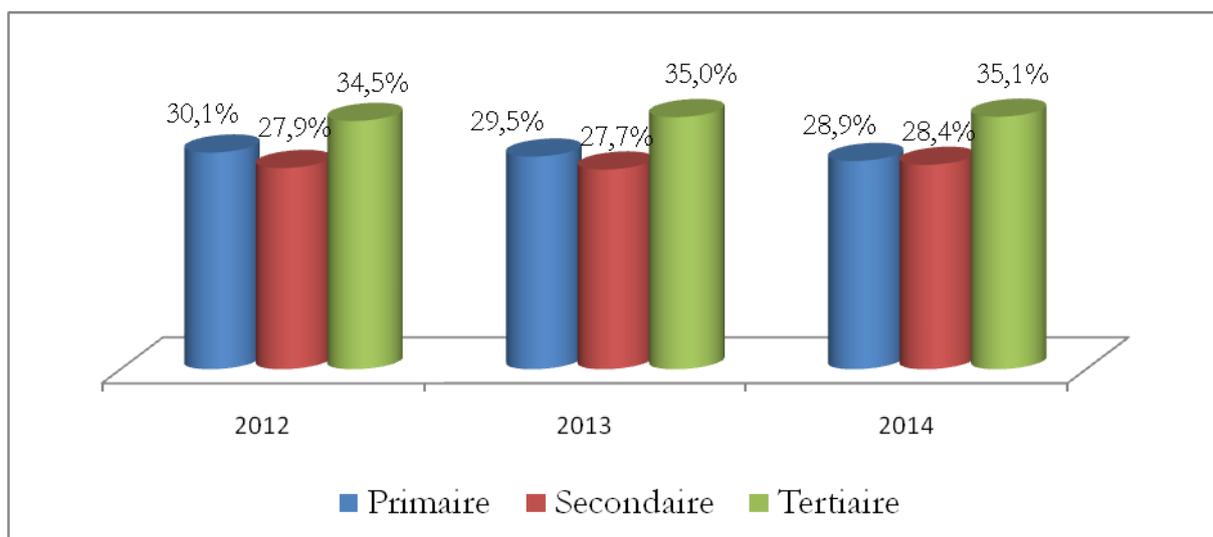
69. Durant toute la période du CSLP, l'économie nationale est restée fidèle à sa structure traditionnelle. Elle n'a pas connu une transition économique réelle à part sa tertiarisation accrue liée essentiellement au développement du secteur financier et les télécommunications. Le poids du secteur primaire dans la formation du PIB a connu une baisse consécutive jusqu'à l'année 2006 avant de réaliser une croissance modérée sans atteindre, de nouveau, son niveau en 2001. Pour le secteur secondaire, les exploitations minières et les flux des IDE enregistrés dans ce secteur les dernières années expliquent son poids croissant dans la formation du PIB et des recettes budgétaires.

Figure N° 15 : Structure du PIB durant la période 2000-2014



70. Pour la période 2012-2014, comme l'indique le graphique (), les trois secteurs ont maintenu à peu près leur poids dans la formation du PIB avec une supériorité de fait du secteur tertiaire. La part du secteur primaire dans le PIB a enregistré une légère baisse sur la période étudiée, passant de 30.1% en 2012 à 29.5% en 2013 et à 28.9% en 2014. Par contre, le secteur tertiaire a connu un comportement inverse, il n'a cessé d'augmenter, passant de 34.5% en 2012 à 35% en 2013 et à 35.1% en 2014. Cependant, le secteur secondaire a enregistré une baisse en 2013 (27.7% au lieu 27.9% en 2012) avant de réaliser 0.7 point de plus en 2014, soit 28.4%.

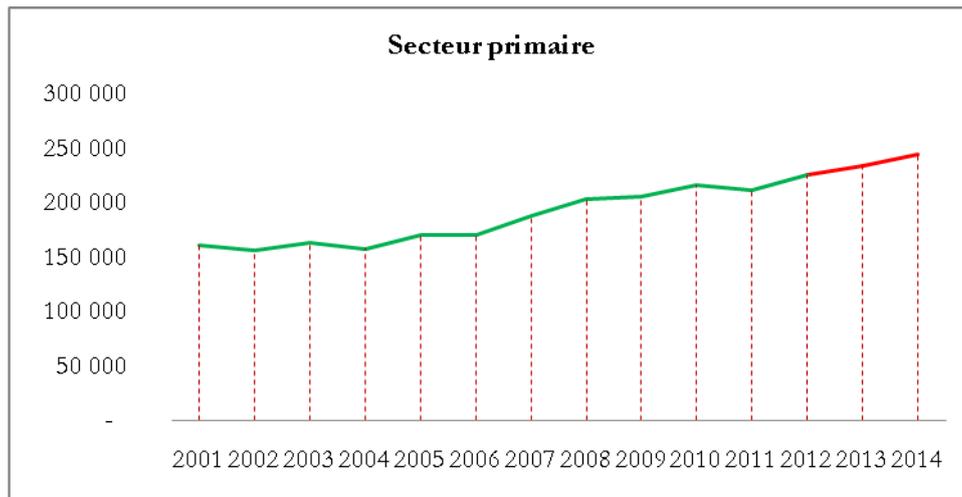
Figure N° 16 : Structure du PIB durant la période 2012-2014



✓ Secteur primaire

71. Le secteur primaire a connu une croissance moyenne de 3.1% Sur la période du CSLP, et 4.9% sur la période 2012-2014. Il a enregistré son taux de croissance le plus élevé en 2007 (9.7%) et le plus faible en 2004 (-3.2%). Cette variabilité est liée essentiellement aux conditions climatiques défavorables et extrêmes (sécheresse, désertification,...)

**Figure N° 17 : Evolution du secteur primaire 2001-2014**



72. Cette croissance a été essentiellement attribuée : i) au sous secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de l'exploitation forestière qui a crû de 21.3% en moyenne annuelle sur la période 2012-2014, cachant une grande variabilité entre 45.8% en 2012, 20% en 2013 et -1.9% en 2014. Cette variabilité peut être attribuée en partie au déficit pluviométrique. Ce sous secteur a représenté 4.5% du PIB et a contribué de 0.7% à sa croissance, en moyenne sur la période ; ii) au sous secteur de l'élevage qui a contribué en moyenne de 22.7% à la formation du PIB et de 0.6% à sa croissance. Ce sous secteur a crû de 2.6% en moyenne sur la période, passant de 1.6% en 2012 à 3.1% en 2013 et à 3.1% en 2014. Il s'agit du sous secteur le plus stable en terme de croissance et de part du PIB ; iii) au sous secteur de la pêche qui a crû de 8.5% en moyenne sur la période. Contrairement à la bonne tenue de l'activité en 2012, traduit en taux de croissance de 7.2%, le sous secteur a connu un recul de 16.8% avant de croître de 34.9% en 2014. Le sous secteur a contribué de 2.5% à la formation du PIB et de 0.2% à sa croissance durant la période 2012-2014.

Figure N° 18 : Evolution des composantes du secteur primaire

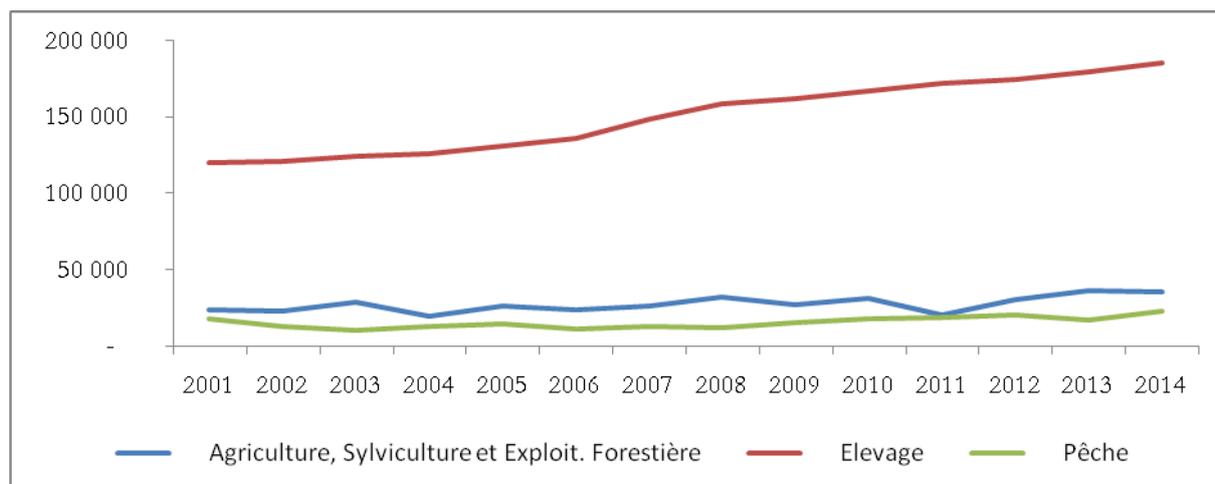
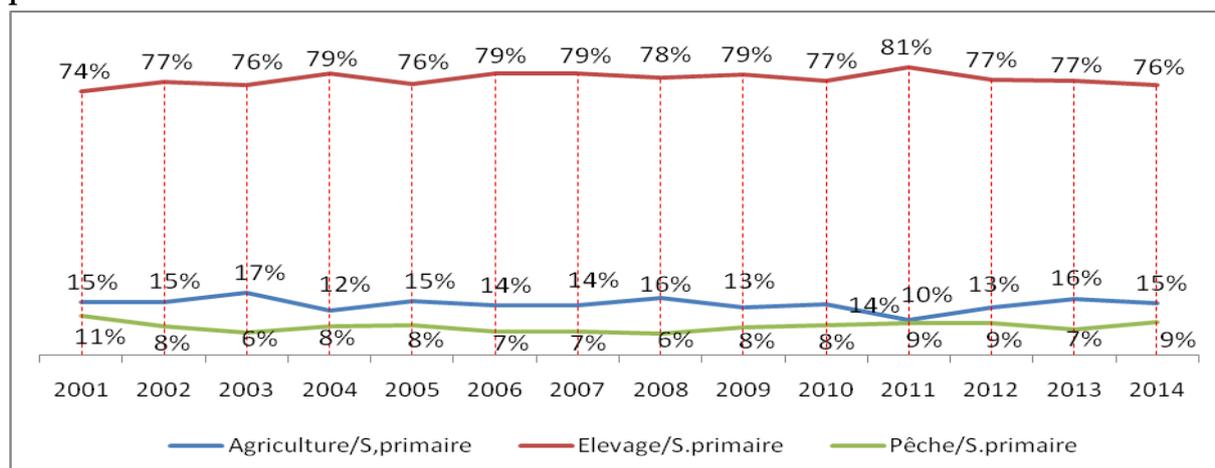
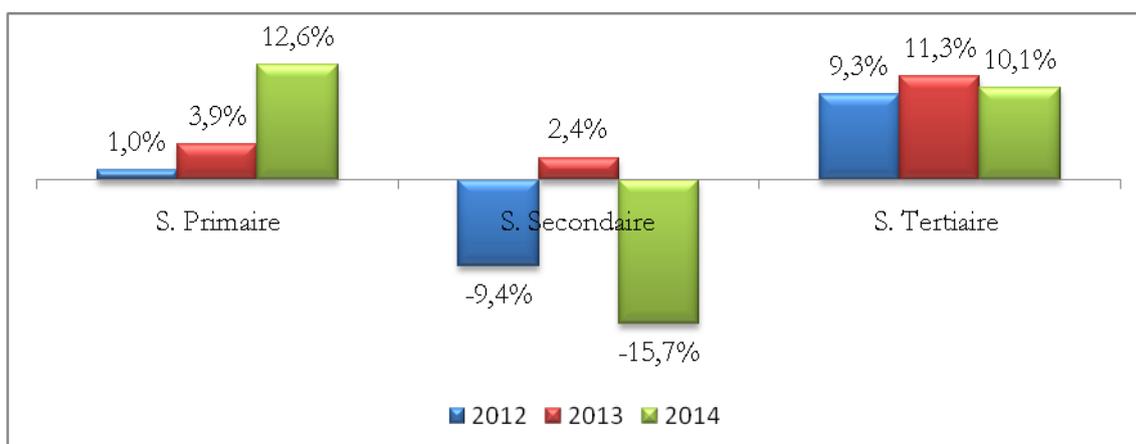


Figure N° 19 : Evolution des VA des sous-secteurs en pourcentage du PIB du secteur primaire



73. Sur la période 2012-2014, le PIB nominal s'est accru en termes courants de 2.1%, passant de -0.2% en 2012, à 6.5% en 2013 et à 0.1% en 2014. Cette croissance anémique est fortement liée au déclin du secteur secondaire qui a enregistré un taux de croissance négatif en 2012 (-9.4%) et en 2014 (-15.7%), traduisant la baisse des prix des produits miniers sur le marché international.

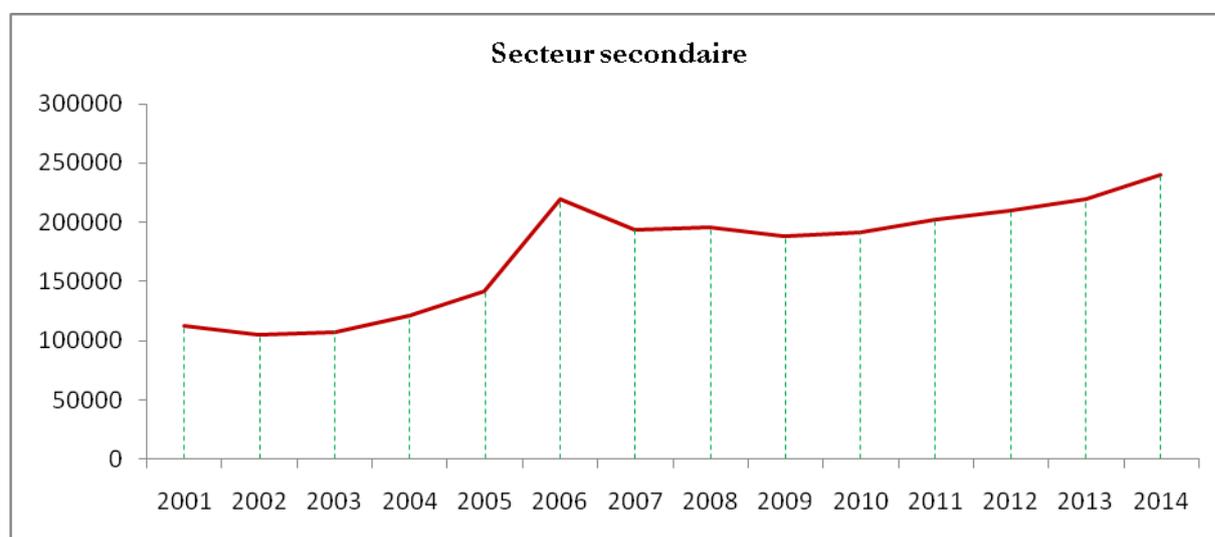
Figure N° 20 : Evolution de la structure du PIB aux prix courants (2012-2014)



✓ Secteur secondaire

74. Le secteur secondaire a connu une croissance annuelle moyenne de 6.6% Sur la période du CSLP, et 5.8% sur la période 2012-2014. Hormis les trois années 2002, 2007 et 2009, il a enregistré des taux de croissance positifs oscillant entre 1.3% en 2008 et 54.9% en 2006.

Figure N° 21 : Evolution du secteur secondaire 2001-2014



75. Ce secteur, qui a contribué, en moyenne annuelle, de 28% à la formation du PIB et de 1.6% à sa croissance sur la période 2012-2014, comporte trois sous secteurs : activités extractives (44%), Bâtiment et travaux publics (30%) et activités manufacturières (26%).

Figure N° 22: Formation du secteur secondaire 2012-2014

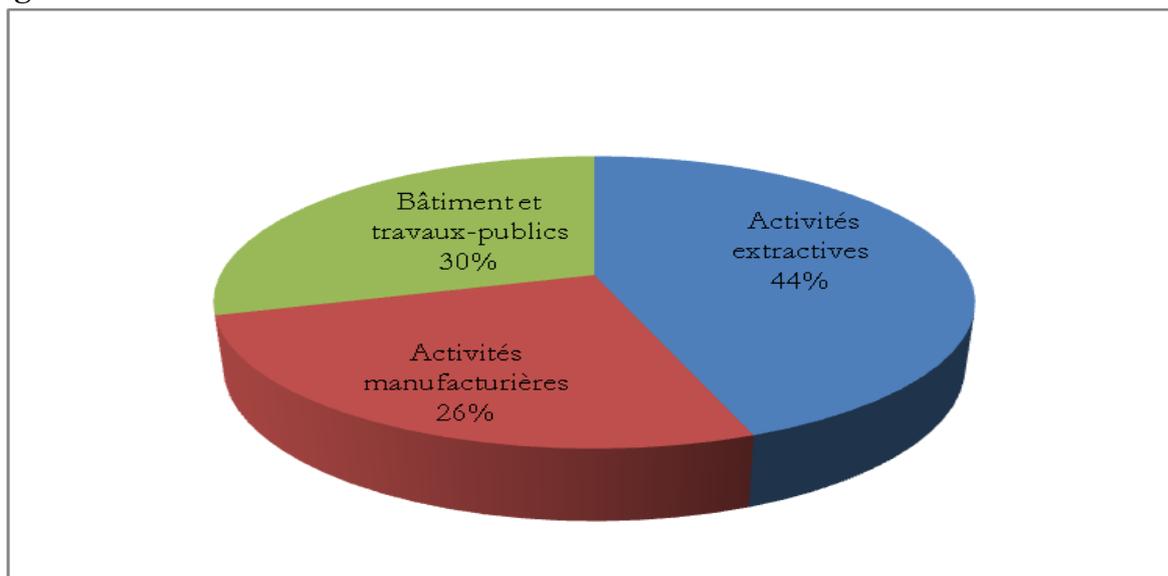
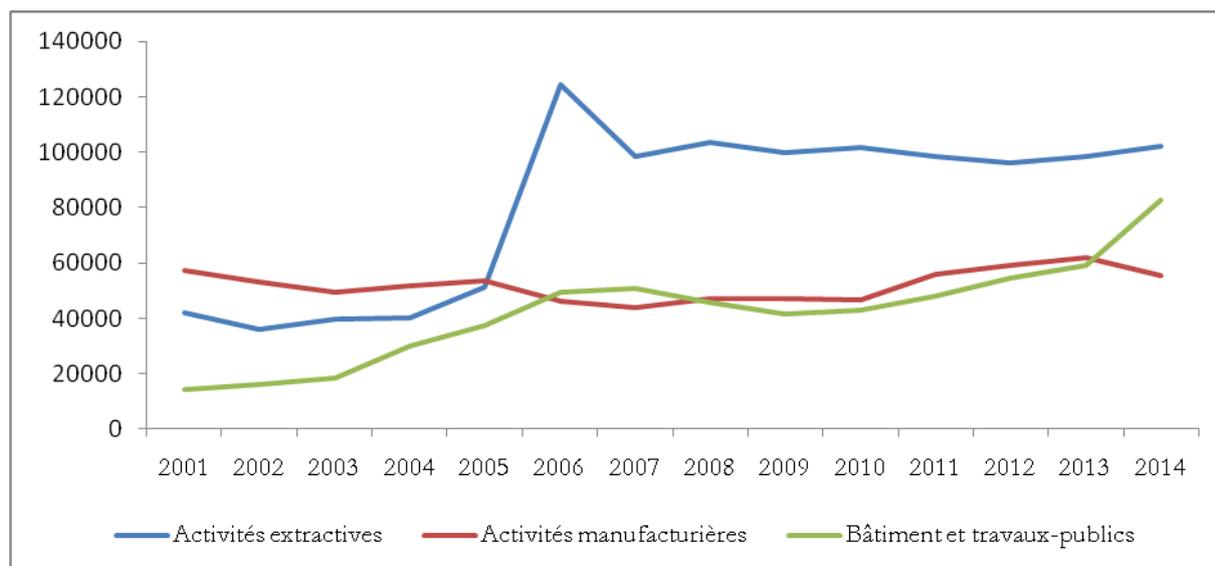


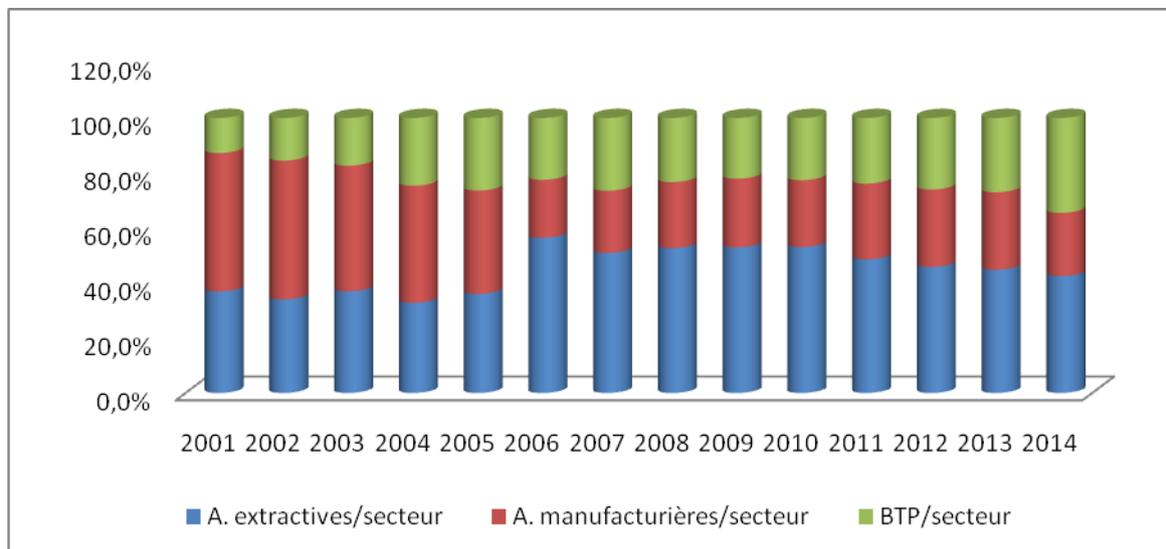
Figure N° 23 : Evolution de la structure du secteur secondaire 2001-2014



76. Les données sur le secteur secondaire montrent la progression du sous secteur BTP qui a passé de 12.7% de la valeur ajoutée du secteur en 2001 à 34.5% en 2014, enregistrant un poids moyen de 23.1% par an sur la période 2001-2014 et 29.2% sur la période 2012-2014. Cette évolution importante résulte principalement de l'exécution des programmes d'investissement publics (PIP). Cependant, la contribution des activités manufacturières dans la formation du PIB du Secteur n'a cessé de baisser, passant de 50% du PIB du secteur en 2001 à 23% en 2014. Elle a enregistré un taux de croissance négatif durant les sept années suivantes : 2002, 2003, 2006, 2007, 2009, 2010 et 2014. En effet, le sous secteur "activités

extractives" a gardé son poids important sur toute la période, passant de 36.9% en 2001 à 42.5% en 2014.

**Figure N° 24 : Evolution du poids des composantes de la structure du secteur secondaire dans la formation de son PIB**



77. Sur la période 2012-2014, le sous secteur « activités extractives », avec une contribution de 12.2% à la formation du PIB, a réalisé une croissance annuelle moyenne de 1.3%, passant de -2.4% en 2012 à 2.4% en 2013 et à 3.7% en 2014. Cette contreperformance peut être expliquée par la chute consécutive des prix du pétrole, ce qui s'est traduit par la contraction de « produits pétroliers » de -15.8% en 2012, -5.4% en 2013 et -10.7% en 2014, soit un recul annuel moyen de -10.6%. Quant aux industries extractives autres que produits pétroliers, elles ont réalisé une croissance annuelle moyenne de 5.9% tirée par le minerai de fer qui a enregistré une croissance moyenne de 11% sur la période.

Figure N° 25 : croissance des activités extractives

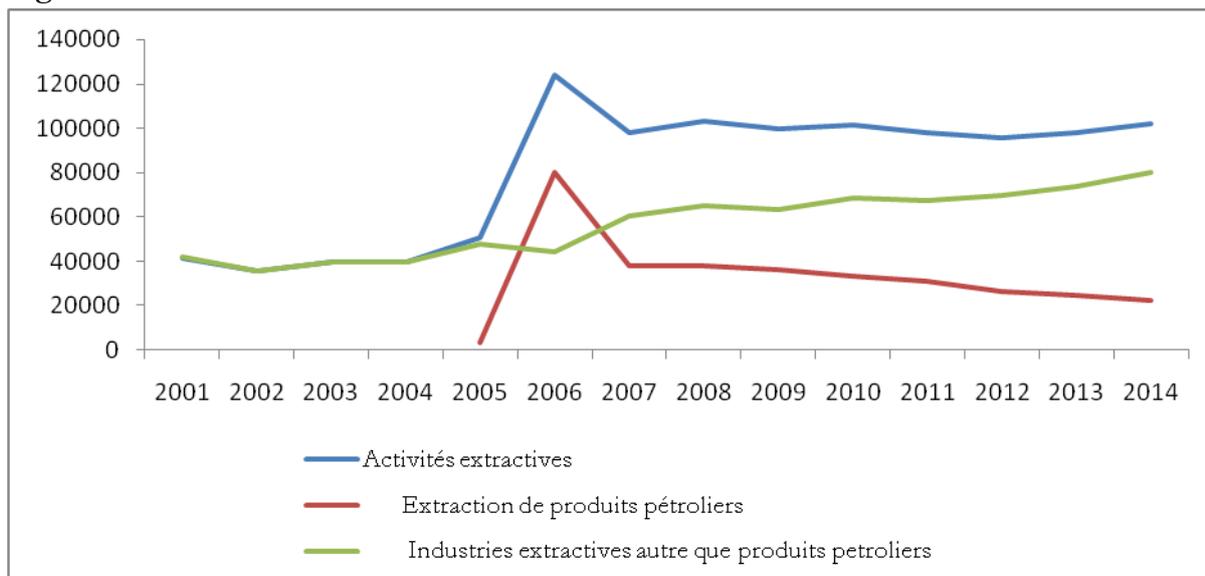
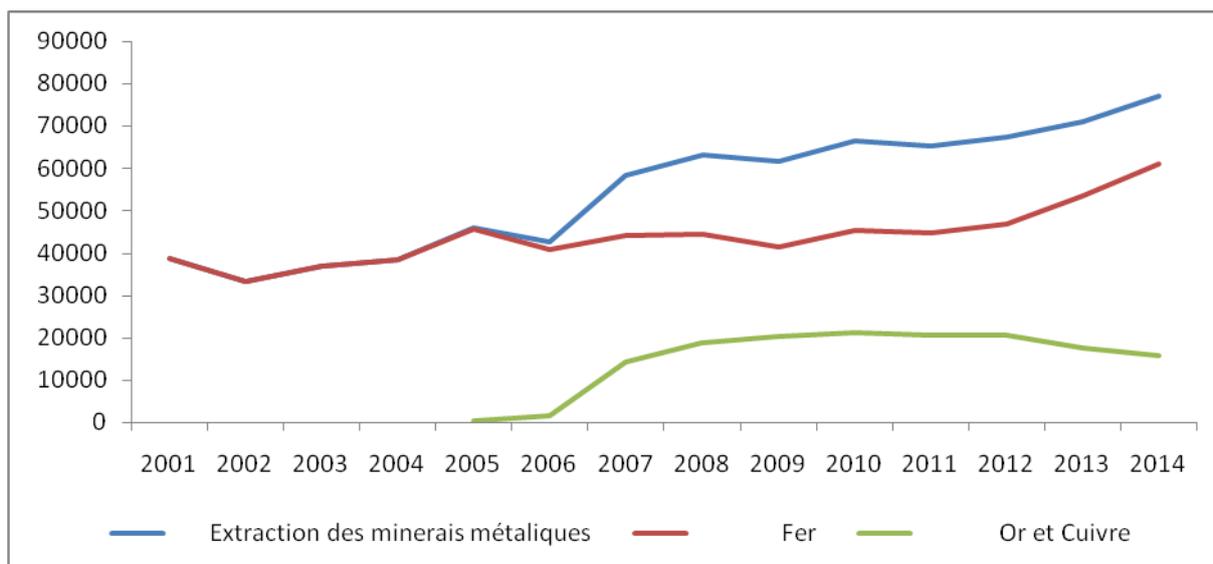


Figure N° 26 : Industries extractives



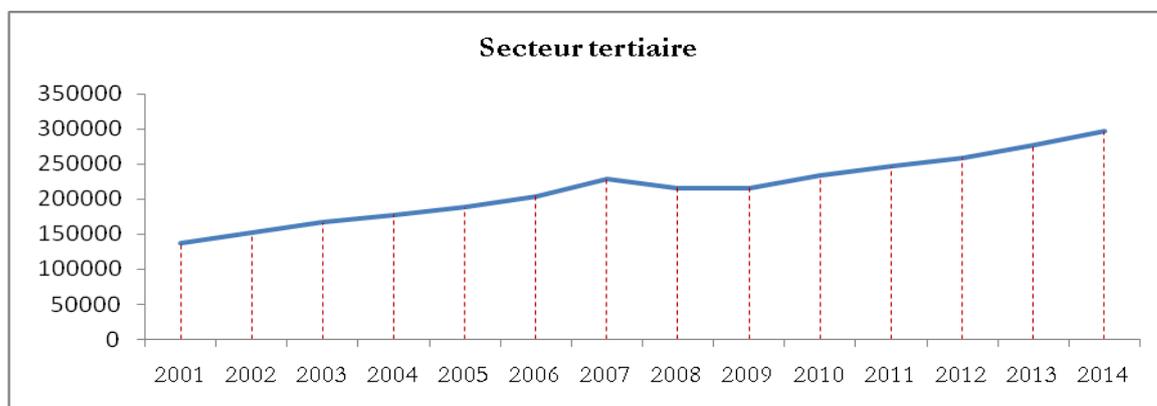
78. Le sous secteur des activités manufacturières, qui contribue de 7.4% en moyenne à la formation du PIB sur la période, a connu une croissance moyenne négative de 0.1%, passant de 5.6% en 2012, à 4.8% en 2013 et à -10.8% en 2014. Le recul en 2014 peut être expliqué par la contraction des activités manufacturières hors Eau-Electricité qui a connu une baisse de 11.8% en 2014.

79. Le sous secteur des BTP, qui représente 8.2% du PIB et contribue de 1.5% à sa croissance, a connu un nouvel essor avec la mise en œuvre de projets structurants portant, notamment, sur la réalisation d'un vaste programme d'infrastructures de base. Il a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 20.4% (12.7% en 2012, 8.8% en 2013, 39.7% en 2014)

✓ **Secteur tertiaire**

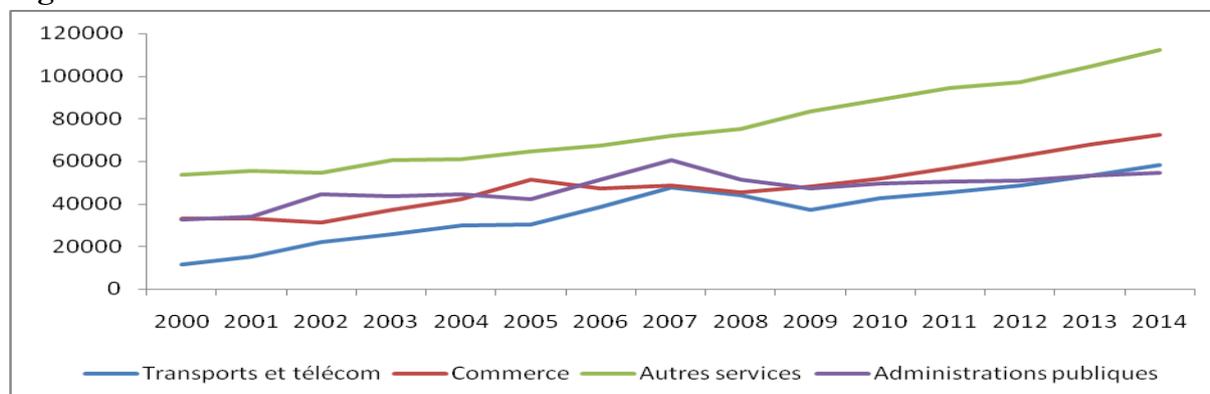
80. Le secteur tertiaire a connu une croissance annuelle moyenne de 6.1% Sur la période du CSLP, et 6.3% sur la période 2012-2014.

**Figure N° 27 : Croissance du secteur tertiaire sur la période 20012014**



81. Ce secteur, qui contribue de 35% à la formation du PIB et de 2.2% à sa croissance sur la période 2012-2014, comporte quatre sous secteurs :i) Commerce (23%) ; ii) Transport et télécommunications (18%) ; iii) Administrations publiques (23%) et iv) Autres services (36%)

**Figure N° 28 : Croissance de la structure du secteur tertiaire 2000-2014**



**Tableau N° 3 : Contribution du secteur tertiaire à la croissance**

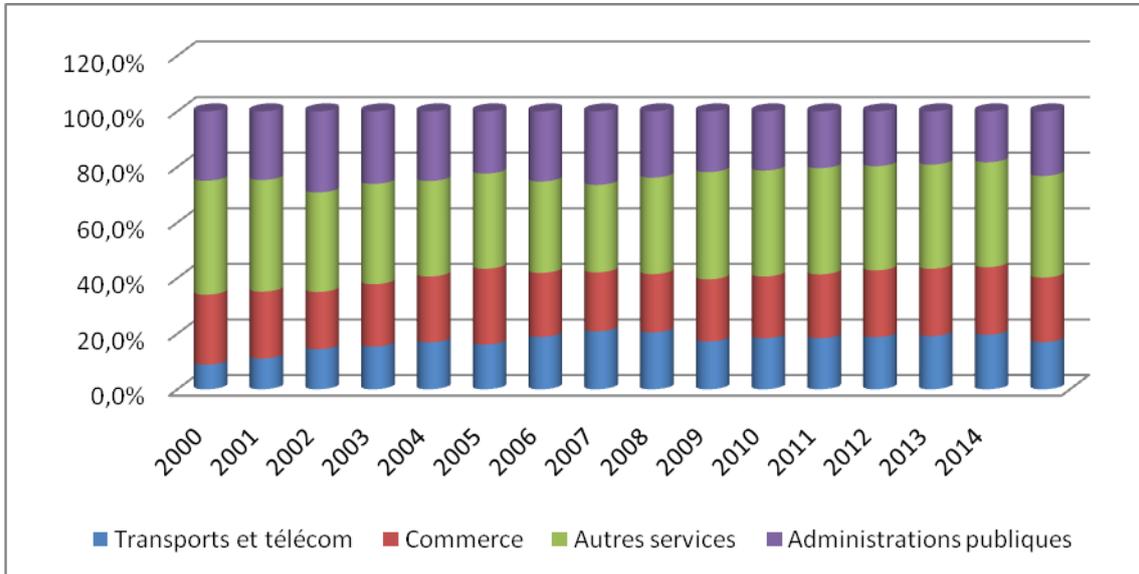
Contribution à la croissance	2012	2013	2014
Transports et télécommunications	0,4%	0,6%	0,6%
Commerce	0,8%	0,7%	0,6%
Autres services	0,4%	1,0%	1,0%
Administrations publiques	0,1%	0,3%	0,1%
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>1,7%</b>	<b>2,6%</b>	<b>2,3%</b>

Source : Cadre macroéconomique, Autorités mauritaniennes et services FMI

82. Les données du cadrage montrent que les quatre leviers de ce secteur ont réalisé une croissance solide sur la période 2012-2014, avec un taux de croissance annuel

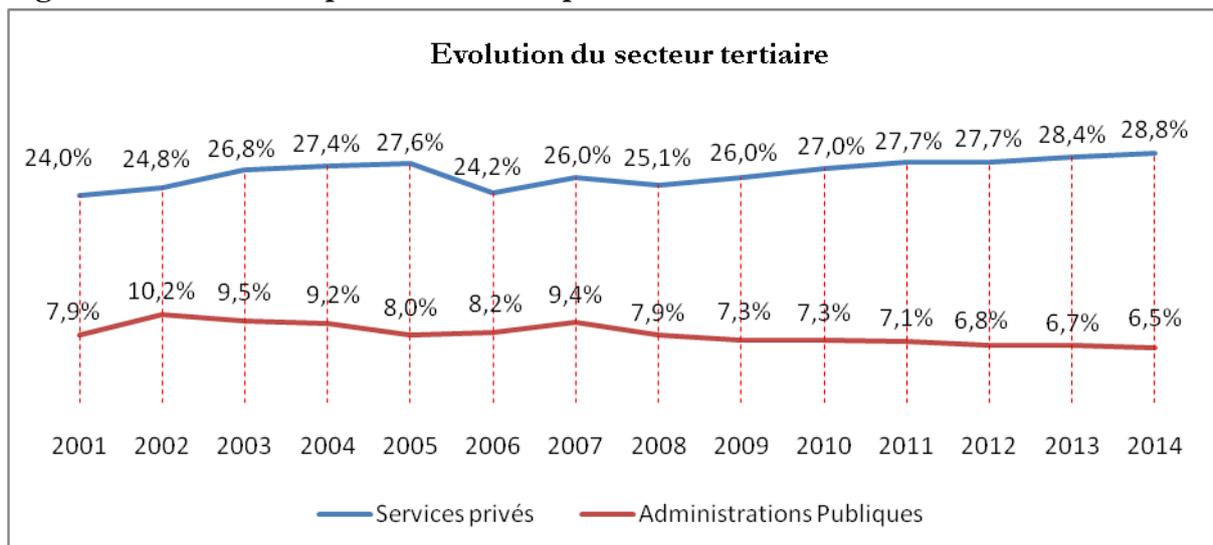
moyen de 9.1% pour le transport, 6% pour le commerce, 6% pour les autres services et 1.5% pour les administrations publiques.

Figure N° 29 : Secteur tertiaire



83. La répartition du secteur tertiaire en services privés et services publics, permet de dégager l'apport réalisée par le secteur privé qui a contribué de 28% des services produits durant la période 2012-2014. L'implication progressive du secteur privé dans la vie économique s'inscrit dans les orientations des politiques publiques traduites dans la stratégie du développement du secteur privé adoptée par le gouvernement en 2014. Il s'agit également d'un domaine qui relève des compétences du secteur privé.

Figure N° 30 : Services privés et services publics



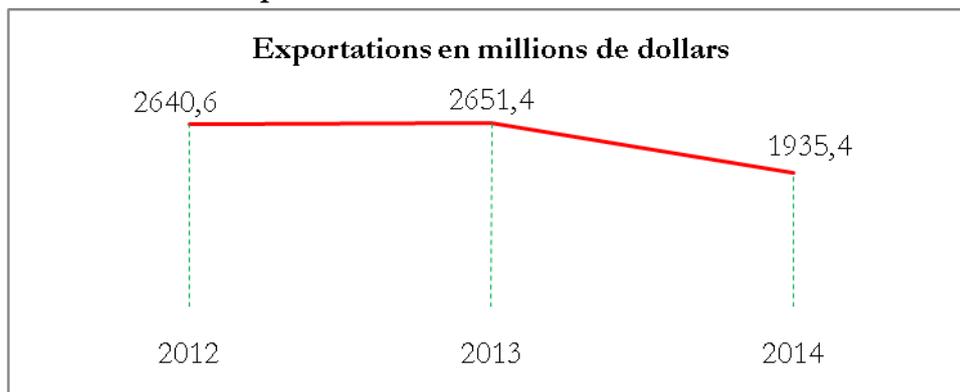
## Secteur extérieur

### Exportations

84. Sur la période 2012-2014, les exportations ont occupé une place importante dans les emplois du Produit Intérieur Brut. Elles ont passé de 54.6% du PIB en 2012 à 51.7% en 2013 avant de chuter à 38.1 % en 2014, soit une moyenne de 48.1% du PIB sur la période

85. Sur la même période, les exportations ont connu une régression significative avec un taux annuel moyen de -9.8%. Les symptômes de ce recul ont apparu en 2013 (un taux de croissance de 0.4%) malgré le niveau record de production réalisé par la SNIM. Ils se confirmeront en 2014 avec une baisse de 27%.

Figure N° 31 : Evolution des exportations 2012-2014



86. L'origine de cette chute se trouve au niveau de l'évolution des exportations de cinq produits qui représentent ensemble 97,3% de la valeur des exportations du pays à l'étranger. Il s'agit de: i) minerai de fer (43.9% des exportations en moyenne sur la période 2012-2014), ii) produits pétroliers (9.5%), iii) cuivre (8.6%), iv) or (18.6%) et v) poissons (16.7%). Le tableau () ainsi que la figure () montrent que le minerai

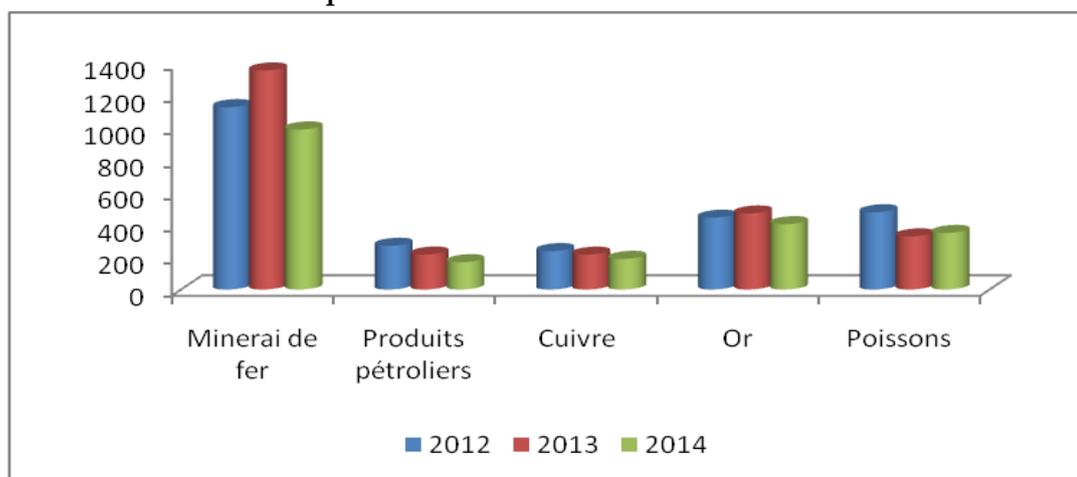
de fer représente le produit principal en termes d'exportation, suivi de loin par l'or et le poisson.

Tableau N°4 : Structure des exportations 2012-2013

% des exportations	2012	2013	2014
Minerai de fer	42,80%	51,20%	37,80%
Cuivre	9,00%	8,20%	8,60%
Or	16,90%	17,80%	21,00%
<b>Total1 exportations minières</b>	<b>68,70%</b>	<b>77,20%</b>	<b>67,40%</b>
Produits pétroliers	10,30%	8,20%	10,10%
Poissons	18,10%	12,40%	19,50%
<b>Total 2 des 5 produits de base</b>	<b>97,10%</b>	<b>97,80%</b>	<b>97,00%</b>
Autres	2,90%	2,20%	3,10%
<b>Total général</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI juin 2015

Figure N° 32 : structure des exportations



87. En 2013, l'augmentation de la valeur des exportations du minerai de fer de 20.1% et de l'or de 6% a été quasiment compensée par la diminution de la valeur des exportations de poissons de 31.2 %, du cuivre de 20% et des produits pétroliers de 20%. Avec la poursuite de la baisse des prix des matières de base au niveau mondial, quatre produits sur cinq vont connaître une baisse conséquente comme l'illustre le tableau ci-après :

Tableau N° 5: Evolution des exportations

Taux de croissance	2013	2014
fer	20%	-46.2%
pétrole	-20%	-10.2%

<b>cuivre</b>	-9%	-23.3%
<b>or</b>	6%	-13.6%
<b>Poissons</b>	-31%	14.5%

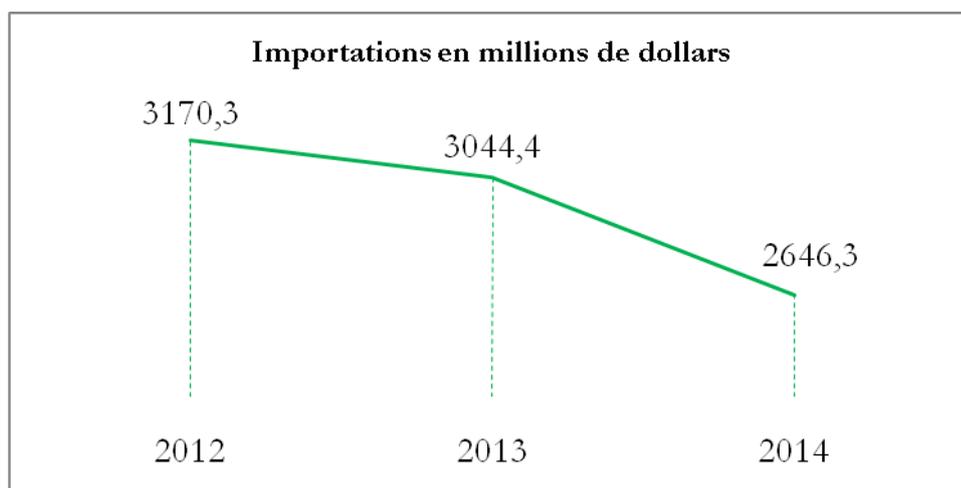
Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI juin 2015

## Importations

88. Sur la période 2012-2014, le taux d'importation s'élève à 59% du PIB en moyenne, enregistrant une tendance baissière de 65.5% en 2012 à 59.4% en 2013 et à 52.1% en 2014. Si on exclut les importations des industries extractives, ce taux tombe à 36% en moyenne (35% en 2012, 33.3% en 2013, 39.8% en 2014)

89. Sur la même période, les importations ont reculé de 4% en 2013 et 13.1% en 2014, passant de 3170.3 millions de dollars US en 2012 à 3044.4 millions en 2013 et à 2646.3 millions en 2014

Figure N° 33 : Evolution des importations 2012-2014



90. Cette évolution baissière des importations peut être expliquée par l'évolution de trois types de produits qui représentent ensemble 72 % des importations en moyenne. Il s'agit de : i) les biens d'équipement (37.5% des importations) : ils ont enregistré un taux de croissance de 20.2% en 2013 lié essentiellement à l'augmentation des importations de tasiast avant de chuter de -26.2% en 2014 sous la régression des importations de toutes les entreprises minières (SNIM, MCM, Tasiast). ii) les produits pétroliers (21.7% des importations et 35.7% de celles-ci si on exclut les industries extractives) : ils ont enregistré des taux de croissance négatifs sur toute la période (-7.8% en 2013, -6% en 2014) iii) les produits alimentaires (12.8% et 21% si on exclut les industries extractives) : les données montrent une régression légère de cette composante durant la période (-1.1% en 2013 et -1.7% en 2014), cette baisse de la facture alimentaire, bien qu'elle reste légère, peut renseigner sur l'effort entrepris récemment dans le domaine agricole.

Figure N° 34 : Evolution de la structure des importations en millions de dollars 2012-2014

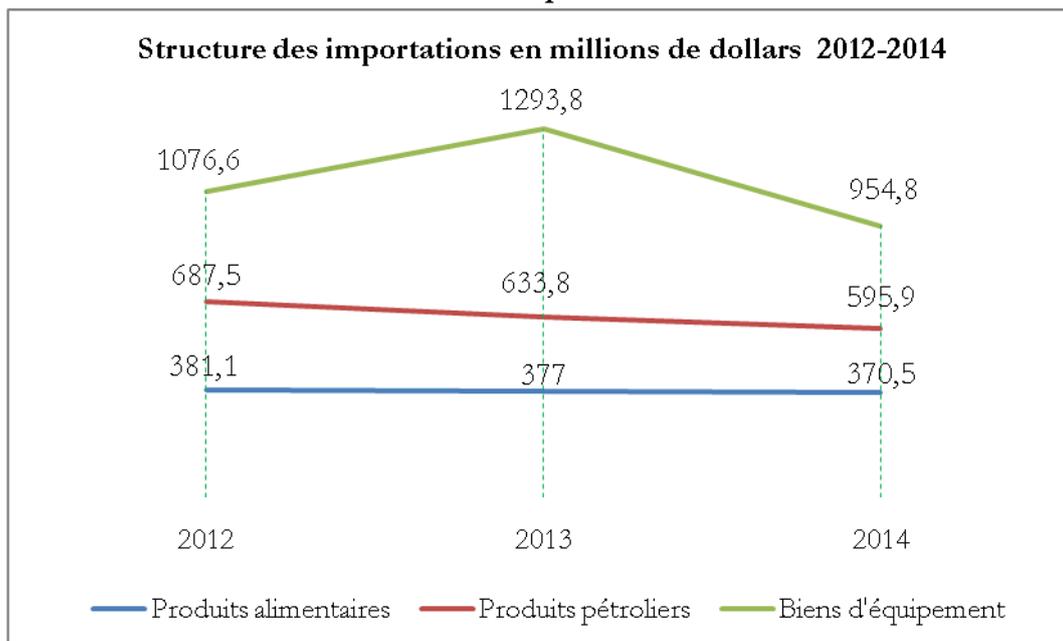
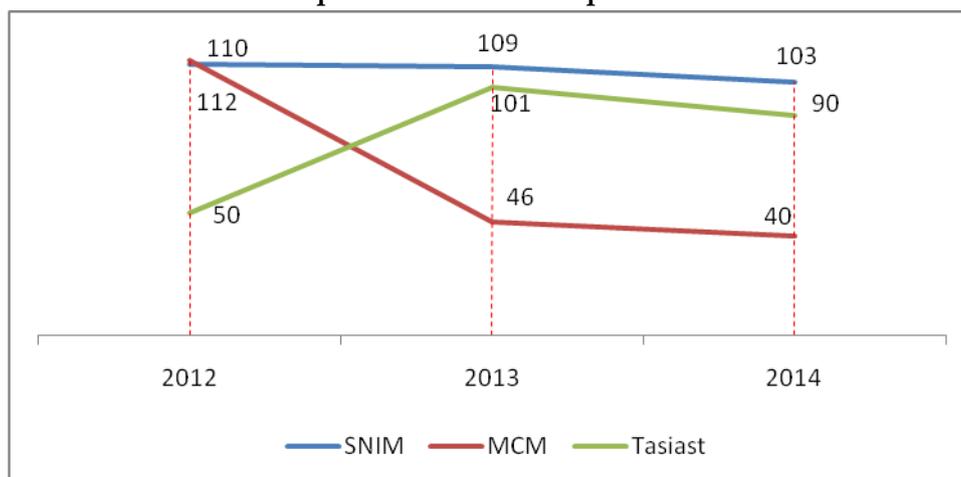


Figure N° 35 : Evolution des importations des entreprises minières



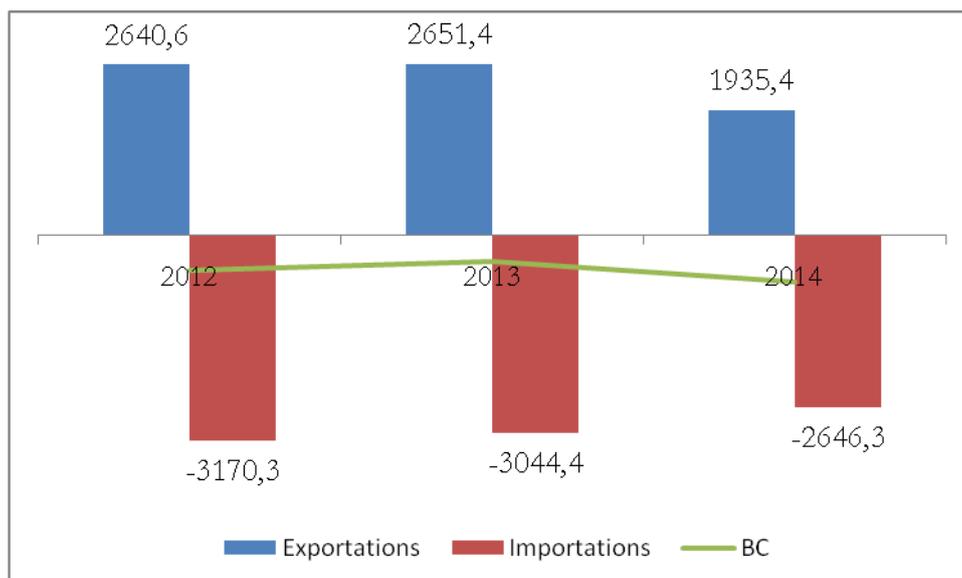
### Balance commerciale

91. L'analyse précédente des exportations et des importations permet de comprendre l'évolution de la balance commerciale.

92. Sur la période 2012-2014, la balance commerciale est restée déficitaire, avoisinant -10.9% du PIB en moyenne (-10.9% en 2012, -7.7% en 2013 et -14% en 2014). La détérioration de cette balance en 2014 malgré le recul des importations de 13.1% est liée à la perte de 27% des valeurs des exportations.

Le taux de couverture était de 81% en moyenne annuelle sur la période. Il a passé de 83% en 2012 à 87% en 2013 avant de tomber à 73% en 2014 suite à la baisse des exportations.

**Figure N° 36 : Evolution de la balance commerciale**



93. Si on exclut les industries extractives, la balance commerciale devient excédentaire en 2012 et 2013 mais reste déficitaire en 2014 (-6.6% du PIB hors industries extractives)

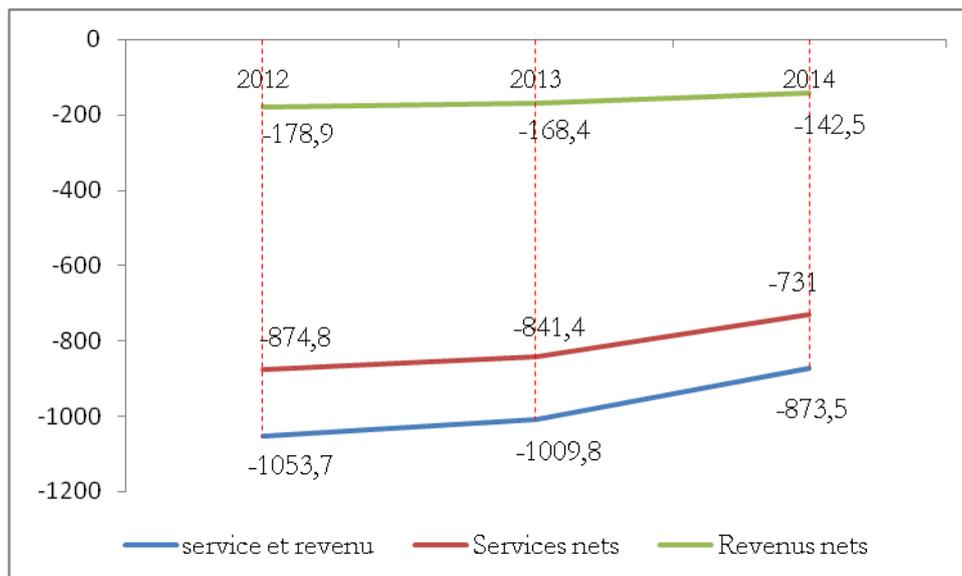
**Figure N° 37 : Evolution de la balance commerciale (industries extractives exclues)**



### Services et revenus

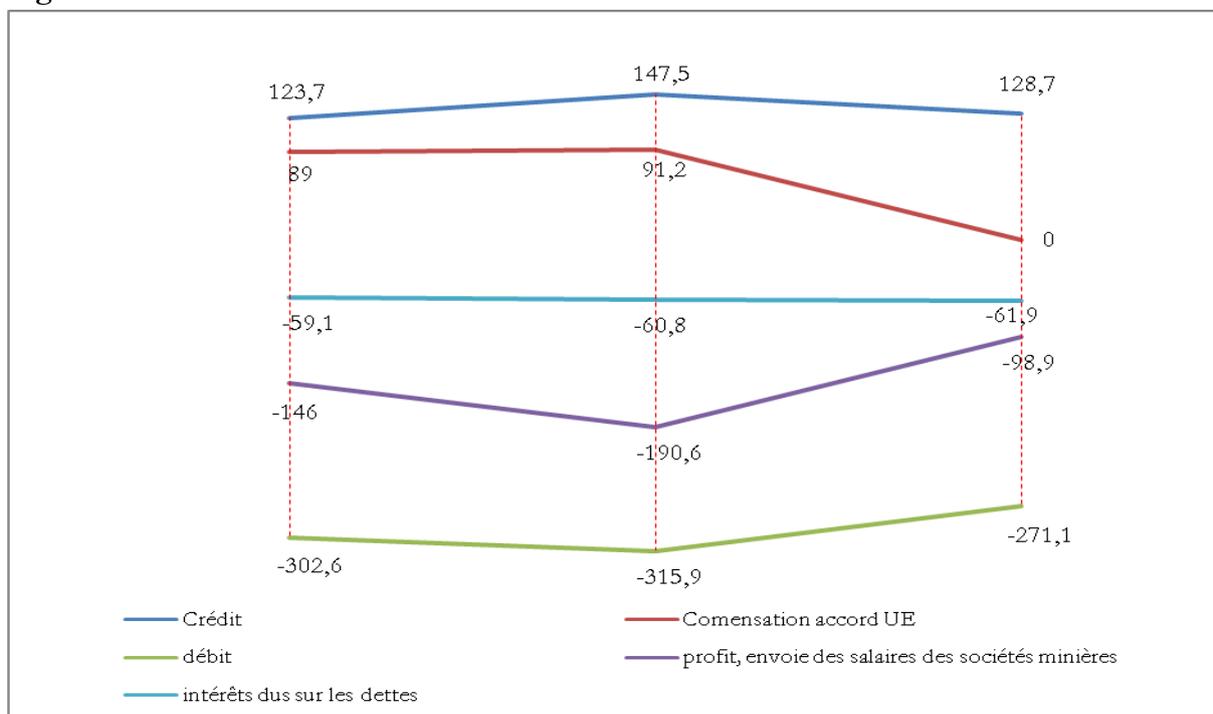
94. Sur la période 2012-2014, les services et revenus nets ont enregistré une amélioration régulière, passant d'un solde déficitaire de -1053.7 millions de dollars en 2012 à -873 millions en 2014, soit une régression annuelle moyenne de 6.1%.

Figure N° 38 : Evolution des services de revenus 2012-2014



95. Le déficit de la balance des revenus a connu une évolution favorable durant la période 2012-2014, avec un taux de régression annuel de 7.3%. cette évolution est liée, d'une part, à l'augmentation des ressources de 123.7 millions de dollars en 2012 à 128.7 millions en 2014, malgré le non versement de la redevance de pêche et d'autre part, à la baisse des profits et salaires envoyés par les sociétés minières étrangères, qui ont passé de 146 millions de dollars en 2012 à 98.9 millions en 2014.

Figure N° 39 : Evolution des services de revenus 2012-2014



## Transferts courants

96. Au niveau du solde des transferts courants, la période 2012-2014 a connu une chute brutale de ce poste de -56% en 2013 et -19.2% en 2014, passant de 319.8 millions de dollars en 2012 à 140.8 millions en 2013 et à 113.7 millions en 2014. L'excédent atteint en 2014 ne permet pas de compenser 1/6<sup>ème</sup> du déficit de la balance commerciale.

## Balance courante

97. La balance courante s'est soldé par un déficit de 1262 millions de dollars en 2013, soit une amélioration de 0.1% par rapport à 2012. Par contre, l'année 2014 a connu une détérioration de ce solde de 16.5% par rapport à 2013, soit un déficit absolu de 1470.7 millions de dollars. Par rapport au PIB, le déficit de cette balance a enregistré un taux moyen de 26.6% (-26.1% en 2012, -24.6% en 2013 et -28.9% en 2014).

Tableau N° 6 : Evolution de la balance courante 2012-2014

	2012	2013	2014
Balance commerciale	-529,7	-393	-710,9
service et revenu	-1053,7	-1009,8	-873,5
transferts courants	319,8	140,8	113,7
Balance courante	-1263,6	-1262	-1470,7
PIB	4839,9	5124,5	5081,3
Service et revenu (% PIB)	-21,8%	-19,7%	-17,2%
Balance commerciale (% PIB)	-10,9%	-7,7%	-14,0%
Balance courante (% PIB)	-26,1%	-24,6%	-28,9%

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI juin 2015

98. Par rapport aux pays de la région (l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne), le déficit de la balance courante en Mauritanie reste le plus élevé, suivi de loin par le Sénégal avec un déficit moyen de 10.66% du PIB

Tableau N° 7: Solde de la balance commerciale dans quelques pays de la région

Balance courante (pourcentage du PIB)	2012	2013	2014
Algérie	5,9	0,4	-4,3
Benin	-8,4	-15,9	-8,5
Burkina Faso	-4,5	-6,6	-6,1
Côte d'Ivoire	-1,2	-4,9	-3,3
Egypte	-3,9	-2,4	-0,8
Mali	-2,6	-5,2	-8

<b>Mauritanie</b>	<b>-26,5</b>	<b>-24,8</b>	<b>-27,6</b>
Maroc	-9,7	-7,6	-5,8
Sénégal	-10,8	-10,9	-10,3
Sudan	-9,3	-8,6	-5,2
Tunisie	-8,2	-8,3	-8,9

Source : Rapports FMI 2015

## Compte financier

99. Contrairement à la balance courante, le compte financier a enregistré un solde excédentaire sur toute la période 2012-2014. Cependant, il a pris une allure descendante, passant de 1778.1 millions de dollars en 2012 à 1564.8 millions en 2013 et à 1206 millions en 2014, soit des taux de croissance respectivement de -12% et -22.9%.

100. Cette position défavorable peut être expliquée par le recul significatif des investissements directs dans le domaine minier et pétrolier, qui ont enregistré des taux de croissance négatifs sur la période : -18.5% en 2013 et -55.4% en 2014.

Figure N° 40 : Compte financier et compte courant

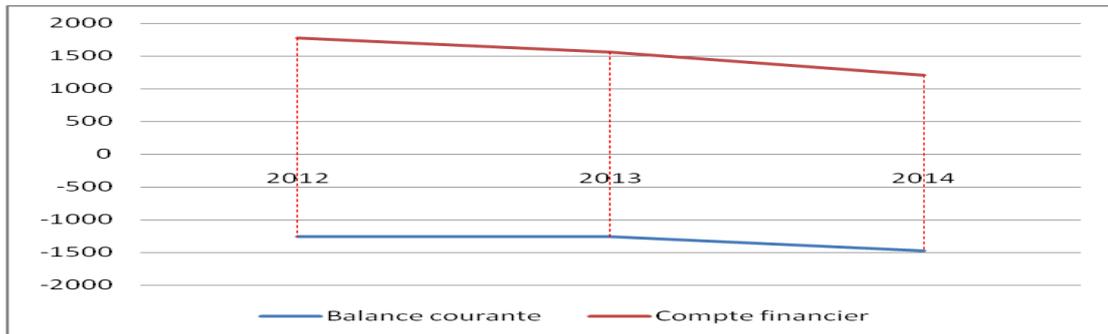
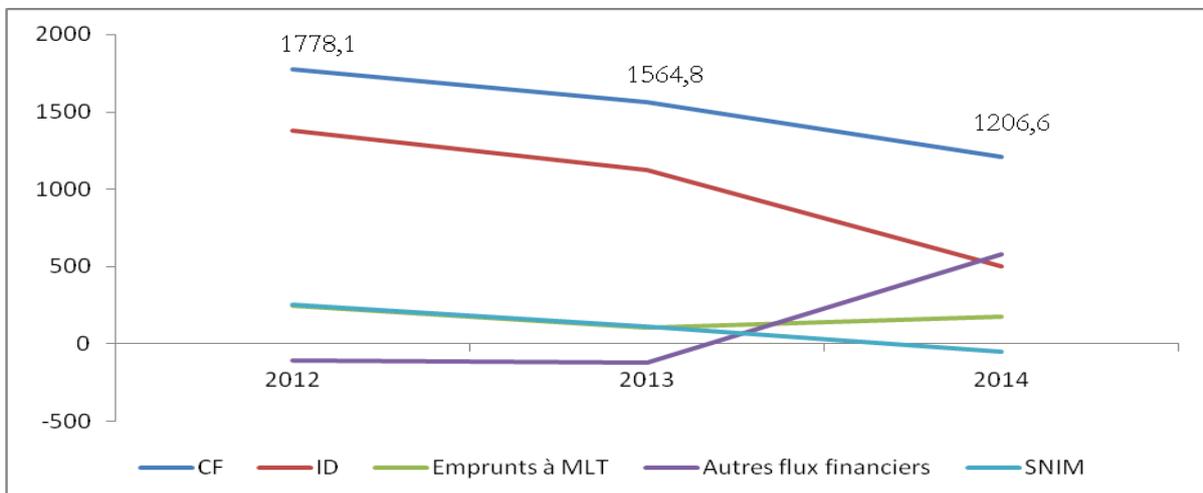


Figure N° 41 : Evolution du compte financier 2012-2014



## Balance globale

101. En somme, la balance des paiements a dégagé un excédent de 488.7 millions de dollars en 2012 avant de chuter à 16.3 millions en 2013, soit un taux de croissance négatif de 96.7%. En 2014, ce solde a basculé dans le rouge en réalisant un déficit de 309.4 millions de dollars. Cette détérioration s'est traduite dans la diminution des réserves officielles de changes qui ont passé de 996.4 millions de dollars en 2013 à 639.1 millions en 2014. En termes de mois d'importations, ces réserves ont représenté 4.4 mois d'importations hors industries extractives en 2014 au lieu de 5.9 mois en 2013.

Figure N° 42 : Evolution des réserves officielles de change en millions de dollars

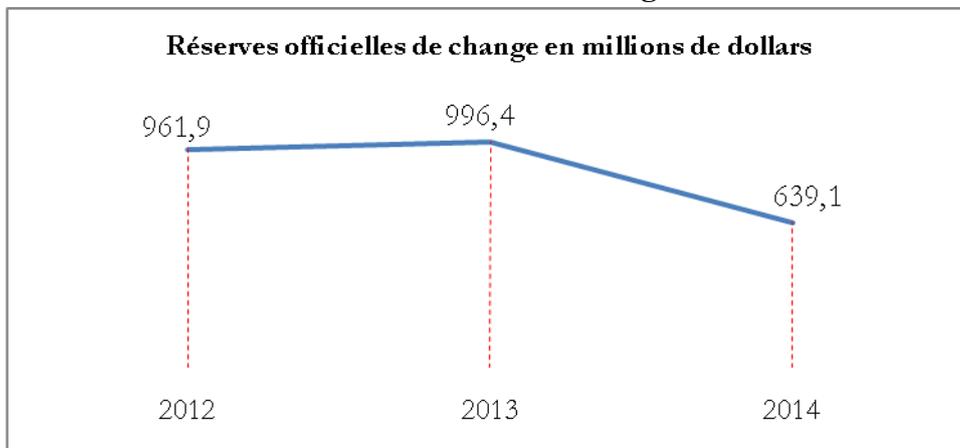
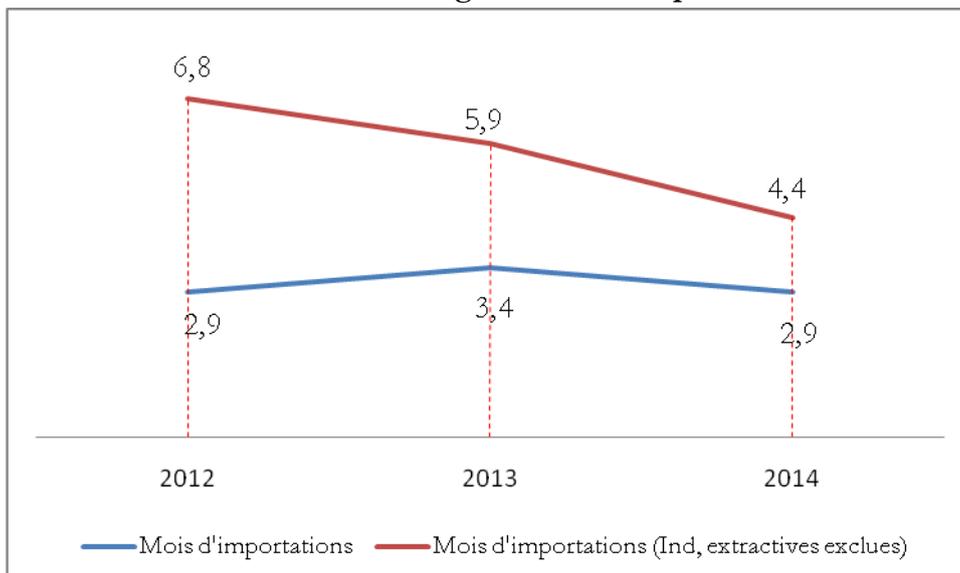


Figure N° 43 : Réserves officielles de change en mois d'importations

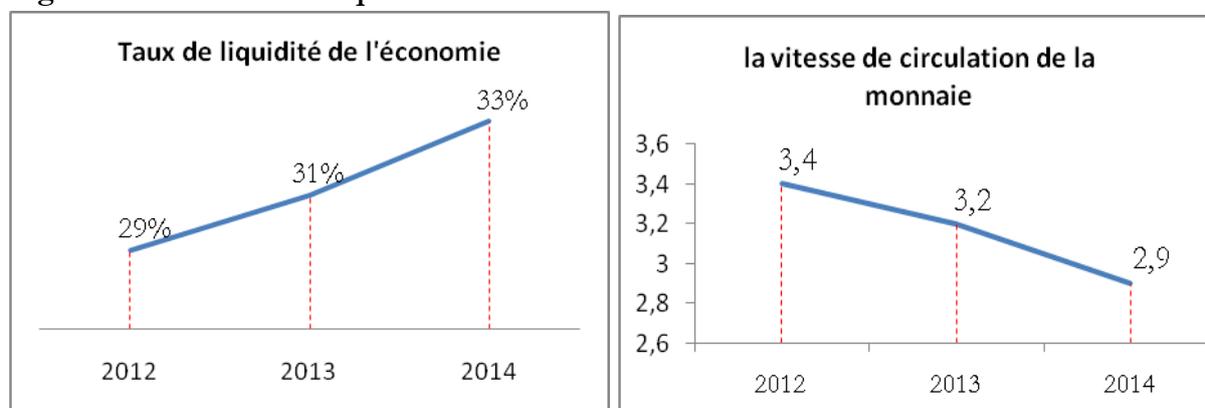


## Situation monétaire et prix

### Situation monétaire

102. Sur la période 2012-2014, La politique monétaire a poursuivi son objectif de maîtrise de l'inflation et d'assouplissement des conditions de financement de l'économie. A cet effet, le taux directeur (9%) ainsi que le taux de réserves obligatoires (7%) sont restés inchangés.
103. La situation monétaire de la Mauritanie (agrégation des données de la BCM et des banques commerciales) montre que le taux de liquidité de l'économie a connu une croissance soutenue sur la période 2012-2014, passant de 29% en 2012 à 33% en 2014. Cette évolution positive du taux de liquidité explique la tendance à la baisse de la vitesse de circulation de la Monnaie.

Figure N° 44 : Taux de liquidité de l'économie & Vitesse de circulation de la monnaie



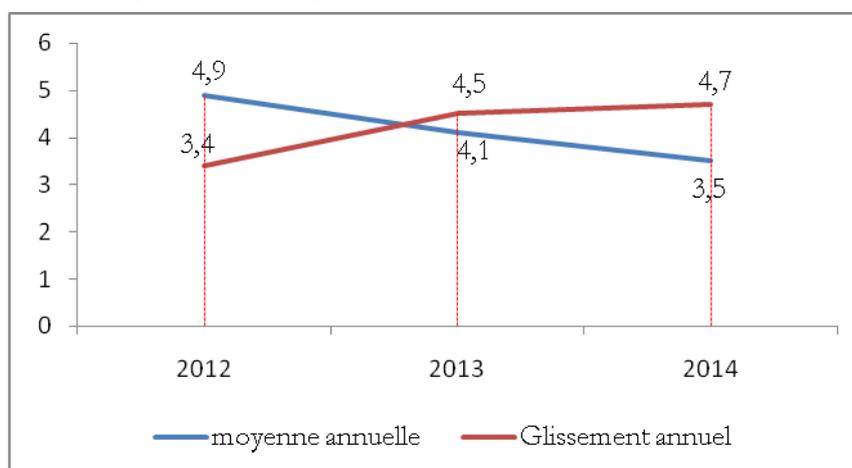
104. La masse monétaire au sens large (M2) a enregistré un taux de croissance de 13.6% en 2013 et 8.6% en 2014, passant de 413.4 milliards MRO à 510.2 milliards. Cette croissance est imputable notamment à l'expansion du crédit intérieur qui a réalisé une croissance accélérée entre 2013 et 2014 (respectivement, 13.9% et 18.3%).
105. Les avoirs extérieurs nets, qui ont contribué de 36.5% en moyenne sur la période à la création monétaire, ont connu une progression modérée de 2.3% en 2013 avant d'enregistrer une forte détérioration en 2014 (-45%), passant de 192.2 milliards MRO en 2012 à 108.1 en 2014. Cette détérioration est principalement due au recul des avoirs extérieurs nets de la BCM (-42.7% en 2014).
106. Sur la période 2012-2014, le crédit net à l'Etat a connu une progression forte de 23.8% en 2013 et 41.1% en 2014, passant de 100.3 milliards MRO en 2012 à 124.2 milliards en 2013 et à 175.3 milliards en 2014. Cette hausse est liée principalement à l'augmentation des créances nettes de la BCM sur l'Etat de 80.4% en 2013 et 50.4% en 2014, soit respectivement 91.8 milliards MRO et 138.1 milliards.

107. Le crédit à l'économie a connu une croissance moyenne de 12.3% sur la période, passant de 358.5 milliards MRO en 2012 à 398.4 milliards en 2013 et à 443 milliards en 2014. Son poids dans le PIB a passé de 24.9% en 2012 à 26% en 2013 et à 28.9% en 2014, soit un poids moyen de 26.6% sur la période.

## Prix

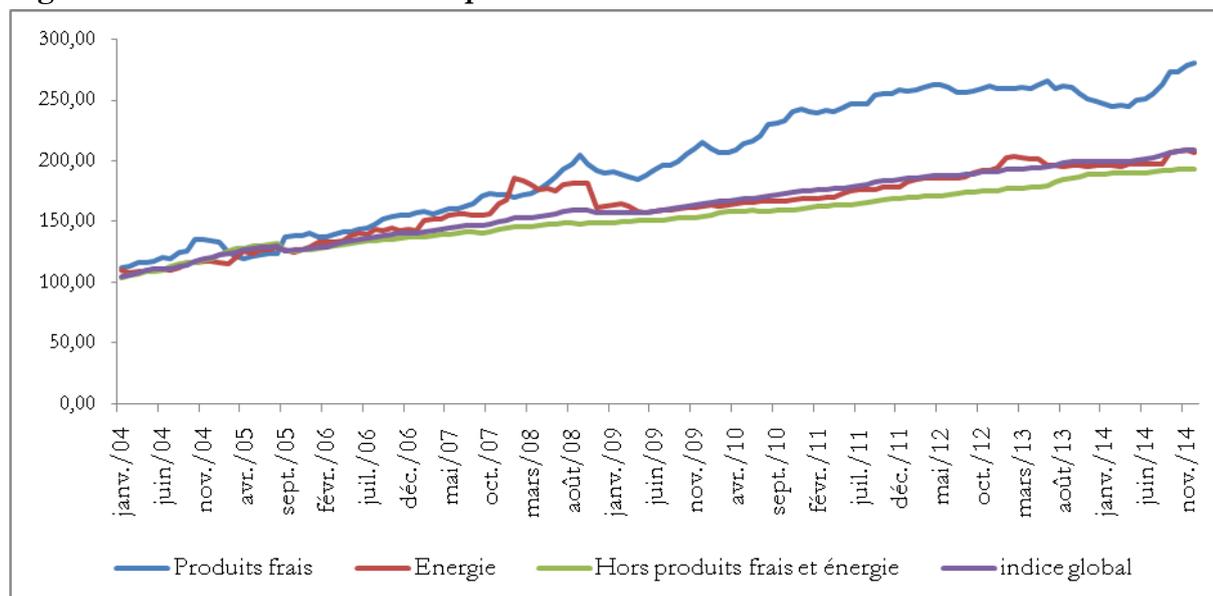
108. La mise en œuvre d'une politique monétaire adéquate et la poursuite des programmes sociaux spéciaux (Emel, ..) ont permis de contenir l'évolution des prix à un niveau de 4.16% en moyenne annuelle et 4.2% en glissement annuel sur la période 2012-2014.

Figure N° 45 : Evolution de l'inflation 2012-2014



109. L'évolution mensuelle de l'IHPC et ses composantes durant la période de janvier 2004 à décembre 2014, montre que l'inflation est déterminée par l'évolution des prix des produits frais et de l'Énergie.

Figure N° 46 : Evolution des composantes de l'IHPC 2014-2014

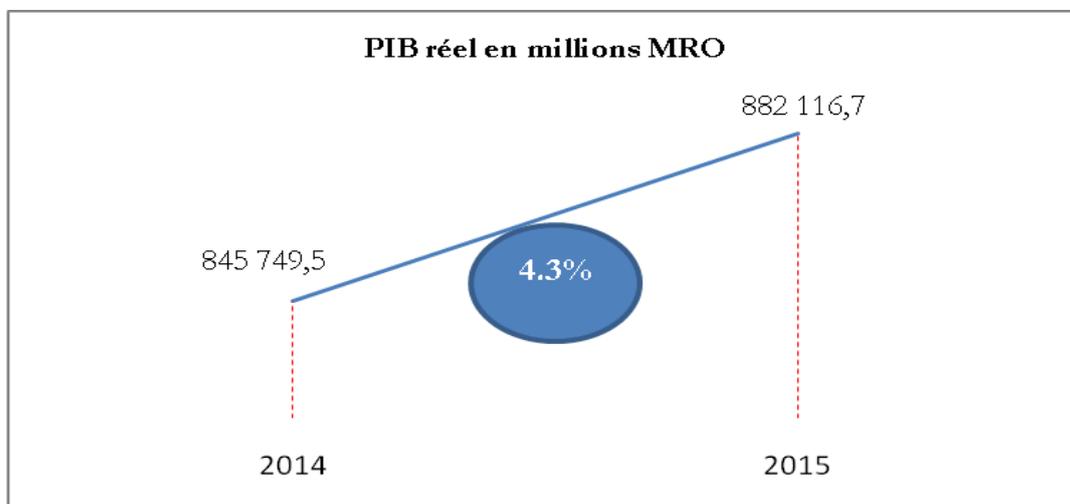


## Evolution économique en 2015

### Croissance économique

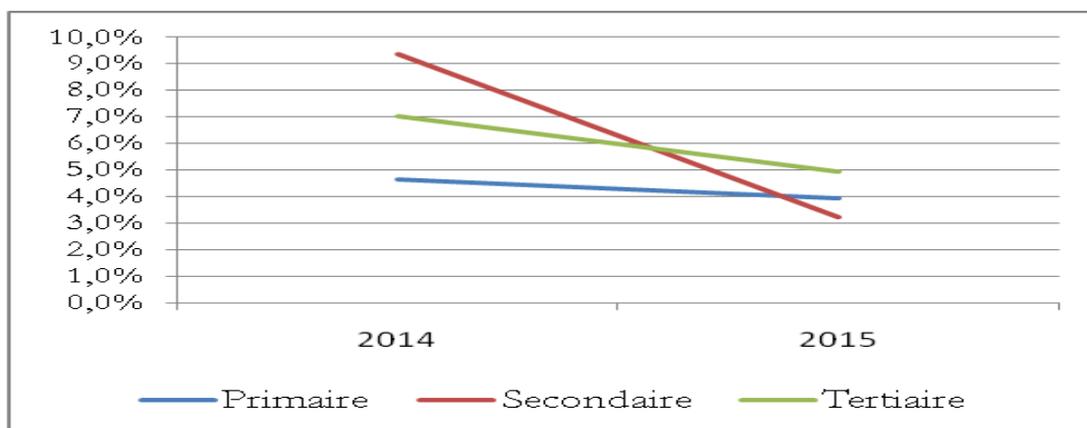
110. A l'instar de la plupart des pays du monde, les perspectives macroéconomiques de la Mauritanie pour l'année 2015 ont subi des mises à jour et des révisions successives pour prendre en compte la baisse des prix des produits de base et le ralentissement de l'activité économique au niveau mondial. La croissance économique devrait atteindre 4.3% au lieu de 6.4% initialement prévu. Le niveau du PIB, comme l'indique la figure (), devrait passer de 845 749.5 millions MRO en 2014 à 882 116.7 millions en 2015.

Figure N° 47 : PIB réel en 2015



111. Cette révision à la baisse des perspectives de la croissance est expliquée par le ralentissement global des différents secteurs en 2015, notamment le secteur secondaire qui devrait réaliser un taux de croissance de l'ordre de 3.9% au lieu de 9.3% en 2014 et le secteur tertiaire qui devrait atteindre 5% au lieu de 7% en 2014.

Figure N° 48 : Evolution des PIBs sectoriels



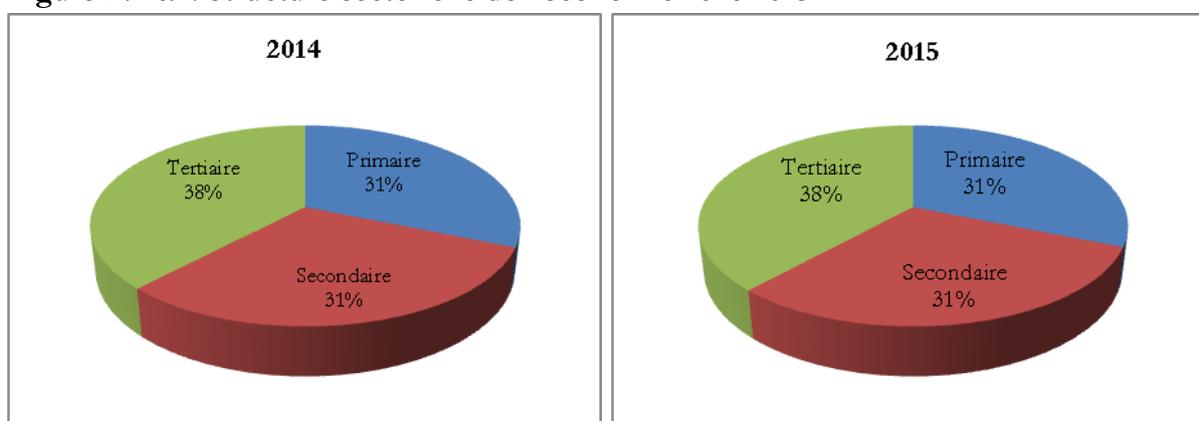
**Tableau N° 8 : Contribution sectorielles à la croissance**

	2014	2015
<b>Primaire</b>	1,4%	1,1%
<b>Secondaire</b>	2,6%	0,9%
<b>Tertiaire</b>	2,5%	1,7%
<b>PIB</b>	6,8%	4.3%

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI juin 2015

112. En 2015, le PIB devait maintenir la même structure sectorielle, partagée entre le secteur primaire (31%), le secteur secondaire (31%) et le secteur tertiaire (38%).

**Figure N° 49 : Structure sectorielle de l'économie 2014-2015**



113. En termes courants, le PIB nominal devrait passer d'une croissance anémique en 2014 de 0.1% à une croissance négative de -1.1% en 2015. En valeur absolue, il va passer de 1 532 154.4 millions MRO en 2014 à 1 515 675.2 millions en 2015. Cette contraction est liée à la contreperformance des secteurs secondaire et primaire qui devraient passer respectivement de -15.7% et 12.6% à -18.4% et 5.6%.

Figure N° 50 : Evolution du PIB nominal 2014-2015

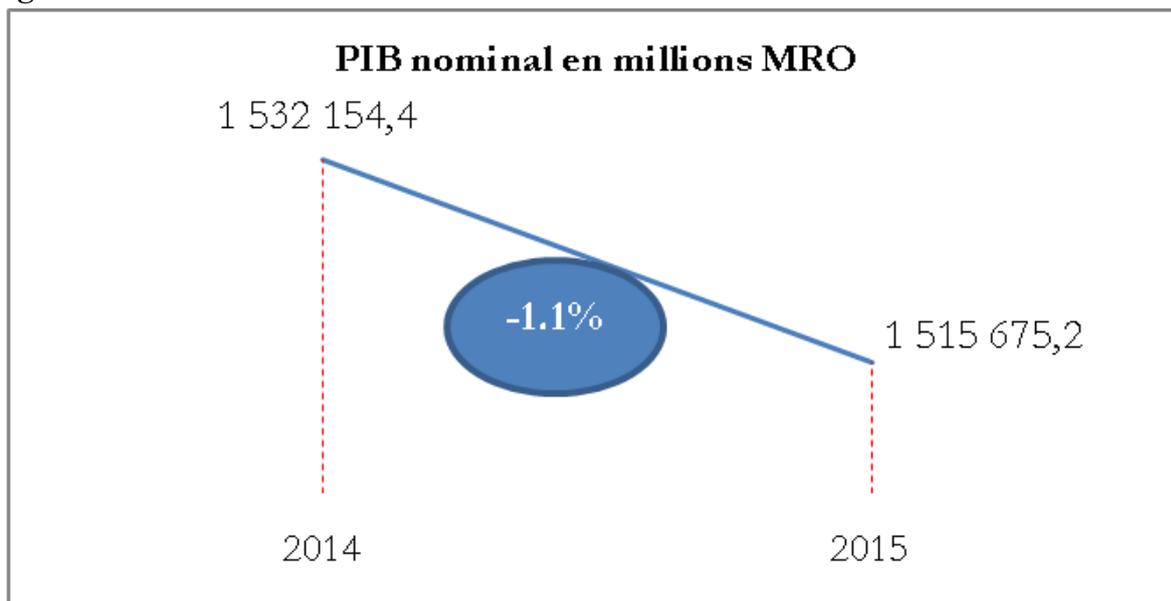
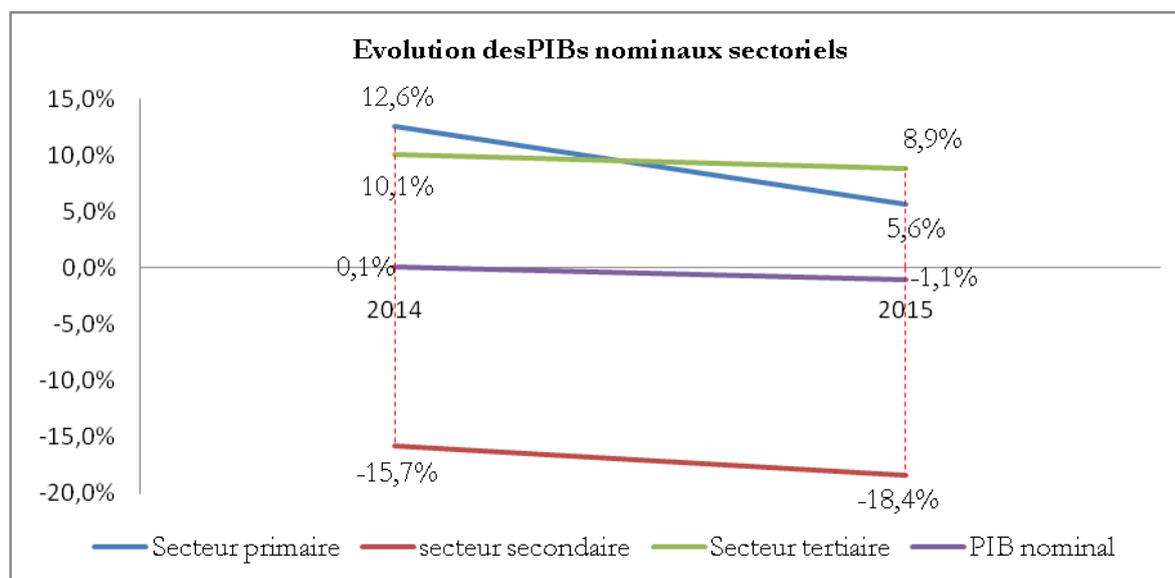


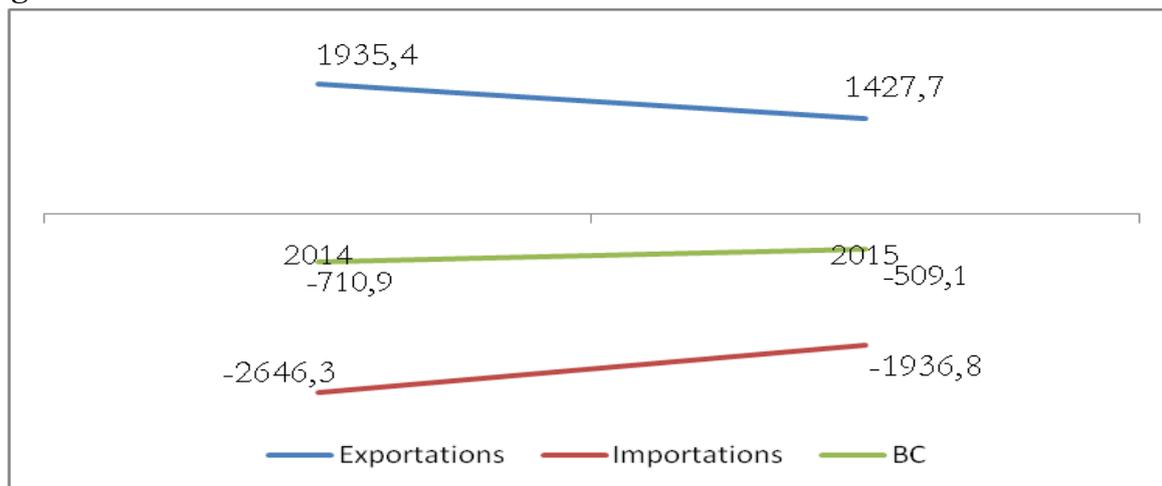
Figure N° 51 : Evolution des PIBs nominaux sectoriels



### Secteur extérieur

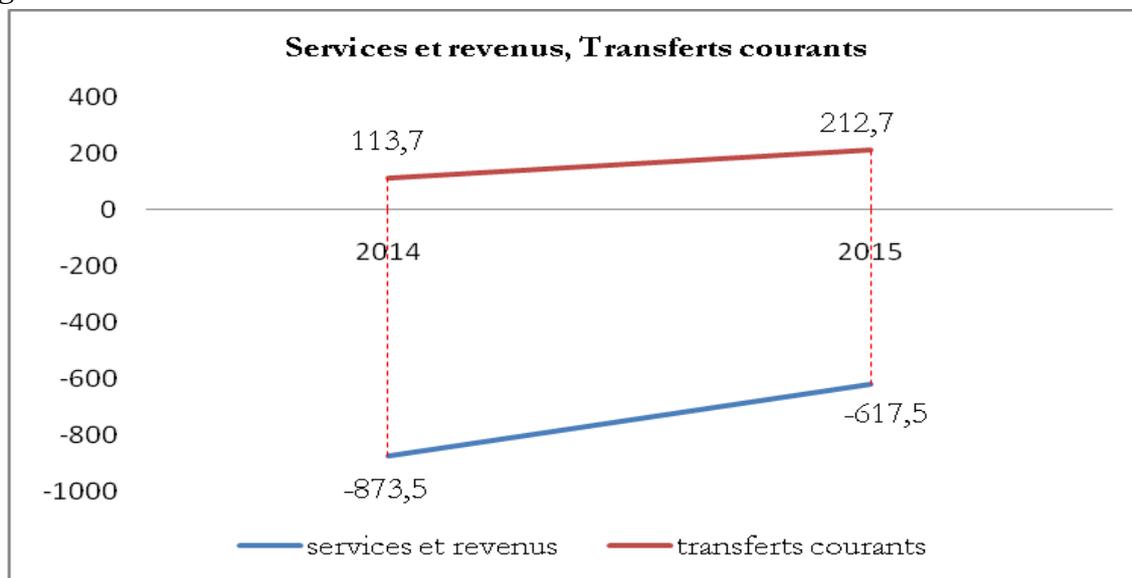
114. En 2015, le solde déficitaire de la balance commerciale devrait connaître une amélioration considérable avoisinant 28.4% sous l'effet du recul des importations de 27% par rapport à l'année 2014, et ce malgré la régression des exportations de 26.2% dans la même année. Par rapport au PIB, le solde déficitaire de la balance commerciale va passer de 14% du PIB en 2014 à 11% en 2015.

Figure N° 52 : Balance commerciale 2014-2015



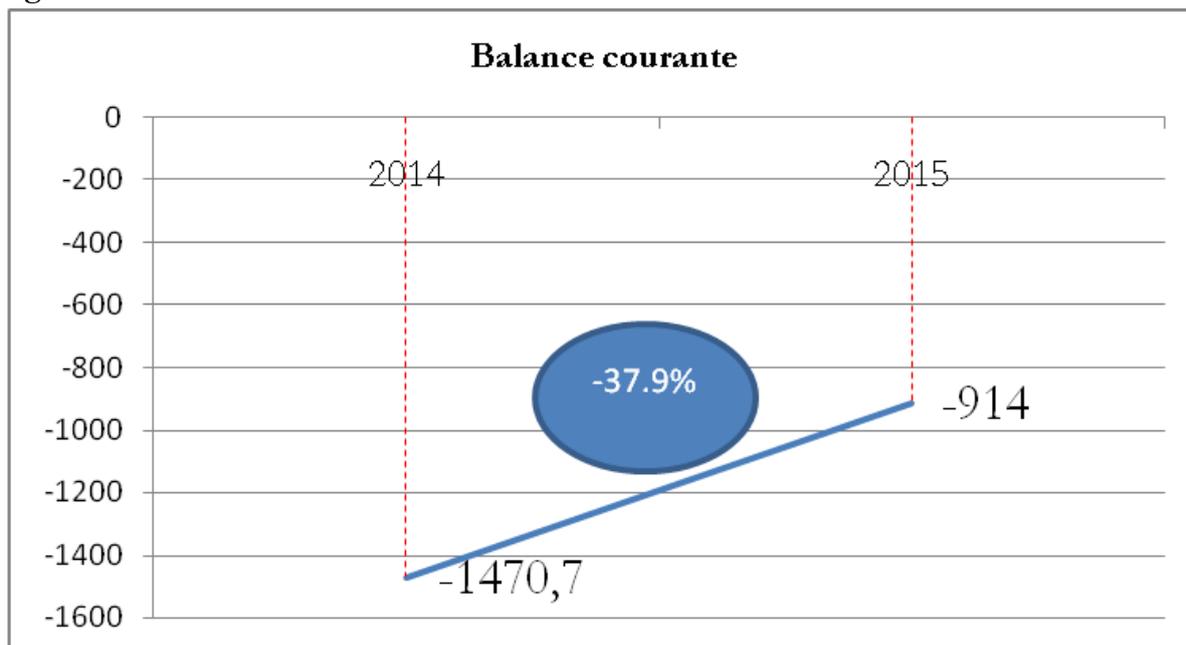
115. En 2015, le solde déficitaire des services et revenus devrait enregistrer aussi une amélioration significative, passant de -873.5 millions de dollars en 2014 à -617.5 millions en 2015, soit une amélioration de l'ordre de 29.3%. Dans la même tendance, les transferts nets devraient croître avec un taux de 87.1%, passant de 113.7 millions de dollars en 2014 à 212.7 millions en 2015. Cette augmentation considérable est liée à l'augmentation de transferts officiels de 7.9 millions en 2014 à 140.8 millions en 2015.

Figure N°53 : Services et revenus et transferts courants 2014-2015



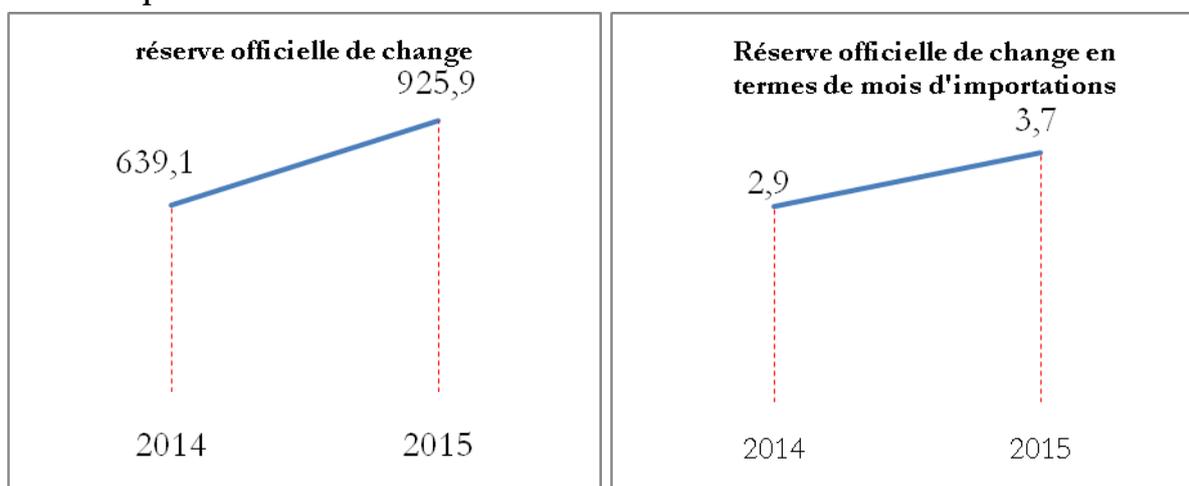
116. En 2015, le solde déficitaire de la balance des transactions courantes va passer de -1470.7 millions de dollars en 2014 à -914 millions en 2015, soit une progression de 37.9%. Cette amélioration est la résultante de l'évolution des soldes ci-dessus. Par rapport au PIB, le solde de la balance courante va passer de 28.9% en 2014 à 19.7% en 2015.

Figure N° 54 : Balance courante 2014-2015



117. La réserve officielle devrait passer de 639.1 millions de dollars en 2014 à 925.9 millions en 2015, soit une augmentation de 45%. En termes de mois d'importations, elle va de 2.9 mois en 2014 à 3.7 mois en 2015.

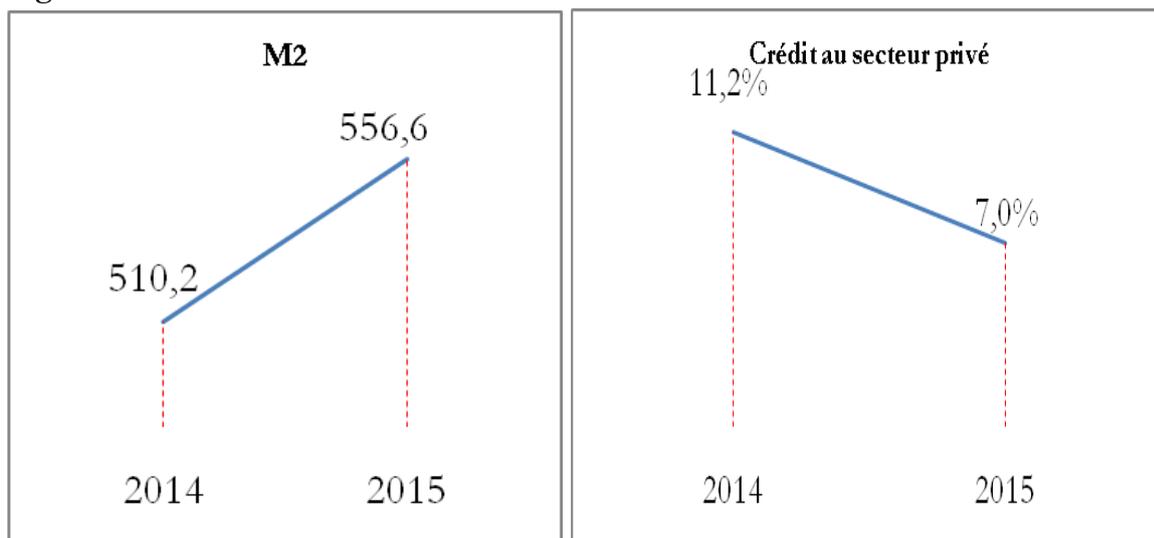
Figure N° 55 : Evolution des réserves officielles de change en millions de dollars et en mois d'importation 2014-2015



### Situation monétaire et prix

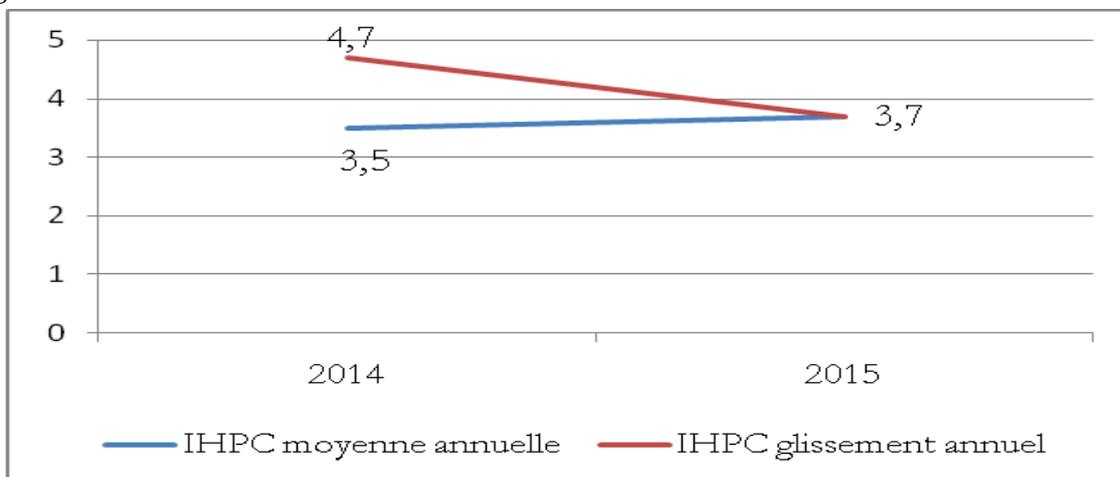
118. En 2015, la masse monétaire (M2) devrait enregistrer un taux de croissance de 9.1% contre 8.6% en 2014, passant de 510.2 milliards MRO en 2014 à 556.6 milliards en 2015. Cependant, le crédit au secteur privé va marquer le pas après la forte progression en 2014.

Figure N° 56 : Evolution des indicateurs monétaires



119. L'inflation devrait rester autour de 3.7%, une légère amélioration par rapport à l'année 2014. L'efficacité de la politique monétaire et la subvention des denrées alimentaires sont les facteurs principaux derrière cette "répression" des prix.

Figure N° 56 : Evolution de l'IHPC 2014-2015

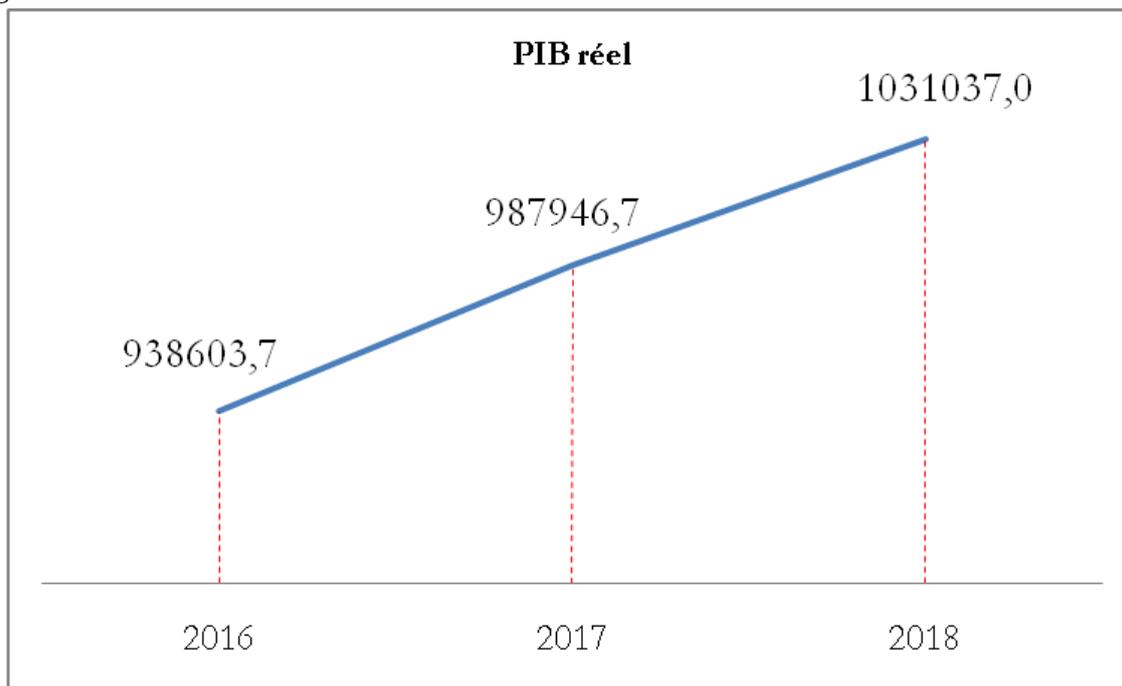


## Perspectives macroéconomiques 2016-2018

### Croissance économique

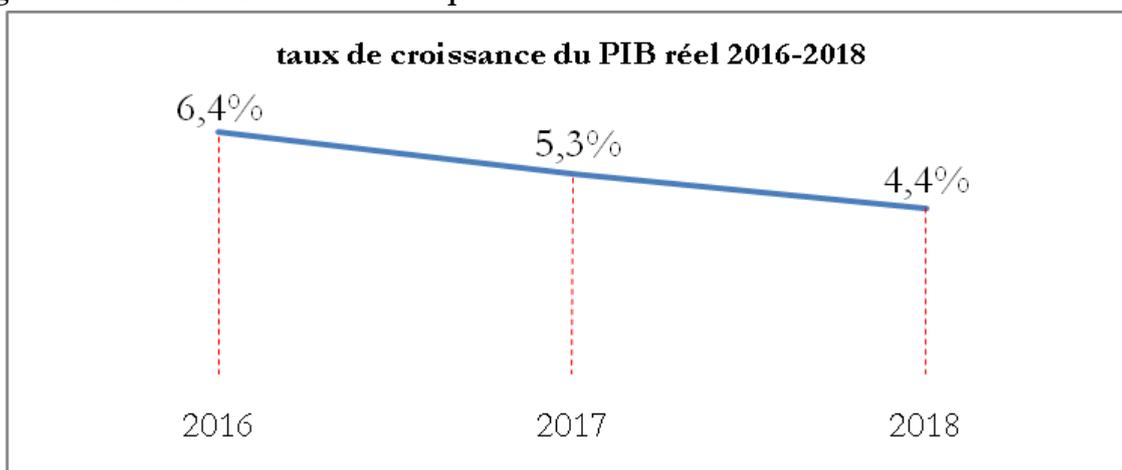
120. En termes réels, le PIB devrait connaître une évolution positive, passant de 938 603.7 millions MRO en 2016 à 987 946.7 millions en 2017 et à 1 031.037.0 millions MRO.

Figure N° 57 : Evolution du PIB réel 2016-2018



121. Avec l'amélioration de l'environnement international, la croissance restera soutenue sur la période 2016-2018. Elle devrait rester, à peu près dans la même lignée avec le taux réalisé dans la période 2012-2014, soit 6.1% et celui de 2015 (4.3%), pour atteindre 6.4% en 2016, 5.3% en 2017 et 4.4% en 2018, soit un taux de croissance annuel moyen de 5.3% sur la période (2016-2018).

Figure N° 58 : Croissance économique 2016-2018



Source : Cadrage macroéconomique juin 2015

122. Sur la période 2016-2018, l'économie devrait conserver sa structure sectorielle avec 27.8% pour le secteur primaire, 29.2% pour le secteur secondaire et 35.2% pour le secteur tertiaire. Cette période sera caractérisée par la régression de la contribution du secteur secondaire à la croissance économique, qui va contribuer de 2.9% en 2016, 1.8% en 2017 et 0.9% en 2018. Quant aux autres secteurs, ils vont garder les mêmes contributions.

**Tableau N° 9 : Structure sectorielle de l'économie 2016-2018**

	2016	2017	2018
<b>Primaire</b>	28,1%	27,8%	27,6%
<b>Secondaire</b>	29,2%	29,4%	29,1%
<b>Tertiaire</b>	35,0%	35,1%	35,5%

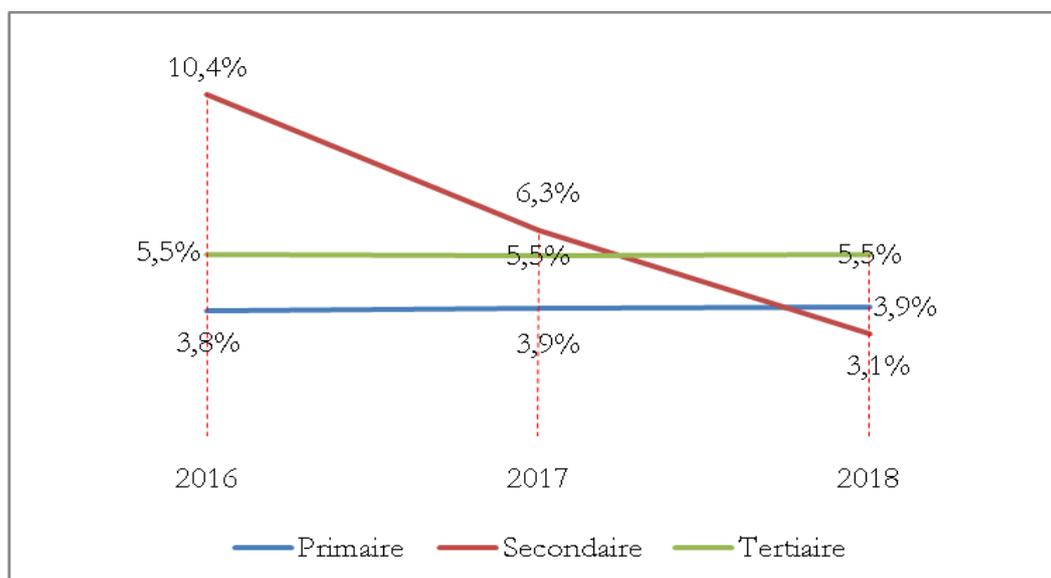
Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI juin 2015

**Tableau N° 10 : Contributions à la croissance**

	2016	2017	2018
<b>Primaire</b>	1,1%	1,1%	1,1%
<b>Secondaire</b>	2,9%	1,8%	0,9%
<b>Tertiaire</b>	2,0%	1,9%	1,9%

Source : Cadrage Autorités mauritaniennes/FMI juin 2015

123. Les données sur la croissance sectorielle, comme l'indique la figure (), montre que la croissance modérée en 2017-2018 est liée au ralentissement du secteur secondaire, dont la croissance va passer de 10.4% en 2016 à 6.3% en 2017 et à 3.1% en 2018.

**Figure N° 59 : Croissance sectorielle 2016-2018**

124. Sur la période 2016-2018, le PIB nominal devrait enregistrer un taux de croissance de 8.7% en moyenne annuelle, passant de 1616713.9 millions MRO en 2016 à 1775945.9 millions en 2017 et à 1945174.4 millions en 2018. Cette croissance est tirée essentiellement par les secteurs secondaire et tertiaire qui vont réaliser un taux de croissance annuel moyen de 7.9% et 10.4% respectivement.

Figure N° 60: Evolution du PIB nominal 2015-2018

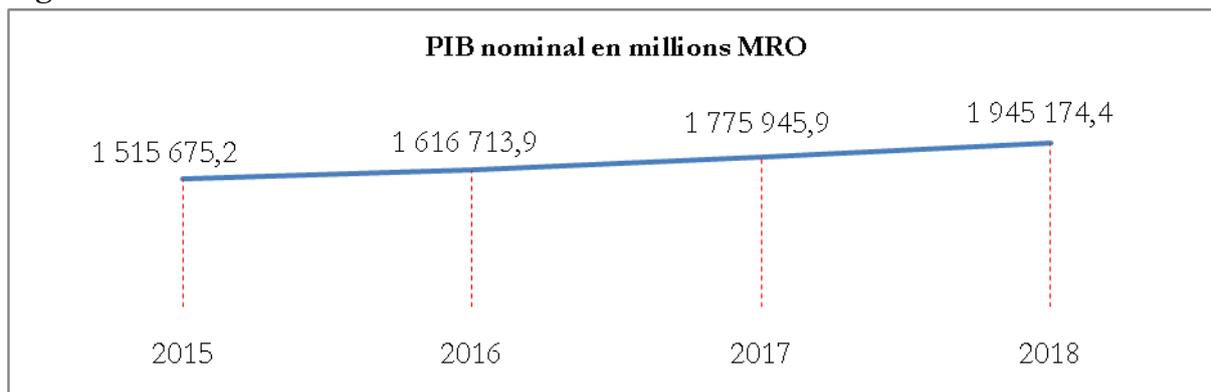
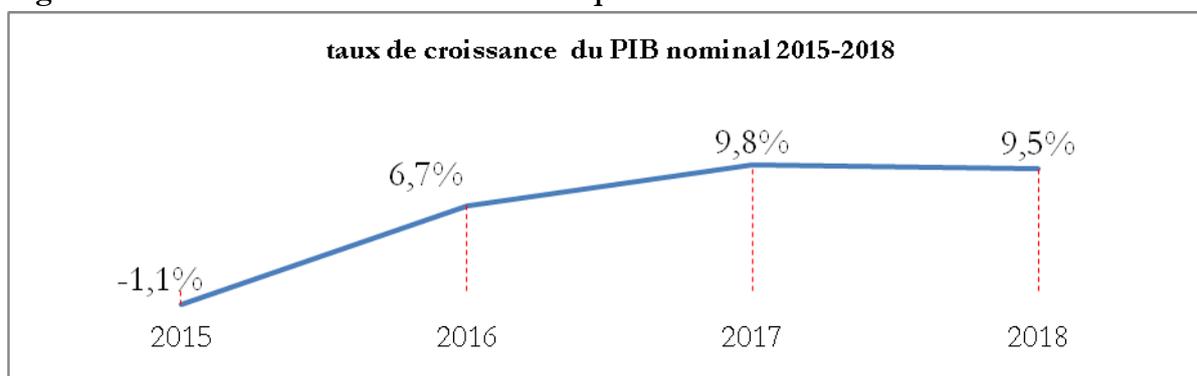


Figure N° 61: Taux de croissance économique 2015-2018

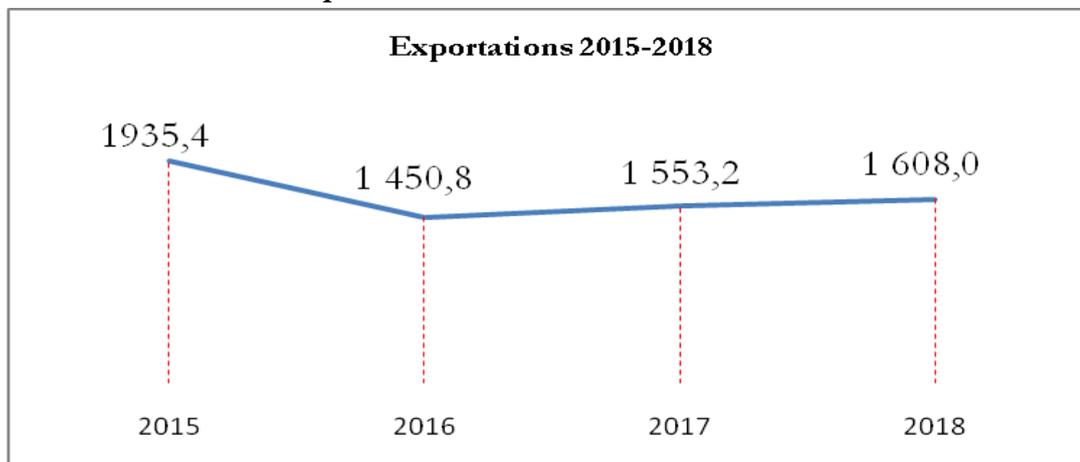


## Secteur extérieur

### Les exportations

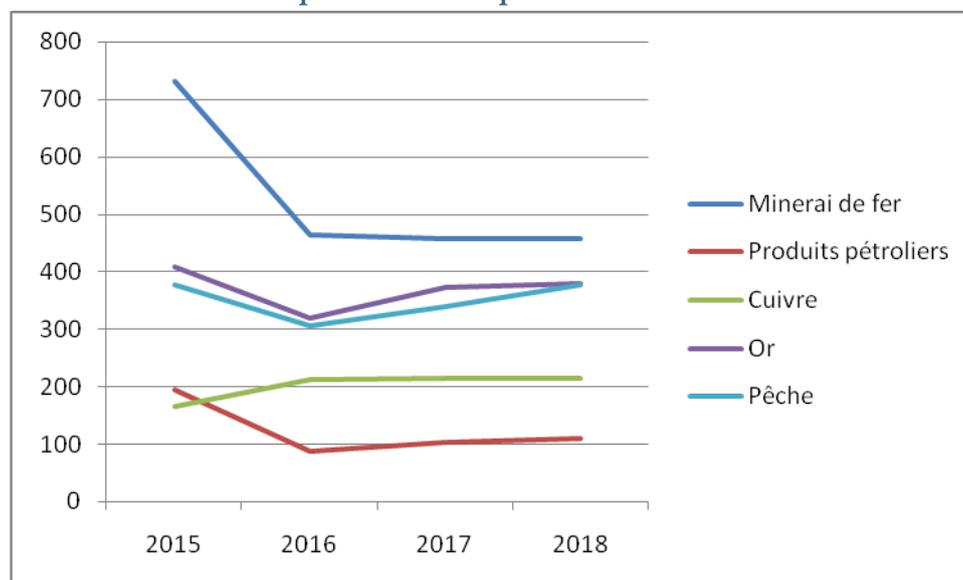
125. Sur la période 2016-2018, les exportations devraient enregistrer une croissance moyenne de -4.8%. Après une forte chute de -25% en 2016, les exportations vont reprendre le chemin de l'expansion avec un taux de croissance de 7.1% en 2017 et 3.5% en 2018.

Figure N° 62 : Evolution des exportations 2016-2018



126. L'évolution des cinq produits à exporter (96% des exportations), montre une croissance positive sur la période 2016-2018 pour tous les produits à part le minerai du fer qui va enregistrer une croissance négative en 2016 (-36.5%) et 2017 (-1.4%) et croissance nulle en 2018.

**Figure N° 63 Evolution des exportations des produits de base**



### Les importations

127. Les importations devraient continuer leur allure ascendante, passant de 2198.6 millions de dollars en 2016 à 2233.5 millions en 2017 et à 2262 millions en 2018, soit un taux de croissance de 13.5% en 2016, 1.6% en 2017 et 1.3% en 2018. Cette croissance atonique peut être expliquée, entre autres, par le recul des importations des biens d'équipement.

**Figure N° 64 : Evolution des importations 2015-2018**

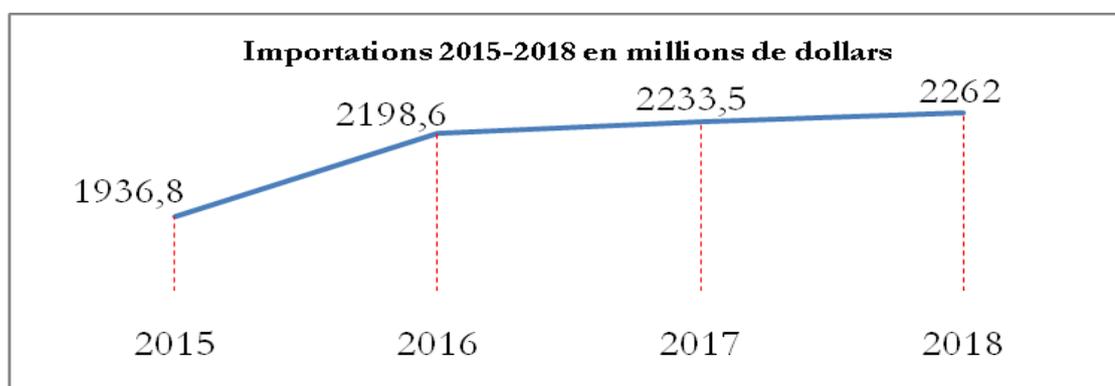
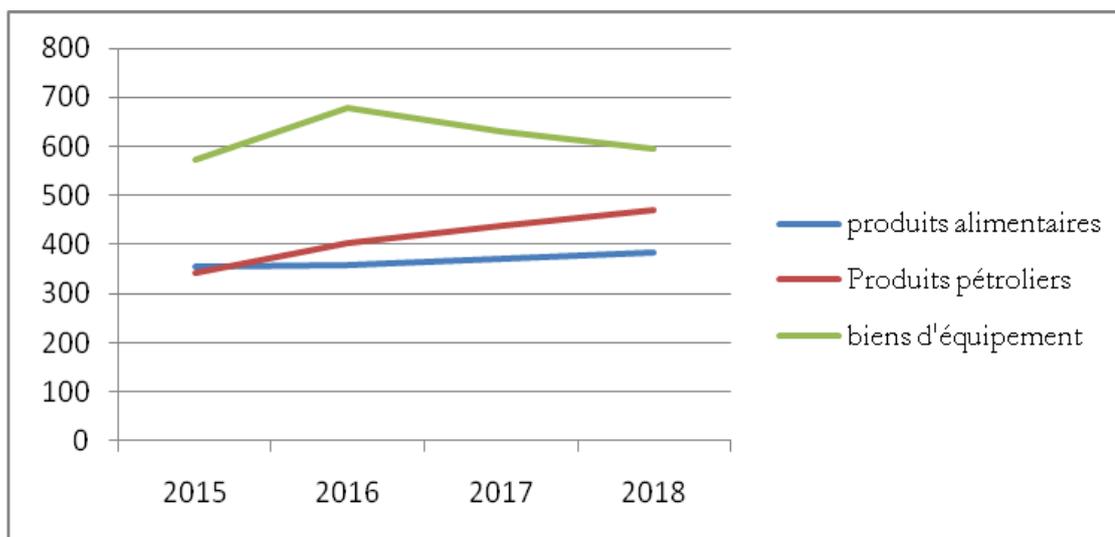


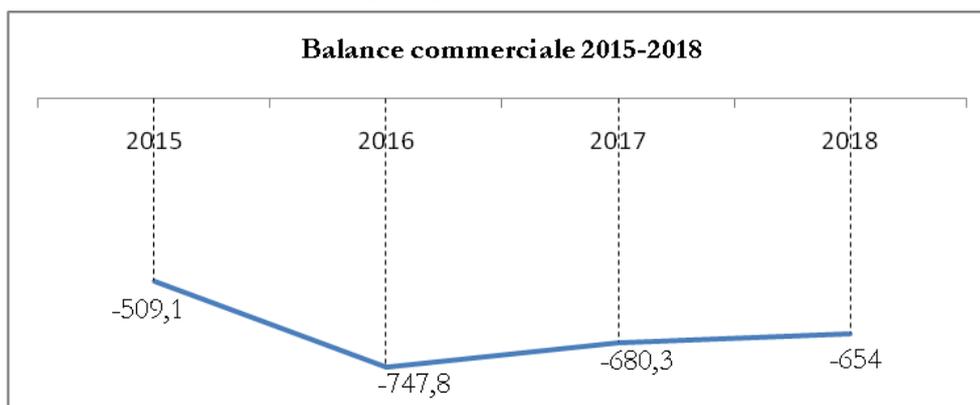
Figure N° 65 : les importations des biens de base 2015-2018



### Balance commerciale

128. Sur la période 2016-2018, la balance commerciale restera déficitaire, avoisinant -13.57% du PIB en moyenne (-15.6% en 2016, -13.2% en 2017 et -11.9% en 2018). Après une forte détérioration en 2016 (une régression de 46.9% par rapport à 2015), la balance commerciale va renouer avec la croissance, enregistrant une progression de 9% en 2017 et 3.9% en 2018.

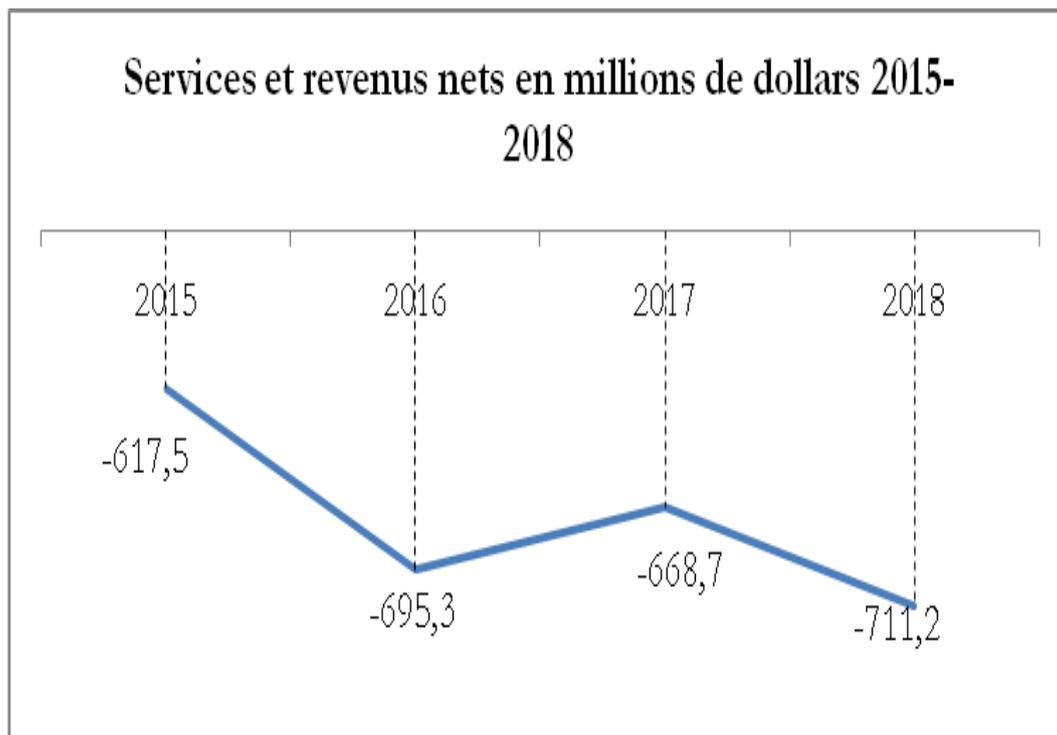
Figure N° 66: Balance commerciale 2015-2018



### Services et revenus

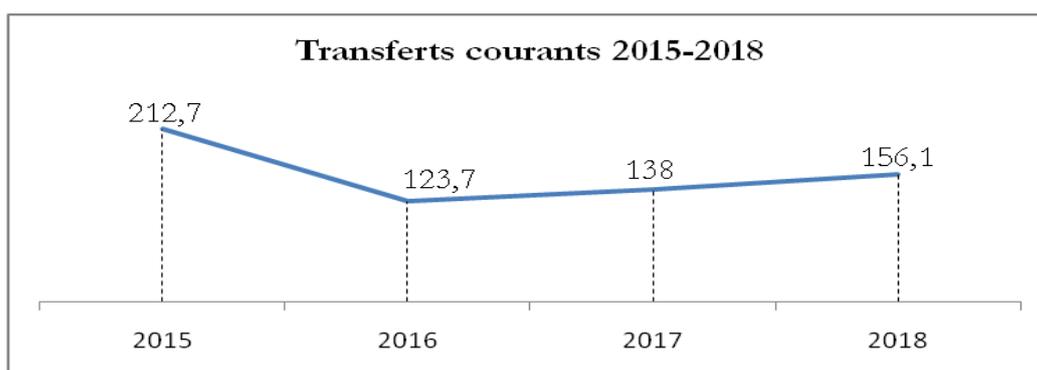
129. Sur la période 2016-2018, les services et revenus vont accumuler des déficits avec un rythme moyen de 5%. Après un recul de 12,6% en 2016, le solde des services et revenus va réaliser une progression de 3.8% en 2017 sous l'effet de l'amélioration du solde des services essentiellement. Cependant, la situation sera inversée de nouveau en 2018.

Figure N° 67 : Services et revenus nets 2015-2018



130. Les transferts courants nets devraient subir une dégradation lourde de 41.8%, passant de 212.7 millions de dollars en 2015 à 123.7 millions en 2016 sous l'effet essentiellement de la chute des transferts officiels de 140.8 millions en 2015 à 39.4 millions en 2016. Pour les années 2017 et 2018, les soldes de ce poste vont augmenter avec un rythme de 11.6% et 13.1% respectivement.

Figure N° 68 : Transferts courants nets 2015-2018



131. Sur la période 2016-2018, le solde de la balance courante restera déficitaire, dégageant un besoin important de financement. Par rapport au PIB, ce solde va passer de 27.6% en 2016 à 23.6% en 2017 et à 21.9% en 2018.

Figure N° 69 : Balance courante 2015-2018

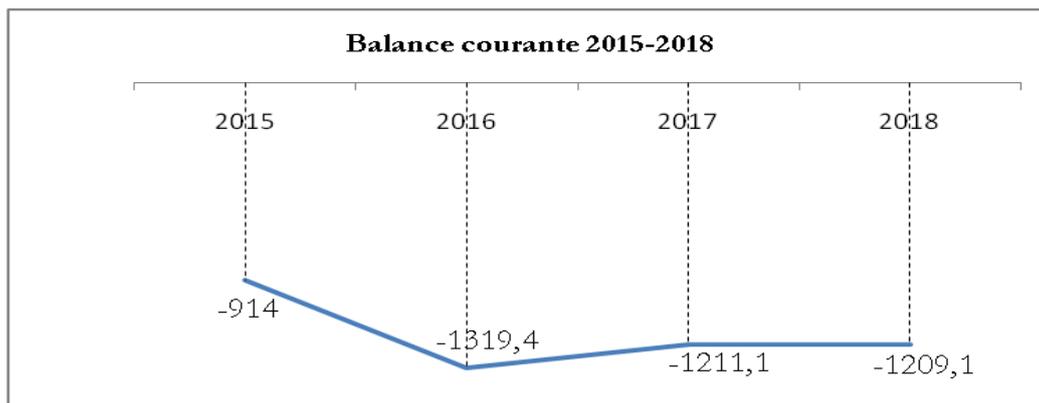
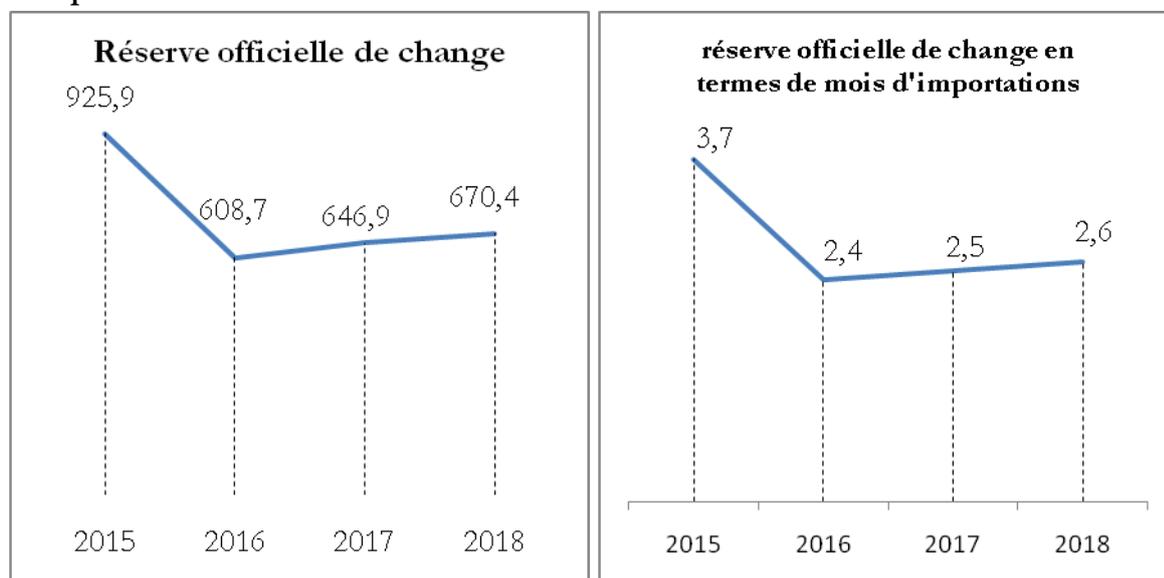


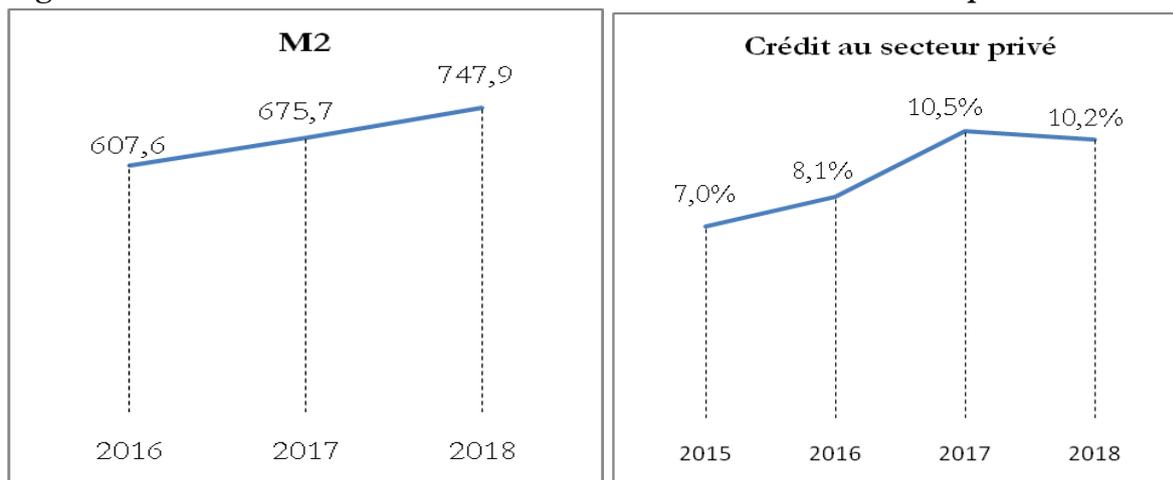
Figure N° 70 : Réserves officielles de change en millions de dollars et en mois d'importations 2015-2018



### Situation monétaire et prix

Les données disponibles montrent que la croissance de la masse monétaire va de pair avec la croissance du PIB nominal sur la période 2016-2018. La monnaie au sens large M2 va passer de 607.6 milliards MRO en 2016 à 675.7 milliards en 2017 et à 747.9 milliards en 2018, soit des taux de croissance respectivement de 9.2%, 11.2% et 10.7%. Quant au crédit au secteur privé, il va prendre une allure ascendante sur toute la période avec un tassement en 2018.

Figure N° 71 : Evolution de la masse monétaire et du crédit au secteur privé 2015-2018



## Cadrage macro budgétaire

### Recettes budgétaires

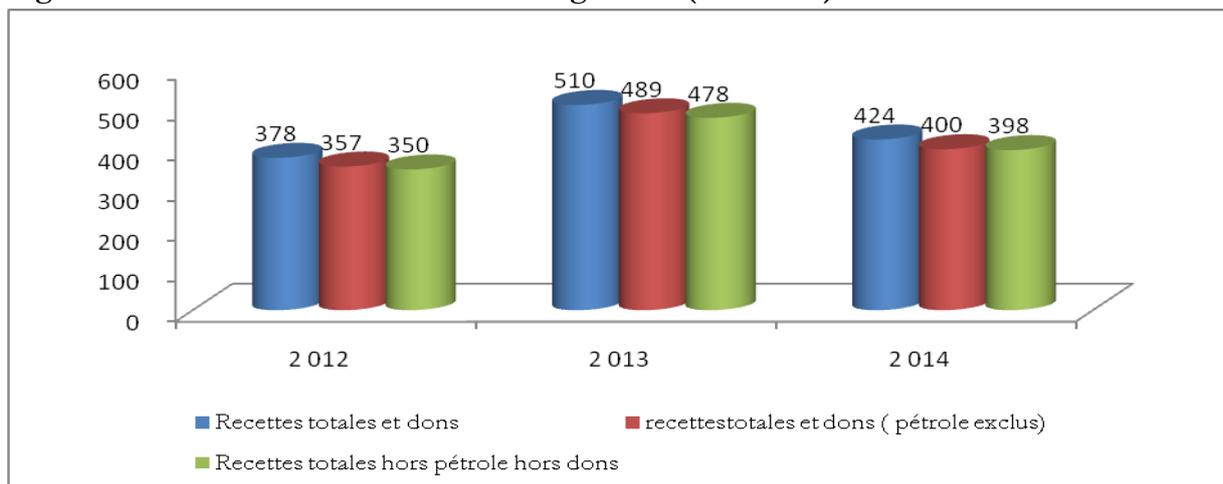
132. Le plan d'action du CSLP III 2011-2015, retient dans le cadre de ses orientations budgétaires à moyen terme, la poursuite des mesures destinées à élargir davantage l'assiette fiscale et le renforcement de l'administration des impôts et des douanes.
133. Dans ce cadre, deux générations de réformes ont été adoptées et mises en œuvre. La première génération a porté essentiellement sur : i) l'identification des contribuables, ii) la réorganisation de la DGI, iii) l'amélioration de la fiscalité du secteur informel, iv) la réduction des taux d'imposition (BIC, IMF, ITS, Sucre, ...), v) l'exonération des produits pharmaceutiques et des denrées de première nécessité, vi) la baisse du taux sur le revenu catégoriel, vii) le transfert de recouvrement des impôts et taxes du trésor à la DGI.
134. Quant à la deuxième, elle a mis l'accent sur : i) Informatisation de la DGI. Un système d'information intégré a été mis en place et le paiement est devenu automatique, ii) Télé déclaration, iii) Application d'un régime d'imposition simplifiée sur les prestataires des services à l'étranger qui rendent services à des sociétés installées en Mauritanie, iv) La responsabilisation du personnel d'encadrement de la DGI a débuté avec la délégation de signature accordée aux chefs de service pour l'immatriculation des contribuables. Cette délégation vise à accélérer et faciliter la procédure d'immatriculation V) Le recensement des contribuables de Nouakchott a été réalisé en 2012 et a été actualisé en 2013 et 2014. Vi) Une étude sur les dépenses fiscales est élaborée pour évaluer l'impact économique et social des exonérations de la TVA. Vii) Un bulletin officiel des impôts est publié.

135. Les réformes douanières ont été aussi multiples et ambitieuses. Elles ont visé i) la migration vers SYDONIAWorld qui utilise les technologies les plus modernes et qui offre des fonctionnalités complètes. L'utilisation de ce système doit faciliter la maintenance et rendre plus efficace l'environnement de travail des utilisateurs douaniers et ceux du secteur privé. Il doit permettre la mise en place de procédures telles que le contrôle sélectif des déclarations en douane et le transit. ii) L'interfaçage avec les institutions de l'Etat participant à la production de l'information économique fiable et à la mise sur pieds de procédures sécurisées et régulières pour les opérations d'importations et les recettes subséquentes. Iii) L'acquisition en cours d'une plateforme de communication par satellite sur financement de l'union européenne. Cette plateforme permettra l'interconnexion de l'ensemble des services des douanes à travers toute l'étendue du territoire national.

### Rétrospective des recettes (2012-2014)

136. En 2013, les recettes totales et dons ont enregistré un niveau record avec 510 milliards MRO, soit une augmentation de 35% (131 milliards) par rapport à 2012. Si on exclut les recettes pétrolières et/ou les dons, ce taux monte à 37% environ. Cette tendance sera inversée en 2014 avec une baisse conséquente de 17% (86 milliards MRO) des recettes totales et dons par rapport à l'année précédente. Si on exclut les recettes pétrolières, ce taux s'élève à 18% et devient 17% si on exclut encore les dons.

Figure N° 72 : Evolution des recettes budgétaires (2012-2014)



137. Sur la période 2012-2014, les recettes totales et dons ont représenté en moyenne 29.9% du PIB (27.2% en 2012, 34.5% en 2013 et 28.2% en 2014) dépassant largement les prévisions du CSLP.

138. Les recettes fiscales, qui occupent 65.1% des recettes totales et dons hors pétrole, ont connu une évolution favorable sur toute la période, passant de 251

milliards MRO en 2012 à 269 milliards en 2013 et à 280 milliards en 2014. Par rapport au PIB, la pression fiscale est restée autour de 18.3%.

139. En Mauritanie, les recettes fiscales sont composées de quatre catégories : taxes sur les revenus et profits (32.6% en moyenne sur la période), taxes sur les biens et services (51.1%), taxes sur le commerce international (12.3%) et autres recettes fiscales (4.1%). Toutes ces catégories ont évolué positivement sur toute la période.

**Tableau N° 11 : Structure des recettes fiscales**

<b>Recettes fiscales</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Taxes sur les revenus et profits	32,1%	31,9%	33,7%
Taxes sur les biens et services	53,3%	50,7%	49,2%
Taxes sur le commerce international	11,6%	11,9%	13,3%
Autres recettes fiscales	3,0%	5,6%	3,8%
Total	100%	100%	100%

Source : TOFE- DGTCP/MF 2015

140. Les taxes sur les revenus et profits et les taxes sur biens et services contribuent ensemble pour 83.6% des recettes fiscales en moyenne sur la période étudiée. L'TTS, le BIC et BNC et les IMF douanes représentent les taxes des revenus et profits les plus importantes en termes de rendement tandis que la TVA sur les importations, la TVA intérieure et la taxe sur le chiffre d'affaires et TPS sont les plus "rentables" parmi les taxes sur les biens et services.

**Tableau N° 12 : Taxes sur les revenus et profits**

<b>Taxes sur les revenus et profits</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
BIC et BNC	27,3	27,6	32,6
IMF douanes	14,5	13,8	13,2
crédits d'impôts IMF	0,2	0,2	0,1
ITS	31,0	33,6	38,0
IRCM	7,4	6,2	7,2
IGR	0,1	0,3	0,0
Régime simplifié d'imposition		4,1	3,2
Total	80,5	85,8	94,4

Source : TOFE- DGTCP/MF 2015

**Tableau N° 13 : Taxe sur biens et services 2012-2014**

<b>Taxes sur biens et services</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
TVA intérieure	44,7	43,5	39,5
TVA sur les importations	56,5	58,8	63,2
Taxe sur le chiffre d'affaire et TPS	23,7	23,2	20,0
Taxe sur les produits pétroliers	2,9	3,4	3,5
Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	4,4	5,7	8,7

Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport)	1,2	1,8	3,1
Total	133,5	136,4	138,0

Source : TOFE- DGTCP/MF 2015

141. Les recettes non fiscales ont occupé une place importante sur la période 2012-2014. La croissance forte des recettes de la pêche entre 2012 et 2013 (+111%), et celle des comptes spéciaux, les dividendes et redevances des entreprises expliquent l'augmentation conséquente des recettes totales et dons en 2013. Aussi, leur évolution contraire en 2014 explique-il, la chute des recettes totales.

**Tableau N° 14 : Recettes non fiscales en milliards MRO**

Recettes non fiscales	2012	2013	2014
Recettes de la pêche	8,7	65,0	35,5
Recettes minières	8,3	7,3	7,7
Dividendes et redevances des entreprises publiques	62,0	49,9	45,5
Dette rétrocédée et recouvrements	1,2	0,0	0,3
Comptes spéciaux	4,0	64,0	11,4
Recettes en capital	4,8	4,1	2,7
<b>Autres</b>	10,1	18,5	14,2
<b>Total</b>	99,1	208,7	117,3

Source : TOFE- DGTCP/MF 2015

### Evolution des recettes en 2015

142. L'exercice 2015 a été marqué par l'adoption d'une loi de finances rectificative à temps (juillet, 2015), basée sur l'analyse de l'état d'exécution de la loi initiale au cours du premier semestre de l'année, la mise à jour des prévisions des recettes et des dépenses, et l'instauration des mesures fiscales et budgétaires conformément aux choix politiques

143. Sur le premier semestre de l'exercice 2015, le niveau de mobilisation des ressources hors dons s'élève à 203.34 milliards MRO, soit un taux de recouvrement de 45.75% par rapport aux prévisions de la loi de finances initiale. Cette évolution montre un recul de la performance des recettes fiscales (-9.46%) et des recettes non fiscales (-5.53%)

144. Parmi les nouvelles mesures fiscales adoptées, on peut citer : i) Relèvement du taux de la taxe sur la valeur ajoutée pour les produits pétroliers ; ii) Modification de la base de taxation au droit fiscal à l'importation pour les produits pétroliers iii) Majoration des tarifs de la taxe de consommation sur les produits pétroliers ; iv) Ajustement à la hausse du taux de droit fiscal à l'importation sur le riz. De plus, le versement prévu de la compensation financière au titre de l'Accord de partenariat de pêche conclu récemment avec l'Union Européenne a été budgétisé.

**Tableau N° 15 : Ressources budgétaires entre LFI et LFR2015**

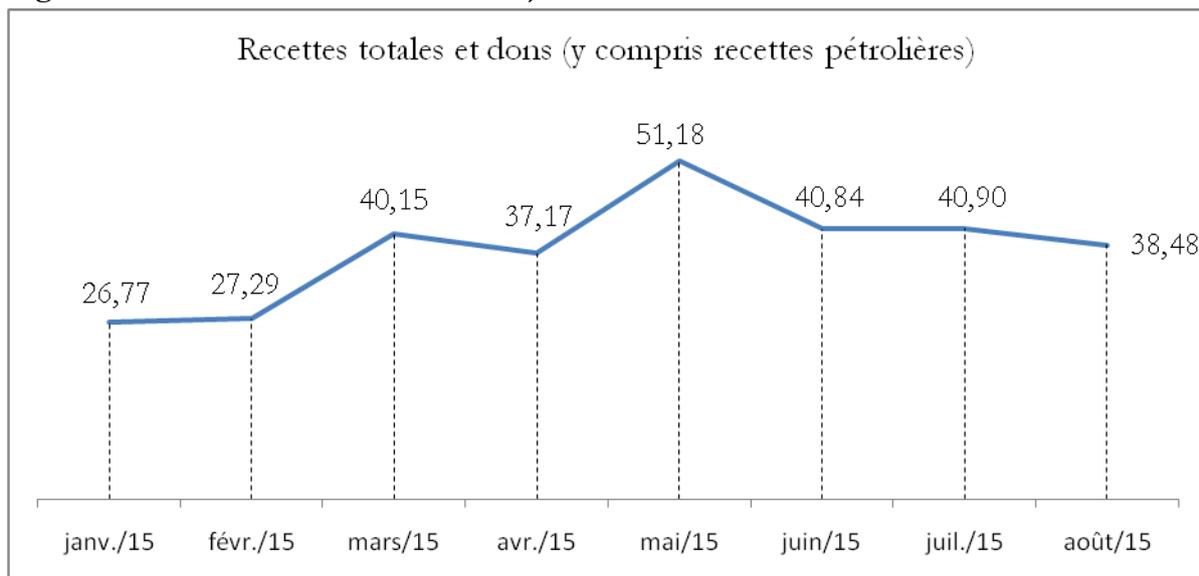
NATURE DES RESSOURCES	LFI 2015	PLFR 2015	VARIATION	
			UM	%
<b>Recettes fiscales (hors pétrole)</b>	<b>310 908 227 000</b>	<b>281 487 873 000</b>	<b>-29 420 354 000</b>	<b>-9,46</b>
---Taxes sur les revenus et bénéfices	107 186 523 000	86 704 387 000	-20 482 136 000	-19,11
---Taxes sur les biens et services	155 654 009 000	143 853 059 000	-11 800 950 000	-7,58
---Taxes sur le commerce international	35 204 278 000	35 430 346 000	226 068 000	0,64
---Autres recettes fiscales	12 863 417 000	15 500 081 000	2 636 664 000	20,50
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>98 157 039 000</b>	<b>92 731 824 000</b>	<b>-5 425 215 000</b>	<b>-5,53</b>
---Redevances et amendes de pêche	37 340 541 000	57 390 000 000	20 049 459 000	53,69
---Recettes minières	8 341 824 000	8 341 824 000	---	---
---Dividendes des entreprises publiques	41 754 150 000	13 000 000 000	-28 754 150 000	-68,87
---Autres recettes non fiscales	10 720 524 000	14 000 000 000	3 279 476 000	30,59
<b>Recettes en capital</b>	<b>2 800 000 000</b>	<b>17 800 000 000</b>	<b>15 000 000 000</b>	<b>535,71</b>
<b>Dons (Appui budgétaire)</b>	<b>---</b>	<b>20 732 000 000</b>	<b>20 732 000 000</b>	<b>100,00</b>
<b>TOTAL RECETTES BUDGETAIRES</b>	<b>411 865 266 000</b>	<b>412 751 697 000</b>	<b>886 431 000</b>	<b>0,22</b>

Source : LFR 2015- Ministère des Finances

145. Les recettes totales de l'Etat et dons pour les premiers huit mois de l'année 2015 s'élèvent à 302.78 milliards d'Ouguiya (293.04 milliards hors pétrole), ce qui correspond à un niveau de réalisation de 65.1% ( 65.8% hors pétrole ) du montant programmé.

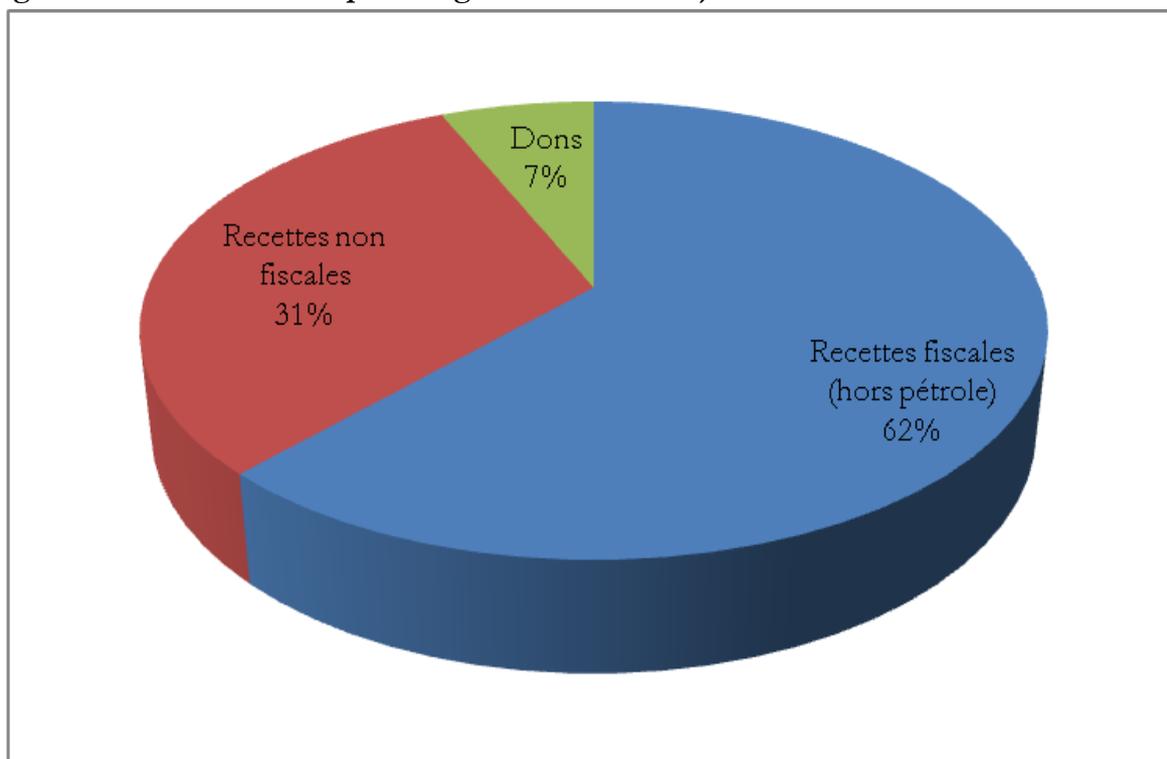
146. Sur la période janvier-août 2015, les recettes totales ont atteint un montant de 302.78 milliards MRO, soit une moyenne mensuelle de 37.85 milliards, une médiane de 39.31 milliards et un écart type de 7.9, d'où la volatilité relativement élevée des recettes mensuelles. Le taux de réalisation le plus élevé est enregistré au mois de mai avec un montant de 51.18 milliards et le moins élevé au mois de janvier avec 26.77 milliards. Par rapport à la même période l'année passée, une progression de 9.18 milliards (293.6 milliards l'année 2014 sur la même période) est constatée.

Figure N° 73: Recettes totales et dons janvier-août 2015



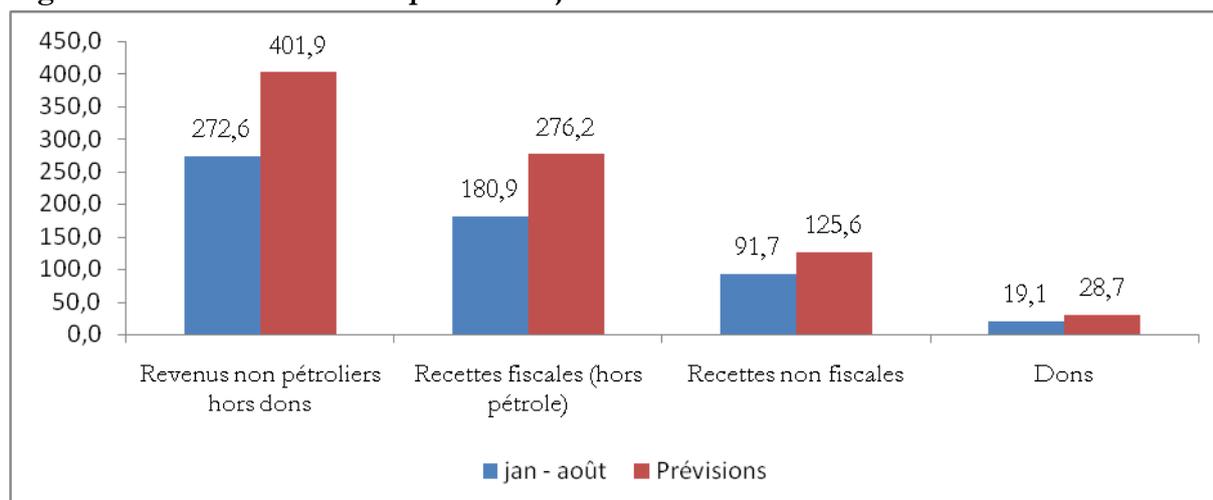
147. Au niveau des grandes masses des recettes, le TOFE montre que, sur un montant total réalisé de 291.7 milliards MRO durant la période janvier- août, 62% vient des recettes fiscales, 31% des recettes non fiscales et 7% des dons.

Figure N° 74 : Réalisation par catégorie des recettes jan-août 2015



148. En termes de rythme de réalisation, les recettes fiscales ont enregistré le taux le plus élevé, soit 65.5%, suivi par les recettes non fiscales 65.2%.

Figure N° 75: Réalisations et prévisions jan-août 2015



149. L'analyse de la performance des recettes fiscales montre que le recouvrement de la taxe sur les revenus et profits est en très bonne voie de réalisation (82.6%) par rapport aux prévisions suivie par la taxe sur le commerce international (58%) et la taxe sur les biens et services (57.4%). L'examen des composantes de ces impôts nous permet de les répartir en trois groupes :

- ✓ Groupe 1 : BIC et BNC, ITS, IRCM, droits de consommation et autres taxes fiscales. Le taux de réalisation de ce groupe lors des huit premiers mois dépasse 70% des recettes annuelles prévues
- ✓ Groupe 2 : IMF douanes, RSI, TVA importations, Taxes statistiques. Le taux de réalisation est compris entre 50% et 60%
- ✓ Groupe 3 : Taxe unique SNIM et TPS, taxe sur les produits pétroliers, autres taxes (assurance, véhicule,...). Le taux de réalisation est inférieur à 50%

Tableau N° 16 : Réalisation, prévisions et taux de réalisation des recettes fiscales jan-août 2015

	Réalisation jan -août	Prévisions	Taux de réalisation
<b>Recettes fiscales (hors pétrole)</b>	180,93		65,5%
<b>Taxes sur les revenus et profits</b>	71,59		82,4%
<b>BIC et BNC</b>	29,93		95,5%
<b>Impôt minimum forfaitaire douanes</b>	9,04		62,4%
<b>ITS</b>	26,84		78,5%
<b>IRCM</b>	3,29		104,9%
<b>Régime Simplifié d'Imposition (RSI)</b>	2,49		67,4%
<b>Taxes sur les biens et services</b>	77,19		57,4%
<b>TVA intérieure</b>	24,81		61,6%
<b>TVA sur les importations</b>	37,82		62,9%
<b>Taxe unique SNIM et TPS</b>	5,91		45,8%
<b>Taxe sur les produits pétroliers</b>	1,60		17,3%

Droits de consommation (the, tabac, sucre, ciment)	6,19	73,1%
Autres taxes (assurances, véhicules, aéroport)	0,86	24,0%
Taxes sur le commerce international	22,80	58,0%
Importations	19,21	56,9%
Taxes statistique	3,59	64,7%
Autres recettes fiscales	11,46	73,9%

Source : DGTCP/MF 2015

150. En 2015, les recettes non fiscales sont caractérisées, par l'absence de la contribution de la SNIM dans la rubrique "Dividendes et redevances des entreprises publiques" sous l'effet de la chute des prix du minerai de fer sur le marché international. Elles sont caractérisées également par le faible taux de réalisation des recettes de la pêche (26.5%) lié au retard de la signature de l'accord de pêche avec l'Union Européenne.

**Tableau N° 17 : Réalisation, prévisions et taux de réalisation des recettes non fiscales jan-août 2015**

	Réalisation	Prévisions	Taux de réalisation
<b>Recettes non fiscales</b>	91,7	140,63	65,2%
<b>Recettes de la pêche</b>	15,23	57,39	26,5%
Redevances pélagique (licences)	13,87	34,69	40,0%
Droit d'accès (pêche de fond-nationaux)	0,95	1,5	63,3%
Amendes	0,41	0,85	48,2%
<b>Recettes minières</b>	4,17	8,34	50,0%
Recettes cadastrales	0,12		
Recettes d'exploitation	3,56		
Autres recettes minières	0,48		
<b>Dividendes et redevances des entreprises publiques</b>	9,03	13	69,5%
BCM	3,06	3	102,0%
Mauritel	5	9	55,6%
Panpa+portndb	0,97	1	97,0%
<b>Comptes spéciaux</b>	36,75	30,1	122,1%
CAS hors petrole	36,75		
<b>Recettes en capital</b>	0,56	2,8	20,0%
Ventes de terrain	0,1	2,3	4,3%
Hors ventes de terrain	0,45		
Autres	25,95	29	89,5%

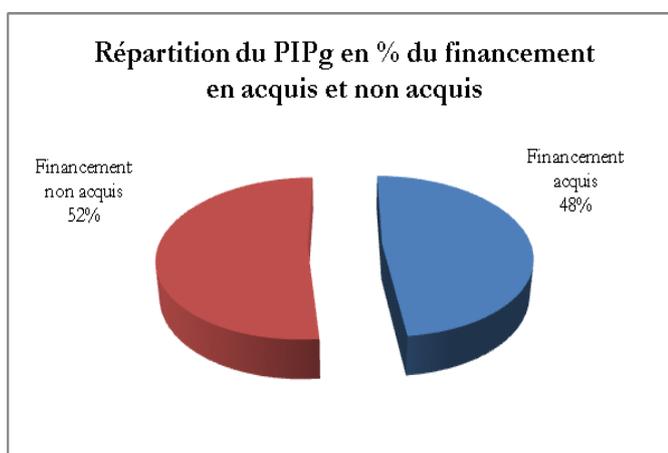
Source : DGTCP/MF 2015

## Analyse du PIP global actualisé

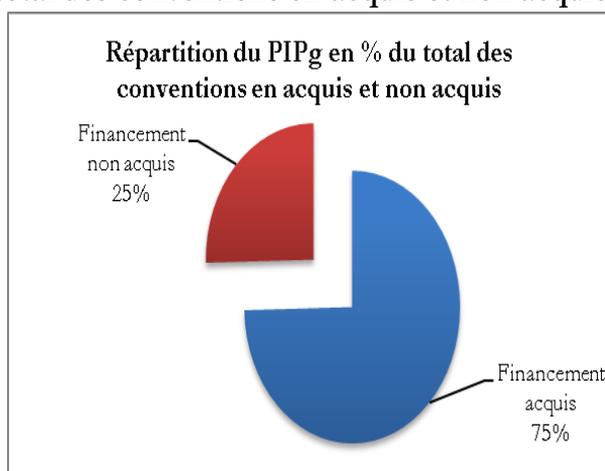
151. La Mauritanie dispose d'un portefeuille total de projets (acquis et non acquis) d'un montant total de 2,743,793 millions MRO (soit 9,146 millions USD). Ce portefeuille est constitué de projets régis par des conventions de financement signés, en cours d'exécution et dont la plupart encore vont s'exécuter au-delà de 2015 et dont la signature est programmée au cours des années 2016, 2017 et 2018.

**Figure N° 76 : Répartition du PIPg en % du financement acquis et non acquis**

152. Sur ce portefeuille total, le financement conventionné et acquis est de 1,325,473 millions MRO (ou 4,418 millions USD) soit 48%, alors que les financements non acquis sont d'un montant total de 1,418,320 millions MRO (ou 4,728 millions USD) représentant ainsi 52%.



**Figure N° 77 : Répartition du PIPg en % du total des conventions en acquis et non acquis**



153. Sur le nombre total des conventions signées ou à signer, le financement acquis est issu de **512** conventions (soit 75% de l'ensemble des conventions du PIPg), alors que le financement non acquis provient de **174** conventions à signer (soit 25% des conventions constituant le PIPg).

## Analyse des financements du PIP global par axes du CSLP

154. L'analyse du financement du PIP global par axes du CSLP permet de constater l'importance que l'Etat mauritanien accorde à l'axe 1 « *accélération de la croissance et stabilisation du cadre macro économique* » auquel sont

orientés des investissements d'un montant de 1,517,735 millions MRO (ou 5,059 millions USD), soit **55%** du coût du PIP global. Ces financements sont orientés vers la réalisation de projets contribuant à accélérer une croissance durable et créatrice d'emplois, tout en préservant les équilibres macro-économiques. Il s'agissait, en particulier, de: (i) la promotion et le développement d'un secteur privé dynamique; (ii) la réalisation et / ou la réhabilitation des infrastructures et réseaux hydro agricoles et l'accroissement des rendements ; (iii) la construction, la réhabilitation et l'entretien des infrastructures de soutien à la croissance ; et (iv) le renforcement de l'offre énergétique, à travers l'amélioration des équilibres des capacités de production et le développement des énergies renouvelables.

155. En deuxième position vient l'axe « ***ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres*** », centré sur les secteurs qui profitent le mieux aux pauvres. cet axe bénéficiait de 464,968 millions MRO (ou 1,550 millions USD), soit **17%** des investissements. Ces investissements permettaient la valorisation du potentiel de croissance et de productivité des pauvres à travers la promotion des secteurs qui profitent directement aux pauvres et leurs zones de concentration ainsi que l'amélioration des conditions d'accès aux zones de production agricole, la création de nouvelles opportunités de travail et l'augmentation des revenus des populations pauvres. A cet effet, d'importants projets et programmes sont mis en œuvre, notamment dans les secteurs du développement rural, de la sécurité alimentaire, du développement urbain, de l'hydraulique urbaine et de la protection sociale.

156. Dans le cadre de la consolidation des acquis sociaux, notamment dans le domaine de la santé, de l'éducation et de la formation technique et professionnelle, de l'emploi et de la protection sociale, les investissements inscrits au profit de l'axe stratégique 3 « ***Développement des ressources humaines et expansion des services de base*** » sont d'un montant de 438,531 millions MRO (ou 1,462 millions USD), soit **16%** des investissements. Ces investissements sont destinés : (i) au renforcement des infrastructures et équipements sanitaires, à l'achat des vaccins et à l'amélioration des services de qualité pour la santé de la mère et de l'enfant ; (ii) à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, à l'augmentation de la capacité d'accueil du système éducatif par la construction et l'équipement en mobiliers scolaires de nouvelles salles de classe, et de la dotation en kits scolaire ; (iii) l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'eau en milieu rural ; et (iv) à l'appui à la formation technique et professionnelle.

157. L'axe stratégique 4 « ***amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités*** » bénéficie de 221,853 millions MRO (ou 740 millions USD), soit **8%** des investissements qui sont affectés, en priorité : (i) à l'amélioration de l'efficacité de l'administration pour la fourniture d'un service public de qualité en faveur du citoyen ; (ii) à la consolidation de la gouvernance économique et

environnementale ; (iii) à l'accroissement de l'efficacité et de l'efficience du système judiciaire et à la facilitation de l'accès au droit et à la justice ; (iv) au renforcement du processus de décentralisation à travers le maintien du niveau important de la dotation allouée au Fonds Régional de Développement (FRD) ; et (v) à la mise en place d'un système économique régional, qui soit favorable à la croissance et générateur d'emplois, notamment au profit des jeunes.

158. Enfin, l'axe 5 « **renforcement du pilotage, du suivi et de l'évaluation** » bénéficie de 100,705 millions MRO (ou 336 millions USD), soit 4% restant du portefeuille qui servent à assurer un meilleur pilotage et une étroite coordination au niveau du suivi de la mise en œuvre des politiques publiques inscrites au plan d'actions du CSLP.

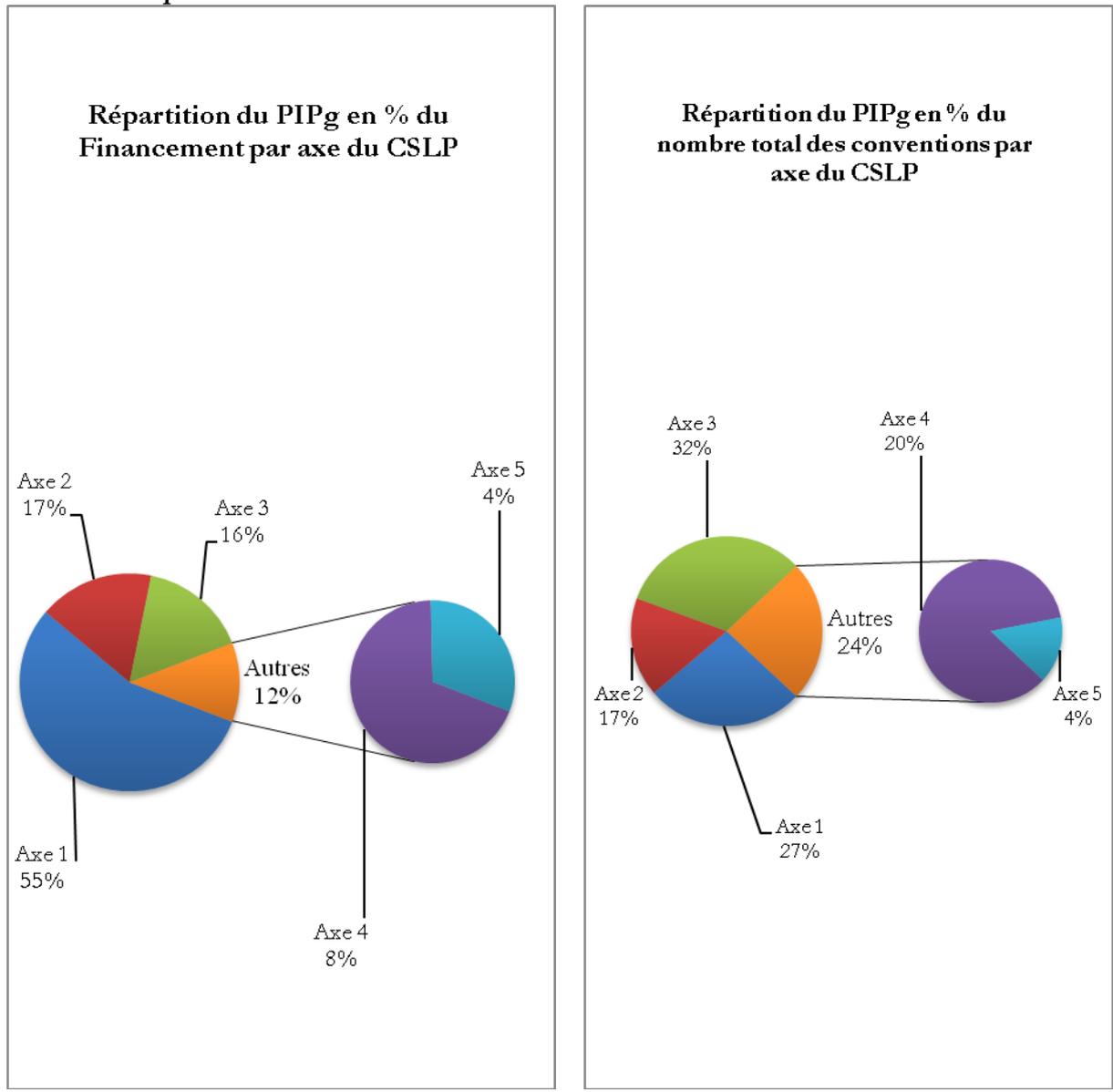
**Tableau N° 18 : Répartition des financements du PIPg par axes du CSLP**

Axes du CSLP	Répartition du financement du PIP global par axe du CSLP en millions MRO	Répartition du décaissement du PIP global par axe du CSLP en millions MRO	Répartition en % du financement du PIP global par axe du CSLP	Répartition en % du décaissement du PIP global par axe du CSLP	Nombre de conventions	En % du total des conventions
Accélération de la croissance et maintien des grands équilibres macroéconomiques	1,517,735	206,398	55%	65%	183	27%
Ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres	464,968	31,233	17%	10%	116	17%
Développement des ressources humaines et expansion des services de base	438,531	40,254	16%	13%	222	32%
Amélioration de la Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles	221,853	38,179	8%	12%	140	20%

<b>Renforcement du pilotage, du suivi et de l'évaluation du plan d'action du CSLP</b>	100,705	2,110	4%	1%	25	4%
<b>Total</b>	<b>2,743,793</b>	<b>318,175</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>686</b>	<b>100%</b>

*Nos calculs à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015*

**Figure N° 78 : Répartition du PIPg en % du financement et du nombre total des conventions par axe du CSLP**



## Répartition du PIP par degré de maturité des projets d'investissement

### Encadré N° 1 : Définition des degrés de maturité des projets d'investissement public

159. La maturation d'un projet d'investissement public désigne le processus au cours duquel une idée de départ est développée pour arriver à un projet construit et planifié. Elle consiste à préparer tous les éléments qui permettent de cerner les aspects administratifs, techniques, financiers, socioéconomiques et environnementaux, liés au projet. Elle constitue l'ensemble des étapes de préparation y compris les études de faisabilité qui précèdent l'exécution du projet.

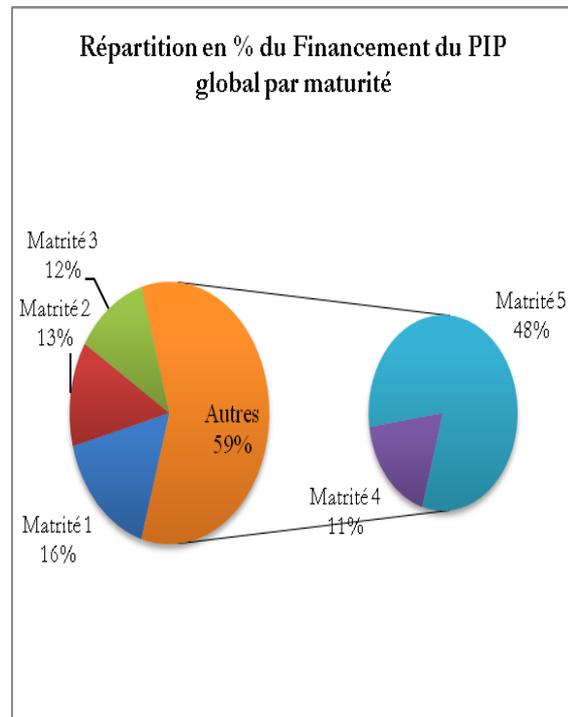
Pour le PIP, la maturation se présente en cinq degrés:

- Les projets en **stade de maturité 1** sont des idées de projets.
- Les projets en **stade de maturité 2** sont des projets ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité.
- Les projets en **stade de maturité 3** sont des projets qui font l'objet d'une requête de financement déjà envoyée à un partenaire au développement.
- Les projets en **stade de maturité 4** sont des projets dont le financement est supposé garanti (possédant une loi d'habilitation ou inscrits dans un programme pluriannuel d'un PTF).
- Les projets en **stade de maturité 5** sont des projets dont les conventions de financement sont signées.

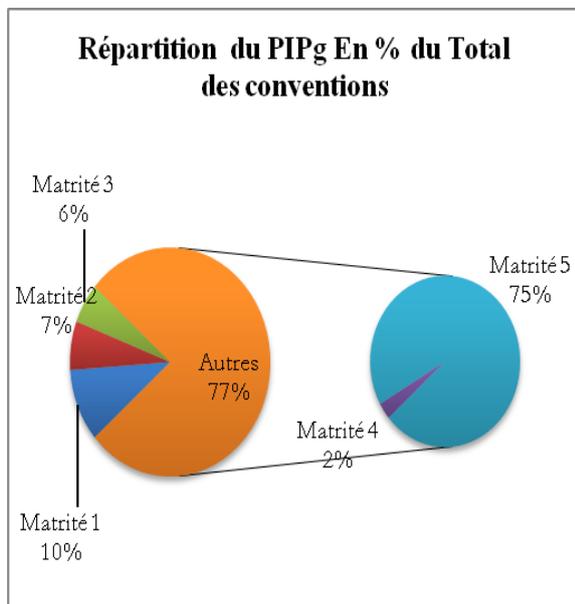
**Figure N° 79 : Répartition du PIPg en % du financement par degré de maturité**

160. La répartition des financements du portefeuille global du programme d'investissement public par degré de maturité montre que **48%** des financements sont destinés à des projets à maturité 5 auxquels est alloué un montant total équivalent à 1,325,473 millions MRO (soit 4,418 millions USD).

161. Le financement des projets à maturité 4, auxquels est affecté un montant total égal à 294,981 millions MRO (soit 983 millions USD), représente 12% du portefeuille total.



**Figure N° 79 : Répartition du PIPg en % des conventions par degré de maturité**



162. Sur le nombre total des conventions, le financement des projets à maturité 5 provient de 512 conventions (soit 75% de l'ensemble des conventions du PIPg). Sur les 174 conventions apportant des financements non acquis, 17 conventions financent des projets à maturité 4 (soit 2%), 39 financent des projets à maturité 3 (soit 6%), 47 financent des projets à maturité 2 (soit 7%) et 71 conventions mobilisent les financements pour des idées de projets (soit 10%).

Tableau N° 19: Répartition du PIP g par maturité

Degré de maturité	Répartition du financement du PIP global par maturité en millions MRO	Répartition en % du Financement du PIP global par maturité	Nombre de conventions	En % du total des conventions
Matrité 1	449,724	16%	71	10%
Matrité 2	354,940	13%	47	7%
Matrité 3	318,675	12%	39	6%
Matrité 4	294,981	11%	17	2%
Matrité 5	1,325,473	48%	512	75%
<b>Total</b>	<b>2,743,793</b>	<b>100%</b>	<b>686</b>	<b>100%</b>

*Source : Nos calculs à partir du PIP,MAED/DPI, juin 2015*

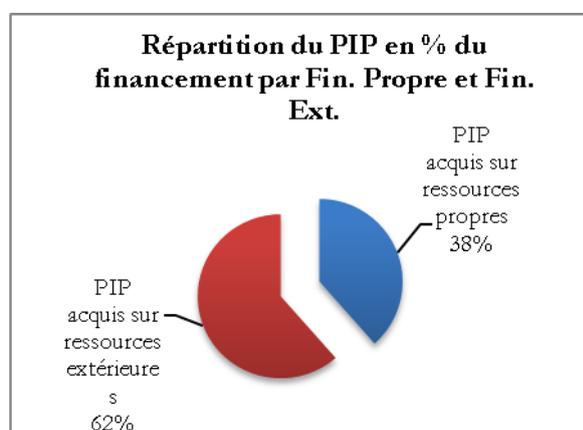
### Analyse rétrospective du PIP acquis

163. Le portefeuille de projets à financement acquis, qui est d'un montant total de 1,325,473 millions MRO (soit 4,418 millions USD), est issu de 512 conventions signées.

164. Le financement de ce portefeuille est assuré par des ressources propres combinées avec des ressources extérieures. Pour la cohérence avec la méthodologie d'élaboration du CBMT 2016-2018, l'analyse portera sur le PIP financé sur ressources extérieures (les ressources propres étant considérées dans les parties inscrites dans le budget de l'Etat).

### Répartition du PIP acquis par Ressources propres et Ressources extérieures

Figure N° 80 : Répartition du PIPg en % du financement par fin. Propore et fin. Ext.



165. La déclinaison du PIP acquis par ressources propres et ressources extérieures montre que 38% (soit **510,083 millions MRO**) sont issus de ressources propres, tandis que 62% (soit **815,391 millions MRO**) proviennent de ressources extérieures.

**Tableau N° 20: Répartition du PIP acquis par ressources propres et Ressources extérieures**

	Financement total en Millions MRO	Répartition du PIP en % du financement par Fin. propre et Fin. Ext.
PIP acquis sur ressources propres	510,083	38%
PIP acquis sur ressources extérieures	815,391	62%
<b>Total</b>	<b>1,325,473</b>	<b>100%</b>

*Source : nos calculs à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015*

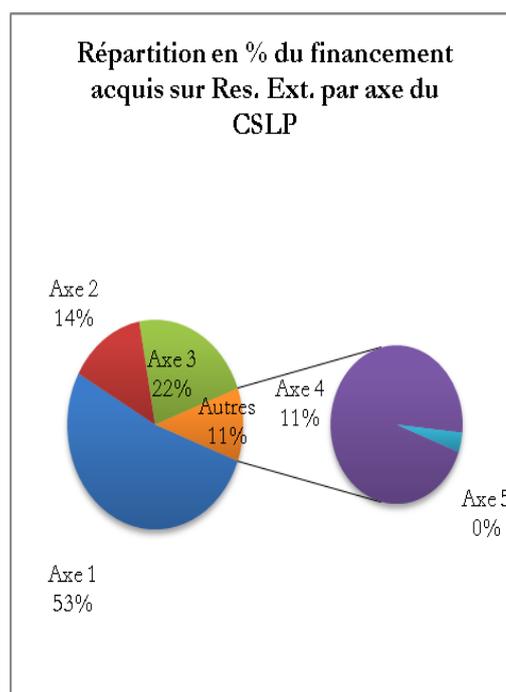
### Répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par axe du CSLP

**Figure N° 81 : Répartition du financement du PIP acquis sur ressources extérieures par axe du CSLP**

166. Selon la répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par axes du CSLP, **53%** des financements (soit 427,723 millions MRO), issus de 38% des conventions signées, sont destinés à la mise en œuvre de projets inscrits dans l'axe 1 du CSLP.

167. Les 14% des financements (soit 114,335 millions MRO) dont bénéficie l'axe 2 du CSLP sont issus de 17% des conventions signées dans le cadre du portefeuille acquis sur ressources extérieures.

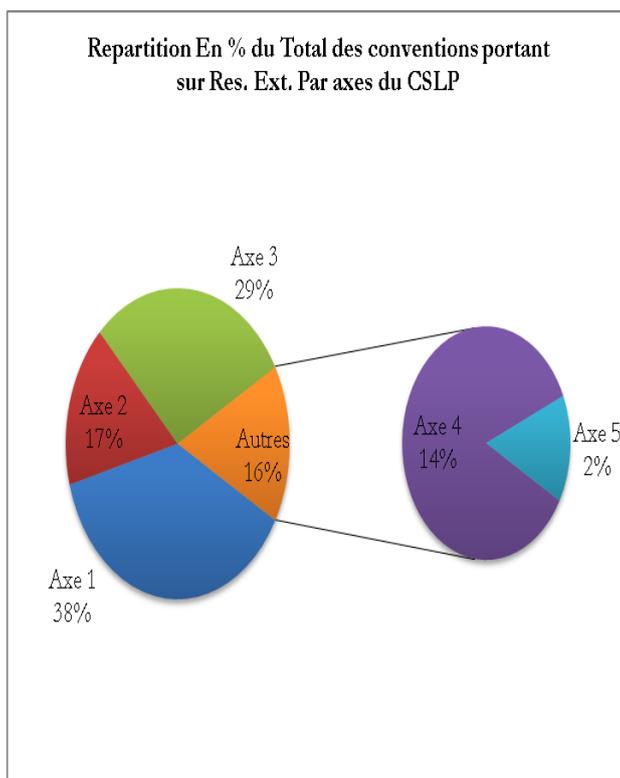
168. A l'axe 3 du CSLP est orienté 22% des financements acquis sur ressources extérieures (soit 181,947 millions MRO) qui proviennent de 29% des conventions.



**Figure N° 82 : Répartition des conventions du PIP acquis sur ressources extérieures par axe du CSLP**

169. Les 11% des financements acquis sur ressources extérieures (soit 87,755 millions MRO) dont bénéficie l'axe 4 du CSLP sont issus de 14% des conventions signées.

170. A l'axe 5 du CSLP est orienté 0.4% des financements (soit 3,631 millions MRO) qui proviennent de 2% des conventions signées.



**Tableau N° 21: Répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par axes du CSLP**

Axe du CSLP	Financement acquis sur Ress. Ext. en millions MRO	Répartition en % du financement acquis sur Res. Ext. par axe du CSLP	Nombre de conventions	Répartition En % du Total des conventions portant sur Res. Ext. Par axes du CSLP
Accélération de la croissance et maintien des grands équilibres macroéconomiques	427,723	52%	62	38%
Ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres	114,335	14%	28	17%

Développement des ressources humaines et expansion des services de base	181,947	22%	48	29%
Amélioration de la Gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles	87,755	11%	23	14%
Renforcement du pilotage, du suivi et de l'évaluation du plan d'action du CSLP	3,631	0.4%	4	2%
<b>Total</b>	<b>815,391</b>	<b>100%</b>	<b>165</b>	<b>100%</b>

Source: *Nos calculs : à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015*

### Répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par mode de financement

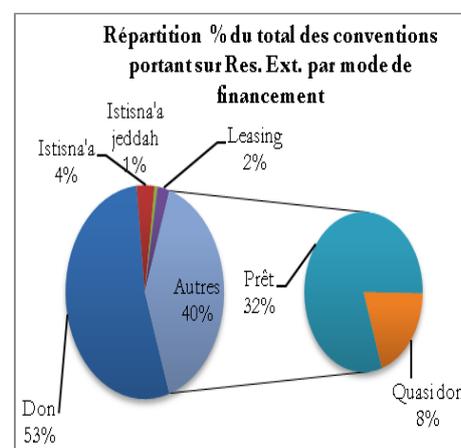
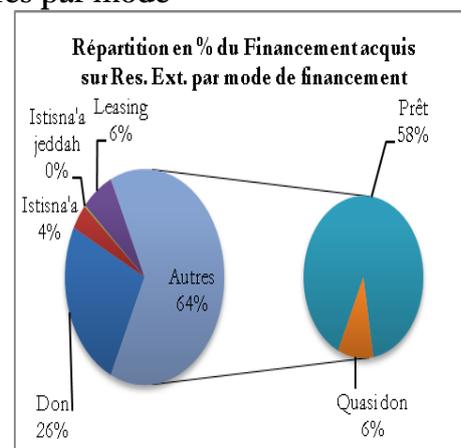
Figure N° 83 : Répartition du PIP acquis et des conventions sur ressources extérieures par mode

171. La répartition du PIP acquis (financement et conventions) sur ressources extérieures par mode montre que les 58% des financements (471,472 millions MRO) provenant de prêts sont issus de 32% des conventions signées.

172. Les 32% (soit 258,547 millions MRO) des financements acquis sur ressources extérieures qui proviennent de dons et quasi-dons, sont issus de 61% des conventions signées.

173. Le financement acquis selon le mode Istisna'a qui représente 4% (soit 32,922 millions MRO) du financement total acquis sur ressources extérieures est inscrit dans le cadre de 5% des conventions signées.

174. Le mode de financement "leasing", qui apporte 6% (soit 52,450 millions MRO) du financement total acquis sur ressources extérieures, est contracté dans le cadre de 2% des conventions signées.



**Tableau N° 22: Répartition du PIP acquis sur ressources extérieures par mode de financement**

Mode de financement	financement acquis sur Res. Ext. en Millions MRO	Répartition en % du Financement acquis sur Res. Ext. par mode de financement	Nombre de conventions portant sur Res. Ext. par mode de financement	répartition % du total des conventions portant sur Res. Ext. par mode de financement
<b>Don</b>	208,620	26%	88	53%
<b>Istisna'a</b>	30,862	4%	6	4%
<b>Istisna'a jeddah</b>	2,060	0%	1	1%
<b>Leasing</b>	52,450	6%	4	2%
<b>Prêt</b>	471,472	58%	53	32%
<b>Quasi don</b>	49,927	6%	13	8%
<b>Total</b>	<b>815,391</b>	<b>100%</b>	<b>165</b>	<b>100%</b>

Source: *Nos calculs : à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015*

## Encadré N° 2 : Définition des modes de financement : Istisna'a et quasi-don

175. L'Etat mauritanien fait recours aussi à l'Istisna octroyé par la BID. L'istisna se différencie des autres prêts par la non exigence du paiement intégral du prix au moment de la signature du contrat et la non exigence de la fixation de l'échéancier du contrat. Donc l'istisna'a est moins contraignant que les prêts ordinaires. La BID offre également le crédit bail (leasing) non concessionnel avec une marge bénéficiaire annuelle de 7.5 à 8% sur une période de maturité de 3 à 4 ans.

176. La structure des financements extérieurs reste marquée par la prépondérance des partenaires multilatéraux qui procurent plus de 37% du PIP acquis.

### DÉFINITIONS

#### 1. ISTISNA'A

L'ISTISNA'A est un contrat d'entreprise en vertu duquel une partie (MOUSTASNI'I) demande à une autre (SAN'I'I) de lui fabriquer ou construire un ouvrage moyennant une rémunération payable d'avance, de manière fractionnée ou à terme. Dans le cadre d'un contrat Istisna'a, l'objet de la transaction porte sur la livraison, non pas de marchandises achetées en l'état, mais de produits finis ayant subi un processus de transformation.

#### PROCEDURES

- La Banque accepte de promouvoir des Actifs et de les vendre au Bénéficiaire et le Bénéficiaire promet d'acheter les Actifs une fois construits.
- La Banque conclut des Accords d'Istisna'a et de Mandat avec le Bénéficiaire.
- La Banque charge le Bénéficiaire de fabriquer/promouvoir, construire les Actifs; d'engager un fabricant/promoteur, pour construire les Actifs; et aussi de superviser, contrôler et prendre livraison des Actifs.
- La Banque paie directement le Promoteur/Fabricant à travers des paiements par étape.
- A la livraison des Actifs, la Banque les vend au Bénéficiaire qui paiera le prix de façon différée.

#### 2. QUASI-DON

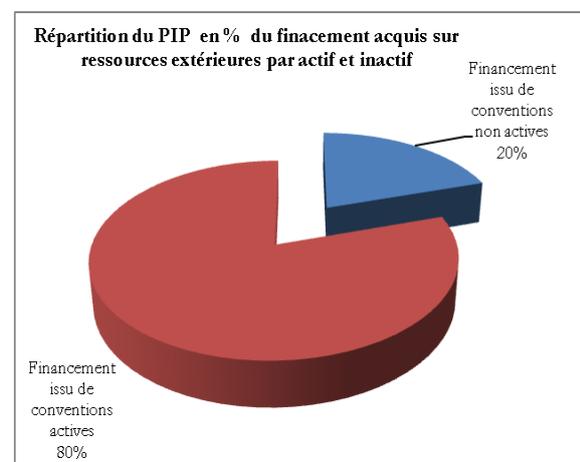
Le quasi-don est un emprunt à taux d'intérêt nul ou minime

## Décaissement sur conventions actives portant sur ressources extérieures

177. Le portefeuille de projets à financement acquis est constitué de projets dont la convention est active et d'autres dont la convention est inactive (n'ayant subi aucun décaissement).

**Figure N° 84 : Répartition du PIP acquis et des conventions sur ressources extérieures par actives et non actives**

178. Les acquis du PIP sur ressources extérieures proviennent de conventions signées et actives (faisant l'objet d'un décaissement au moins) et de conventions signées et inactives (n'ayant subi aucun décaissement).



179. Les financements provenant de la première catégorie de conventions représentent 80% des financements acquis sur ressources extérieures (soit 651,248 millions MRO) et proviennent de 73% des conventions signées, tandis que ceux issus de la deuxième catégorie, qui apportent 20% de ces financements (soit 164,143 millions MRO), sont issus de 27% de ces conventions.

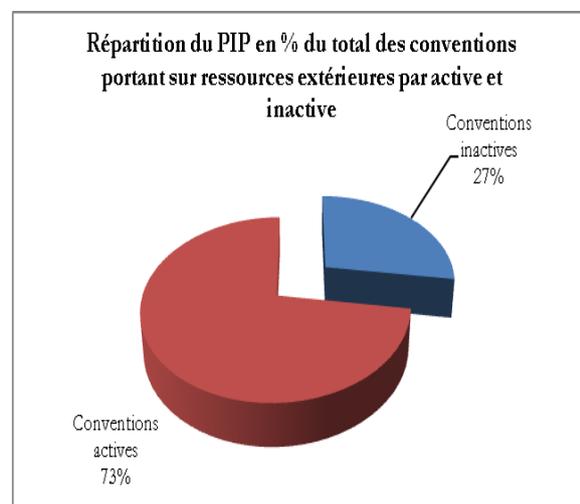
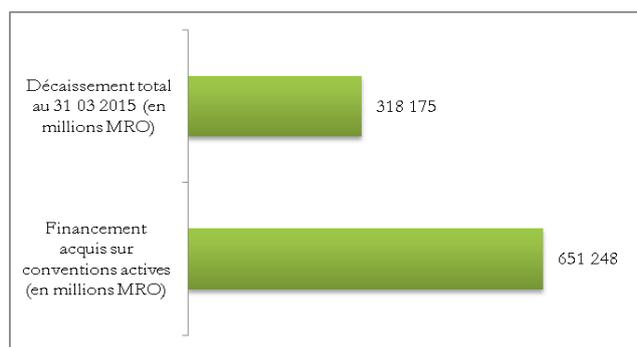


Figure N° 85 : Décaissement sur conventions actives



180. Sur le montant de financement des conventions actives<sup>5</sup> qui est de 651,248 millions MRO, un décaissement total cumulé au 31 mars 2015 de 318,175 millions MRO, a été effectué, ce qui correspond à un taux d'exécution de 49%.

Tableau N° 23: Financement issu de conventions actives et inactives

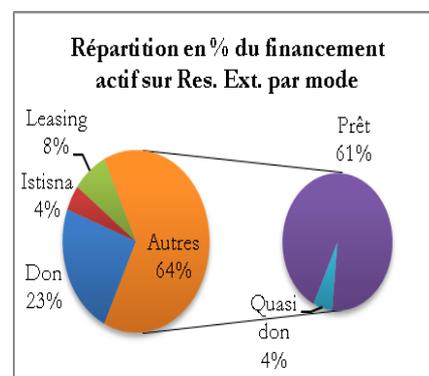
	Financement acquis sur Res. Ext. en Millions MRO	Répartition en % du financement acquis sur Res. Ext. Par actif et inactif	Cumul des décaissements en millions MRO	En %	Nombre de conventions	En % du total des conventions
Conventions inactives	164,143	20%	0	0%	45	27%
Conventions actives	651,248	80%	318,175	49%	120	73%
<b>Total</b>	<b>815,391</b>	<b>100%</b>	<b>318,175</b>	<b>39%</b>	<b>165</b>	<b>100%</b>

*Nos calculs à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015*

### Répartition des financements actifs et des décaissements par mode de financement

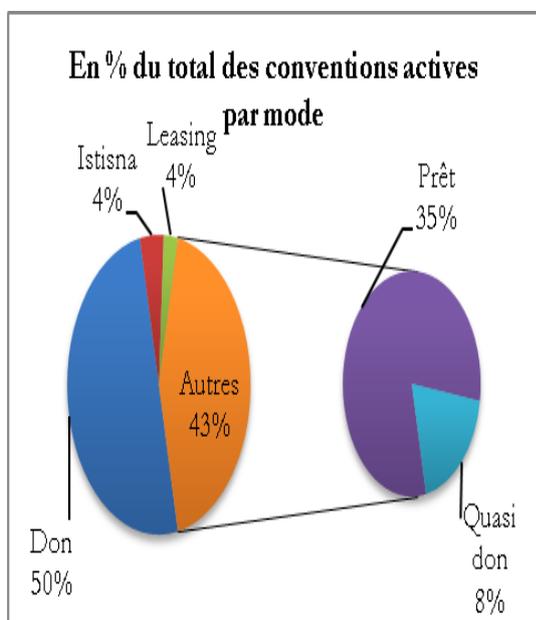
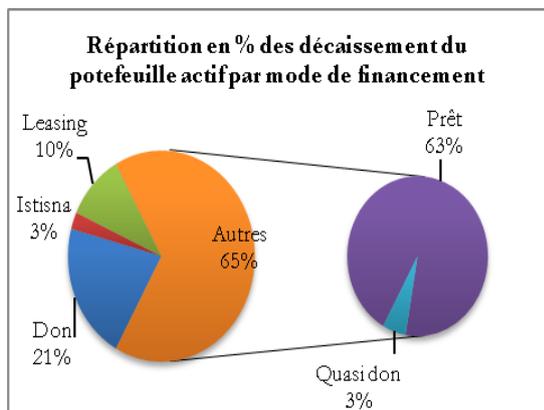
181. D'un point de vue de la ventilation du financement du portefeuille à conventions actives, il ressort que 61% des financements sont des prêts tandis qu'environ 23% de ces conventions de financement concernent des dons et 4% des quasi-dons. Les modes leasing et Istisna'a contribuent aux financements du portefeuille actif, respectivement, à raison de 8% et 4%.

Figure N° 86 : Répartition en % du PIP actif et des conventions sur ressources extérieures par mode



<sup>5</sup> Il s'agit de conventions de financement sur lesquelles au moins un décaissement a été effectué au 31/12/2014.

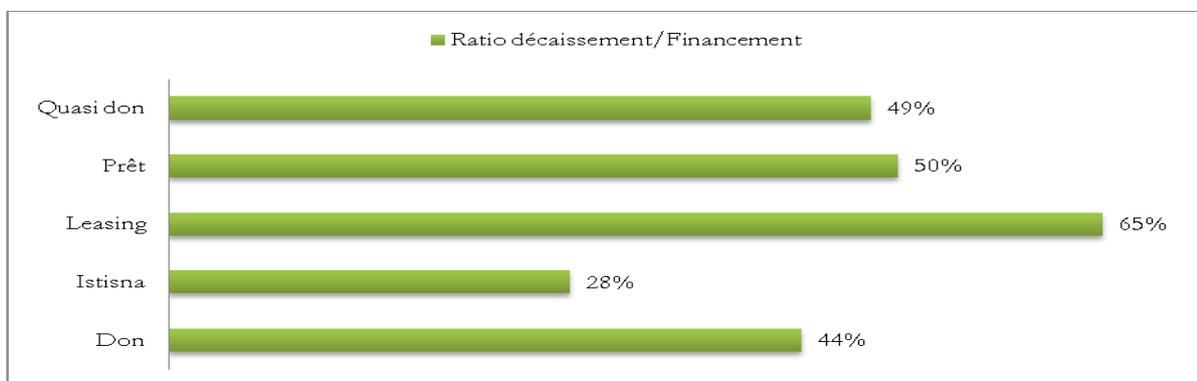
**Figure N° 86 : Répartition en % des décaissements du financement et des conventions actives sur ressources extérieures par mode**



182. La répartition des décaissements par mode de financement confirme la prédominance des prêts avec une part relative égale à 63% provenant de 35% des conventions actives, suivi des dons qui totalisent une part relative dans les décaissements totaux de 21%, issus de 50% des conventions actives. Du mode quasi-don sont inscrits 3% des décaissements effectués sur 8% des conventions actives. Les modes leasing et Istisna'a ont des parts relatives égales, respectivement, à 10% et 4% qui proviennent respectivement de 3% et 4% des conventions actives.

183. La déclinaison du taux de décaissement global (49%) par mode de financement montre que le mode "Leasing" enregistre le ratio "décaissement/financement apporté par le mode" le plus important (65%), suivi du mode "Prêt" où le ratio est de 50% les dons et quasi-dons enregistrent une moyenne de (46%). Le mode "Istisna'a" marque le ratio le plus faible (soit 28%).

**Figure N° 87 : Ratio décaissement / financement apporté par le mode en question**



**Tableau N° 24: Répartition des financements actifs et des décaissements par mode de financement**

Mode de financement	Financement actif sur ressources extérieures en Millions MRO	Répartition en % du financement actif sur Res. Ext. Par mode	Décaissement par mode en Millions MRO	Répartition en % du décaissement par mode	Ratio décaissement/Financement	Nombre de convention	En % du total des conventions actives
<b>Don</b>	153,110	24%	66,981	21%	44%	60	50%
<b>Istisna</b>	29,252	4%	8,113	3%	28%	5	4%
<b>Leasing</b>	50,082	8%	32,335	10%	65%	3	3%
<b>Prêt</b>	395,558	61%	199,466	63%	50%	42	35%
<b>Quasi don</b>	23,246	4%	11,280	4%	49%	10	8%
<b>Total</b>	<b>651,248</b>	<b>100%</b>	<b>318,175</b>	<b>100%</b>		<b>120</b>	<b>100%</b>

*Source : Nos calculs à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015*

### Ventilation par départements ministériels et autres institutions publiques

184. La ventilation par départements ministériels des projets en cours d'exécution confirme la part importante des projets d'infrastructures qui totalisent environ 77% (équipement et transports (24.7%), énergies (22%), de l'hydraulique et de l'assainissement (20.2%).

**Tableau N° 25 : Ventilation des financements des projets actifs et des décaissements par départements ministériels et autres institutions publiques**

Département Ministériels	Financement des projets actifs en Millions MRO	Décaissement en Millions MRO	Répartition en % du financement des projets actifs par ministère ou institution assimilée	Répartition en % du décaissement des projets actifs par ministère ou institution assimilée	"Décaissement/Financement" par département Ratio	Nombre de conventions actives
ANESP/MSGPR	6,241	3,252	1.0%	1.0%	52%	3
BCM	43,639	28,122	6.7%	8.8%	64%	2
CDD	6,105	3,644	0.9%	1.1%	60%	2
CSA	2,726	1,976	0.4%	0.6%	72%	2
MA	17,231	6,560	2.6%	2.1%	38%	6
MAED	49,629	28,241	7.6%	8.9%	57%	15
MAIEO	45	11	0.0%	0.0%	23%	1
MASEF	525	129	0.1%	0.0%	25%	2
MCIT	1,919	770	0.3%	0.2%	40%	2
ME	750	180	0.1%	0.1%	24%	1
MEDD	1,400	348	0.2%	0.1%	25%	1
MEFPTIC	14,669	3,206	2.3%	1.0%	22%	3
MEN	13,893	4,555	2.1%	1.4%	33%	7
MESRS	11,305	5,727	1.7%	1.8%	51%	2
MET	160,657	78,517	24.7%	24.7%	49%	20
MHA	131,819	30,286	20.2%	9.5%	23%	19
MHUAT	14,958	8,864	2.3%	2.8%	59%	4
MIDEC	6,940	2,667	1.1%	0.8%	38%	3
MPEM	3,285	1,641	0.5%	0.5%	50%	2
MPEMi	142,987	99,640	22.0%	31.3%	70%	14
MRPSC	2,800	836	0.4%	0.3%	30%	2
MS	13,391	8,518	2.1%	2.7%	64%	6
TADAMOUN	4,334	485	0.7%	0.2%	11%	1
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>651,248</b>	<b>318,175</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>		<b>120</b>

*Source : Nos calculs à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015*

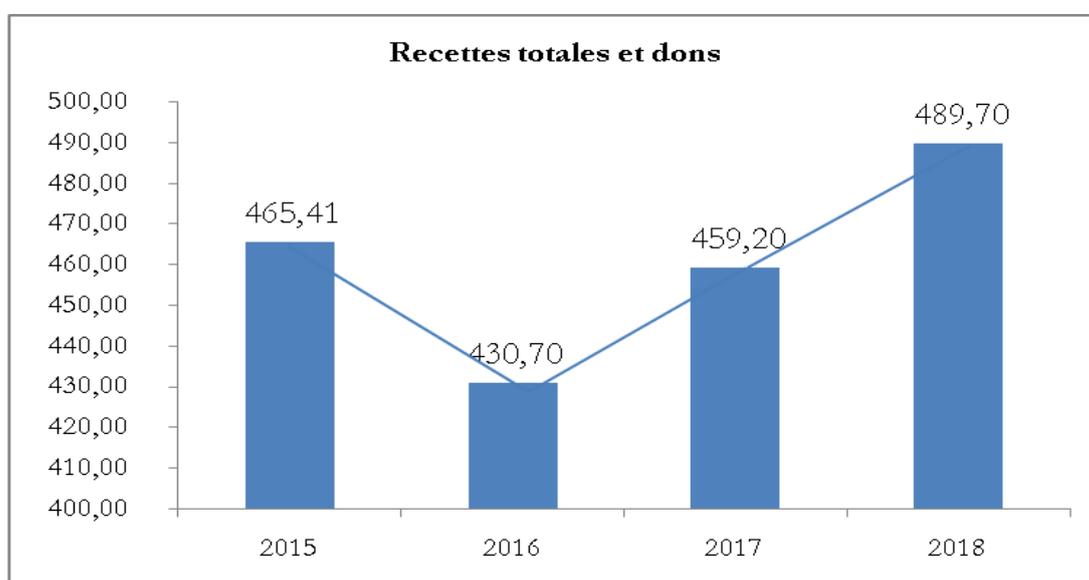
185. La capacité d'absorption des ministères et autres institutions publiques varie de 11 % à 72%. La faiblesse dans la capacité d'absorption au niveau de certains départements ou institutions est liée aux principaux goulots d'étranglement relatifs à la conception, à l'exécution et au suivi-évaluation des projets d'investissements publics.

## Prospective des recettes 2016-2018

186. La performance enregistrée ces derniers temps en termes des recettes fiscales reste tributaire à l'évolution de l'activité économique et vulnérable aux chocs globaux et locaux qui affectent notre économie.

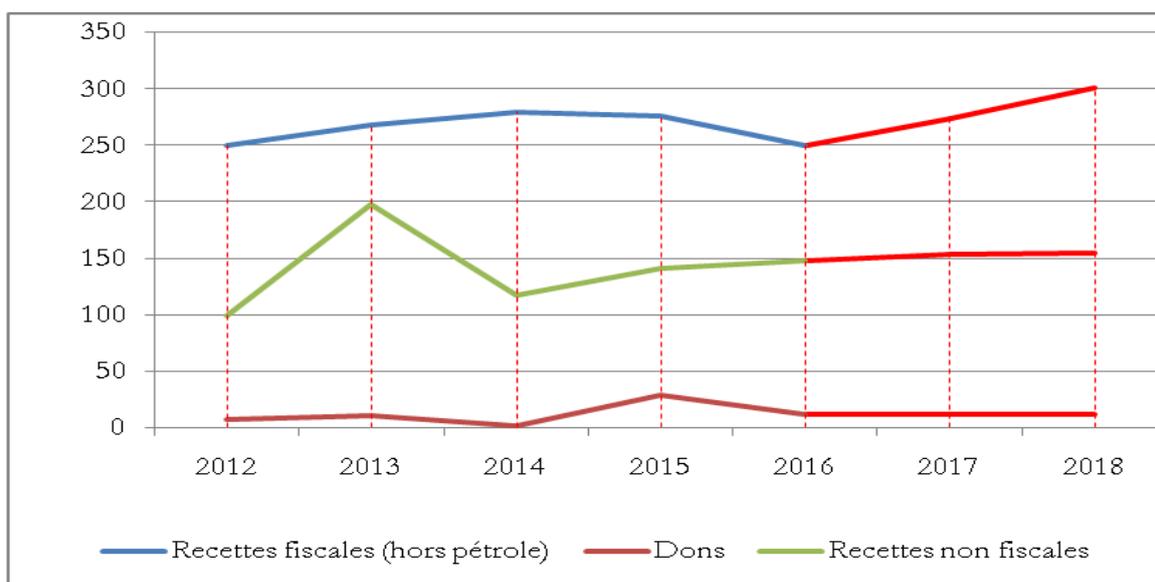
187. En se basant sur les données du cadrage macroéconomique, les recettes totales et dons devraient diminuer de 7.5% en 2016 par rapport au niveau enregistré en 2015, passant de 465,4 milliards MRO à 430.7 milliards. Cette contre performance peut être attribuée au recul des recettes fiscales de 9% et les dons de 56.8%.

Figure N° 88 : Recettes totales et dons 2016-2018



188. Pour les années 2017 et 2018, les projections tablent sur une croissance annuelle de 6.6% des recettes totales et dons. Cette croissance est tirée essentiellement par les recettes fiscales qui vont récupérer leur rythme d'expansion après une contraction momentanée en 2016. En effet, les recettes non fiscales devraient connaître une évolution favorable renforcée par la stabilité de la compensation de pêches.

Figure N°89 : Projection des recettes totales et dons 2016-2018



189. Par rapport au PIB, les recettes totales et dons devraient passer de 27% en 2016 à 26.1% en 2017 et à 25.4% en 2018. Quant à la pression fiscale, elle restera autour de 16% du PIB.

Tableau N° 26 : Evolution des recettes 2015-2018

	2015	2016	2017	2018
<b>Recettes totales et dons</b>	465,4	430,7	459,2	489,7
<b>recettes totales et dons (pétrole exclus)</b>	445,6	410,9	439,5	468,8
<b>Recettes totales hors pétrole hors dons</b>	416,9	398,5	427,3	456,8
<b>Recettes fiscales (hors pétrole)</b>	276,3	250,5	274,0	301,6
<b>Dons</b>	28,7	12,4	12,2	12,0
<b>Recettes non fiscales</b>	140,6	148,0	153,3	155,2
<b>Recettes de la pêche</b>	57,4	94,1	93,5	94,0
<b>Recettes minières</b>	8,3	48,9	53,0	53,8
<b>Dividendes et redevances des entreprises publiques</b>	13,0	58,1	60,7	63,0
<b>Comptes spéciaux</b>	30,1	-	-	-
<b>Recettes en capital</b>	2,8	1,7	1,8	1,9
<b>Autres</b>	29,0	8,2	8,6	9,1

Source : DGTCP / MF 2015

## Analyse prospective du PIP: projections des décaissements pour les années 2016-2018

190. Compte tenu de la situation financière du portefeuille de projets, il a été procédé à la projection des dépenses d'investissement sur ressources extérieures pour les années 2016-2018.

### Hypothèses

191. Pour élaborer des projections les plus réalistes possibles, le groupe d'actualisation du PIP s'est basé sur les hypothèses de travail suivantes :

- Un démarrage plutôt lent des projets (ce qui se traduit par un taux d'exécution de 20% en première année) ;
- Même en vitesse de croisière, la projection annuelle ne peut pas dépasser 35% du montant global du projet ;
- Concernant les projets nouveaux, notamment ceux dont le financement n'est pas acquis, il est possible et même réaliste de ne programmer les décaissements qu'à partir de l'année N+2, voir N+3 ;
- Pour les projets d'ANESP, MFPTMA, MIDEK, MJ, TADAMOUM et du Programme d'Urgence, une projection linéaire est opérée.

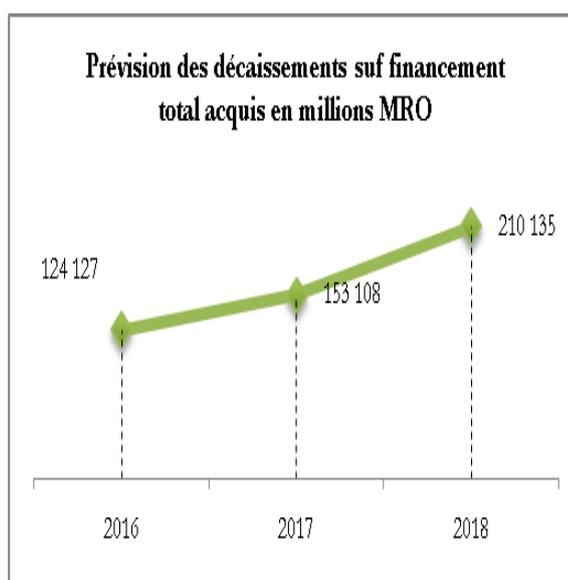
### Analyse des projections 2016-2018

192. Compte tenu des hypothèses retenues, l'analyse des projections des décaissements sur la période 2016-2018 est effectuée dans ce qui suit:

### Projection des décaissements sur la période 2016-2018

Figure N°90 : Prévision des décaissements sur financement acquis en millions MRO

193. Le montant des décaissements projetés sur la période 2016-2018 est de 487,369 millions MRO soit 1,625 Millions USD, ce qui correspond à 48% de la totalité des financements extérieurs acquis, programmés. Ces décaissements croissent à une moyenne annuelle de 19% avec un rythme d'accroissement croissant.



**Tableau 27: projection des décaissements 2016-2018**

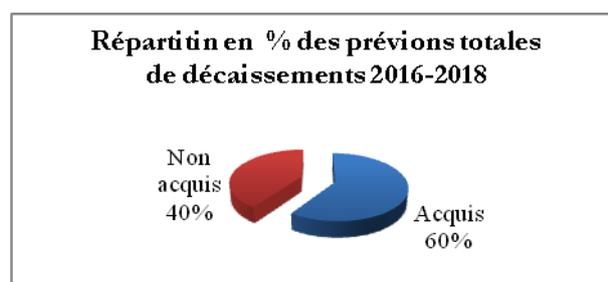
	2016	2017	2018	2016-2018	En % du Financement total acquis
<b>Prévision des décaissements sur financement total en millions MRO</b>	124,127	153,108	210,135	487,369	48%

*Source : Nos calculs à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015*

### Projection des décaissements 2016-2018 par acquis et non acquis

**Figure N°91 : Répartition en % des prévisions de décaissements 2016-2018**

194. La ventilation des décaissements prévisionnels sur la période 2016-2018 attribue 60% de ces prévisions à des financements acquis et 40% à des financements non acquis.



**Tableau N° 28: Répartition des projections de décaissements 2016-2018 par acquis et non acquis**

	Prévisions des décaissements en Millions MRO				En % des prévisions totales de décaissements
	2016	2017	2018	2016-2018	
<b>Acquis</b>	111,687	95,333	82,994	290,013	60%
<b>Non acquis</b>	12,440	57,775	127,141	197,356	40%
<b>Total</b>	<b>124,127</b>	<b>153,108</b>	<b>210,135</b>	<b>487,369</b>	<b>100%</b>

*Source : Nos calculs à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015*

## Projection des décaissements 2016-2018 par mode de financement

Figure N°92 : Répartition en % des prévisions de décaissements 2016-2018 par mode

195. La répartition des décaissements prévisionnels sur la période 2016-2018 par mode de financement confirme la prédominance des prêts, comme dans l'analyse rétrospective du PIP, avec une part relative égale à 64%, suivi des dons (21%) et quasi dons qui totalisent une part relative dans les décaissements totaux prévisionnels de 8%. Les modes leasing et Istisna'a ont des parts relatives égales à 3% chacun. Le partenariat public privé apportera 1% des décaissements prévisionnels.

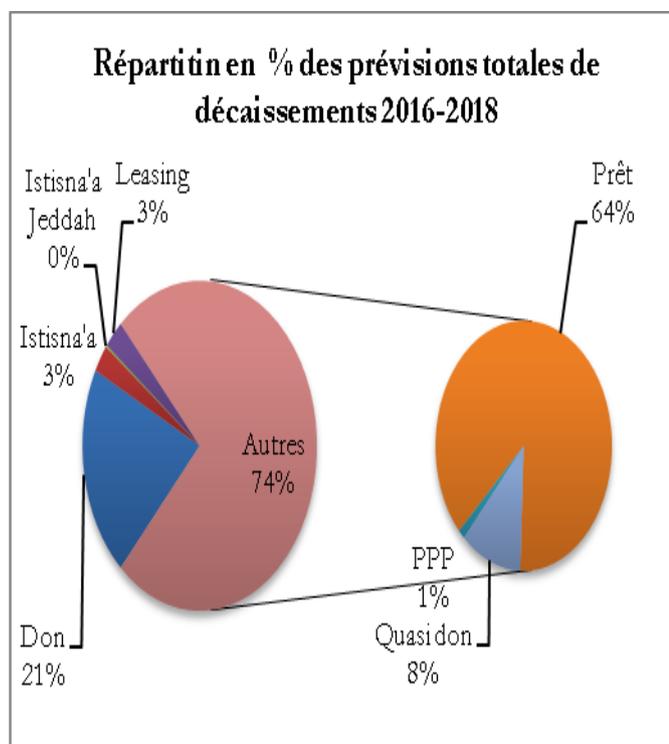


Tableau N° 29: répartition des décaissements prévisionnels 2016-2018 par mode de financement

	Prévisions des décaissements en Millions MRO				En % des prévisions totales de décaissements
	2016	2017	2018	2016-2018	
<b>Don</b>	28,782	31,880	40,569	101,230	21%
<b>Istisna'a</b>	3,755	4,795	4,552	13,102	3%
<b>Istisna'a Jeddah</b>	294	294	294	883	0%
<b>Leasing</b>	5,129	5,989	2,560	13,678	3%
<b>PPP</b>	-	-	4,704	4,704	1%
<b>Prêt</b>	80,333	103,471	130,010	313,813	64%
<b>Quasi don</b>	5,833	6,679	27,446	39,958	8%
<b>Total</b>	<b>124,127</b>	<b>153,108</b>	<b>210,135</b>	<b>487,369</b>	<b>100%</b>

Source : Nos calculs à partir du PIP, MAED/DPI, juin 2015

## Projection des décaissements par axe de la stratégie post 2015

196. Dans un contexte de fin du cycle du CSLP en 2015, une évaluation globale du CSLP 2001-2015, une étude d'élaboration d'une feuille de route pour l'élaboration d'une stratégie post 2015 étaient lancées par le Gouvernement, respectivement fin 2014 et mi 2015 et un Plan d'Actions du Gouvernement (PAG), aligné avec le programme électoral du Président de la République pour son deuxième mandat, était élaboré fin 2014. La première a, entre autre, défini les défis et enjeux auxquels devra s'affronter la nouvelle stratégie de développement du pays au-delà de 2015 alors que la deuxième a proposé les axes stratégiques sur lesquels devra reposer la nouvelle stratégie. Les axes, objectifs stratégiques, programmes et objectifs opérationnels qui en découlent constitueront les critères de déclinaison de la projection des décaissements sur la période 2016-2018. Cependant, le caractère glissant du CBMT permettra de prendre en considération la révision éventuelle de ces axes dans le cadre d'une stratégie post 2015, dont le processus d'élaboration est en cours de lancement.

Tableau N° 30: Projection des décaissements par ministères et institutions assimilées

Département ou institution assimilée	Prévision de décaissement en Millions MRO				En % des prévisions totales de décaissement
	2016	2017	2018	2016-2018	
ANESP/MSGPR	449	449	-	898	0.2%
BCM	10,288	3,182	1,591	15,061	3.1%
CDD	1,890	2,520	1,890	6,300	1.3%
CSA	-	-	1,250	1,250	0.3%
MA	3,364	8,394	22,178	33,937	7.0%
MAED	7,688	7,878	7,215	22,781	4.7%
MAIEO	-	644	922	1,566	0.3%
MASEF	137	67	67	271	0.1%
MCA	456	342	501	1,299	0.3%
MCIT	383	383	-	766	0.2%
ME	114	3,943	5,816	9,873	2.0%
MEDD	665	799	850	2,314	0.5%
MEFPTIC	3,891	5,871	5,347	15,110	3.1%
MEN	2,036	2,173	1,555	5,764	1.2%
MESRS	2,208	2,738	2,533	7,479	1.5%
MET	22,632	15,636	49,205	87,472	17.9%
MHA	22,432	22,872	25,213	70,517	14.5%
MHUAT	1,947	1,098	7,898	10,942	2.2%
MIDEC	1,272	1,283	1,363	3,917	0.8%

<b>MJ</b>	532	532	672	1,736	0.4%
<b>MJS</b>	-	-	400	400	0.1%
<b>MPEM</b>	936	7,060	6,671	14,667	3.0%
<b>MPEMi</b>	37,267	45,183	40,576	123,025	25.2%
<b>MRPSC</b>	466	368	1,642	2,477	0.5%
<b>MS</b>	1,713	2,414	4,775	8,902	1.8%
<b>MSGP</b>	576	16,496	19,220	36,291	7.4%
<b>TADAMOUN/MSGP R</b>	785	785	785	2,355	0.5%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>124,127</b>	<b>153,108</b>	<b>210,135</b>	<b>487,369</b>	<b>100.0%</b>

*Source: Nos calculs à partir du PIP actualisé, MAED/DPI, juin 2015*

197. Les prévisions de décaissement pour la période 2016-2018 confirment la prédominance des financements à allouer aux départements en charge de la réalisation d'infrastructures et de projets structurants pour une part totale des prévisions égale à environ 58% (équipements et transports (17.9%), hydraulique et assainissement (14.5%) et énergie (25.2%).

## Solde budgétaire et son financement

### Solde Budgétaire

#### L'évolution du solde budgétaire

198. L'évolution du solde budgétaire hors pétrole et hors dons montre un besoin de financement net qui ne cesse d'augmenter au cours du temps. Le déficit va passer de 39.3 milliards MRO en moyenne sur la période 2012-2015 à 99 milliards en moyenne sur la période 2016-2018. Avec les dons, ce solde va passer de -12.25 milliards sur la première période à -49 milliards sur la deuxième.

**Tableau N° 31: Evolution du solde budgétaire 2012-2018**

<b>En milliards MRO</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)</b>	-32,2	-25,4	-57,2	-42,5	-91,8	-	-
<b>Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)</b>	35,7	-14,1	-55,1	-15,5	-79,4	-	-95,1
						86,3	

Source : Autorités mauritaniennes et services FMI, juin 2015

199. Par rapport au PIB, le déficit sur la période 2016-2018 sera le double de ce celui enregistré sur la période 2012-2015. Comme l'indique la figure () le déficit hors dons va passer de 3.1% du PIB sur la période 2012-2015 à 5.9% sur la période 2016-2018. Avec les dons, le solde budgétaire a enregistré une capacité de financement en 2012, cas qui ne se répète pas sur le reste de la période. Le déficit

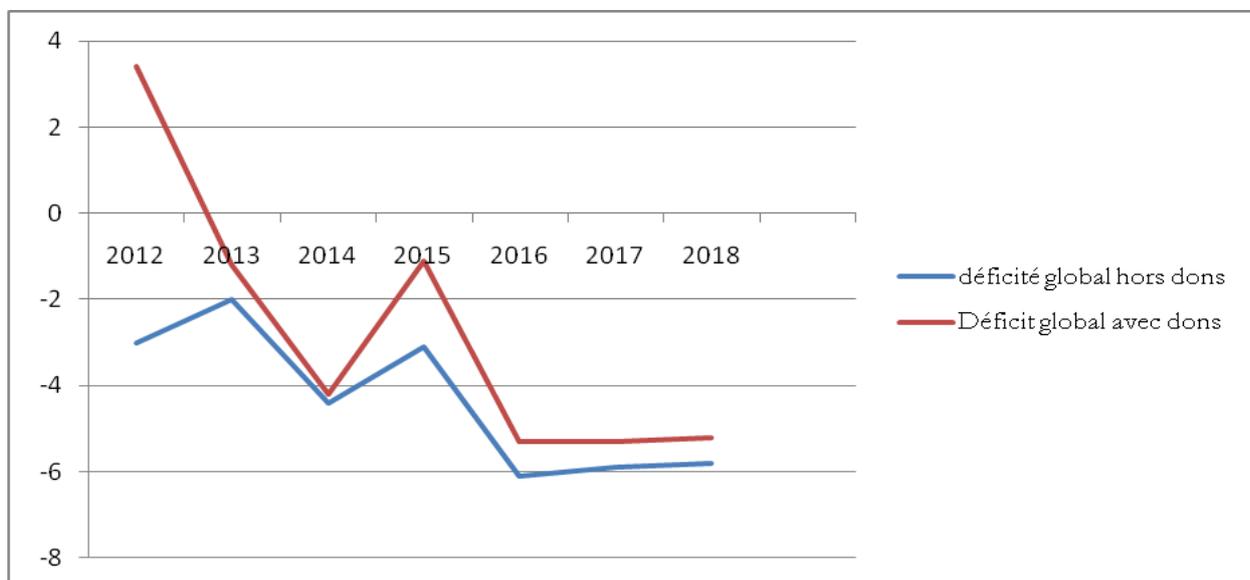
va passer de 0.7% du PIB sur la première période à 5.22% sur la période de la projection. Cette évolution traduit une détérioration lente mais continue de l'équilibre budgétaire.

**Tableau N° 32 : Evolution du solde budgétaire 2012-2018 en milliards MRO**

En pourcentage du PIB	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Solde hors pétrole; dons non compris (déficit -)	-3	-2.2	-4.4	-3.1	-6.1	-6	-5.9
Solde hors pétrole; dons compris (déficit -)	3.4	-1.2	-4.2	-1.1	-5.3	-5.3	-5.3

Source : Autorités mauritaniennes et services FMI, juin 2015

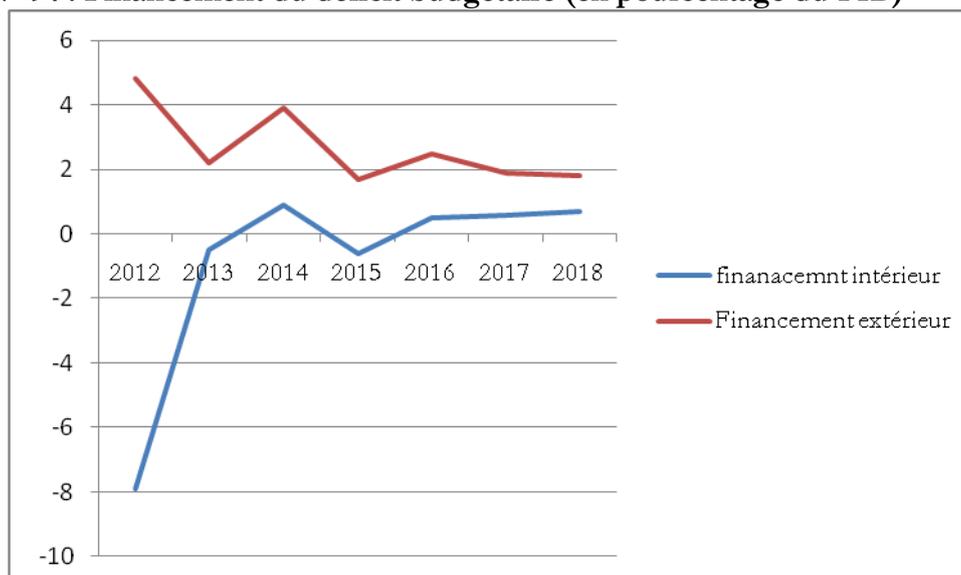
**Figure N°93 : Evolution du déficit global avec et hors dons**



## Financement

200. L'analyse du financement du déficit montre une capacité de financement importante dans la période 2012-2015 traduite dans l'amélioration de la position nette du Gouvernement (PNG négative) et la réduction de financement extérieur. Par contre, le rétrécissement de l'écart entre financement intérieur et financement extérieur, comme l'indique la figure (), reflète un besoin net sur la période 2016-2018.

Figure N° 94 : Financement du déficit budgétaire (en pourcentage du PIB)



201. Le financement extérieur est assuré essentiellement par le revenu pétrolier (FNRH) et les emprunts.

Tableau N° 33 : financement extérieur

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Financement extérieur</b>	50,4	25,8	50,2	23,9	37,2	31,4	33,4
compte du pétrole net	-4,2	-1,3	0,8	0	0	0,3	0,3
revenu net du pétrole	-21,5	-20,7	-24,1	-	-18,1	-18,3	-19,7
				18,9			
<b>FNRH</b>	17,3	19,4	25	18,9	18,1	18,6	20
<b>Autres (emprunts nets)</b>	54,6	27,1	49,3	23,9	37,2	31,1	33,1
<b>Financ. exceptionnel</b>	3,3	3,7	3,1	3	0	0	0

Source : Autorités mauritaniennes et services FMI, juin 2015

202. Le financement inférieur du déficit est assuré par le système bancaire avec une contribution faible des institutions non bancaires.

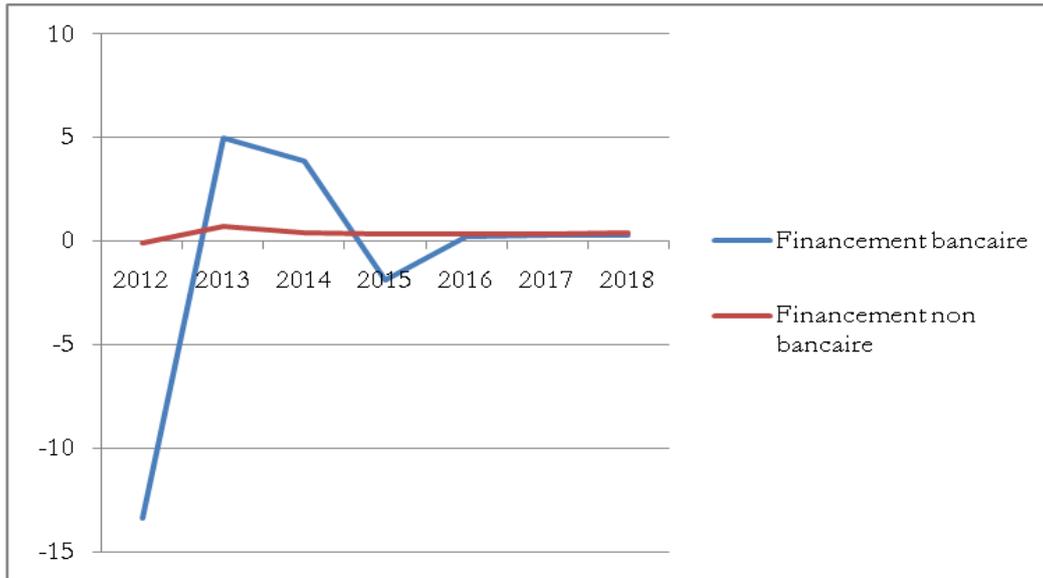
Tableau N° 34 : Financement intérieur du solde budgétaire 2012-2018

En milliards MRO	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Financement intérieur</b>	-83,9	-5,5	11	-8,4	8	9,5	13
système bancaire	-141,9	58,1	50	-26,1	3,5	4,8	5
<b>Compte du trésor (BCM)</b>	-151,7	83,7	49,2	-21,8	1	1	0
Banques commerciales	9,8	-25,6	0,9	-4,3	2,5	3,8	5
financement non	-1,3	8,3	5,3	4,7	4,5	4,8	8

<b>bancaire</b>							
<b>privatisation et autres</b>	-2,2	0	0	0	0	0	0
<b>Arriérés</b>	-5,4	-5,5	-8,8	0	0	0	0
<b>Variation du solde des comptes de dépôts</b>	66,2	-74,8	-31,4	0	0	0	0
<b>autres</b>	0,7	8,4	-4,1	13	0	-0,1	0

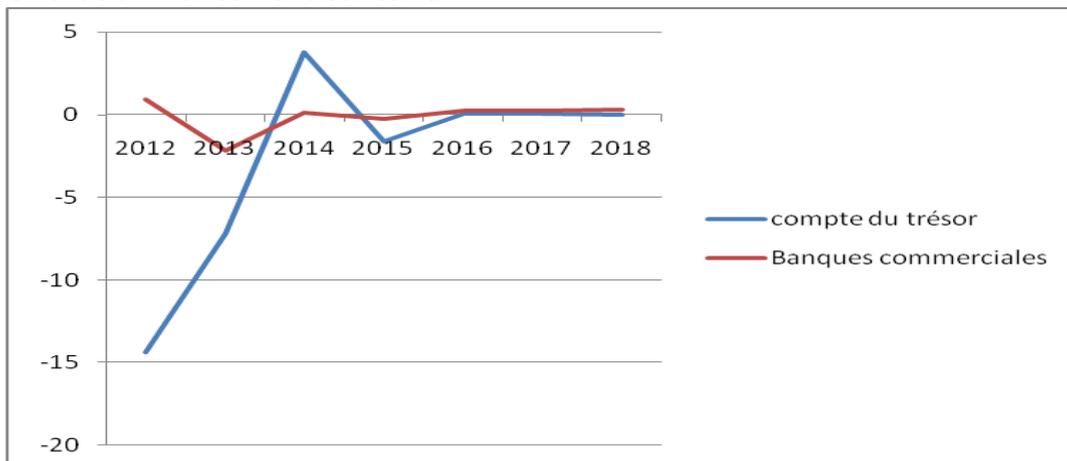
Source : Autorités mauritaniennes et services FMI, juin 2015

**Figure N° 95 : Financement intérieur du déficit**



203. Le financement intérieur bancaire reste dominé par le compte du trésor (BCM). La contribution des banques commerciales demeure faible malgré les dispositifs mis en place par le Gouvernement pour assurer une participation importante de ce secteur.

**Figure N° 96 : Financement bancaire**



## Dépenses de l'Etat

204. Les orientations en termes de dépenses publiques consistent à assurer le financement des investissements en grande partie, sur les ressources propres de l'Etat et maîtriser le rythme d'évolution du budget de fonctionnement, à travers la réduction des subventions accordées aux entreprises publiques et des efforts de rationalisation du traitement des salariés de la fonction publique.
205. Les efforts entrepris dans ce sens ont permis i) L'élimination des arriérés dans le cadre d'un accord avec les créanciers de l'Etat, et la non accumulation de nouveaux arriérés intérieurs, ii) Réduction significative des écarts entre les montants programmés dans le budget et les montants exécutés ces dernières années ; iii) Publication régulière et exhaustive de l'exécution des lois de finances sur le site du Trésor et la participation à l'open budget à travers BOOST Mauritanie, iv) un rapport semestriel d'exécution du budget de l'Etat. Conformément aux lois en vigueur ; v) réalisation du basculement aux normes MSFP(Manuel des Statistiques des Finances Publiques) 2001.
206. Dans cette partie du rapport, nous avons utilisé la base des données BOOST pour la première fois dans l'élaboration du CBMT en Mauritanie. Cette démarche a des atouts mais aussi des inconvénients. Elle permet d'une part, de suivre l'évolution des dépenses par ministère malgré le changement récurrent du démembrement du gouvernement, et d'autre part, de faire toutes les analyses demandée avec aisance et rapidité. Par contre, la différence entre BOOST et le Budget dans quelques cas pose le problème de cohérence et d'interprétation. De plus, BOOST Mauritanie n'intègre pas à l'heure actuelle la classification fonctionnelle.

## Rétrospective des dépenses 2012-2014

### Classification des dépenses par nature

207. La répartition du budget entre fonctionnement et investissement, en se basant sur les lois de finances initiales, montre une allure ascendante du budget d'investissement sur la période 2012-2014, passant de 87.5 milliards en 2012 à 143.7 milliards en 2014. Cette évolution traduit la volonté du Gouvernement à affecter les crédits budgétaires aux activités productives créatrices de croissance et d'emploi, conformément au plan d'action du CSLP qui vise à assurer le financement des dépenses d'investissement sur la période 2011-2015 à hauteur de 64% sur les ressources intérieures. Le ratio fonctionnement- investissement a évolué au profit du dernier, de 3.1 :1 en 2012 à 1.9 :1 en 2014. En se basant sur les crédits ordonnancés, le rapport fonctionnement et investissement garde la même tendance.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Le montant de 143 milliards d'investissement intérieur est différent de la valeur du TOFE 2014, soit 135.58 milliards

Figure N° 97 : Nature du budget de l'Etat

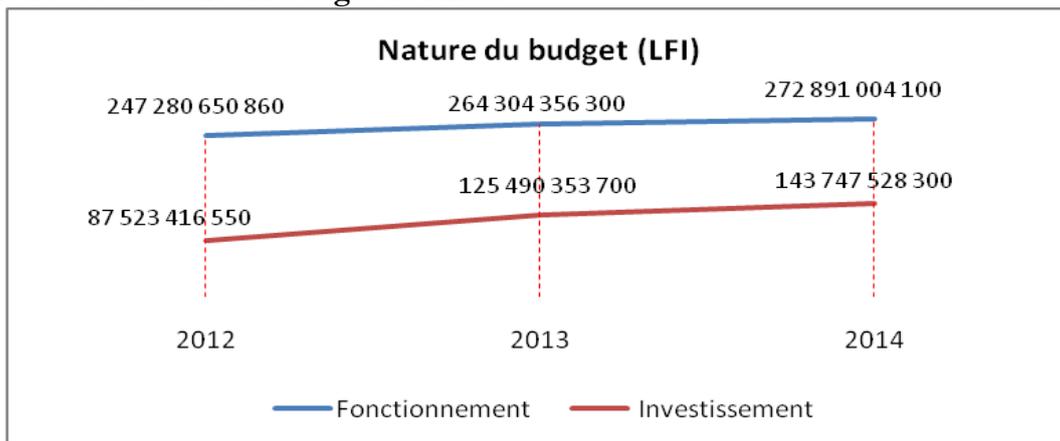
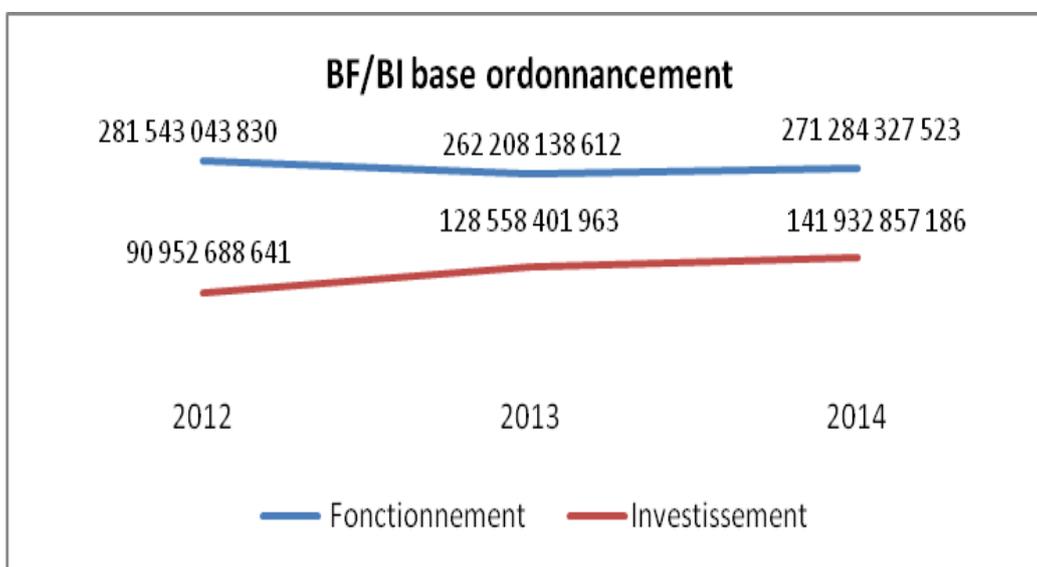


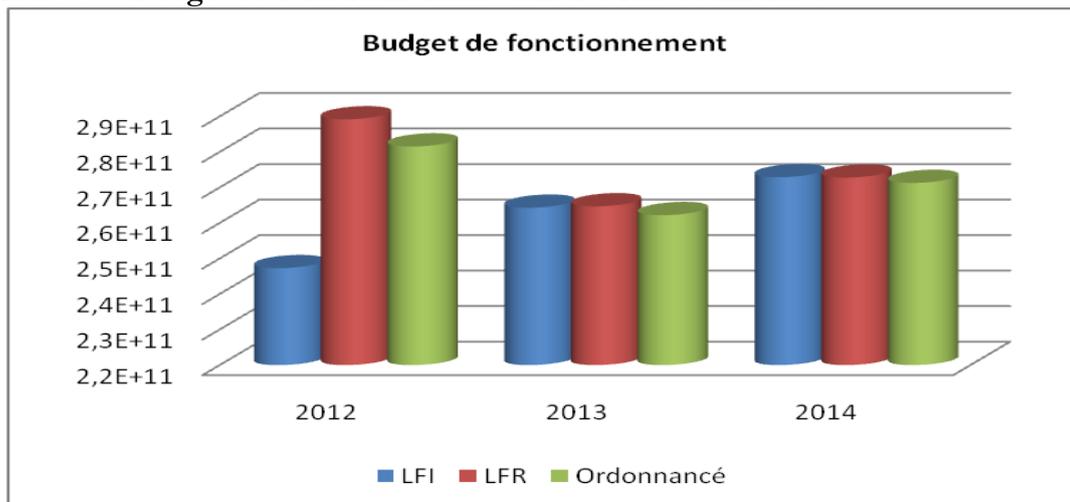
Figure N° 98 : Ratio Budget de fonctionnement/Budget d'investissement



### Budget de fonctionnement

208. Le budget de fonctionnement a connu une augmentation considérable de 17% sur la période 2013- 2014. Par contre, il a été, à peu près, épargné des modifications (du montant global) apportées aux LFI dans le cadre des lois de finances rectificatives.

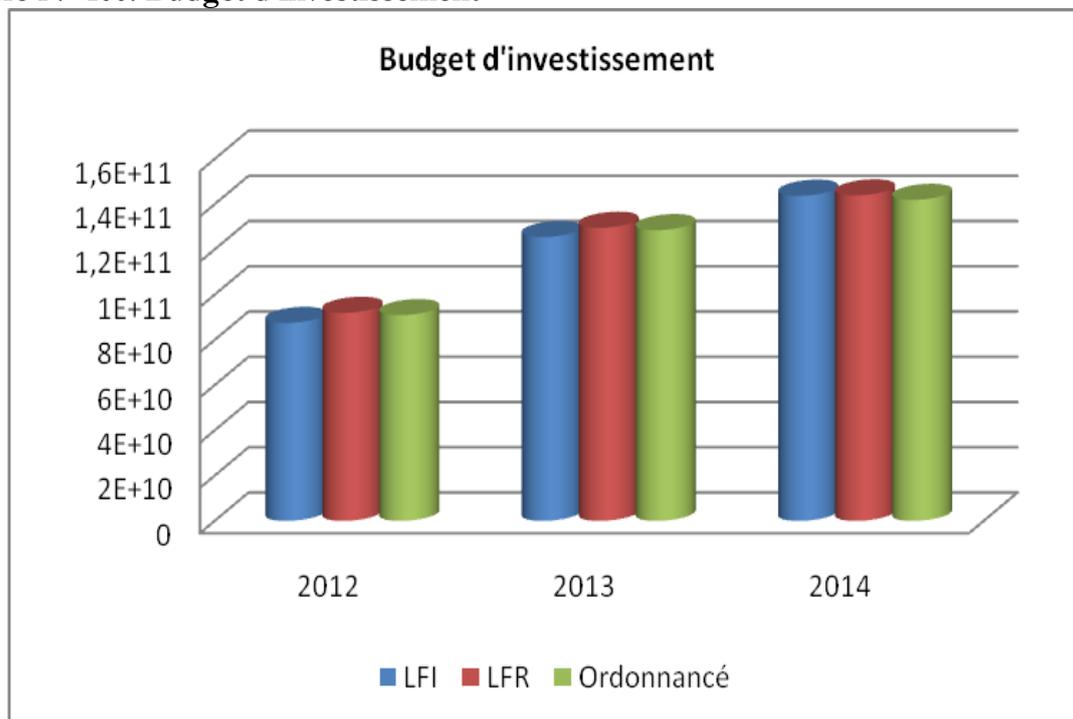
Figure N° 99: Budget de fonctionnement dans les lois de finances



209. Le budget de fonctionnement a connu une tendance baissière sur la période étudiée, passant de 74% du budget global en 2012 à 66% en 2013 et à 64% en 2014. Les taux d'exécution étaient élevés et dépassaient la barre de 97%

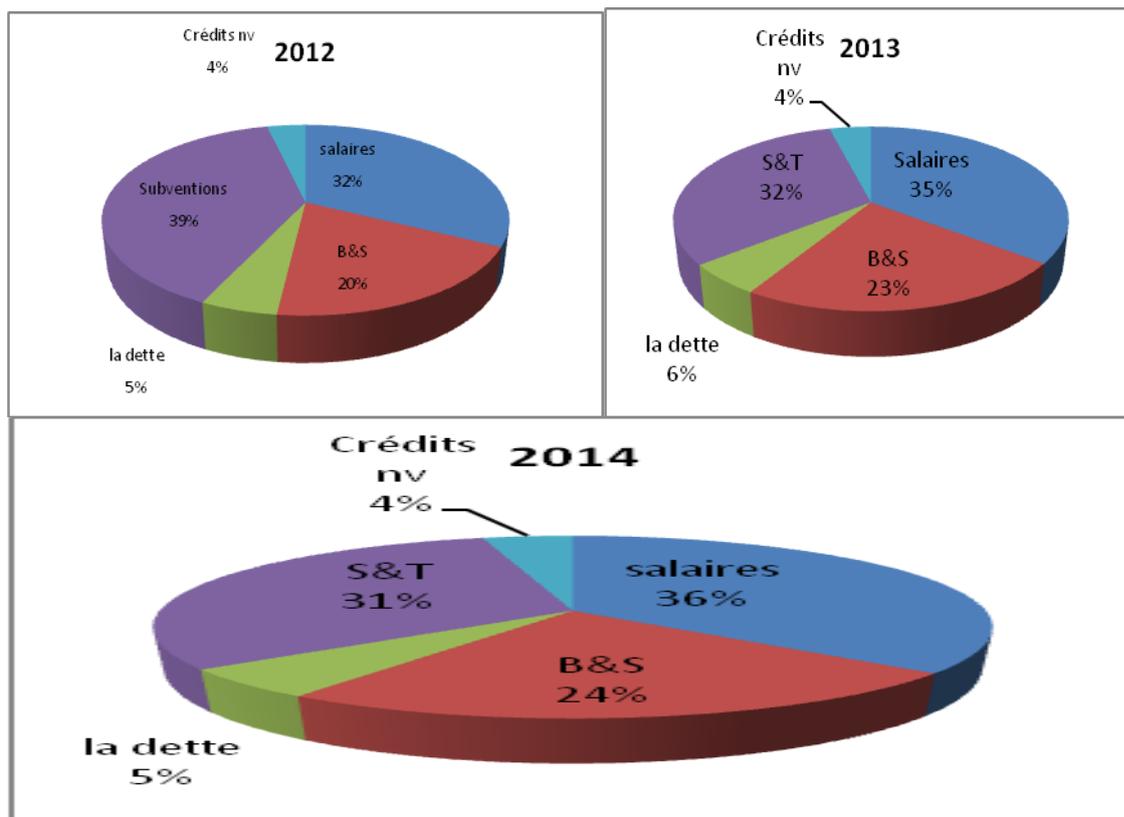
210. Le budget d'investissement a connu une forte augmentation en 2013 de 41%. En 2014, il a continué son allure ascendante, réalisant une hausse de 10%. Les taux d'exécution financière de ce budget sont élevés et ont dépassé 99%.

Figure N° 100: Budget d'investissement



211. La structure du budget de fonctionnement est restée stable à part la masse salariale qui a passé de 32% en 2012 à 35% en 2013 et à 36% en 2014.

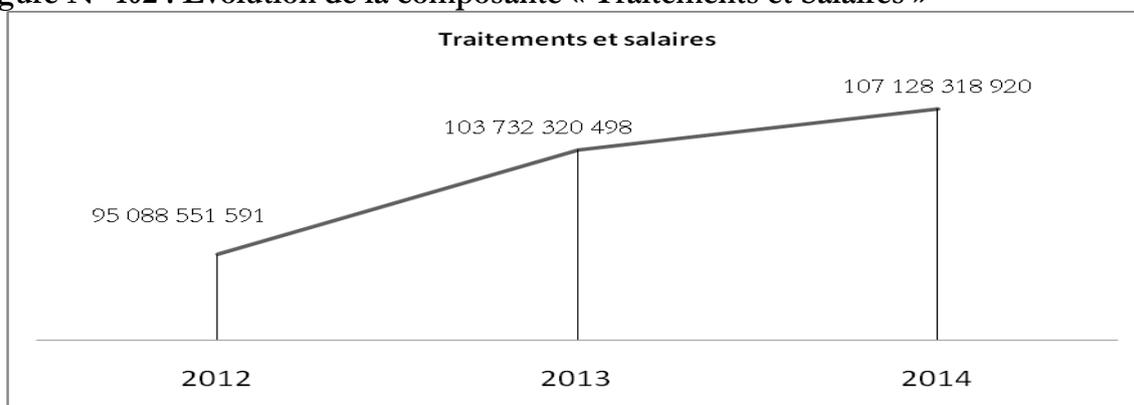
Figure N° 101: Evolution des composantes du budget de fonctionnement



### Les dépenses de personnel

212. Les dépenses de personnel ont connu une progression continue liée notamment à l'augmentation des effectifs de la fonction publique, les régimes indemnitaires et le déficit de la caisse des retraites. Sur la période 2012-2014, les salaires ont passé de 95.1 milliards MRO en 2012 à 103.7 milliards en 2013 et à 107.1 milliards en 2014, soit un taux de croissance annuel moyen de 4.1%. En moyenne, la masse salariale représente 25% du budget global et 37.6% du budget de fonctionnement.

Figure N° 102 : Evolution de la composante « Traitements et Salaires »



213. les salaires représentent 38% des recettes fiscales en 2012 et 38.5% en 2013 et 38.2% en 2014. Ils peuvent, en cas de choc, réduire la flexibilité du budget et sa capacité de régulation de la conjoncture. Par rapport au PIB, ils représentent en moyenne 7%, ce qui reste comparable avec les pays de la sous région (Sénégal, Tchad, ...). Une réforme approfondie des régimes indemnitaires permettra de contrôler le rythme de l'évolution de cette dépense séculaire.

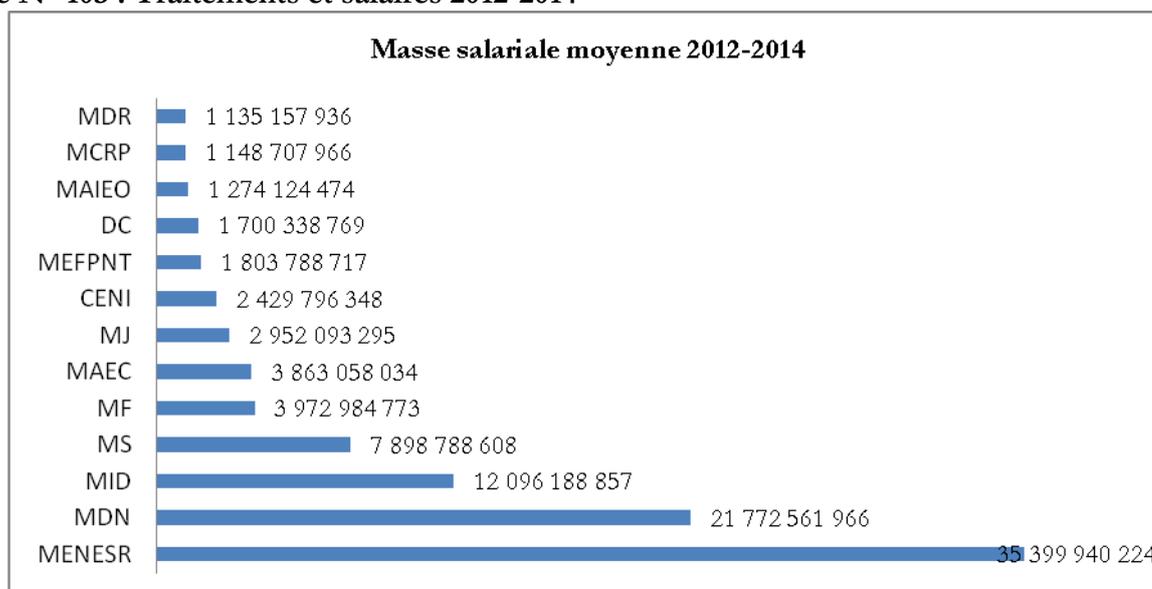
**Tableau N° 35 : calculs de quelques indicateurs mesurant le poids des salaires par rapport à certaines recettes**

	2012	2013	2014
<b>Salaires/Recettes totales et dons (y compris recettes pétrolières)</b>	25,13%	20,34%	25,27%
<b>Salaires/Revenus non pétroliers et dons</b>	26,64%	21,21%	26,79%
<b>Salaires/Revenus non pétroliers hors dons</b>	27,20%	21,71%	26,93%
<b>Salaires/Recettes fiscales (hors pétrole)</b>	37,96%	38,54%	38,20%

Source : Calcul à partir des Budgets ordonnancés

214. La répartition de la masse salariale par ministère (titre) montre que les Ministères de l'Education (fondamentale, secondaire et supérieure), le Ministère de la Défense Nationale, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le Ministère de la Santé absorbent ensemble 73% de la masse salariale, soit 97447529967 ouguiyas.

**Figure N° 103 : Traitements et salaires 2012-2014**

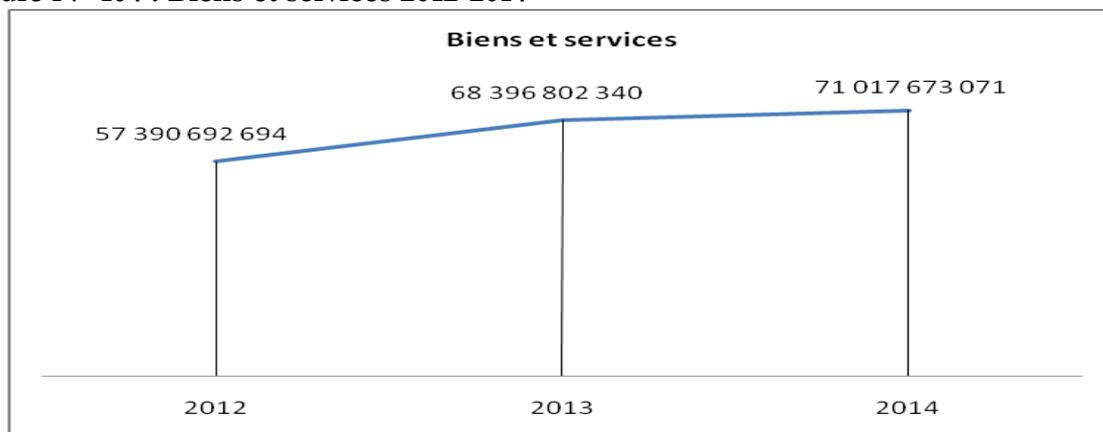


### Dépenses en biens et services

215. Sur la période 2012-2014, les crédits destinés aux biens et services ont totalisé 196 805 168 105 ouguiyas, avec un taux de croissance annuel moyen

de 7.4% (19.2% en 2013 et 3.8% en 2014). Il s'agit de la rubrique la plus flexible du budget. Cette Partie représente en moyenne 24.2% du budget de fonctionnement, 16.3% du Budget global et 4.5% du PIB sur toute la période.

**Figure N° 104 : Biens et services 2012-2014**



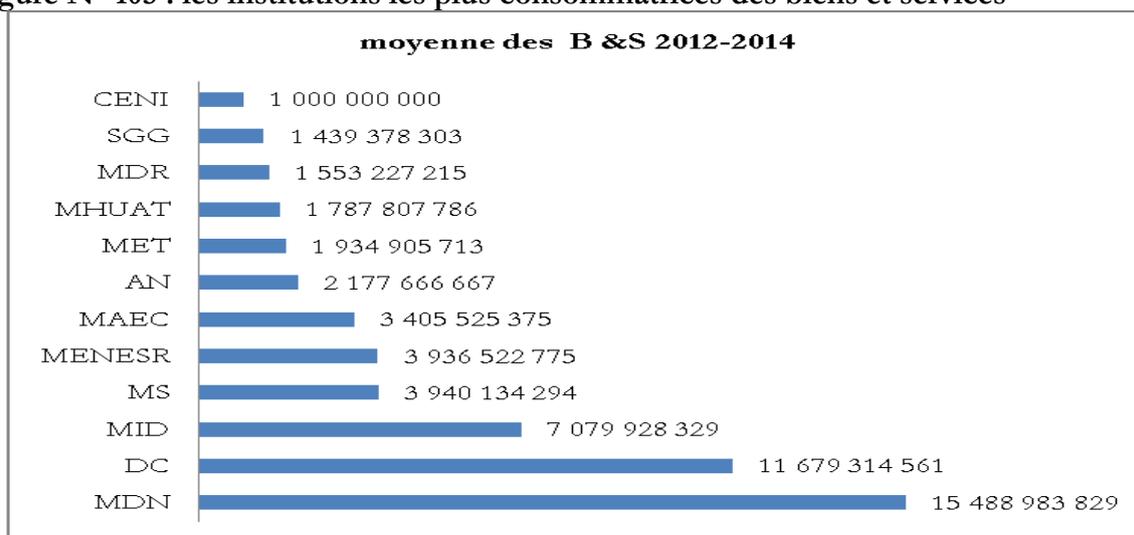
**Tableau N° 36: Biens et service par rapport aux grandeurs macro budgétaires**

	2012	2013	2014
<b>B&amp;S/BF</b>	20,4%	26,1%	26,2%
<b>B&amp;S/BG</b>	15,0%	17,2%	16,8%
<b>B&amp;S/PIB</b>	4,1%	4,6%	4,7%

Source : Calculé à partir du BOOST Mauritanie

216. La classification administrative des dépenses montre que les crédits destinés à la défense, aux dépenses communes, à l'intérieur, à la santé, à l'éducation et aux affaires étrangères représentent 69% des dépenses en biens et services. Il s'agit d'une distribution moins concentrée par rapport à la masse salariale.

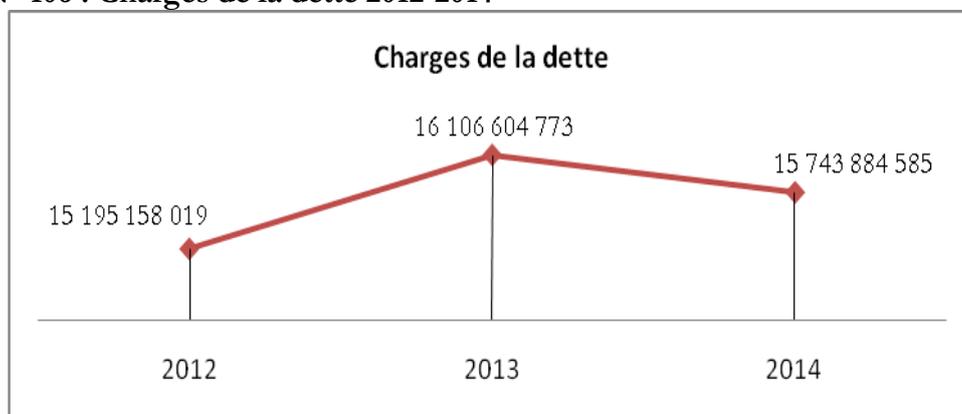
**Figure N° 105 : les institutions les plus consommatrices des biens et services**



## Intérêts de la dette

217. Les charges de la dette sont restées stables sur la période, passant de 15.19 milliards en 2012 à 16.1 milliards en 2013 et à 15.7 milliards en 2014. Il s'agit d'une somme totale payée à l'ordre de 47 milliards.

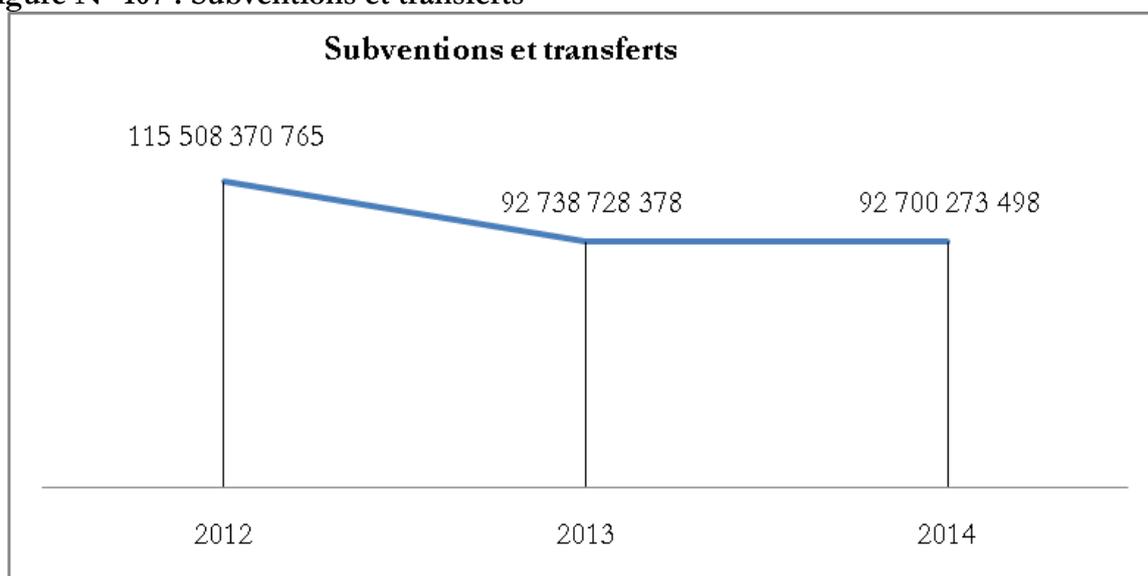
Figure N° 106 : Charges de la dette 2012-2014



## Subventions et transferts

218. Sur la période 2012-2014, cette partie a totalisé 300 947 372 641 ouguiyas, enregistrant une forte baisse de 19.7% en 2013. Cette tendance à la baisse est conforme avec les orientations du CSLP et la volonté du décideur de réallouer les dépenses moins productives aux priorités du développement. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les réformes de la subvention de l'énergie et l'amélioration du ciblage dans les programmes spéciaux d'intervention.

Figure N° 107 : Subventions et transferts



219. Sur la même période, les subventions et transferts ont occupé la deuxième position après la masse salariale avec en moyenne 36.9% du budget de fonctionnement, 25.2% du budget global et 6.9% du PIB.

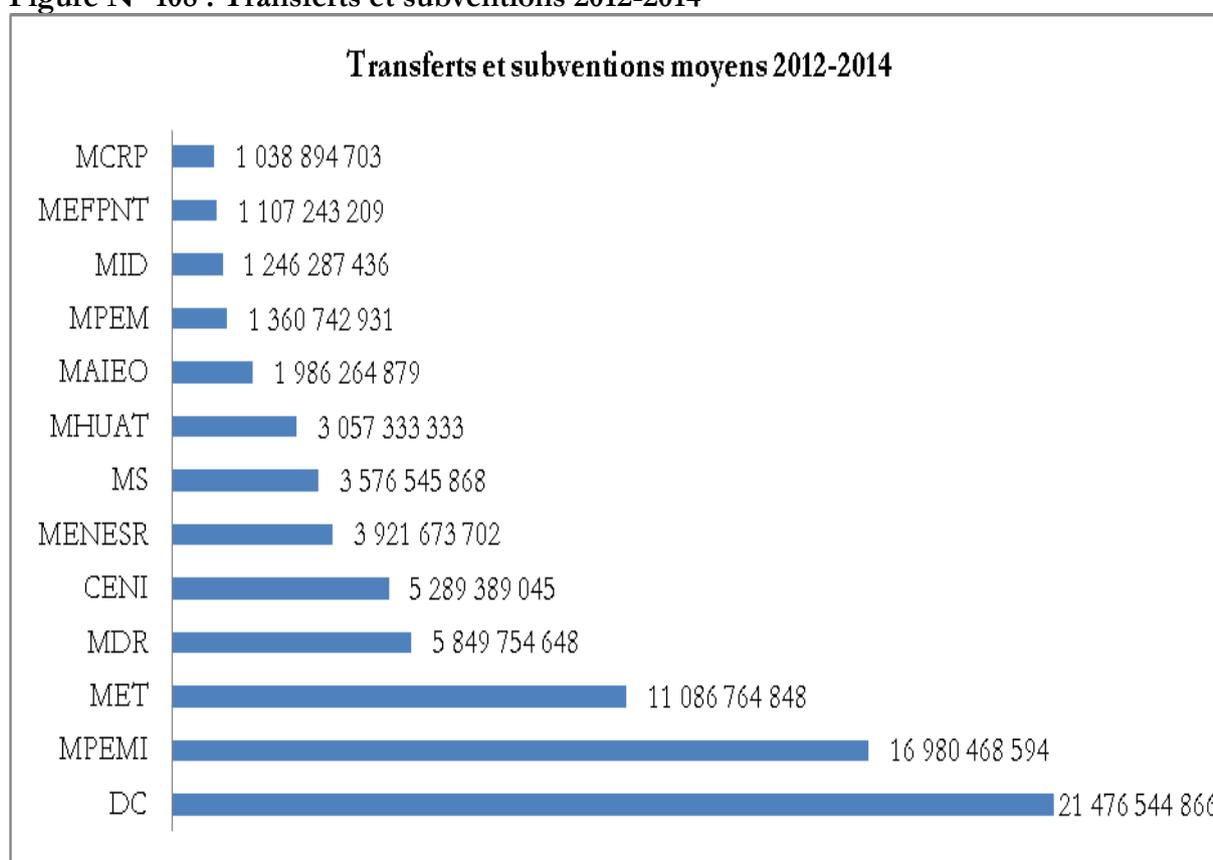
**Tableau N° 37 : Subventions et Transferts par rapport aux grandeurs macro budgétaires**

	2012	2013	2014
<b>S&amp;T/BF</b>	41,0%	35,4%	34,2%
<b>S&amp;T/BG</b>	30,2%	23,3%	21,9%
<b>S&amp;T/PIB</b>	8,3%	6,2%	6,2%

Sources : Calculé à partir du BOOST Mauritanie

220. Les crédits des subventions et transferts sont destinés essentiellement aux secteurs productifs comme l'énergie, le pétrole et les mines, l'équipement et le transport, et le développement rural. D'autres départements comme l'éducation et la santé bénéficient également de ce poste en raison de l'importance des EPA qui leur appartiennent. Un montant de 21 476 544 866 Ouguiyas, soit 26% de cette Partie, est inscrite sous la forme de dépenses communes.

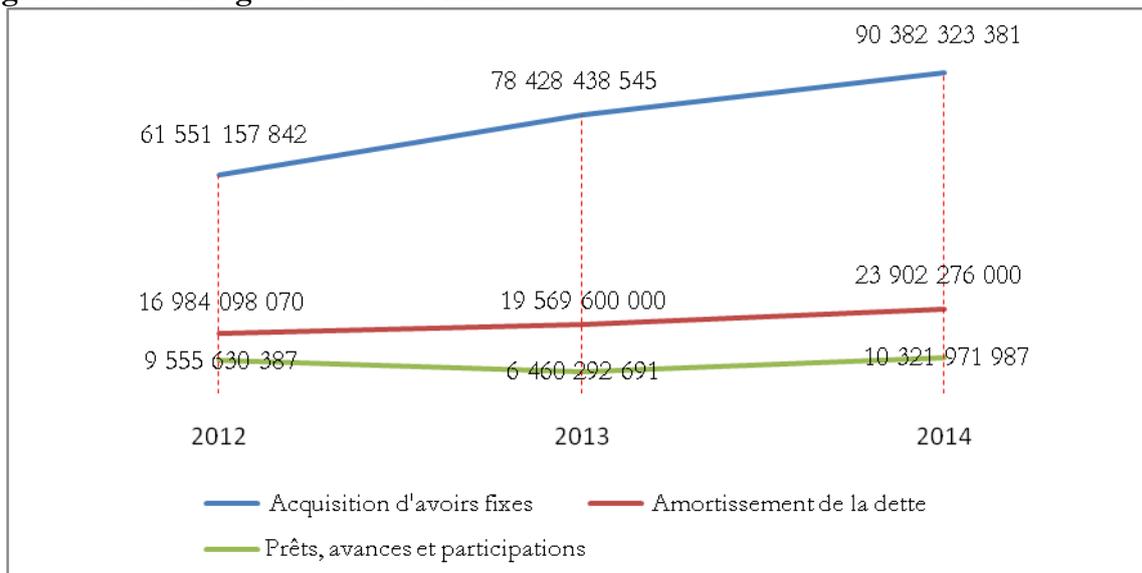
**Figure N° 108 : Transferts et subventions 2012-2014**



### Budget d'investissement

221. Pour réduire la dépendance des financements extérieurs, le budget d'investissement a augmenté de 19% annuellement, passant de 88.1 milliards MRO en 2012 à 124.6 milliards en 2014. Ce budget est réparti entre acquisition d'avoirs fixes (72%), amortissement de la dette (19%) et prêts, avances et participations (8%)

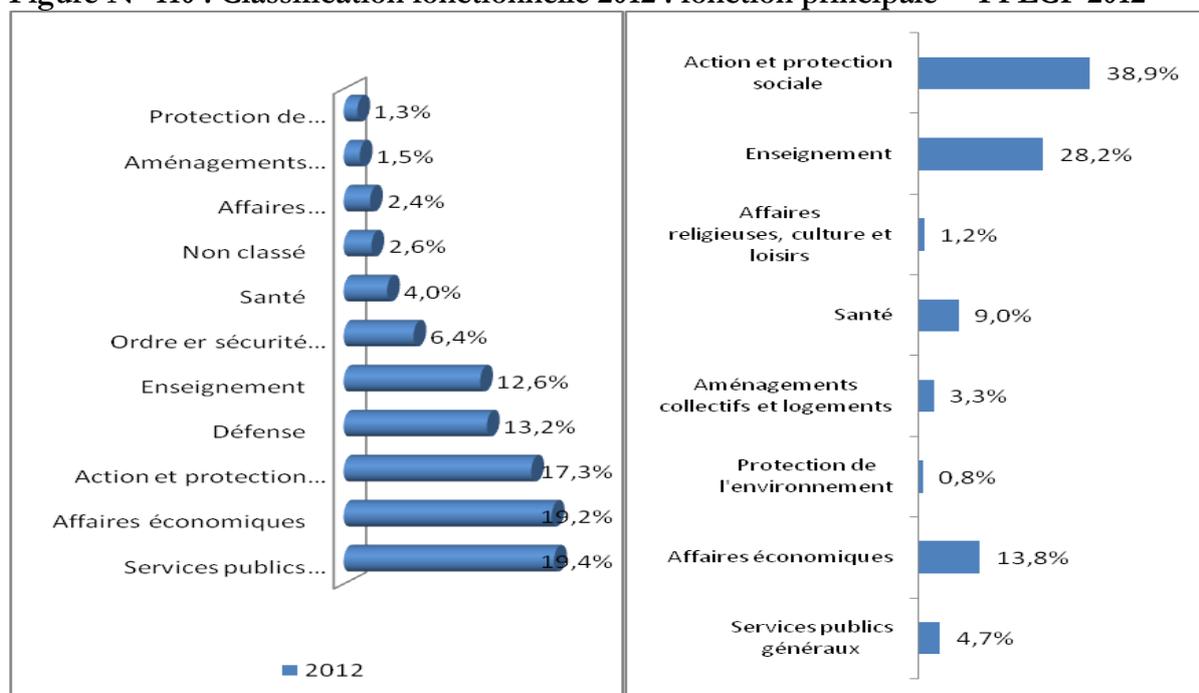
**Figure N° 109: Budget d'investissement**



**Nomenclature fonctionnelle**

222. La classification des dépenses selon la destination nous indique que 81.7% des dépenses en 2012 était orienté aux services publics, affaires économiques, action et protection sociale, défenses et enseignement. 81% des dépenses de lutte contre la pauvreté, qui a représenté lui-même 45% des dépenses totales, ont été partagées respectivement entre action et protection sociale, enseignement et affaires économiques.

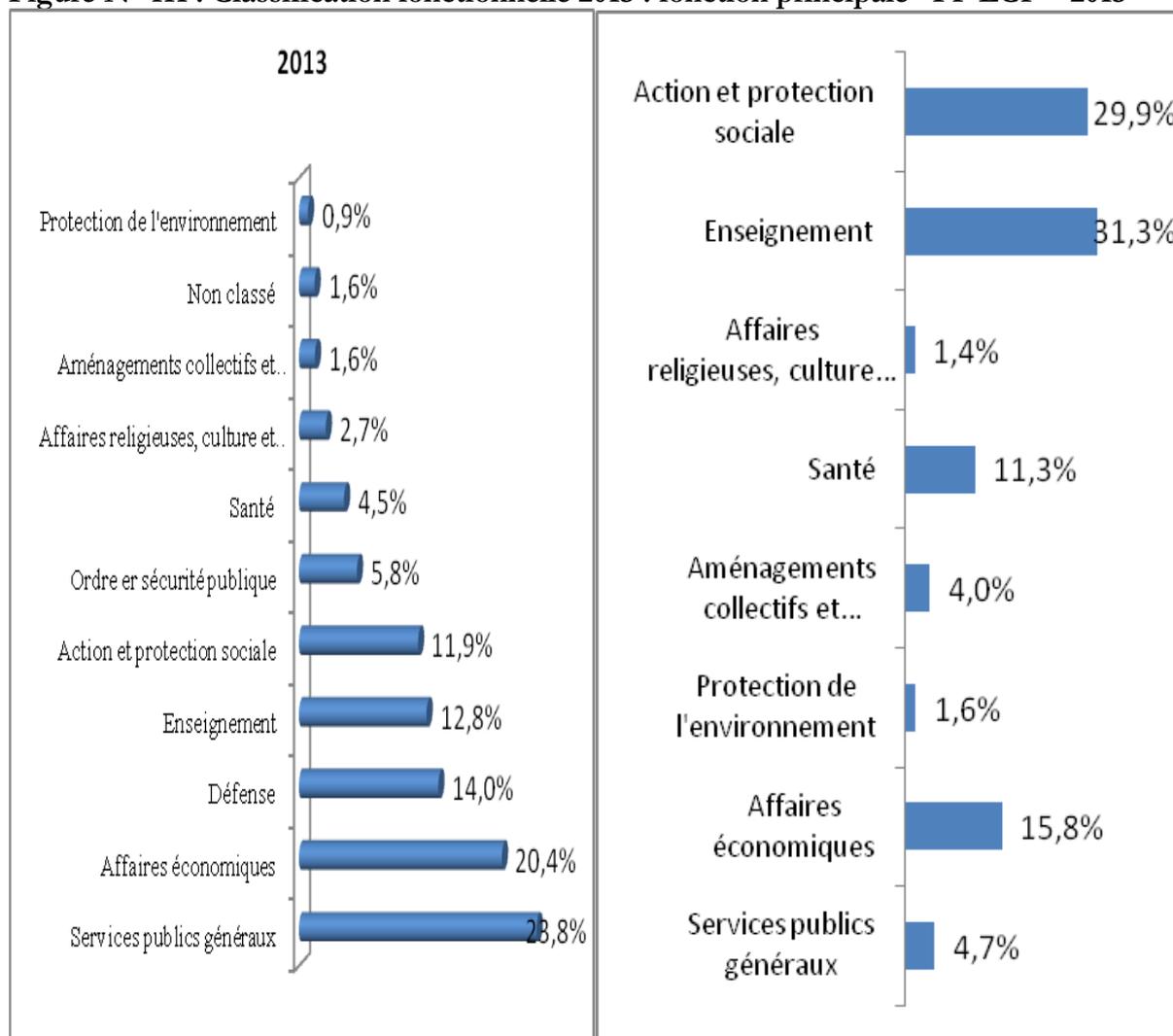
**Figure N° 110 : Classification fonctionnelle 2012 : fonction principale FPLCP 2012**



223. En 2013, les services publics, affaires économiques, défenses, enseignement et action et protection sociale, ont bénéficié de 82.9% des crédits budgétaires ordonnancés. ,

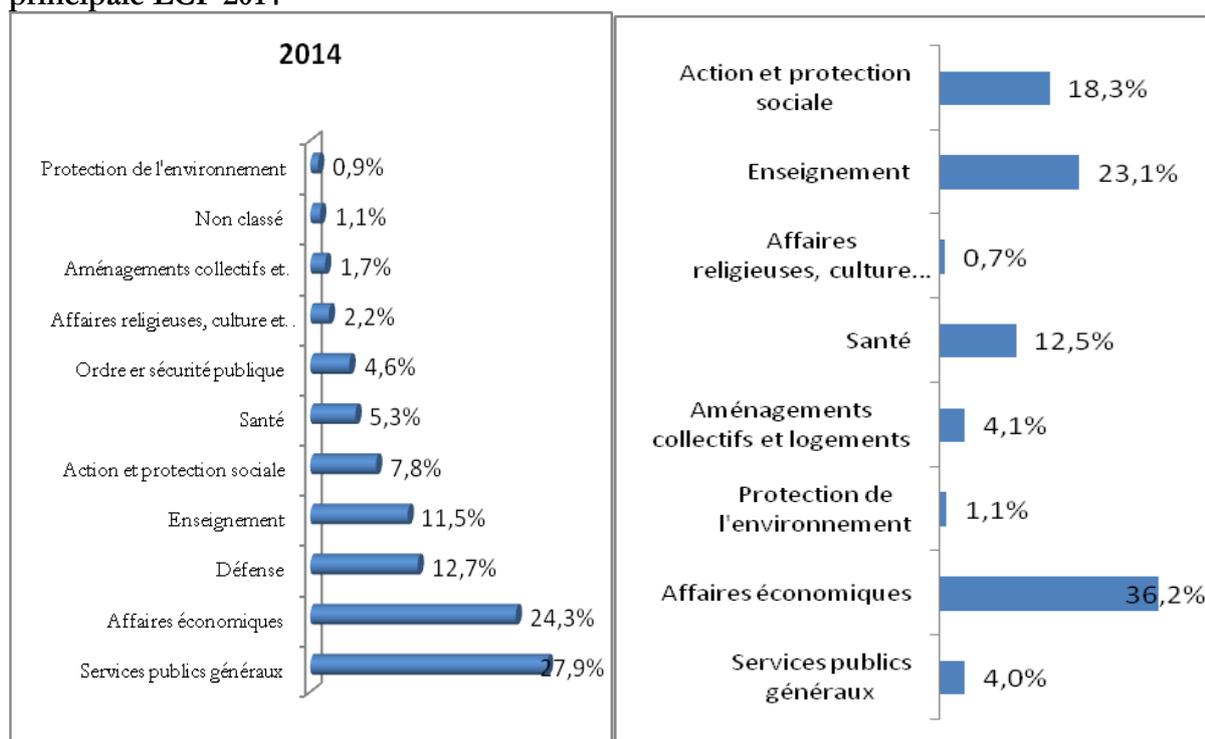
224. Les dépenses de lutte contre la pauvreté ont représenté 40% des crédits ordonnancés. Elles ont été orienté essentiellement à l'enseignement (31.3%), l'action et la protection sociale (29.9%) et affaires économiques (15.8%)

**Figure N° 111 : Classification fonctionnelle 2013 : fonction principale FP LCP – 2013**



225. En 2014, les services publics, affaires économiques, défenses, enseignement ont absorbé 76.4% des crédits budgétaires ordonnancés. Les dépenses de lutte contre la pauvreté ont été destiné aux affaires économiques (36.2%), à l'enseignement (23.1%) et à l'action et la protection sociale (18.3%)

Figure N° 112 : Classification fonctionnelle 2014 : fonction principale Fonction principale LCP 2014



### Evolution des dépenses en 2015

226. L'exercice financier de 2015 est caractérisé par le vote d'une loi de finances rectificatives au cours de l'année au lieu de l'usage habituel de la procédure du décret d'avance autorisé par la LOLF 1978 sous conditions, les années passées.

227. Parmi les modifications apportées par la LFR 2015, il y a lieu de citer : i) une légère hausse des traitements et salaires de 1 283 722 000 ouguiya (+1,11%) ; ii) une diminution de 3.000.000.000 d'Ouguiya (-4,20%) des subventions et transferts courants, liée aux économies réalisées sur le Programme d'urgence (Programme EMEL) ; iii) une baisse de 21.000.000.000 d'Ouguiya (-17,21%) des dépenses d'investissement ; iv) une importante hausse de 21.000.000.000 d'Ouguiya (+233,33%) des dépenses sur comptes d'affectations spéciales.

Tableau N° 38 Principales modifications apportées par la LFR 2015

	LFI 2015	LFR 2015	Variation absolue	V relative
Dépenses et prêts nets	474,7	472,92	-1,82	-0,4%
Dépenses courantes	290,8	289,09	-1,72	-0,6%
<b>Salaires et traitements</b>	116,9	118,14	1,28	1,1%
<b>Biens et services</b>	65,2	65,21	0,00	0,0%
<b>Transferts courants</b>	71,4	68,38	-3,00	-4,2%
<b>Intérêts sur la dette publique</b>	15,8	15,85	0,00	0,0%
<b>Comptes spéciaux</b>	9,1	9,10	0,00	0,0%

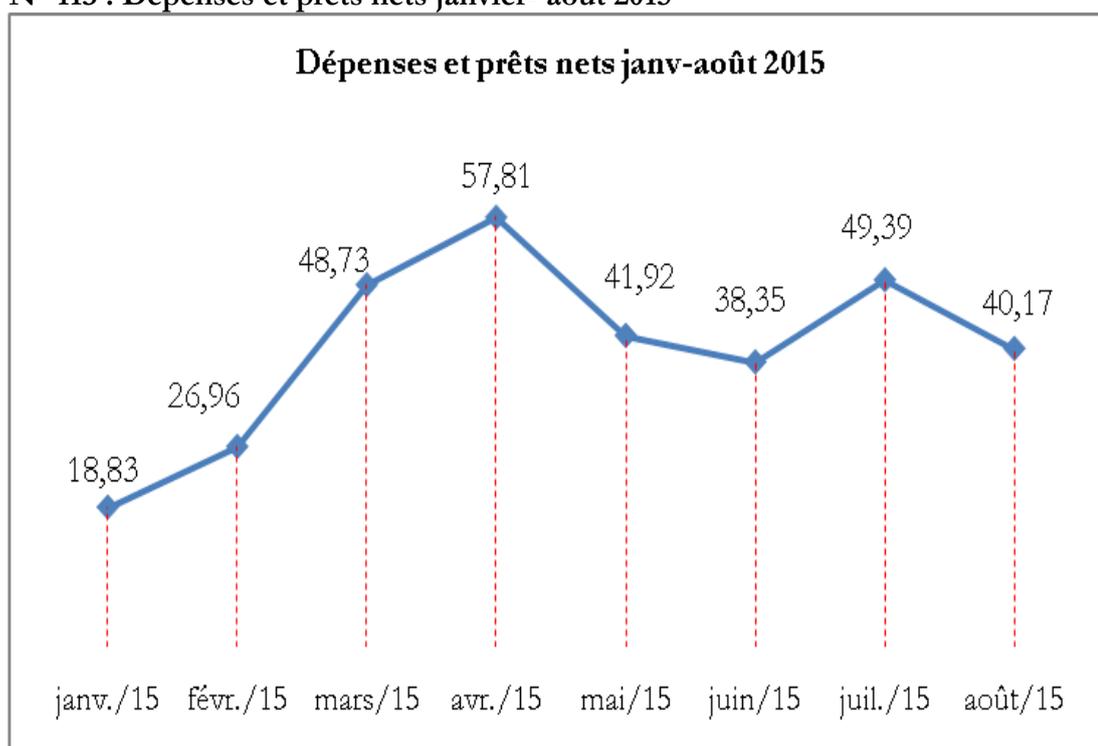
<b>Réserves communes</b>	12,4	12,43	0,00	0,0%
Dépenses d'équipement	183,8	183,83	0,00	0,0%
Investissement financés par extérieur	61,8	61,83	0,00	0,0%
Investissement financés par intérieur	122,0	122,00	0,00	0,0%

Source : LFR 2015

228. En valeur cumulative, les dépenses et prêts nets ont atteint au huitième mois 322.17 milliards MRO, soit un taux d'exécution de 68.8%. Il est légèrement faible par rapport au taux enregistré l'année passée pour la même période, soit 70% des dépenses programmées.

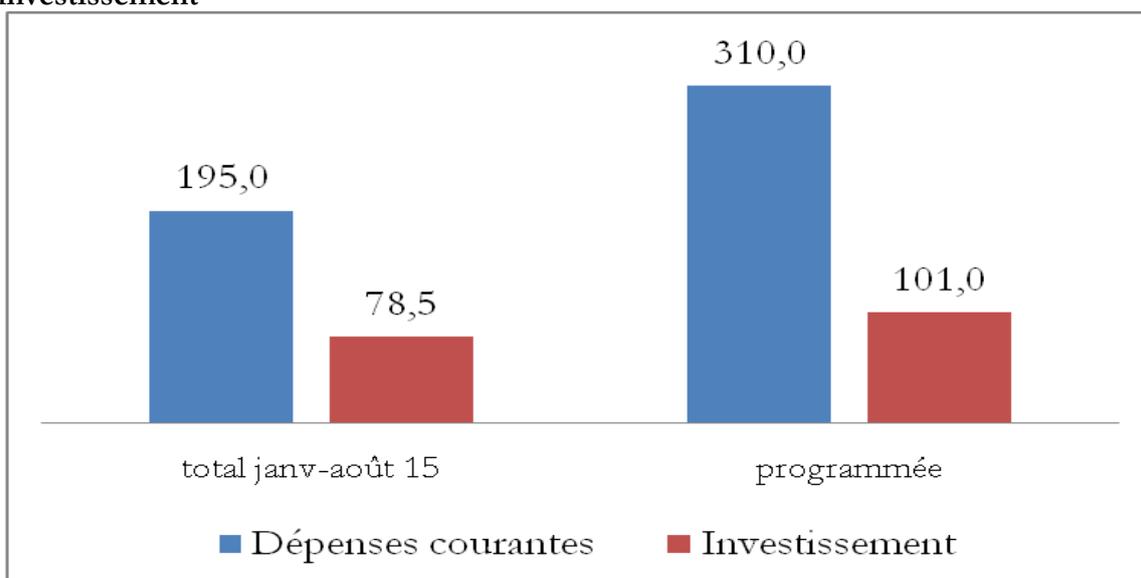
229. L'évolution de l'exécution des dépenses sur la période janvier-août 2015, affiche une grande dispersion ( $40.27 \pm 12.56$ ) avec un maximum de 57.81 milliards exécuté au mois d'avril et un minimum de 18.83 milliards au mois de janvier.

Figure N° 113 : Dépenses et prêts nets janvier- août 2015



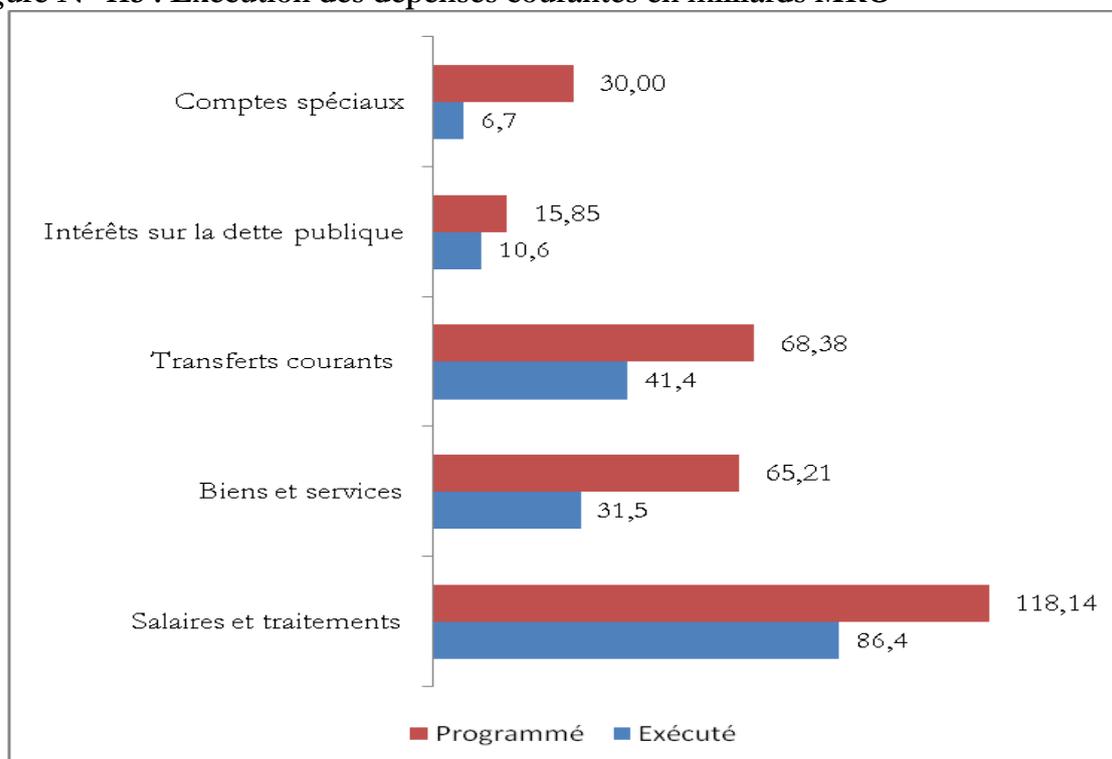
230. Le taux d'exécution précités cache une disparité entre les dépenses courantes et les dépenses d'investissement. Sur les huit mois écoulés, le taux d'exécution des investissements dépasse 77% alors que les dépenses courantes restent au niveau de 63%.

**Figure N° 114 : l'état d'exécution des dépenses courantes et les dépenses d'investissement**



231. Au niveau des dépenses courantes, les traitements et salaires, comme d'habitude, occupe le premier ordre en matière d'exécution, réalisant un taux de 73.1% suivis par les intérêts de la dette publique (66.8%), les transferts et subventions (60.5%). Au bas de l'échelle se trouvent les comptes spéciaux qui ont enregistré un taux de 22.4%.

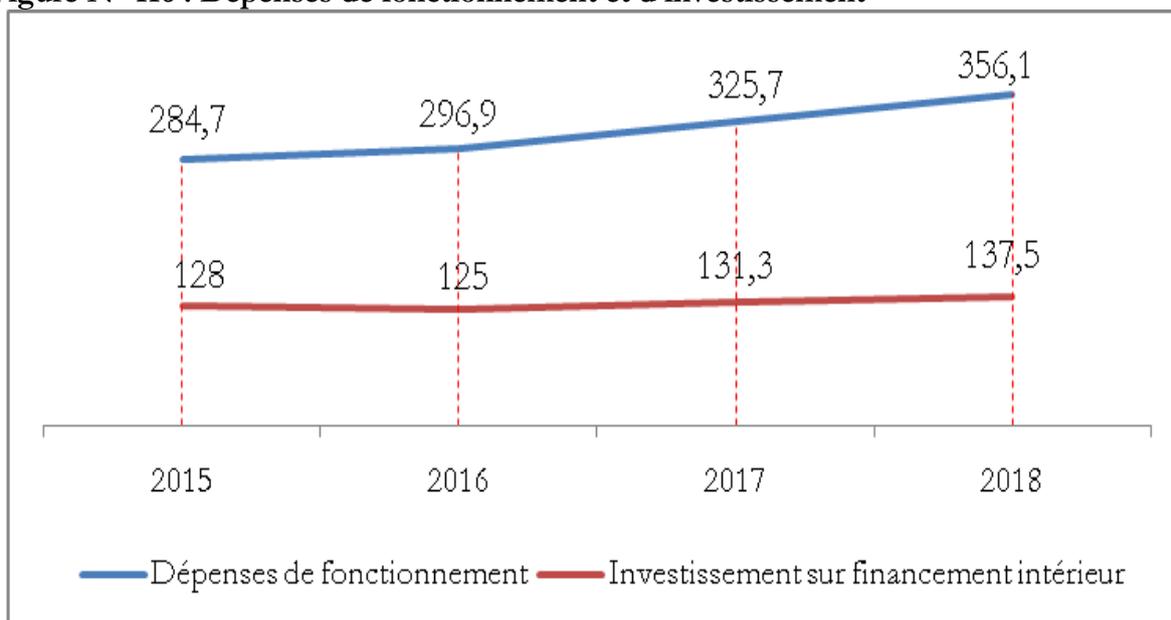
**Figure N° 115 : Exécution des dépenses courantes en milliards MRO**



## Prospective des dépenses 2016-2018

232. Sur la période 2016-2018, le ratio du budget de fonctionnement aux investissements sera maintenu autour de 2.5 :1, bénéficiant de la maîtrise des dépenses courantes et le ralentissement du rythme des investissements publics. Cette évolution modérée permettra d'éviter des pressions sur le budget dans un environnement international à haut risque.

Figure N° 116 : Dépenses de fonctionnement et d'investissement



233. Les dépenses de fonctionnement vont passer de 296.9 milliards en 2016 à 325.7 milliards en 2017 et à 356.1 milliards en 2018, soit un taux de croissance annuel moyen de 7.8% sur la période. Quant à l'investissement, il sera plus lent avec un rythme de 2.5% en moyenne en raison d'une contraction de 2.3% en 2016. En somme, les dépenses globales vont passer de 421.9 milliards en 2016 à 457 milliards en 2017 et à 493.6 milliards en 2018, soit un taux de croissance de 2.2%, 8.3% et 8% respectivement.

234. Sur la période 2016-2018, la masse salariale va croître de 8.6% en moyenne, passant de 123 milliards en 2016 à 150.7 milliards en 2018. Cette augmentation soutenue peut nuire à la flexibilité budgétaire en cas de choc négatif. Le poids des salaires dans le budget deviendra plus important avec un taux de 42% par rapport au budget de fonctionnement, 30% au budget global et 7.8% par rapport au PIB. Elle devient plus alarmante avec la consommation de 50% des recettes fiscales qui rétrécira l'espace budgétaire.

Figure N° 117 : Traitements et salaires 2015-2018

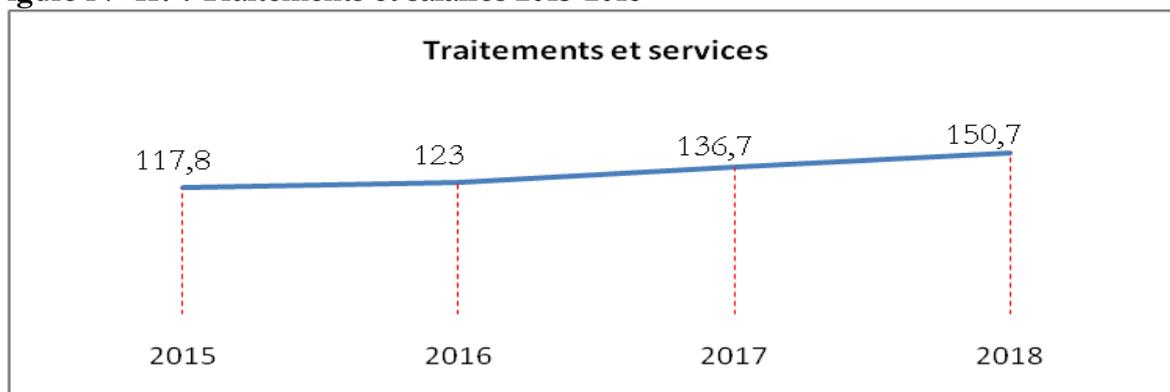


Tableau N° 39 : Rapports des traitements et salaires aux grandeurs macro budgétaires

	2015	2016	2017	2018
<b>Salaires/BF</b>	41,4%	41,4%	42,0%	42,3%
<b>Salaires/BG</b>	28,5%	29,2%	29,9%	30,5%
<b>Salaires/PIB</b>	7,9%	7,7%	7,8%	7,8%
<b>Salaires/R fiscales</b>	42,64%	49,10%	49,89%	49,97%

Source : Calculé à partir de : Autorités mauritaniennes et services FMI juin 2015

235. Sur la période 2016-2018, les dépenses en biens et services vont augmenter de 9.8% en moyenne annuelle passant de 71.9 milliards en 2016 à 78.8 milliards en 2017 et à 86.3 milliards en 2018. Cette augmentation reste raisonnable étant donnée le taux d'inflation. Par rapport au budget, cette catégorie des dépenses va représenter un ratio constant de 24.2% du budget de fonctionnement, 17.2% du budget global et 4.5% du PIB

Figure N° 118 : Biens et services 2015-2018

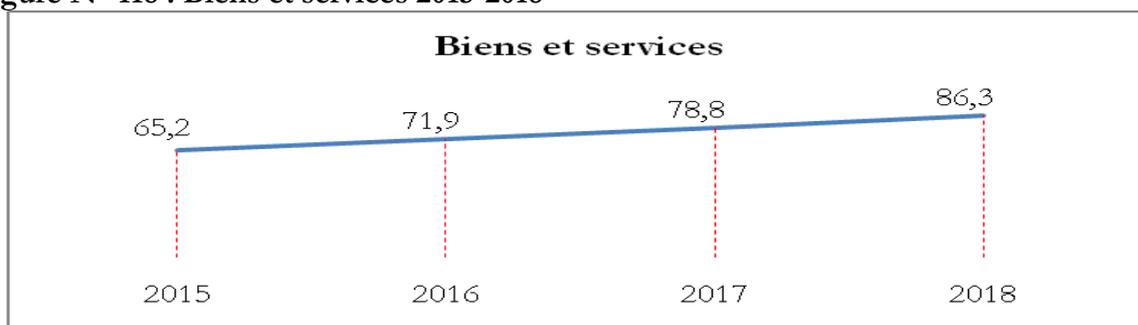


Tableau N° 40 : Rapports des biens et services aux grandeurs macro budgétaires

	2015	2016	2017	2018
<b>B&amp;S/BF</b>	22,9%	24,2%	24,2%	24,2%
<b>B&amp;S/BG</b>	15,8%	17,0%	17,2%	17,5%
<b>B&amp;S/PIB</b>	4,4%	4,5%	4,5%	4,5%

Source : Calculé à partir de : Autorités mauritaniennes et services FMI juin 2015

236. Au niveau des transferts et subventions, ils vont garder des rapports stables par rapport au budget de fonctionnement, au budget global et au PIB, soit respectivement 24.6%, 15.1% et 4.5%.

Figure N° 119 : Transferts et subventions

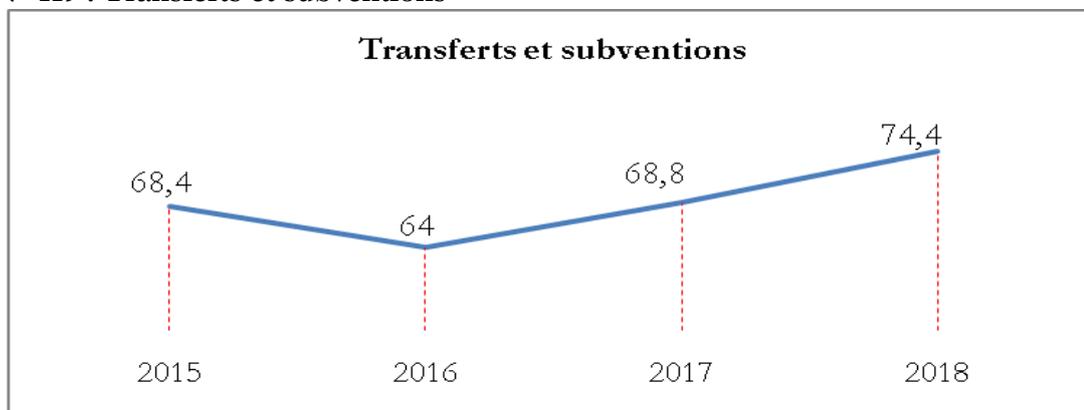


Tableau N° 41 : Rapports des transferts et subventions aux grandeurs macro budgétaires

	2015	2016	2017	2018
<b>T&amp;S/BF</b>	24,0%	21,6%	21,1%	20,9%
<b>T&amp;S/BG</b>	16,6%	15,2%	15,1%	15,1%
<b>T&amp;S/PIB</b>	4,4%	4,5%	4,5%	4,5%

Source : Calculé à partir de : Autorités mauritaniennes et services FMI juin 2015

Tableau N° 42 : tableau récapitulatif des dépenses

	2015	2016	2017	2018
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>284,7</b>	<b>296,9</b>	<b>325,7</b>	<b>356,1</b>
Traitements et services	117,8	123	136,7	150,7
Biens et services	65,2	71,9	78,8	86,3
Intérêts sur la dette publique	15,8	20	22,1	24
Transferts et subventions	68,4	64	68,8	74,4
Charges non ventilées	12,4	13	14,3	15,7
Compte spéciaux	5	5	5	5
Investissement sur financement intérieur	128	125	131,3	137,5
<b>Budget global</b>	<b>412,7</b>	<b>421,9</b>	<b>457</b>	<b>493,6</b>

#### IV-2- 4- Les enveloppes budgétaires par institution

237. La détermination des enveloppes sectorielles constitue une étape délicate. Les critères de répartition sont multiples, le découpage institutionnel est instable, la logique de l'élaboration du budget de fonctionnement et du budget

d'investissement est différente. Plusieurs données et informations ne sont pas disponibles et la plupart des institutions ne disposent pas des CDMTs.

238. De plus, l'absence des critères d'allocation budgétaire au moins pour les services support qui fournissent les mêmes services (DRH, DAAF, Inspection,...) rend la tâche de la répartition très difficile. A titre d'exemple, les crédits alloués à une direction des ressources humaines dans un département donné est trois ou quatre fois supérieurs aux crédits alloués à la même direction dans un autre département. Qu'est ce qui justifie cet écart ?
239. L'absence des séries chronologiques sur les différentes classifications des dépenses publiques réduit la chance de l'utilisation des techniques statistiques et économétriques pour estimer et prévoir l'évolution des différents agrégats.
240. Comme le niveau détaillé de répartition est difficile pour ne pas dire impossible, et l'usage des techniques statistiques est peu fiable, on peut adopter des démarches basées sur le suivi des comportements des variables à court et moyen terme en prenant en considération : i) les contraintes macroéconomiques ; ii) les orientations stratégiques nationales et sectorielles ; iii) les engagements internationaux du pays ; iv) le caractère obligatoire et inéluctable des dépenses ; v) la mémoire des variables.
241. Comme nous avons opté pour la base des données BOOST Mauritanie, nous allons faire les projections en se basant sur l'évolution des dépenses des structures ministérielles existantes depuis 2009. Certains départements nouvellement créés figurent dans l'analyse à travers leurs départements initiaux.

### Traitements et salaires

242. L'exercice original de la répartition de la masse salariale entre les départements ministériels pour la période 2016-2018, dépend de la disponibilité des données sur le personnel, les indices, les grades, l'ancienneté ou vieillesse, la technicité.
243. Comme ces données ne sont pas disponibles pour l'élaboration de ce rapport, nous avons adoptée une démarche simple basée sur la moyenne mobile, comme un pis-aller. Elle met l'accent sur l'évolution de la Partie 1 pour chaque ministère durant les trois années passées, en prenant en compte l'évolution attendue des effectifs surtout pour les départements de sécurité, de l'éducation et de la santé.
- Le tableau suivant présente les résultats de cette projection :

**Tableau N°43 : Traitements et salaires 2016-2018**

	2 016	2 017	2 018
<b>PR</b>	406 552 278	445 538 465	495 713 356
<b>MSGPR</b>	435 694 304	483 341 661	533 593 168
<b>PM</b>	363 234 827	420 367 454	457 431 536
<b>CdeC</b>	310 910 950	356 510 363	390 766 840

<b>SGG</b>	213 449 749	241 427 387	265 670 813
<b>MDN</b>	25 195 046 137	27 046 600 947	30 737 856 842
<b>MAEC</b>	4 515 524 399	5 021 015 808	5 545 266 082
<b>MCRP</b>	1 320 209 683	1 454 083 262	1 610 802 194
<b>HCFRG</b>	220 000 000	235 200 000	248 341 333
<b>MJ</b>	3 399 360 532	3 763 226 528	4 187 572 621
<b>MF</b>	4 589 997 990	5 096 924 511	5 277 688 433
<b>MAED</b>	945 691 875	1 051 832 939	1 130 042 615
<b>MCAT</b>	464 530 105	529 284 525	562 642 118
<b>MPEM</b>	1 011 290 730	1 136 996 846	1 229 232 568
<b>MET</b>	359 552 928	398 476 275	431 931 866
<b>MDR</b>	2 007 327 998	2 411 407 655	2 775 613 551
<b>CENI</b>	1 000 000 000	1 120 000 000	1 164 800 000
<b>MENESR</b>	39 181 212 754	44 262 424 894	48 670 229 236
<b>CS</b>	496 283 677	545 642 877	570 933 990
<b>MR</b>	77 583 800	84 318 005	88 394 061
<b>CSA</b>	933 241 590	1 022 373 416	1 072 993 309
<b>CPCH</b>	121 975 000	135 137 333	140 788 604
<b>MCJS</b>	958 885 637	1 098 744 193	1 206 895 792
<b>MAIEO</b>	1 552 429 993	1 683 804 510	1 740 948 128
<b>HAPA</b>	184 734 000	207 111 240	213 421 690
<b>MS</b>	9 136 927 445	10 421 284 883	12 058 160 396
<b>MFPTMA</b>	394 901 498	418 113 477	439 950 164
<b>CES</b>	163 780 863	175 878 423	185 539 700
<b>MID</b>	15 420 057 066	16 755 393 714	18 174 765 076
<b>MHUAT</b>	293 454 932	311 658 057	335 162 376
<b>MHA</b>	271 500 011	303 691 393	329 670 559
<b>MASEF</b>	764 328 739	815 765 827	886 884 801
<b>MEDD</b>	528 006 064	555 440 626	604 081 643
<b>MPEMI</b>	448 593 868	476 274 073	515 935 578
<b>MEFPNT</b>	1 998 146 951	2 160 145 216	2 395 559 305
<b>DC</b>	3 321 585 331	4 054 602 711	4 024 993 588
	123 006 003 705	136 700 039 494	150 700 273 932

## Biens et services

244. Pour déterminer les dépenses en biens et services par ministère sur la période 2016-2018, nous avons exploité l'historique de cette catégorie des dépenses sur la période 2012-2014 et l'état d'exécution du budget en cours. Nous avons pris en considération également la taille et la nature de chaque département en termes de consommation des biens et services, ainsi que l'évolution des prix exprimée en termes du taux d'inflation sur la période.

**Tableau N° 44 : Dépenses en biens et services 2016-2018**

	2016	2017	2018
<b>PR</b>	769 810 314	832 738 439	916 012 283
<b>MSGPR</b>	46 720 264	52 241 989	57 466 188
<b>PM</b>	868 269 270	987 703 733	1 086 474 106
<b>SENAT</b>	904 800 000	1 031 472 000	1 134 619 200
<b>AN</b>	2 296 627 778	2 554 350 704	2 809 785 774
<b>HCI</b>	74 056 500	83 743 335	92 117 669
<b>CC</b>	200 239 658	221 112 712	243 223 983
<b>CdeC</b>	103 644 444	116 811 259	128 492 385
<b>SGG</b>	1 491 920 962	1 627 481 362	1 790 229 499
<b>MDN</b>	16 425 645 670	18 572 006 103	20 429 206 714
<b>MAEC</b>	3 537 242 575	4 058 954 017	4 464 849 419
<b>MCRP</b>	125 622 429	133 482 800	146 831 079
<b>HCFRG</b>	199 500 000	226 005 000	248 605 500
<b>MJ</b>	839 585 296	998 501 641	1 098 351 805
<b>MF</b>	1 017 904 306	1 104 680 266	1 215 148 293
<b>MAED</b>	731 181 139	858 112 284	943 923 512
<b>MCAT</b>	278 175 146	332 827 128	366 109 841
<b>MPEM</b>	307 838 505	337 367 820	371 104 602
<b>MET</b>	2 284 585 476	2 832 952 953	3 116 248 248
<b>MDR</b>	1 748 710 175	2 053 764 796	2 259 141 275
<b>CENI</b>	841 666 667	913 250 000	1 004 575 000
<b>MENESR</b>	4 368 558 522	4 876 080 446	5 363 688 491
<b>CS</b>	67 022 222	76 188 667	83 807 533
<b>MR</b>	77 070 000	87 309 300	96 040 230
<b>CSA</b>	202 341 049	231 060 095	254 166 104
<b>CPCH</b>	90 833 333	115 375 000	126 912 500
<b>MCJS</b>	564 966 536	623 330 455	685 663 500
<b>MAIEO</b>	312 140 357	353 574 221	388 931 643
<b>HAPA</b>	168 480 000	192 067 200	211 273 920
<b>MS</b>	4 466 467 502	4 529 459 305	4 982 405 235
<b>MFPTMA</b>	341 925 067	392 531 390	431 784 529
<b>CES</b>	122 274 683	149 926 662	164 919 329
<b>MID</b>	7 527 279 636	8 117 405 177	8 929 145 695
<b>MHUAT</b>	1 886 619 962	1 973 185 071	2 170 503 578
<b>MHA</b>	308 003 031	375 340 752	412 874 827
<b>MASEF</b>	867 353 881	972 884 500	1 070 172 950
<b>MEDD</b>	579 680 961	652 357 492	717 593 242
<b>CDHAHRSC</b>	112 840 000	128 637 600	141 501 360
<b>MPEMI</b>	477 570 558	661 366 940	727 503 634

<b>MEFPNT</b>	405 418 123	465 128 734	511 641 607
<b>ARMP</b>	312 000 000	358 720 000	394 592 000
<b>DC</b>	12 851 655 212	13 541 919 329	14 557 563 279
<b>Total</b>	71 916 289 681	78 803 408 676	86 345 201 560

## Transferts et subventions 2016-2018

245. Les transferts et subventions peuvent être regroupés en deux groupes : les transferts et subventions "normaux" qui traduisent l'intervention de l'Etat dans le financement du secteur public comme les EPAs et les EPICs, et les transferts et subventions « exceptionnels » affectés aux programmes d'urgence. En se basant sur cette répartition, et le calcul du taux de croissance et les moyens, nous avons effectué notre projection pour la période en question. Le vecteur directeur de cet exercice reste toujours la politique prononcée par le gouvernement en termes du contrôle de cette catégorie des dépenses pour éviter le gaspillage des ressources et réorienter les financements des subventions vers des projets de développement plus rentables en termes économique et social.

Tableau N° 45 : Transferts et subventions 2016-2018

	2016	2017	2018
<b>PR</b>	33 000 000	34 650 000	37 422 000
<b>MSGPR</b>	643 522 883	675 699 027	729 754 949
<b>PM</b>	292 217 530	306 828 407	331 374 679
<b>SGG</b>	132 428 043	139 049 445	150 173 401
<b>MDN</b>	99 938 395	104 935 315	113 330 140
<b>MJ</b>	60 375 000	63 393 750	69 099 188
<b>MF</b>	14 011 350	14 711 918	16 035 990
<b>MAED</b>	257 633 970	270 515 669	294 862 079
<b>MCAT</b>	228 421 110	239 842 166	259 029 539
<b>MPEM</b>	224 251 513	235 464 089	254 301 216
<b>MET</b>	76 383 216	80 202 377	86 618 567
<b>MDR</b>	1 734 504 792	1 855 920 127	2 004 393 738
<b>MENESR</b>	5 858 442 772	6 237 815 621	6 753 253 922
<b>MCJS</b>	496 421 752	531 171 275	573 664 977
<b>MAIEO</b>	1 581 629 137	1 660 710 594	1 793 567 441
<b>MS</b>	4 066 293 210	4 350 933 734	4 699 008 433
<b>MFPTMA</b>	69 760 000	74 643 200	80 614 656
<b>MID</b>	1 099 637 500	1 176 612 125	1 270 741 095
<b>MHUAT</b>	156 960 000	167 947 200	181 382 976
<b>MHA</b>	199 782 176	213 766 928	230 868 283

<b>MASEF</b>	721 807 592	772 334 123	834 120 853
<b>MEDD</b>	211 399 832	226 197 820	244 293 646
<b>MPEMI</b>	6 066 743 978	6 491 416 056	7 010 729 341
<b>DC</b>	15 930 872 035	16 886 724 357	17 899 927 818
<b>PU</b>	22 800 000 000	25 000 000 000	27 412 280 702
<b>MCRP</b>	944 274 617	991 488 348	1 070 807 416
<b>Total</b>	64 000 712 402	68 802 973 670	74 401 657 043

**Transferts et subventions 2016-2018 (basés sur l'organigramme du gouvernement, actuellement en vigueur)**

**Tableau N° 46 : Transferts et subventions 2016-2018 (basés sur l'organigramme du gouvernement, actuellement en vigueur)**

	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>PR</b>	33 000 000	34 650 000	37 422 000
<b>MSGPR</b>	643 522 883	675 699 027	729 754 949
<b>PM</b>	292 217 530	306 828 407	331 374 679
<b>SGG</b>	132 428 043	139 049 445	150 173 401
<b>MDN</b>	99 938 395	104 935 315	113 330 140
<b>MJ</b>	60 375 000	63 393 750	69 099 188
<b>MF</b>	14 011 350	14 711 918	16 035 990
<b>MAED</b>	257 633 970	270 515 669	294 862 079
<b>MPEM</b>	224 251 513	235 464 089	254 301 216
<b>MET</b>	76 383 216	80 202 377	86 618 567
<b>MAIEO</b>	1 581 629 137	1 660 710 594	1 793 567 441
<b>MS</b>	4 066 293 210	4 350 933 734	4 699 008 433
<b>MID</b>	1 099 637 500	1 176 612 125	1 270 741 095
<b>MHUAT</b>	156 960 000	167 947 200	181 382 976
<b>MHA</b>	199 782 176	213 766 928	230 868 283
<b>MASEF</b>	721 807 592	772 334 123	834 120 853
<b>MEDD</b>	211 399 832	226 197 820	244 293 646
<b>MPEMI</b>	6 066 743 978	6 491 416 056	7 010 729 341
<b>PU</b>	22 800 000 000	25 000 000 000	27 412 280 702
<b>DC</b>	15 930 872 035	16 886 724 357	17 899 927 818
<b>MCRP</b>	944 274 617	991 488 348	1 070 807 416
<b>MFPTMA</b>	69 760 000	74 643 200	80 614 656
<b>MCIT</b>	228 421 110	239 842 166	259 029 539
<b>MEFPTIC</b>	1 023 938 152	1 064 895 678	1 160 736 289
<b>MCA</b>	286 193 016	306 226 527	330 724 649
<b>MESRS</b>	4 295 804 232	4 596 510 528	4 964 231 370

<b>MEN</b>	538 700 388	576 409 415	628 286 263
<b>MA</b>	1 572 347 672	1 682 412 009	1 817 004 970
<b>ME</b>	162 157 120	173 508 118	187 388 768
<b>MJS</b>	210 228 736	224 944 748	242 940 327
<b>Total</b>	64 000 712 402	68 802 973 670	74 401 657 043

## V- Vision stratégique des secteurs prioritaires

### Education et formation

#### Situation du secteur : éducation et formation

246. L'objectif assigné au secteur de l'éducation, dans le CSLP III, était de produire un capital humain à même de favoriser le développement économique et social du pays. La réalisation de cet objectif devait se faire à travers la mise en œuvre d'une stratégie articulée autour : (i) de l'amélioration de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité de l'offre éducative; (ii) du développement d'un accès élargi à la base du système et régulé à ses niveaux supérieurs ; et (iii) de l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du secteur.
247. En 2013/14, le taux brut de scolarisation est de 100,9% contre 99,3% en 2012/2013, soit un accroissement de 1.6% qui s'explique par l'amélioration de l'offre scolaire et de l'intensification des actions de contrôle et de suivi<sup>7</sup>.
248. En 2013/2014, le taux de rétention du fondamental est à 76% contre 75% en 2012/13, soit un accroissement de 1.3%. Bien que cette évolution soit favorable, néanmoins, le rythme actuel ne permettra pas l'atteinte de l'objectif en 2015 qui est de 81%. Les efforts à entreprendre en 2015, déclarée par les autorités publiques "année de l'éducation" pourraient accélérer la marche vers l'atteinte de cette cible. ;
249. Le TBS du secondaire est passé de 29.5% en 2012/13 à 29.8% en 2013/2014. L'analyse en termes de genre montre que le TBS des filles est toujours en dessous de celui des garçons avec une tendance à la réduction de l'écart sur la période. Le Rapport filles/garçons au secondaire en 2014 se situe à 0.97.;
250. Le nombre d'étudiants dans l'ensemble du système de l'enseignement supérieur est de 20714 en 2013/2014<sup>8</sup>. Le nombre des étudiants dans les filières scientifiques et technologiques a atteint 4 392 apprenants en 2014, soit 21% du nombre total des étudiants de l'enseignement supérieur.

**Tableau N° 47: Évolution des indicateurs du secteur de l'éducation & formation**

Année	2011- 2012	2012- 2013	2013- 2014	2014- 2015
Evolution des formés tous les EFTP	4 237	5 334	5 285	5 701
Pourcentage des Filles	32%	32.1%	32,2%	32,4%

<sup>7</sup> Selon les sources administratives du MEN. Les résultats de l'EPCV 2014 et du RGPH 2013 affichent des valeurs différentes.

<sup>8</sup> Les chiffres indiqués sont pour l'ensemble des étudiants du système de l'enseignement supérieur, quelque soit le ministère de tutelle des institutions.

<b>Année</b>	<b>2011- 2012</b>	<b>2012- 2013</b>	<b>2013- 2014</b>	<b>2014- 2015</b>
<b>Evolution des prof. Form. Tous les EFTP</b>	336	346	352	408
<b>Pourcentage des Filles</b>	32%	32.1%	32,2%	32,4%
<b>Ratio formateurs/formés</b>	13	15	15	

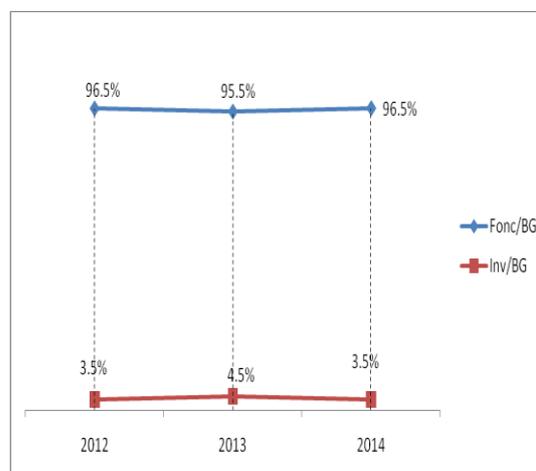
**Tableau N° 48: rétrospective des allocations intrasectorielles du secteur éducation & formation**

<b>En millions MRO</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Allocation sectorielle totale</b>	<b>68,512</b>	<b>61,089</b>	<b>47,927</b>
<b>Allocation Budgetaire</b>	<b>45,977</b>	<b>50,923</b>	<b>40,351</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>44,376</b>	<b>48,671</b>	<b>42,998</b>
Traitements et salaires	35,163	38,643	36,929
Biens et Services	3,614	4,316	4,480
Subventions et transferts	5,599	5,712	1,589
<b>Investissement national</b>	<b>1,614</b>	<b>2,315</b>	<b>1,539</b>
<b>Investissement sur fin. Ext.<sup>9</sup></b>	<b>22,522</b>	<b>10,102</b>	<b>3,390</b>
<b>En %</b>			
Inv national/Fonc	3.6%	4.8%	3.6%
Fonc/BG	96.5%	95.5%	96.5%
Inv national/BG	3.5%	4.5%	3.5%
TS/BF	79.2%	79.4%	85.9%
TS/BG	76.5%	75.8%	82.9%
BG Education Financé sur BE/Ressources Totales allouées à l'Education	67.1%	83.5%	92.9%
BG Education Financé sur Ressources Ext./Ressources Totales allouées à l'Education	32.9%	16.5%	7.1%
BG Education/Budget de l'Etat	11.8%	12.7%	10.4%
BG Education /PIB	3.2%	3.4%	2.9%

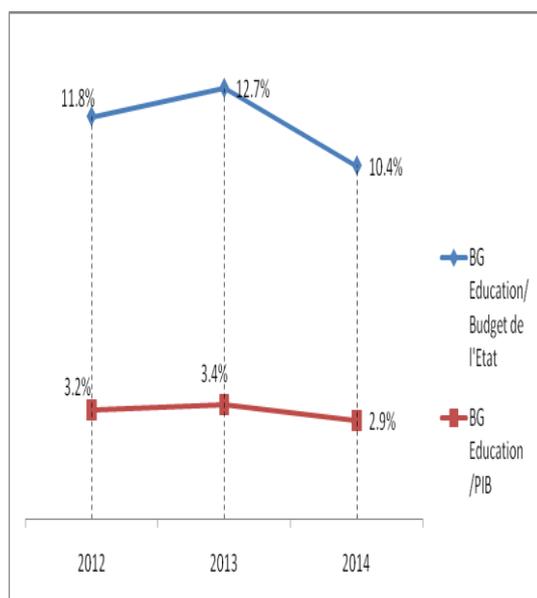
<sup>9</sup> Source DAD

**Figure N° 120 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (Education & Formation)**

251. Sur la période 2012-2014, le budget global alloué au secteur de l'éducation a diminué légèrement de 2% en passant de 45,977 millions MRO à 44,412 millions MRO. Dans ce budget global, le fonctionnement a enregistré le poids le plus important, traduit par un ratio Fonct/BG atteignant 96.2% en moyenne annuelle alors que le poids de l'investissement n'était que de 3.8% en moyenne annuelle.



**Figure N° 121 : Evolution des ratios (BG Education & formation/BE, PIB) 2012-2014**



252. Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de l'éducation a connu un recul au cours de la période 2012-2014 en passant de 11,8% en 2012 à 10,4% en 2014, enregistrant ainsi un poids annuel moyen d'environ 11.6% pour un taux de croissance annuel moyen de (-6%). Ce poids dans le PIB a suivi la même tendance que celle du poids dans le budget de l'Etat en passant de 3,2% en 2012 à 3.4% en 2013 pour se situer à 2,9% en 2014, soit un accroissement annuel moyen de (-5%) en moyenne sur la période.

### Perspectives 2016-2018 du secteur éducation & formation

253. Au cours des trois prochaines années, les objectifs stratégiques en matière d'éducation consistent à : (i) développer un système éducatif unifié, harmonieux et performant sur les plans qualitatif et quantitatif; (ii) promouvoir une formation technique et professionnelle adaptée aux besoins de développement du pays; (iii)

renforcer l'efficacité de l'Enseignement Supérieur, en vue d'améliorer la qualité des formations, l'employabilité de ses diplômés et de l'adapter aux besoins de développement du pays.

254. Le développement d'un système éducatif unifié, harmonieux et performant sur les plans qualitatif et quantitatif s'effectuera à travers les objectifs opérationnels suivants: (i) améliorer la qualité du système; (ii) améliorer l'accès à l'éducation; et (iii) améliorer la gestion et le pilotage du système.
255. L'amélioration de la qualité du système sera visée à travers : (i) la production et la distribution d'outils pédagogiques (manuels scolaires, guides d'enseignant, outils didactiques) ; (ii) le renforcement de la formation initiale des enseignants par l'ouverture de deux nouvelles écoles normales; (iii) le renforcement de l'enseignement des disciplines scientifiques par la mise en place des conditions d'expérimentation (laboratoires, laborantins, équipements, matière d'œuvre, ...); (iv) la promotion de l'excellence, par l'ouverture des lycées d'excellence dans toutes les wilayas ; (v) le lancement du projet visant les zones prioritaires en éducation (ZEP) en vue de renforcer la scolarisation dans les zones en difficulté (Adwabas et autres); et (vi) la création d'Ecoles Pilotes dans toutes les Wilayas.
256. L'atteinte de l'objectif consistant à améliorer l'accès à l'éducation s'effectuera à travers la réalisation des actions prioritaires suivantes: (i) l'amélioration des capacités d'accueil, par la construction d'écoles fondamentales, de collèges de proximité en milieu rural, ainsi que par l'ouverture de cantines scolaires; (ii) la mise en œuvre d'un programme de mise à niveau et de réhabilitation des établissements secondaires; (iii) l'amélioration de l'environnement scolaire, par l'approvisionnement en eau, l'électrification et la redynamisation des services d'hygiène au niveau des établissements scolaires.
257. L'amélioration de la gestion et du pilotage du système sera concrétisée à travers : (i) la mise en place d'un SIGE, d'une carte scolaire et d'un système efficace de suivi évaluation; (ii) le renforcement du pilotage institutionnel et l'amélioration de la pertinence et de l'efficacité de la mise en œuvre des réformes; et (iii) l'introduction de la gestion participative, à travers la mise en place des comités de gestion des établissements (COGES).
258. La promotion d'une formation technique et professionnelle adaptée aux besoins de développement du pays professionnelle sera visée par l'atteinte des objectifs opérationnels suivants: (i) l'amélioration du pilotage du système de FTP; (ii) l'amélioration de l'accès à la FTP; et (iii) l'amélioration de la qualité et de l'efficacité externe de la FTP.
259. L'amélioration du pilotage du système de FTP se fera à travers l'exécution des actions prioritaires suivantes: (i) l'actualisation de la stratégie nationale de la FTP; et (ii) la généralisation des contrats programme et implantation de la démarche qualité au niveau des établissements de FTP; et (iii) la gouvernance et la

formations professionnelles de l'Université des Sciences de Technologie et de Médecine.

260. L'accès à la FTP sera amélioré à travers les réalisations prioritaires suivantes: (i) la mise en œuvre de projets d'extension, de réhabilitation et d'équipement des établissements; (ii) le développement d'une offre de formation qualifiante de courte durée au profit de jeunes déscolarisés
261. La qualité et l'efficacité externe de la FTP seront améliorées à travers: (i) la mise en œuvre du plan de développement des ressources humaines DRH ; (ii) l'engagement d'un plan quinquennal de recrutement de formateurs; (iii) la mise en place d'un système d'information et de suivi des diplômés de la FTP; et (iv) la dynamisation de la relation formation emploi à travers le partenariat public –privé.
262. Le renforcement de l'efficacité de l'Enseignement Supérieur, en vue d'améliorer la qualité des formations, l'employabilité de ses diplômés et de l'adapter aux besoins de développement du pays se fera à travers la recherche de l'atteinte des objectifs opérationnels suivants: (i) renforcer le pilotage institutionnel du système et la gouvernance des institutions ; (ii) améliorer la pertinence, la qualité des formations et l'employabilité des diplômés; (iii) améliorer l'accès aux filières de l'Enseignement Supérieur; et (iv) promouvoir la recherche scientifique articulée autour des grandes problématiques de développement du pays.
263. Le pilotage institutionnel du système et la gouvernance des institutions seront renforcés à travers les réalisations prioritaires suivantes: (i) le développement de nouvelles procédures de gestion de filières de formation et de programmes de recherche; (ii) la restructuration des institutions et mise en place de Contrats Programmes; (iii) la mise en place de systèmes de gestion intégrée au niveau du Ministère et des établissements; et (iv) la création d'une instance nationale d'assurance qualité.
264. La pertinence, la qualité des formations et l'employabilité des diplômés seront améliorées par : (i) l'amélioration de la pertinence des formations, par la mise en place d'outils d'analyse des besoins du marché en compétences ; (ii) l'amélioration des taux d'encadrement (ratio étudiants/enseignant, coût par étudiant); et (iii) la mise aux normes et amélioration de l'encadrement de l'enseignement supérieur privé.
265. L'amélioration de l'accès aux filières de l'Enseignement Supérieur se fera à travers : (i) l'amélioration la pertinence du système d'orientation et d'accès à l'enseignement supérieur; (ii) l'augmentation de la participation féminine dans les formations supérieures ; (iii) l'augmentation de l'offre de formation en filières scientifiques, techniques et professionnelles; (iv) le développement de l'offre en matière de formation à distance; et (v) le parachèvement du projet du Campus de Nouakchott; et (vi) l'exécution du fond d'appui à la mise en place des Masters (USTM).

266. La recherche scientifique articulée autour des grandes problématiques de développement du pays sera promue à travers: (i) la restructuration du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et rénovation du statut du chercheur; et (ii) l'amélioration du système de financement de la recherche et promotion de l'édition et de l'innovation scientifique; (iii) le renforcement de la Recherche et de l'Innovation à l'USTM; et (iv) l'appui aux manifestations scientifiques.
267. En % du budget global de l'Etat, les prévisions pour la période 2016-2018, montrent que le budget de l'éducation et formation va passer de 12.8% en 2016 à 13.4% en 2018.

**Tableau N° 49: Prévision des dépenses pour le secteur de l'éducation & formation**

Education & Formation	2016	2017	2018
<b>En Millions MRO</b>			
<b>Budget global</b>	<b>54,179</b>	<b>60,488</b>	<b>66,298</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>51,812</b>	<b>58,002</b>	<b>63,694</b>
Traitements et salaires	41,179	46,423	51,066
Biens et Services	4,774	5,341	5,875
Subventions et transferts	5,858	6,238	6,753
<b>Investissement national</b>	<b>2,367</b>	<b>2,486</b>	<b>2,604</b>
<b>En %</b>			
Fonct/inv national	2189%	2333%	2446%
Fonc/BG	96%	96%	96%
TS/BF	9%	80%	80%
TS/BG	9%	77%	77%
BG Education & Formation /Budget de l'Etat	12.8%	13.2%	13.4%
BG Education & Formation/PIB	3%	4%	4%

Source: Nos calculs

## Santé

### Situation du secteur de la santé

268. Les principaux objectifs fixés, au titre de l'année de référence, se rapportaient à : (i) 70% des FOSA au niveau de chaque district sont en mesure d'offrir le PMA avec la qualité requise, (ii) 100% des mesures/réformes du PNDS visant la normalisation du secteur seront mis en œuvre; et (iii) 100% des structures centralisées et décentralisées du Ministère de Santé seront en mesure de réaliser les principales fonctions du S&E pour améliorer leur rendement.

## Evolution des indicateurs du secteur de la santé

269. En dépit des efforts entrepris en 2014, la plupart des cibles du PNDS visées n'ont pas été atteintes à la fin de cette année.
270. Malgré ce constat, des améliorations ont été enregistrées au niveau de trois indicateurs :
271. La couverture sanitaire dans un rayon de 5km a évolué de 5 points entre 2013 et 2014 pour se situer à 79%. Cette couverture est inégalement répartie entre les wilayas et au niveau des Moughataa. Elle varie de 51% au Tagant à plus de 99% à NKTT.
272. La couverture vaccinale en Pentavalent 3 a évolué, en passant de 79% à 81%, marquant ainsi le score le plus satisfaisant parmi les indicateurs suivis.
273. La Prévalence de la contraception a enregistré 4 points d'augmentation entre 2013 et 2014. Cette augmentation reste très en deçà par rapport à la cible fixée par le PNDS.
274. Quant à la santé infantile, les données de 2014 montrent une offre acceptable par rapport à la prise en charge de la MAS et de la diarrhée chez les enfants de moins de 5ans : respectivement de 73% et 67% dans les structures de santé fonctionnelles.
275. Les données collectées en 2014 relatives à l'offre des services de prise en charge des maladies montrent que la moitié seulement des structures offre le TPI à cause de la rupture des médicaments.
276. Cependant et malgré les efforts entrepris par les pouvoirs publics à travers la mise en place en 2011 d'une cellule d'accélération de l'atteinte des OMD santé, le TMM, le TMI et le TMIJ, ont enregistré respectivement, 582 pour 100 000 NV en 2014, 77% en 2011 et 115% en 2014 ; rythme auquel les objectifs de réduction de ces indicateurs à l'horizon 2015, ne pourront pas être atteints.

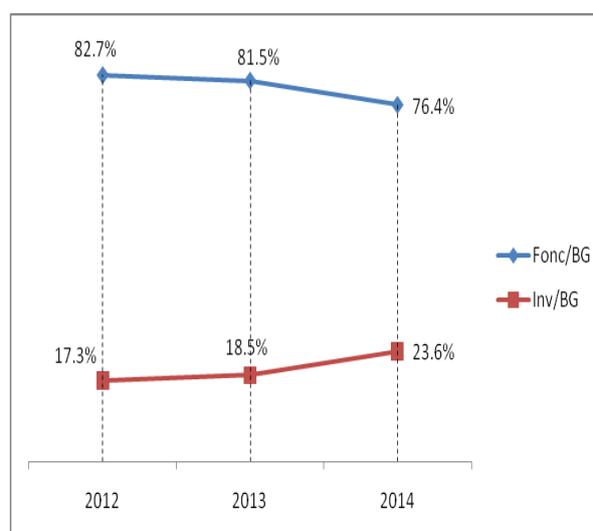
**Tableau N° 50: rétrospectives des allocations intrasectorielles du secteur de la santé**

<b>En millions MRO</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Allocation sectorielle totale</b>	<b>18,767</b>	<b>26,114</b>	<b>25,250</b>
<b>Allocation Budgétaire</b>	<b>15,051</b>	<b>20,342</b>	<b>19,652</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>12,450</b>	<b>16,586</b>	<b>15,004</b>
<b>Traitements et salaires</b>	6,519	7,029	7,298
<b>Biens et Services</b>	3,864	5,712	2,890
<b>Subventions et transferts</b>	2,068	3,844	4,817
<b>Investissement national</b>	<b>2,601</b>	<b>3,756</b>	<b>4,647</b>
<b>Investissement sur fin. Ext.</b>	<b>3,716</b>	<b>5,773</b>	<b>5,598</b>
<b>En %</b>			
<b>Inv national/Fonc</b>	20.9%	22.6%	31.0%
<b>Fonc/BG</b>	82.7%	81.5%	76.4%
<b>Inv national/BG</b>	17.3%	18.5%	23.6%

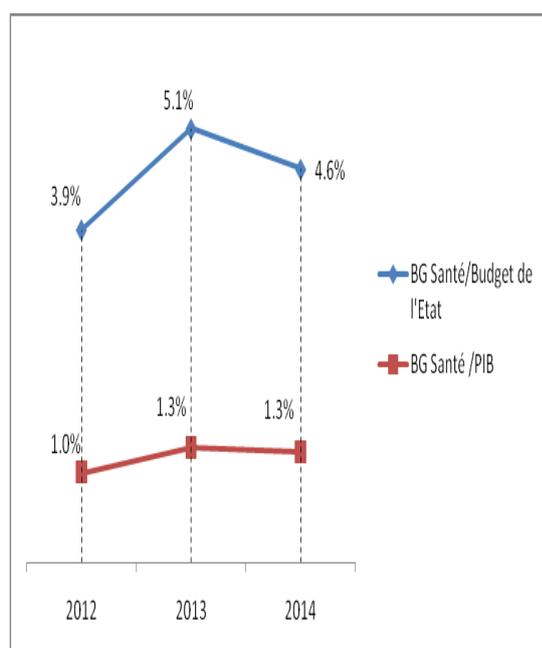
<b>TS/BF</b>	52.4%	42.4%	48.6%
<b>TS/BG</b>	43.3%	34.6%	37.1%
<b>BG Santé Financé sur BE/Ressources Totales allouées à la Santé</b>	80.2%	77.9%	77.8%
<b>BG Santé Financé sur Ressources Ext./Ressources Totales allouées à la Santé</b>	19.8%	22.1%	22.2%
<b>BG Santé/Budget de l'Etat</b>	3.9%	5.1%	4.6%
<b>BG Santé /PIB</b>	1.0%	1.3%	1.3%

**Figure N° 122 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (santé)**

277. Sur la période 2012-2014, le budget de l'Etat alloué au secteur de la santé s'est accru de 14% en passant de 15,051 millions MRO à 19,652 millions MRO. Dans ce budget Etat, le fonctionnement a enregistré le poids le plus important, traduit par un ratio Fonct/BG atteignant 80.2% en moyenne annuelle alors que le poids de l'investissement n'était que de 19.8% en moyenne annuelle.



**Figure N° 123 : Evolution des ratios (BG Santé/BE, PIB) 2012-2014**



278. Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de la santé a connu une progression au cours de la période 2012-2014 en passant de 3,9% en 2012 à 5,1% en 2013 pour se situer à 4,6% en 2014, enregistrant ainsi un poids annuel moyen d'environ 4,5% avec un accroissement annuel moyen de 9%, très en deçà de l'objectif de 15% fixé au niveau mondial. Ce poids a suivi la même tendance haussière par rapport au PIB, en passant de 1% en 2012 à 1,3% en 2013 pour se situer à 1,3% en 2014; soit un accroissement annuel moyen de

## Perspectives 2016-2018 du secteur de la santé

279. En matière de santé, l'objectif stratégique à atteindre au cours des trois prochaines années consiste à mettre en place un système de santé moderne, proactif, performant et accessible à l'ensemble de la population.
280. L'atteinte de cet objectif stratégique sera recherchée à travers les objectifs opérationnels suivants: (i) améliorer la couverture sanitaire et renforcer les services de soins; (ii) renforcer les structures de soins spécialisés; (iii) améliorer l'accès aux médicaments et consommables de qualité; (iv) améliorer la santé de la mère et la survie de l'enfant; (v) promouvoir l'assurance maladie universelle; (vi) augmenter la production des ressources humaines et mettre à niveau les prestataires de soins; (vii) renforcer la planification et le suivi/évaluation de l'action sanitaire; et (viii) renforcer les capacités en matière de politique sanitaire.
281. L'amélioration de la couverture sanitaire et le renforcement des services de soins seront recherchés à travers les programmes prioritaires suivants: (i) la construction, la réhabilitation et l'équipement de 44 centres et de 310 postes de santé; (ii) la construction, la réhabilitation et l'équipement de CH régionaux (Néma, Sélibaby, Aleg, Atar, NDB, Kiffa); (iii) la construction d'un CHU à Nouakchott; (iv) la construction d'un centre de transfusion sanguine; et (v) le renforcement des moyens logistiques de Moughataa, par l'acquisition d'ambulances et de véhicule 4x4.
282. Le renforcement des structures de soins spécialisés s'effectuera à travers l'exécution des actions prioritaires suivantes: (i) la construction et l'équipement d'un centre national de cardiologie; (ii) le renforcement des capacités du Centre National d'Oncologie, par la mise en place des services de médecine nucléaire et d'irathérapie; (iii) la construction et l'équipement d'un institut national de lutte contre les hépatites virales; et (iv) la construction et l'équipement du centre hospitalier des spécialités.
283. L'amélioration de l'accès aux médicaments et consommables de qualité se fera à travers : (i) l'élaboration et la mise en œuvre d'une tarification harmonisée des médicaments et des actes médicaux; (ii) l'opérationnalisation du laboratoire national de contrôle de qualité des médicaments; et (iii) la lutte contre la vente des médicaments illicites.
284. L'amélioration de la santé de la mère et la survie de l'enfant sera atteinte à travers la réalisation des actions prioritaires suivantes: (i) l'organisation et l'élargissement de campagnes de vaccination ; (ii) la réalisation d'un plan de repositionnement de la planification familiale; et (iii) la généralisation du forfait obstétrical.

285. La promotion de l'assurance maladie universelle s'effectuera par: (i) la mise en place d'une stratégie visant l'accès universelle à l'assurance maladie; et (ii) la création d'un centre médical propre à la CNAM.
286. L'augmentation de la production des ressources humaines et la mise à niveau des prestataires de soins seront visées à travers: (i) la construction d'une école de santé publique à Nouakchott; et (ii) l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de gestion des RH.
287. L'objectif opérationnel visant à renforcer la planification et le suivi/évaluation de l'action sanitaire sera atteint à travers: (i) la validation et l'actualisation annuelle de la carte sanitaire géo-référencée; et (ii) le renforcement de la capacité institutionnelle du Système National d'Information Sanitaire (SNIS) central, régional et périphérique.
288. Le renforcement des capacités en matière de politique sanitaire sera visée par: (i) la mise en place d'une stratégie de maintenance de matériels sanitaires; (ii) l'adoption d'une politique nationale de recherche en santé publique; (iii) l'élaboration des protocoles thérapeutiques pour les maladies prioritaires; et (iv) l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la Tuberculose (TB).

**Tableau N° 51: Prospectives des allocations intrasectorielles du budget du secteur de la santé**

<b>Santé</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>En millions MRO</b>			
<b>Budget global</b>	<b>22,566</b>	<b>24,445</b>	<b>27,126</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>17,670</b>	<b>19,302</b>	<b>21,740</b>
Traitements et salaires	9,137	10,421	12,058
Biens et Services	4,466	4,529	4,982
Subventions et transferts	4,066	4,351	4,699
<b>Investissement national</b>	<b>4,896</b>	<b>5,143</b>	<b>5,386</b>
<b>En %</b>			
Fonct/inv national	360.9%	375.3%	403.6%
Fonc/BG	78.3%	79.0%	80.1%
TS/BF	51.7%	54.0%	55.5%
TS/BG	40.5%	42.6%	44.5%
BG Santé /Budget de l'Etat	5.35%	5.35%	5.50%
BG Santé /PIB	1.4%	1.5%	1.7%

Sources: nos calculs

289. En % du budget de l'Etat, au cours de la période 2016-2018, les prévisions budgétaires pour le Ministère de la Santé vont enregistrer une augmentation, passant de 5.35 % en 2016 à 5.5% en 2018.

## Equipement et transport

### Situation du secteur de l'équipement et des transports

290. Le développement des infrastructures des transports constitue un défi majeur pour promouvoir les échanges, réduire les coûts de production, renforcer la compétitivité de l'économie nationale et toucher les zones rurales ou enclavées qui sont les zones de concentration des pauvres. Il s'agit d'un levier et d'un support propice au développement des activités du secteur privé national et une source d'attraction pour les investisseurs étrangers.
291. Conformément aux orientations du CSLP, le Ministère de l'Equipement et des Transports possède deux documents de référence qui sous-tendent ces différents programmes et projets, à savoir : (i) une stratégie du Secteur des Transports, 2011-2025; et (ii) une stratégie pour la Sécurité Routière 2011-2016.
292. Ces deux stratégies s'attellent notamment à : (i) améliorer le cadre de vie des populations; (ii) lutter contre la pauvreté et l'insécurité; (iii) instaurer un service de qualité au service de tous les usagers; et (iv) renforcer l'intégration régionale et sous régionale.

### Evolution des indicateurs du secteur de l'équipement et des transports

293. L'évolution des principaux indicateurs du secteur des transports et de l'équipement, tel que décrits par les rapports de mise en œuvre du CSLP (2014), se présente comme suit: (i) le taux de réalisation du projet de réhabilitation de la route Nouakchott-Rosso est de 11% en 2013; (ii) le taux de réalisation du projet de construction de la route Atar-Tidjikja atteint 32% en 2013; (iii) le linéaire des routes bitumées passe de 4 229 Km en 2012 à 4 397 Km en 2013; (iv) le linéaire des routes réhabilitées augmente pour atteindre en 2013, 1205 Km contre 1013 en 2012; (v) le nombre des accidents de circulation est de 7157 en 2013; (vi) le nombre de morts sur les routes en 2013 est de 204; (vii) le nombre de blessés d'accidents de circulation passe de 2 542 en 2012 pour être de 2 539 en 2013.

**Tableau N° 52: rétrospective des allocations intrasectorielles du budget du secteur de l'équipement et des transports**

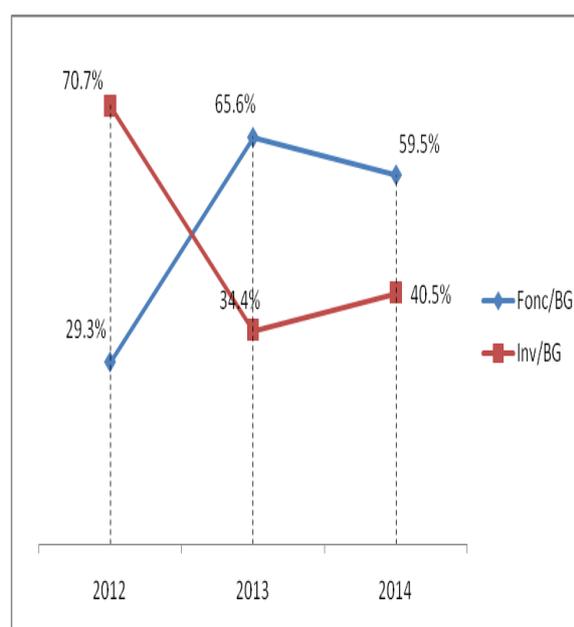
En millions MRO	2012	2013	2014
<b>Allocation sectorielle totale</b>	<b>110,982</b>	<b>76,788</b>	<b>28,162</b>
<b>Allocation Budgétaire</b>	<b>20,889</b>	<b>26,164</b>	<b>28,162</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>6,128</b>	<b>17,151</b>	<b>16,755</b>
Traitements et salaires	312	322	335
Biens et Services	124	2,636	3,044
Subventions et transferts	5,692	14,193	13,375

<b>Investissement national</b>	<b>14,761</b>	<b>9,013</b>	<b>11,407</b>
<b>Investissement sur fin. Ext.</b>	<b>90,093</b>	<b>50,624</b>	<b>-</b>
<b>En %</b>			
Inv national/Fonc	240.9%	52.6%	68.1%
Fonc/BG	29.3%	65.6%	59.5%
Inv national/BG	70.7%	34.4%	40.5%
TS/BF	5.1%	1.9%	2.0%
TS/BG	1.5%	1.2%	1.2%
BG MET Financé sur BE/Ressources Totales allouées au MET	18.8%	34.1%	100.0%
BG MET Financé sur Ressources Ext./Ressources Totales allouées au MET	81.2%	65.9%	0.0%
BG MET/Budget de l'Etat	5.4%	6.5%	6.6%
BG MET /PIB	1.5%	1.7%	1.8%

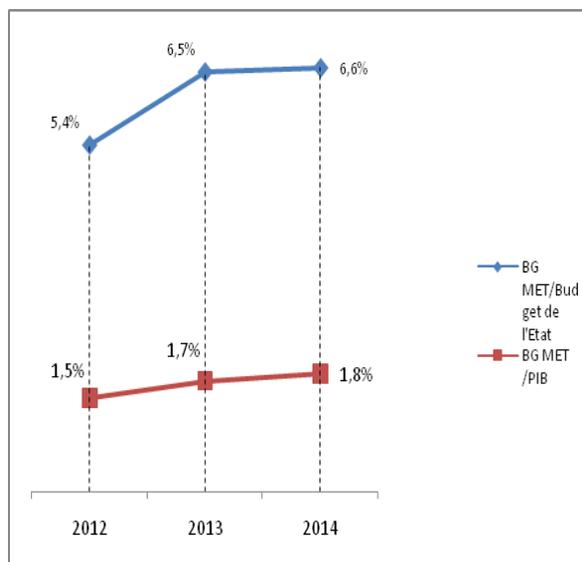
Source: Nos calculs

**Figure N° 124 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (équipement et transport)**

294. Sur la période 2012-2014, le budget de l'Etat alloué au secteur de l'équipement et des transports s'est accru de 16% en passant de 20,889 millions MRO à 28,162 millions MRO. Dans ce budget global, l'investissement a enregistré un poids fluctuant, traduit par un ratio Inv. National/BG atteignant 48.5% en moyenne annuelle alors que le poids du fonctionnement n'était que de 51.5% en moyenne annuelle.



**Figure N° 125 : Evolution des ratios  
(BG équipement et transport/BE, PIB) 2012-2014**



295. Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de l'équipement et des transports a connu une progression soutenue au cours de la période 2012-2014 en passant de 5,4% en 2012 à 6,6% en 2014 avec un accroissement moyen annuel de 11%. Ce poids dans le PIB a suivi la même tendance haussière en passant de 1,5% en 2012 à 1,7% en 2013 avant de se situer à 1,8% en 2014 avec un accroissement moyen annuel de 12%.

### **Perspectives 2016-2018 du secteur de l'équipement et des transports**

296. L'objectif stratégique du secteur pour la période 2016-2018 consiste à: (i) développer une offre de transport permettant de promouvoir les échanges, de réduire les coûts de production et de renforcer la compétitivité de l'économie.

297. Les objectifs opérationnels qui permettront d'atteindre cet objectif stratégique consistent à (i) moderniser et développer les infrastructures; (ii) améliorer la sécurité des transports; et (iii) améliorer l'organisation institutionnelle et renforcer les capacités du secteur.

298. La modernisation et le développement des infrastructures s'effectuera à travers: (i) la sauvegarde et la préservation des infrastructures routières, par la construction de stations de pesage; (ii) l'extension et la modernisation du réseau routier, par la réhabilitation de routes existantes, la construction de nouvelles routes et d'ouvrages d'art (ponts, échangeurs) et l'aménagement de voiries urbaines; (iii) la construction et l'équipement du Port de pêche artisanal de Tanit; (iv) le développement du Port Autonome de Nouakchott; (v) l'achèvement de la construction du Nouvel Aéroport de Nouakchott; et (vi) la réhabilitation et l'extension de pistes et aires de mouvement des aéroports intérieurs.

299. La sécurité des transports sera améliorée à travers: (i) l'amélioration de la sécurité des emprises aéroportuaires, par l'acquisition de véhicules de ronde et la clôture des aéroports; (ii) le renforcement de sécurité et de sûreté de la Navigation Aérienne, par le renforcement des moyens opérationnels de l'ANAC et l'amélioration des moyens au sol; et (iii) l'amélioration de la sécurité routière, par la

sensibilisation et la construction à NKTT de centres d'examen de permis de conduire et de visite technique.

300. L'organisation institutionnelle et le renforcement des capacités du secteur seront améliorés par l'exécution des actions prioritaires suivantes: (i) la création d'un centre de formation aux métiers de l'aviation civile à l'ANAC; (ii) la certification des aéroports du Pays; (iii) le développement du Laboratoire National des Travaux Publics (LNTP); (iv) la mise en place du Fonds de Sécurité et d'Entretien Routiers; (v) l'amélioration des services de la DGTT; (vi) le renforcement des capacités de la STP et l'opérationnalisation de ses rapports avec l'Etat; et (vii) le renforcement des capacités de l'ONM et de ses moyens d'observation et de prévisions météorologiques.

**Tableau N° 53: Prospectives des allocations intrasectorielles de l'équipement et du transport 2016-2018**

Equipement et Transports	2016	2017	2018
<b>En Millions MRO</b>			
<b>Budget global</b>	<b>42,589.02</b>	<b>45,189.50</b>	<b>47,490.14</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>2,720.52</b>	<b>3,311.63</b>	<b>3,634.80</b>
Traitements et salaires	359.55	398.48	431.93
Biens et Services	2,284.59	2,832.95	3,116.25
Subventions et transferts	76.38	80.20	86.62
<b>Investissement national</b>	<b>39,868.50</b>	<b>41,877.87</b>	<b>43,855.35</b>
<b>En %</b>			
Fonct/ Inv national	6.8%	7.9%	8.3%
Fonc/BG	6.4%	7.3%	7.7%
TS/BF	13.2%	12.0%	11.9%
TS/BG	0.8%	0.9%	0.9%
BG Equipement et transport /Budget de l'Etat	10.1%	9.9%	9.6%
BG Equipement et transport /PIB	2.6%	2.8%	2.9%

## Hydraulique et Assainissement

### Situation du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement

301. Le secteur a réalisé, au cours des dernières années, des performances en matière d'alimentation en eau potable et d'assainissement avec des répercussions positives sur la qualité de vie des populations et l'activité économique. L'amélioration constante des services d'eau et d'assainissement a été l'une des

principales priorités des politiques nationales de développement qui se sont traduites par la programmation et la réalisation de projets stratégiques structurants.

302. Les différentes structures du département chargé du secteur ont pu répondre à ces priorités en réalisant des performances globalement satisfaisantes.

303. Ainsi de 2009 à 2013, 411 systèmes d'alimentation en eau potable ont été réalisés, dont 123 fonctionnant à l'énergie solaire, et ont permis l'accès à l'eau potable à une population d'environ 347 100 personnes.

## Evolution des indicateurs du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement

304. Ces infrastructures ont permis de faire progresser le taux d'accès à l'eau potable de 50% en 2010 à plus de 58% en 2013, l'objectif à l'horizon 2015 étant de 68,5%.

305. La proportion de la population utilisant une installation d'assainissement améliorée est également passée de 22 % en 2008 à 34,5% actuellement, pour un objectif visé de 42,2% en 2015.

306. En plus de la nette amélioration de la qualité de vie des populations, les performances du secteur ont contribué à la croissance de l'activité commerciale et industrielle.

**Tableau N° 54: Rétrospective des allocations intrasectorielles du budget du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement**

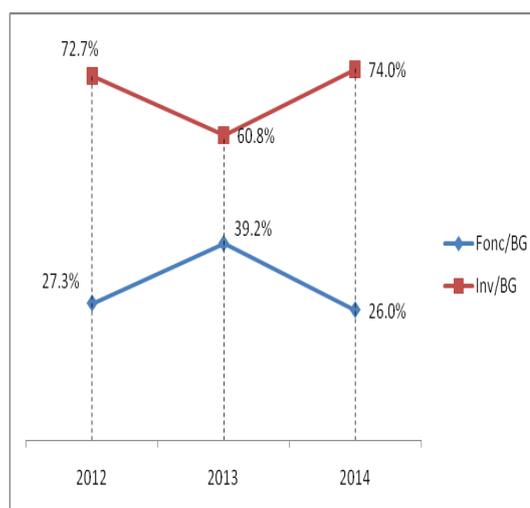
<b>En millions MRO</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Allocation sectorielle totale</b>	<b>75,252</b>	<b>6,764</b>	<b>66,943</b>
<b>Allocation Budgétaire</b>	<b>2,475</b>	<b>2,863</b>	<b>3,284</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>676</b>	<b>1,122</b>	<b>853</b>
Traitements et salaires	246	252	257
Biens et Services	240	260	366
Subventions et transferts	189	610	229
<b>Investissement national</b>	<b>1,800</b>	<b>1,740</b>	<b>2,432</b>
<b>Investissement sur fin. Ext.</b>	<b>72,777</b>	<b>3,901</b>	<b>63,659</b>
<b>En %</b>			
Inv national/Fonc	266.4%	155.1%	285.2%
Fonc/BG	27.3%	39.2%	26.0%
Inv national/BG	72.7%	60.8%	74.0%
TS/BF	36.4%	22.4%	30.2%
TS/BG	9.9%	8.8%	7.8%
BG MHA Financé sur BE/Ressources Totales allouées au MHA	3.3%	42.3%	4.9%
BG MHA Financé sur Ressources Ext./Ressources	96.7%	57.7%	95.1%

Totales allouées au MHA			
BG MHA/Budget de l'Etat	0.6%	0.7%	0.8%
BG MHA /PIB	0.2%	0.2%	0.2%

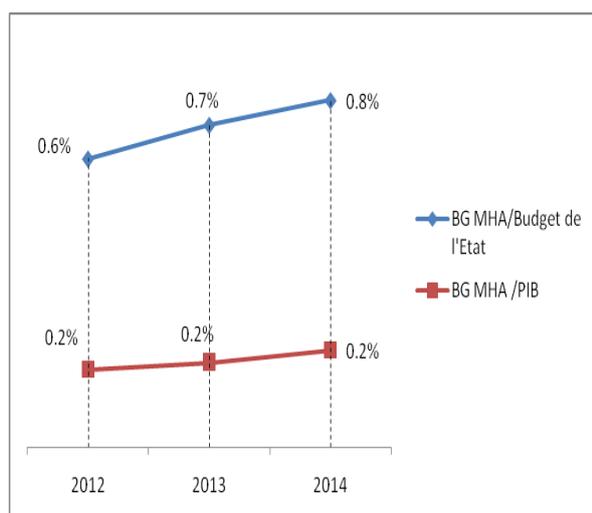
Source: Nos calculs

**Figure N° 126 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (Hydraumlique et Assainissement)**

307. Sur la période 2012-2014, le budget global alloué au secteur de l'hydraulique de l'assainissement a augmenté de 14% en moyenne annuelle, en passant de 2,475 millions MRO en 2012 à 2,863 millions MRO en 2013 pour atteindre 3,284 millions MRO en 2014. Le ratio Inv national/BG a atteint 69.2% en moyenne annuelle alors que le poids du fonctionnement n'était que de 30.8% en moyenne annuelle.



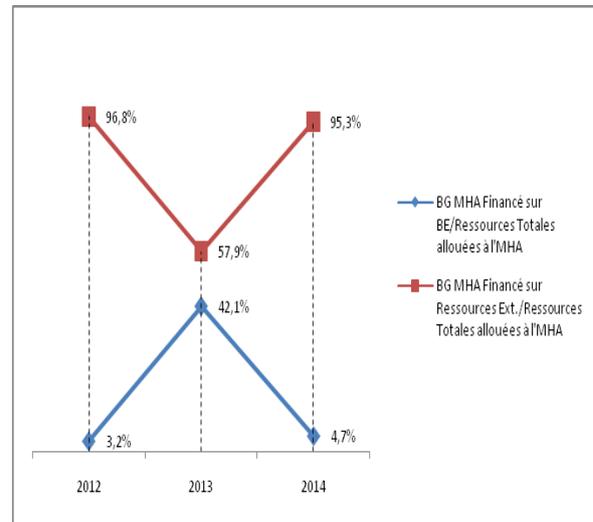
**Figure N° 127 : Evolution des ratios (BG Hydraulique et Assainissement/BE, PIB) 2012-2014**



308. Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de l'hydraulique et de l'assainissement a connu une progression au cours de la période 2012-2014 en passant de 0.6% en 2012 avant de se situer à 0,8% en 2014, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 0,7%. Ce poids dans le PIB a connu une stagnation pour se situer à 0,2% le long de la même période.

**Figure N° 128 : Evolution des ratios BG MHA sur BE & ressources ext./Ressources totales du MHA**

309. Globalement, la part des financements extérieurs dans les ressources totales allouées au secteur de l'hydraulique et de l'assainissement a connu une fluctuation au cours de la période 2012-2014 en passant de 96.8% en 2012 à 57.9% en 2013 avant de se situer à 95.3% en 2014, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 83.3%.



### Perspectives 2016-2018 du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement

310. Les objectifs stratégiques du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement consistent à: (i) améliorer durablement l'accès à l'eau potable, en qualité et à moindre coût; et (ii) améliorer l'accès à des systèmes d'assainissement adéquats et de qualité.
311. L'amélioration durable de l'accès à l'eau potable, en qualité et à moindre coût sera visée à travers la poursuite des objectifs opérationnels suivants: (i) accroître l'accès à l'eau potable; (ii) cerner et valoriser les eaux souterraines; (iii) maîtriser et valoriser les eaux de surface; et (iv) améliorer la gestion du secteur.
312. L'accès à l'eau potable sera accru à travers l'exécution des actions prioritaires suivantes: (i) la construction et l'équipement de nouveaux réseaux d'AEP; et (ii) la réhabilitation, l'extension et l'équipement de réseaux d'AEP.
313. Les eaux souterraines seront cernées et valorisées à travers: (i) la mise en évidence et l'élaboration des cartographies des ressources souterraines; et (ii) la réalisation de nouveaux forages.
314. Les eaux de surface seront maîtrisées et valorisées par : (i) le renforcement de la connaissance du potentiel national d'eaux de surface; et (ii) la réalisation d'ouvrages de rétention.
315. La gestion du secteur sera améliorée à travers: (i) la révision des contrats-programmes avec la SNDE et l'ONSER; et (ii) le renforcement des moyens d'actions du Département.
316. L'amélioration de l'accès à des systèmes d'assainissement adéquats et de qualité sera recherchée à travers l'atteinte des objectifs opérationnels suivants: (i)

développer une offre d'assainissement adéquate en milieu urbain; et (ii) promouvoir l'assainissement en milieu rural.

317. Une offre d'assainissement adéquate en milieu urbain sera développée à travers: (i) la réalisation du système d'assainissement de la ville de Nouakchott; et (ii) la construction de réseaux d'assainissement pour les grandes villes du Pays.

318. L'assainissement en milieu rural sera promu par l'exécution des actions prioritaires suivantes: (i) l'aménagement d'infrastructures d'assainissement collectif; et (ii) l'amélioration de l'accès à l'assainissement familial.

**Tableau N° 55: Prospectives des allocations intrasectorielles du secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement 2016-2018**

Hydraulique et Assainissement	2016	2017	2018
<b>En Millions MRO</b>			
<b>Budget global</b>	<b>5,457.60</b>	<b>5,806.91</b>	<b>6,119.56</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>779.29</b>	<b>892.80</b>	<b>973.41</b>
Traitements et salaires	271.50	303.69	329.67
Biens et Services	308.00	375.34	412.87
Subventions et transferts	199.78	213.77	230.87
<b>Investissement national</b>	<b>4,678.32</b>	<b>4,914.11</b>	<b>5,146.15</b>
<b>En %</b>			
Fonct/inv national	16.66%	18.17%	18.92%
Fonc/BG	14.28%	15.37%	15.91%
TS/BF	34.84%	34.02%	33.87%
TS/BG	4.97%	5.23%	5.39%
BG MHA/Budget de l'Etat	1.29%	1.27%	1.24%
BG MHA /PIB	0.34%	0.36%	0.38%

## Pétrole, Mines et Energie

### Situation du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines

319. Le potentiel des minerais est constitué de réserves prouvées qui sont de (i) 1,5 milliards de tonnes (+10 milliards probables) de fer; (ii) 25 millions d'onces de ressources aurifères; (iii) 28 millions de tonnes de minerai à 1.14% de cuivre; (iv) 140 millions de tonnes de phosphate; (v) 12 millions de tonnes de quartz; et (vi) 245 millions de tonnes de sel.

320. Ce potentiel que recèle le sol mauritanien a permis d'importantes extractions ces dernières années. Ainsi, l'extraction des minerais de fer a enregistré une production qui a atteint, en 2013, 12,53 millions de tonnes contre 11,17

millions de tonnes en 2012. La production d'or a atteint 9,3 tonnes en 2013 contre 7,5 tonnes en 2012, alors que le cuivre quant à lui, a connu une augmentation de sa production qui a atteint, en 2013, 37 970 tonnes contre 37 670 tonnes pour 2012. La production d'argent a atteint 0,350 tonnes en 2013.

321. Les ressources en pétrole et en gaz sont le grand potentiel encore inexploré en Mauritanie où le gisement de Chinguetti, à une profondeur d'eau de 800m, fut découvert en 2001. Selon le rapport du pétrole publié sur le site du Trésor Public, la production moyenne en 2014 est de l'ordre de 6000 barils par jour. Cette production provient totalement de l'exploitation de l'unique champ pétrolier en production « Chinguetti », situé à 70 kilomètres au large de Nouakchott.
322. Le gisement de Banda devrait selon les estimations, contenir environ 1.2 TCF de gaz naturel avec un anneau d'huile. Le gisement de Tiof devrait contenir 120 millions de barils de pétrole avec du gaz associé. Il fut découvert en 2003. Le gisement de Tevet est encore au stade de l'évaluation alors que celui de gaz de Pelican, dans la partie sud du bloc 7, est actuellement au stade de l'évaluation. En 2010, le forage « Cormoran » a mis en évidence l'existence du gaz au-delà des limites précédemment définies.
323. Le secteur de l'électricité est en pleine mutation en Mauritanie avec la mise en service en phase de test, d'une centrale électrique dual de 180 MW, première phase d'une grande centrale de 350 MW fonctionnant au gaz. La Mauritanie s'est engagée à fournir 80 mégawatts (MW) d'électricité au Sénégal, à partir de 2015, selon les termes d'un accord annoncé en septembre 2013, à Dakar. L'excédent d'électricité sera également exporté en partie vers le Mali. Cette énergie électrique sera produite à partir du gaz exploité sur le site de Banda, au large de Nouakchott. Pour la Mauritanie, cet accord entre dans la stratégie de mise en valeur des réserves de ce site gazier, estimées à 3000 milliards de mètres cubes. L'exploitation de ce site devrait permettre la production de 350 MW d'électricité, et pourrait atteindre 700 MW à terme, soit bien plus que les besoins en électricité de la Mauritanie, proches de 60 méga watts. L'exportation de ce surplus est un élément essentiel de cette stratégie.
324. Le potentiel en énergies renouvelables est important dans la mesure où, en matière d'éolien, la vitesse moyenne de vent est de (i) 7,5 m/s dans le littoral avec des pointes >10 m/s dans les couloirs; (ii) 5,5 m/s dans l'extrême est avec des pointes de 6.5 m/s; et (iii) entre 4 et 5 m/s ailleurs, alors que dans le domaine du solaire, l'ensoleillement moyen est de 8 heures par jour.

## **Evolution des indicateurs du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines**

325. Le CSLP III (2011-2015) retient trois indicateurs pour le secteur de l'énergie: (i) la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité (ii) le

niveau de réalisation du projet d'extension de la centrale électrique de Nouakchott et (iii) le niveau de réalisation du projet de construction du parc Eolien de Nouadhibou. On note une bonne performance dans l'évolution des différents indicateurs. En effet : (i) l'énergie renouvelable qui représentait moins de 1% de la production d'électricité jusqu'en 2012, a atteint depuis 2013 le quart de cette dernière ; (ii) le projet d'extension de la centrale électrique de Nouakchott dont le niveau d'exécution était nul en 2011 a atteint 65% de réalisation en 2014 contre 30% en 2013, soit 30 points entre les deux années, ce qui permet de penser que la cible (100%) pourra bien être atteinte en 2015 et (iii) le niveau de réalisation du projet de construction du parc Eolien de Nouadhibou (80 % en 2014 contre 25% en 2013) permet lui aussi de prévoir l'atteinte de la cible (100%) en 2015.

**Tableau N° 56: Evolution des indicateurs énergétiques**

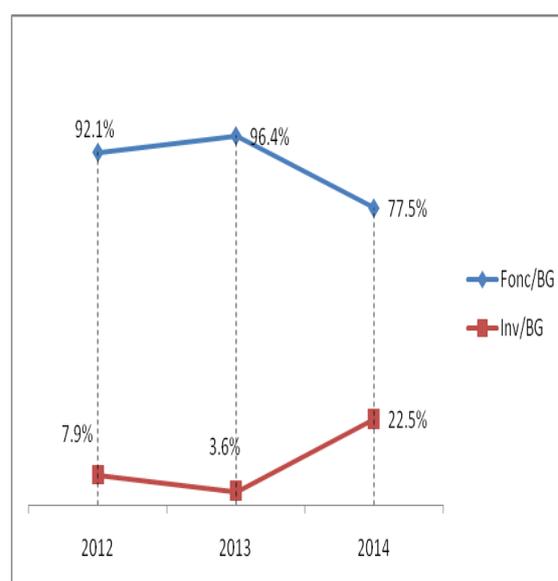
Indicateur	Situation de référence		Situation antérieure		Situation En 2011		Situation En 2012		Situation n	Cible
	Année	Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur	Année	Valeur	Actuelle	
									2013	2014
Part des énergies renouvelables dans la production d'électricité nationale			2010	<1%	2011	<1%	2012	<1%	25%	25%
Niveau de réalisation du projet d'extension de la centrale électrique de Nouakchott	2010	0%			2011	0%	2012	20%	30%	65%
Niveau de réalisation du projet de construction du parc Eolien de Nouadhibou	2010	0%			2011	0%	2012	20%	25%	80%

**Tableau N° 57: Rétrospective des allocations intrasectorielles du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines**

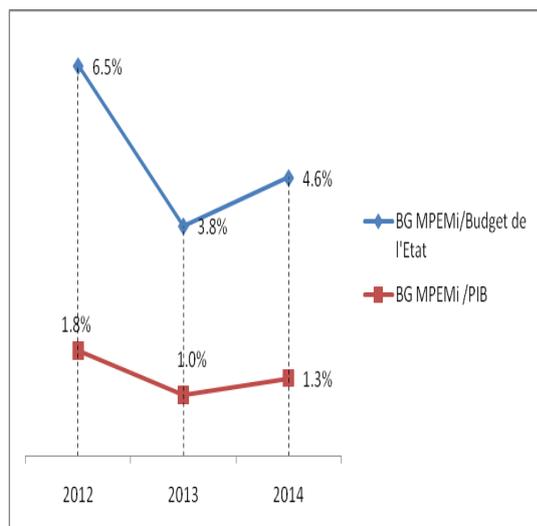
En millions MRO	2012	2013	2014
<b>Allocation sectorielle totale</b>	<b>51,284</b>	<b>46,051</b>	<b>73,734</b>
<b>Allocation Budgétaire</b>	<b>25,338</b>	<b>15,458</b>	<b>19,935</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>23,029</b>	<b>14,903</b>	<b>14,836</b>
Traitements et salaires	389	474	509
Biens et Services	423	187	762
Subventions et transferts	22,519	14,242	14,180
<b>Investissement national</b>	<b>2,007</b>	<b>555</b>	<b>4,484</b>
<b>Investissement sur fin. Ext.</b>	<b>26,248</b>	<b>30,594</b>	<b>54,415</b>
<b>En %</b>			
Inv national/Fonc	8.6%	3.7%	29.0%
Fonc/BG	92.1%	96.4%	77.5%
Inv national/BG	7.9%	3.6%	22.5%
TS/BF	1.7%	3.2%	3.3%
TS/BG	1.5%	3.1%	2.6%
BG MPEMi Financé sur BE/Ressources Totales allouées au MPEMi	49.4%	33.6%	27.0%
BG MPEMi Financé sur Ressources Ext./Ressources Totales allouées au MPEMi	51.2%	66.4%	73.8%
BG MPEMi /Budget de l'Etat	6.5%	3.8%	4.6%
BG MPEMi /PIB	1.8%	1.0%	1.3%

**Figure N° 129 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (MPEMi)**

326. Sur la période 2012-2014, le budget global alloué au secteur du pétrole, de l'énergie et des mines a diminué de 12% en passant de 25,338 millions MRO en 2012 à 15,458 millions MRO en 2013 pour se situer à 19,935 millions MRO en 2014. Dans ce budget global, le fonctionnement a enregistré le poids le plus important, traduit par un ratio Fonct/BG atteignant 88.7% en moyenne annuelle alors que le poids de l'investissement national n'était que de 11.3% en moyenne annuelle.



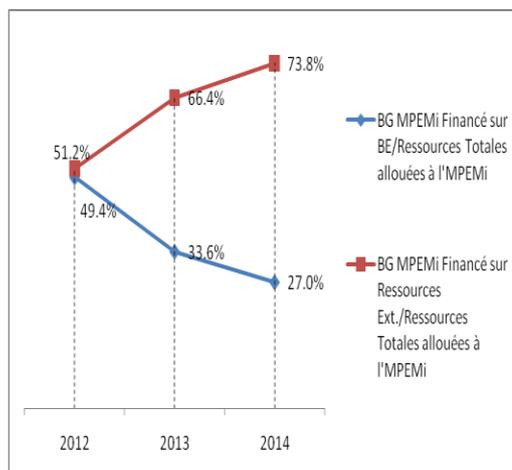
**Figure N° 130 : Evolution des ratios (BG MPEMi/BE, PIB) 2012-2014**



327. Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur du pétrole, de l'énergie et des mines a connu une fluctuation au cours de la période 2012-2014 en passant de 6.5% en 2012 à 3.8% en 2013 avant de s'accroître pour atteindre 4.6% en 2014, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 5%. Ce poids dans le PIB a suivi la même tendance de fluctuation pour se situer à 1.4 % en moyenne annuelle le long de la même période.

**Figure N° 131 : Evolution des ratios BG MPEMi sur BE & ressources ext./Ressources totales du MPEMi**

328. Globalement, la part des financements extérieurs dans les ressources totales allouées au secteur du pétrole, de l'énergie et des mines a connu une tendance haussière au cours de la période 2012-2014 en passant de 51.2% en 2012 à 66.4% en 2013 avant de se situer à 73.8% en 2014, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 63.8%.



### Perspectives 2016-2018 du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines

329. Les objectifs stratégiques du secteur du Pétrole, de l'Energie et des Mines au cours des trois prochaines années consistent à (i) accroître l'apport économique des hydrocarbures et améliorer le système d'approvisionnement du Pays en la matière; (ii) améliorer le cadre général de l'exploitation minière et renforcer son rendement économique; et (iii) promouvoir l'accès universel à une énergie adaptée et à moindre coût.

330.

331. L'apport économique des hydrocarbures sera accru et le système d'approvisionnement du Pays en la matière sera amélioré à travers les objectifs opérationnels suivants; (i) développer et promouvoir le potentiel national en hydrocarbures bruts; (ii) renforcer le système national d'approvisionnement en hydrocarbures raffinées.
- 332.
333. Afin de développer et de promouvoir le potentiel national en hydrocarbures bruts, les actions prioritaires suivantes seront mises en oeuvre au cours des trois prochaines années: (i) l'attribution de blocs pétroliers à potentiels avérés; (ii) la promotion des blocs marginaux; et (iii) le développement et l'exploitation du champ de Banda.
334. Pour renforcer le système national d'approvisionnement en hydrocarbures raffinées, l'accent sera mis sur l'exécution des actions suivantes: (i) la révision du cadre légal et réglementaire; (ii) l'assainissement des segments de transport et de distribution; et (iii) le développement et mise aux normes des infrastructures de stockage.
335. Le cadre général de l'exploitation minière sera amélioré et son rendement économique renforcé par l'atteinte des objectifs opérationnels suivants: (i) maximiser les retombées économiques des gisements miniers; (ii) améliorer la connaissance des zones métallogéniquement favorables; (iii) promouvoir le potentiel géologique et minier du Pays; et (iv) améliorer le cadre législatif et renforcer les capacités du secteur.
336. Afin de maximiser les retombées économiques des gisements miniers, les actions prioritaires suivantes seront mises en oeuvre: (i) le suivi technique et commercial de l'exploitation minière ; (ii) le développement de nouvelles mines de quartz et de fer.
337. Pour améliorer la connaissance des zones métallogéniquement favorables, la priorité sera accordée à l'exécution des actions suivantes: (i) l'exécution de levés géologiques et géophysiques; (ii) la réalisation d'une couverture par une géochimie tactique .
338. Dans l'objectif de promouvoir le potentiel géologique et minier du Pays, il sera question de mettre en oeuvre les actions suivantes: (i) la participation aux forums miniers régionaux et internationaux ; (ii) l'organisation de journées locales d'information.
339. Dans le but d'améliorer le cadre législatif et de renforcer les capacités du secteur, l'action du département portera sur : (i) la révision et l'adaptation des lois minières au contexte évolutif des industries de mines; et (ii) la formation du personnel dans le domaine du contrôle et du suivi des activités minières.
340. L'accès universel à une énergie adaptée et à moindre coût sera promu à travers la poursuite des objectifs opérationnels suivants: (i) adapter le cadre légal, réglementaire et opérationnel du secteur; (ii) favoriser l'accès universel à

l'électricité en milieu rural; (iii) accroître les capacités de production à partir de ressources locales; (iv) améliorer les prestations de service aux clients; et (v) mettre en place un système de transport et développer les interconnexions avec les pays limitrophes.

341. Pour adapter le cadre légal, réglementaire et opérationnel du secteur, la priorité sera accordée à la réalisation des actions suivantes: (i) l'élaboration d'une lettre de politique sectorielle; et (ii) la révision du Code de l'Electricité.

342. Afin de favoriser l'accès universel à l'électricité en milieu rural, les actions suivantes seront mises en oeuvre: (i) la construction de centrales hybrides; (ii) la construction de plateformes multifonctionnelles ; et (iii) la construction de réseaux de distribution.

343. Dans l'objectif d'accroître les capacités de production à partir de ressources locales, l'exécution des actions prioritaires suivantes sera envisagée: (i) la construction d'une centrale de production d'électricité à partir du gaz de 300 MW; et (ii) la construction de Centrales Energies Renouvelables de grandes capacités.

344. Dans le but d'améliorer les prestations de service aux clients, il sera question des réalisations suivantes: (i) l'extension et le développement des réseaux de distribution; et (ii) la construction du Centre National de Conduite

345. Pour mettre en place un système de transport et développer les interconnexions avec les pays limitrophes, les actions suivantes seront entreprises: (i) la construction de ligne 225 kV entre centres de production et de consommation; (ii) la mise en place d'interconnexions à partir du réseau de l'OMVS; et (iii) la réalisation d'interconnexion avec les pays limitrophes.

**Tableau N° 58: Prospective des allocations intrasectorielle du secteur du secteur du pétrole, de l'énergie et des mines**

<b>EPMi</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>En millions MRO</b>			
<b>Budget global</b>	<b>13,346.95</b>	<b>14,303.34</b>	<b>15,243.61</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>6,992.91</b>	<b>7,629.06</b>	<b>8,254.17</b>
Traitements et salaires	448.59	476.27	515.94
Biens et Services	477.57	661.37	727.50
Subventions et transferts	6,066.74	6,491.42	7,010.73
<b>Investissement national</b>	<b>6,354.04</b>	<b>6,674.29</b>	<b>6,989.45</b>
<b>En %</b>			
Fonct/inv national	110.1%	114.3%	118.1%
Fonc/BG	52.4%	53.3%	54.1%
TS/BF	6.4%	6.2%	6.3%
TS/BG	3.4%	3.3%	3.4%
BG MPEMi /Budget de l'Etat	3.16%	3.13%	3.09%
BG MPEMi /PIB	0.8%	0.9%	0.9%

## Habitat, Urbanisme et Aménagement du Territoire

### Situation récente du secteur de l'PHUAT

346. En matière d'habitat, l'action du département s'est reposée sur: (i) la poursuite de l'opération de restructuration des quartiers précaires de NKTT; (ii) l'élaboration d'une Stratégie de développement des Matériaux locaux; (iii) l'achèvement du programme d'habitat au profit de 157 ménages sinistrés du WHARF ; (iv) la réalisation de 600 logements à Zoueratt (300 Etat-300 SNIM; (v) l'achèvement de l'opération de commercialisation de 50 logements et de 5000 lots à Chami et la commercialisation de 258 lots à usage commercial à Nouakchott; (vi) l'élaboration des plans locaux d'urbanisme des chefs-lieux des moughataas de Kiffa, Aioun, Nema, Selibaby et Timbedra; et (vii) la poursuite de l'exécution du programme de construction de 1159 logements sociaux au profit des ménages vulnérables à Nouadhibou dans le cadre du programme d'habitat de l'Agence Nationale TADAMOUN.

347. En matière de bâtiment et d'urbanisme, l'action du département s'est concrétisée par : (i) la préparation, en cours de la base de données urbaines; (ii) la poursuite de l'opération de propreté de la ville de NKTT; (iii) le lancement des travaux de construction de l'ambassade à Addis-Ababa, la réhabilitation des locaux de la chancellerie à Paris, des locaux de la chancellerie à Washington, des locaux de la représentation aux Nations Unies à New York ainsi que l'achèvement des travaux de construction de l'ambassade à Madrid; (iv) la poursuite des travaux (70% d'avancement) de 34 bâtiments et équipements publics; et (v) le démarrage des travaux de construction d'un stade à Nouadhibou.

**Tableau N° 59: Evolution des indicateurs du secteur de l'PHUAT**

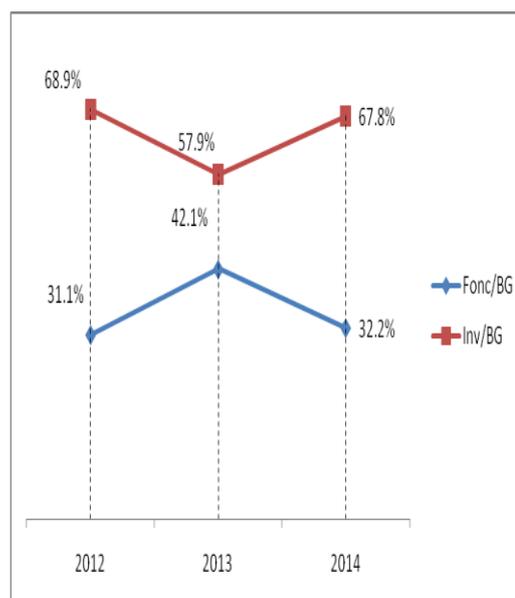
Indicateur	Evolutions antérieures						Situation Actuelle	
	Année	Valeur	Année	valeur	Année	valeur	Année	valeur
Proportion des villes sans quartiers précaires	2009	20%	2011	45%	2012	65%	2014	94%
Nombre des pôles de regroupements et de villes modernes créées			2011	5	2012	12	2014	16

**Tableau N° 60: Rétrospective des allocations intrasectorielles du budget du secteur de l'PHUAT**

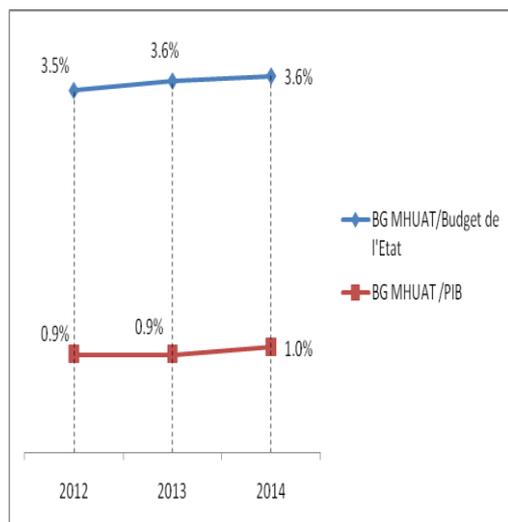
En millions MRO	2012	2013	2014
<b>Allocation sectorielle totale</b>	<b>13,547</b>	<b>37,322</b>	<b>22,480</b>
<b>Allocation Budgétaire</b>	<b>13,538</b>	<b>14,392</b>	<b>15,548</b>
Fonctionnement	4,207	6,052	5,008
Traitements et salaires	224	234	253
Biens et Services	1,803	2,196	1,385
Subventions et transferts	2,180	3,622	3,370
<b>Investissement national</b>	<b>9,332</b>	<b>8,340</b>	<b>10,540</b>
<b>Investissement sur fin. Ext.</b>	<b>9</b>	<b>22,929</b>	<b>6,932</b>
<b>En %</b>			
Inv national/Fonc	221.8%	137.8%	210.4%
Fonc/BG	31.1%	42.1%	32.2%
Inv national/BG	68.9%	57.9%	67.8%
TS/BF	5.3%	3.9%	5.1%
TS/BG	1.7%	1.6%	1.6%
BG MPEMi Financé sur BE/Ressources Totales allouées au MPEMi	99.9%	38.6%	69.2%
BG MPEMi Financé sur Ressources Ext./Ressources Totales allouées au MPEMi	0.1%	61.4%	30.8%
BG MPEMi /Budget de l'Etat	3.5%	3.6%	3.6%
BG MPEMi /PIB	0.9%	0.9%	1.0%

**Figure N° 132 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (MHUAT)**

348. Sur la période 2012-2014, le budget global alloué au secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire s'est accru de 7% en moyenne annuelle en passant de 13,538 millions MRO en 2012 à 14,392 millions MRO en 2013 pour se situer à 15,548 millions MRO en 2014. Dans ce budget global, l'investissement a enregistré le poids le plus important, traduit par un ratio Inv national/BG atteignant 64.9% en moyenne annuelle alors que le poids du fonctionnement n'était que de 35.1% en moyenne annuelle.



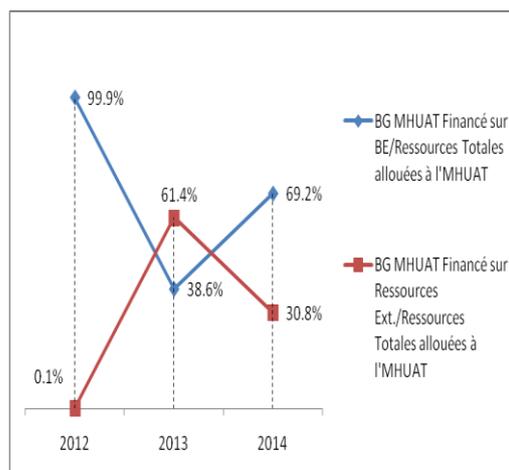
**Figure N° 133 : Evolution des ratios (BG MHUAT/BE, PIB) 2012-2014**



349. Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire a connu une progression soutenue au cours de la période 2012-2014 en passant de 3.5% en 2012 avant de se stabiliser à 3.6% en 2013 et 2014, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 3.6%. Ce poids dans le PIB a suivi la même tendance pour se situer à 1 % en moyenne annuelle le long de la même période.

**Figure N° 134 : Evolution des ratios BG MHUAT sur BE & ressources ext./Ressources totales du MHUAT**

350. Globalement, la part des financements extérieurs dans les ressources totales allouées au secteur de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire a connu une fluctuation au cours de la période 2012-2014 en passant de 0.1% en 2012 à 61.4% en 2013 avant de se situer à 30.8% en 2014, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 30.8%.



## Perspectives 2016-2018 du secteur de l'HUAT

351. Le département de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire poursuit au cours des trois prochaines années comme objectif stratégique de promouvoir une gouvernance territoriale qui assure une répartition équitable et rationnelle des activités économiques, des équipements et des infrastructures sur tout le territoire national.

352. Il visera à atteindre cet objectif stratégique à travers la recherche de l'atteinte des objectifs opérationnels suivants: (i) élaborer le cadre normatif et mettre en place les structures de l'aménagement du territoire; (ii) élaborer et mettre en œuvre

une politique de développement régional et de compétitivité territoriale; et (iii) intensifier les actions de regroupement des localités.

353. Afin d'élaborer le cadre normatif et de mettre en place les structures de l'aménagement du territoire, l'action du département portera sur la réalisation des actions suivantes: (i) l'élaboration et l'adoption des textes réglementaires de la loi d'orientation et des outils de l'aménagement du territoire (SNAT, SRAT, SNIGE, PNAUS); et (ii) l'élaboration et la diffusion des documents de l'information territoriale.

354. Dans l'objectif d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de développement régional et de compétitivité territoriale, les actions prioritaires à mettre en oeuvre sont les suivantes: (i) la création de pôles régionaux de développement; (ii) l'appui aux collectivités locales en matière de déconcentration et de délocalisation; et (iii) la consolidation et l'extension du Projet VAINCRE aux wilayas du Brakna et du Tagant.

355. Pour intensifier les actions de regroupement des localités, il sera question d'exécuter les actions suivantes: (i) l'élaboration et l'adoption d'une stratégie nationale de regroupement des localités; et (ii) la réalisation de regroupement de localités.

**Tableau N° 61: Prospective des allocations intrasectorielles du secteur de l'HUAT**

MHUAT	2016	2017	2018
<b>En Millions MRO</b>			
<b>Budget global</b>	<b>20,801.13</b>	<b>21,847.48</b>	<b>22,997.56</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>2,337.03</b>	<b>2,452.79</b>	<b>2,687.05</b>
Traitements et salaires	293.45	311.66	335.16
Biens et Services	1,886.62	1,973.19	2,170.50
Subventions et transferts	156.96	167.95	181.38
<b>Investissement national</b>	<b>18,464.10</b>	<b>19,394.69</b>	<b>20,310.51</b>
<b>En %</b>			
Fonct/inv national	12.7%	12.6%	13.2%
Fonc/BG	11.2%	11.2%	11.7%
TS/BF	12.6%	12.7%	12.5%
TS/BG	1.4%	1.4%	1.5%
BG MHUAT/Budget de l'Etat	4.9%	4.8%	4.7%
BG MHUAT /PIB	1.3%	1.4%	1.4%

## Développement rural

### Situation du secteur du développement rural

#### Agriculture

356. Le département de l'Agriculture a poursuivi au cours de l'année 2014 plusieurs activités importantes : (i) d'amélioration de la production et de la productivité que se soit au niveau de la riziculture, du pluvial ou de la diversification ; (ii) de protection des cultures ; (iii) de la promotion du Partenariat Public-Privé ; et (iv) d'amélioration des revenus et des conditions de vie des populations.
357. L'ensemble de ces actions dans le domaine de la riziculture ont donné les résultats suivants : (i) l'emblavure de 40 901 ha dont 24 807 ha en hivernage et 16 094 ha en Contre Saison Chaude (CSC), ce qui a permis d'obtenir le meilleur résultat depuis le début de la culture du riz en Mauritanie ; (ii) la production en paddy est estimée à 202 547 tonnes dont 120 292 tonnes en hivernage et à 82 255 tonnes en CSC. La production totale en riz blanc est estimée à environ 107 105 tonnes ; cette production a permis d'assurer un taux de couverture des besoins de 69% de cette denrée.
358. Les Résultats de la campagne 2013-2014 en pluvial portent sur l'emblavure de 218 242 ha en céréales traditionnelles pour une production brute estimée à 107 941 tonnes. Le taux de couverture des besoins de consommation en céréales traditionnelles est estimé à 45%.
359. Le cumul des résultats de la campagne 2013-2014 (irrigué et pluvial) comparé aux besoins nationaux de consommation montre que le taux de couverture des besoins de consommation se situe en 2014 à 34%. L'emblavure de 259 143 ha dont 40 901 ha en irrigué et 218 242 ha en pluvial. La production brute en céréales est estimée à 310 488 tonnes dont 202 547 tonnes en irrigué et 107 941 tonnes en pluvial pour une production nette totale au cours de cette campagne estimée à 208 558 tonnes de céréales.

**Tableau N° 62: Evolution des indicateurs de l'Agriculture**

Indicateur	Situation de référence	Evolutions antérieures	Situation Actuelle
------------	------------------------	------------------------	--------------------

	Année	valeur	Année	Valeur	Année	valeur	Année	valeur	2013	Année	Valeur
<b>Couverture des besoins céréaliers du pays par la production locale</b>	-	-	2009	30%	2011	30%	2012	22%	37 %	2014	45 %

## Eleavage

360. Au cours de l'année 2014, le secteur de l'Eleavage s'est développé à travers la réalisation d'un ensemble d'activités qui ont contribué à l'atteinte des objectifs que ce secteur s'est assigné:

361.

362. Dans le domaine de la santé animale, l'année 2014 a été marquée par : (i) l'amélioration de la couverture vaccinale du cheptel contre les principales maladies par la réalisation des campagnes de vaccination des bovins contre la Péripleumonie Contagieuse Bovine (PPCB) avec 1 451 200 têtes vaccinées, la Peste des Petits Ruminants (PPR) avec 530 000 têtes vaccinées et la Pasteurellose des bovins et camélins avec 289 000 têtes vaccinées; (ii) la construction/réhabilitation/transfert de 153 parcs de vaccination; (iii) l'amélioration du système national de l'épidémiosurveillance par : la surveillance active de la FVR à travers 17 troupeaux sentinelles couvrant l'ensemble du pays, le contrôle et maîtrise du foyer de la PPCB au Gorgol: mesures sanitaires d'urgence et vaccination massive dans la zone et les Moughataas frontalières; (iv) le contrôle et l'inspection sanitaires à travers: le renforcement des capacités des équipes d'inspection des viandes au niveau de Nouakchott (5 vétérinaires inspecteurs), l'équipement de toutes les inspections des Moughataas par le matériel d'inspection; et (v) le contrôle, la surveillance et le diagnostic des maladies prioritaires et parasitaires par : la surveillance de la PPCB (un foyer a été identifié à Kaédi), la surveillance de la FVR ((510 sérums collectés et testés), la surveillance de la Peste des Petits Ruminants (7 suspicions et sur 368 prélèvements testés 171 sont positifs), le contrôle de la rage (7 suspicions dont 4 positifs), les maladies parasitaires : un certain nombre tiques(6) vecteurs de maladie ont été identifiés, l'inspection sanitaire et santé publique ( des enquêtes sur la qualité des microbiologiques du lait cru dans les élevages périurbain de Nouakchott ont été effectuées).

363.

364. Dans le domaine des productions animales, l'année 2014 a connu les principales réalisations suivantes : (i) l'amélioration génétique à travers:

l'insémination artificielle : 1840 vaches dont 1590 au niveau des fermes (Idini700, Mahmouda500 et Kankossa150, Gounguel 240 ) et 250 têtes au niveau des wilayas (le taux de gestation est évalué à 35 % et le nombre de produits à 640 veaux), la construction de trois fermes d'insémination :Gounguel, Mâle etMaghama, la finalisation de la construction du Centre de Développement des Dromadaires (travaux complémentaires et équipements en cours), la construction en cours d'un Centre de démonstration des techniques d'Elevage; (ii) l'amélioration des infrastructures d'élevage (viandes rouges et lait) par: la construction d'un nouvel abattoir à Nouadhibou, l'achèvement des travaux d'extension de l'abattoir de Tenweich et de l'aire d'abattage d'El Mina, la finalisation des travaux Génie Civil de l'usine de lait de Néma , le démarrage de construction de trois centres de collecte et le lancement du processus de mise en place d'une nouvelle usine à Aleg, la construction d'une mini laiterie à Kankossa; (iii) le développement de la filière avicole moyennant: la construction/réhabilitation de 12 unités avicoles semi-intensives et l'appui pour la réalisation de 320 unités avicoles traditionnelles, le lancement des procédures pour la construction et la réhabilitation de 32 unités avicoles semi-intensives, 12 unités avicoles traditionnelles, le complexe avicole à Nouakchott en partenariat avec un privé par la construction d'un couvoir (capacité de 200 000 poussins /semaine), et le démarrage de la construction d'une unité d'aliment de bétail et de volaille (capacité 120 000 T/an), de 4 unités de reproduction (capacité 25 000 sujets chacune), de 4 unités de poulet de chair (capacité de 200000 sujets/an), d'un abattoir poulet, de 4 unités pondeuses (capacité 30 millions d'œufs au démarrage) et d'un centre de formation sur les techniques d'élevage avicole; (iv) l'assistance du cheptel pendant la période de soudure à travers: le traitement et l'assistance aux éleveurs les plus démunis , l'approvisionnement et la régulation du marché d'aliment de bétail , la facilitation de la Transhumance du cheptel vers les pays frontaliers (Mali et Sénégal), la préparation du plan d'assistance au cheptel 2014-2015 comprenant les volets aliments de bétail, santé animale et hydraulique pastorale.

**Tableau N° 63: Evolution des indicateurs de l'Elevage**

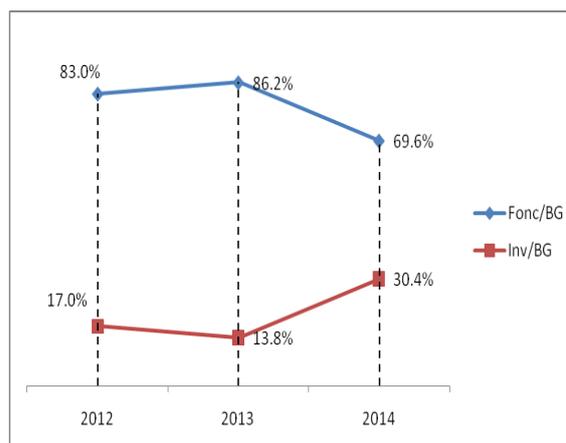
Indicateur	Situation de référence		Evolutions antérieures						Situation Actuelle 2013
	Année	valeur	Année	Valeur	Année	valeur	Année	valeur	
Taux de couverture vaccinale du cheptel (PPCB)	2007	%40	2009	90%	2011	95%	2012	98%	109%

**Tableau N° 64: Rétrospective des allocations intrasectorielles du budget du secteur du Développement Rural**

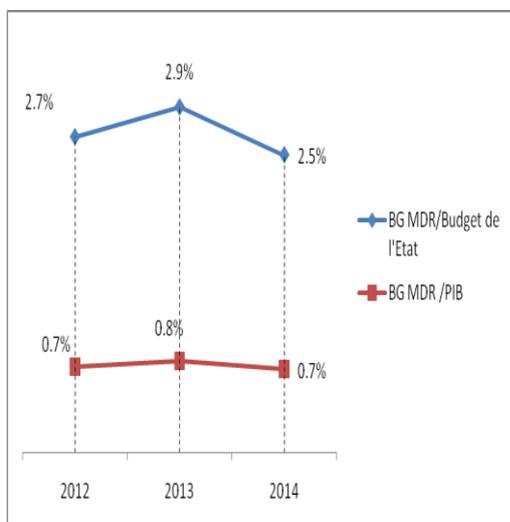
En millions MRO	2012	2013	2014
<b>Allocation sectorielle totale</b>	<b>21,813</b>	<b>23,190</b>	<b>41,432</b>
<b>Allocation Budgétaire</b>	<b>10,344</b>	<b>11,731</b>	<b>10,766</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>8,586</b>	<b>10,118</b>	<b>7,494</b>
Traitements et salaires	1,225	1,331	1,378
Biens et Services	1,019	1,727	1,924
Subventions et transferts	6,342	7,059	4,192
<b>Investissement national</b>	<b>1,758</b>	<b>1,613</b>	<b>3,271</b>
<b>Investissement sur fin. Ext.</b>	<b>11,469</b>	<b>11,459</b>	<b>30,666</b>
<b>En %</b>			
Inv national/Fonc	20.5%	15.9%	43.6%
Fonc/BG	83.0%	86.2%	69.6%
Inv national/BG	17.0%	13.8%	30.4%
TS/BF	14.3%	13.2%	18.4%
TS/BG	11.8%	11.3%	12.8%
BG DR Financé sur BE/Ressources Totales allouées au DR	47.4%	50.6%	26.0%
BG DR Financé sur Ressources Ext./Ressources Totales allouées au DR	52.6%	49.4%	74.0%
BG DR /Budget de l'Etat	2.7%	2.9%	2.5%
BG DR /PIB	0.7%	0.8%	0.7%

**Figure N° 135 : Evolution des ratios fonc/BG et Inv/BG 2012-2014 (Développement Rural)**

365. Sur la période 2012-2014, le budget global alloué au secteur du développement rural s'est accru de 2% en moyenne annuelle en passant de 10,344 millions MRO en 2012 à 11,731 millions MRO en 2013 pour se situer à 10,766 millions MRO en 2014. Sur la même période, le ratio Fonct/BG a atteint 79.6% en moyenne annuelle alors que le poids de l'investissement n'était que de 20.4% en moyenne annuelle.



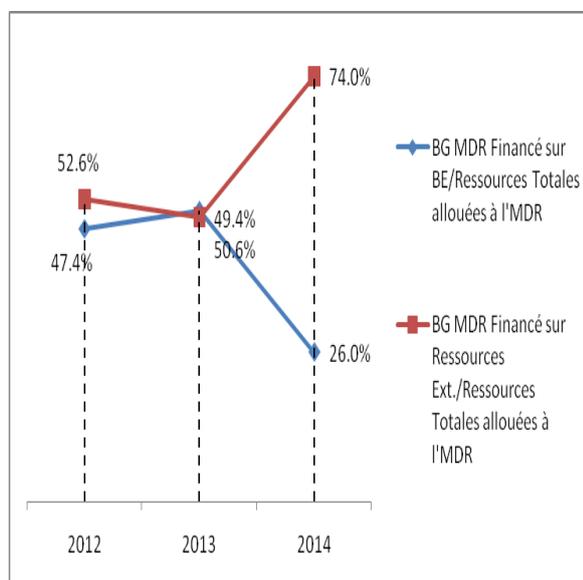
**Figure N° 136 : Evolution des ratios (BG Développement Rural/BE, PIB) 2012-2014**



366. Globalement, la part du budget de l'Etat allouée au secteur du développement rural a connu une baisse au cours de la période 2012-2014 en passant de 2.7% en 2012 à 2.5% en 2014 en passant par 2.9% en 2013, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 2.7%. Ce poids dans le PIB a suivi la même tendance pour se situer à 0.7% en moyenne annuelle avec un taux de croissance moyen annuel égal à - 1.2%.

**Figure N° 137 : Evolution des ratios BG Développement Rural sur BE & ressources ext./Ressources totales du MHUAT**

367. Globalement, la part des financements extérieurs dans les ressources totales allouées au secteur du développement rural a connu une fluctuation au cours de la période 2012-2014 en passant de 52.6% en 2012 à 49.4% en 2013 avant de se situer à 74.0% en 2014, enregistrant ainsi un poids annuel moyen de 58.7%.



### Perspectives 2016-2018 de l'Agriculture

368. Le développement de ce sous secteur reste au centre des préoccupations du Gouvernement qui entend promouvoir, au cours des trois prochaines années, une

agriculture productive, compétitive, génératrice d'autosuffisance en produits essentiels et contributrice au développement socioéconomique du pays.

369. L'atteinte de cet objectif stratégique sera visée à travers la poursuite des objectifs opérationnels suivants: (i) accroître les superficies cultivables; (ii) maîtriser l'eau destinée aux usages agricoles; (iii) sécuriser l'environnement agricole ; (iv) appuyer les agriculteurs et producteurs; et (v) diversifier la production et promouvoir la recherche et le développement agricole.
370. Pour accroître les superficies cultivables, le département chargé de l'agriculture mettra l'accent, au cours des trois prochaines années, sur la réalisation des actions prioritaires suivantes: (i) l'aménagement de périmètres agricoles irrigués; et (ii) la réhabilitation de périmètres irrigués.
371. Afin de maîtriser l'eau destinée aux usages agricoles, l'action du département portera sur: (i) le parachèvement de la construction du canal de l'Aftout Sahli pour l'irrigation de 16000 ha; (ii) le recalibrage et le curage d'axes hydrauliques, de marigots et la construction d'ouvrages de contrôles et de drainages; (iii) la construction de 4 grands barrages ; et (iv) la construction / la réhabilitation de 40 petits barrages.
372. La sécurisation de l'environnement agricole sera visée à travers: (i) la réalisation des pistes de désenclavement et d'ouvrages de passage au niveau des zones agricoles; et (ii) la réalisation des opérations de lutte contre les ennemis de culture.
373. L'appui aux agriculteurs et producteurs sera assuré à travers: (i) l'approvisionnement en engrais et produits phytosanitaires; (ii) la poursuite de la mécanisation de l'agriculture pluviale; (iii) la protection de 60.000 ha de cultures, par la fourniture de grillage barbelé; et (iv) la mise en œuvre du programme d'achat des productions agricoles.
374. Dans l'objectif de diversifier la production et de promouvoir la recherche et le développement agricole, il sera question de mettre en oeuvre les actions prioritaires suivantes: (i) la poursuite de l'appui de la culture du blé en zones irriguées ; (ii) l'intensification et la diversification de l'appui aux cultures maraichères ; (iii) la construction de centres de conditionnement et de valorisation des produits dattiers; (iv) la mise en place d'un complexe agroindustriel de sucre et de production de la canne; et (v) la réhabilitation et l'opérationnalisation de stations de recherches.

**Tableau N° 65: Prospectives des allocations intrasectorielles de l'Agriculture**

Agriculture	2016	2017	2018
<b>En millions MRO</b>			
<b>Budget global</b>	<b>10,843</b>	<b>11,800</b>	<b>12,674</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>4,314</b>	<b>4,942</b>	<b>5,492</b>
Traitements et salaires	1,465	1,760	2,026

Biens et Services	1,277	1,499	1,649
Subventions et transferts	1,572	1,682	1,817
<b>Investissement national</b>	<b>6,529</b>	<b>6,858</b>	<b>7,182</b>
<b>En %</b>			
Fonct/inves	66.08%	72.06%	76.48%
Fonc/BG	39.79%	41.88%	43.34%
TS/BF	33.97%	35.62%	36.89%
TS/BG	13.51%	14.92%	15.99%
BG Agriculture/Budget de l'Etat	2.57%	2.58%	2.57%
BG Agriculture /PIB	0.67%	0.73%	0.78%

## Élevage

375. Au cours des trois prochaines années, le développement du sous secteur de l'élevage sera visé à travers l'atteinte d'un objectif stratégique consistant à promouvoir une politique de développement du sous secteur qui en accroît les retombées et garantit son intégration au circuit économique.
376. L'atteinte de cet objectif sera favorisée par la recherche de l'atteinte des objectifs opérationnels suivants: (i) développer les filières d'élevage; (ii) promouvoir la santé animale; (iii) améliorer les conditions de pratique de l'élevage; et (iv) renforcer les capacités du secteur.
377. Pour développer les filières d'élevage, les mesures prioritaires envisagées concernent: (i) la construction d'usines et de centres de collectes laitiers; (ii) la construction de muni-abattoirs régionaux; (iii) l'implantation de tanneries modernes; et (iv) l'implantation de complexes avicoles.
378. Afin de promouvoir la santé animale, le département chargé de l'élevage entreprendra les mesures prioritaires suivantes: (i) l'organisation de campagnes de vaccination du cheptel; (ii) le renforcement de la surveillance animale; (iii) la construction de parcs de vaccinations; (iv) la construction de chambres froides pour le stockage de vaccins; et (v) l'approvisionnement du marché en médicaments vétérinaires.
379. L'amélioration des conditions de pratique de l'élevage sera visée à travers: (i) le développement des cultures fourragères et d'enrichissement de la paille; et (ii) la vulgarisation de techniques d'élevage adaptées.
380. Les capacités du sous secteur de l'élevage seront renforcées à travers: (i) la mise en place d'un laboratoire de contrôle et de certification des denrées alimentaires d'origine animale; et (ii) le recrutement et la formation de techniciens et de personnel auxiliaires.

**Tableau N° 66 Prospectives des allocations intrasectorielles de l'Elevage**

<b>Elevage</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>En millions MRO</b>			
<b>Budget global</b>	<b>3,668.07</b>	<b>3,996.47</b>	<b>4,287.73</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>1,176.29</b>	<b>1,379.10</b>	<b>1,546.77</b>
Traitements et salaires	541.98	651.08	749.42
Biens et Services	472.15	554.52	609.97
Subventions et transferts	162.16	173.51	187.39
<b>Investissement national</b>	<b>2,491.78</b>	<b>2,617.37</b>	<b>2,740.96</b>
<b>En %</b>			
Fonct/inv national	47.21%	52.69%	56.43%
Fonc/BG	32.07%	34.51%	36.07%
TS/BF	46.08%	47.21%	48.45%
TS/BG	14.78%	16.29%	17.48%
BG Elevage/Budget de l'Etat	0.87%	0.87%	0.87%
BG Elevage /PIB	0.23%	0.25%	0.27%

## Suivi et mise en œuvre

### Cadre organisationnel

381. Le CBMT ne se substitue ni au CSLP, ni au budget annuel. Il vise à établir le lien entre les choix publics, affichés dans la stratégie nationale de développement (le CSLP), et la contrainte budgétaire intertemporelle de l'Etat déterminée par le cadrage macroéconomique.

382. Le processus itératif d'élaboration du CBMT doit comporter les phases suivantes:

- Détermination du cadrage macroéconomique à moyen terme ;
- Définition des allocations inter sectorielles triennales;
- Evaluation des dépenses obligatoires et incompressibles ;
- Présentation des enveloppes par ministère et par nature à moyen terme avec alignement entre le CSLP, les stratégies sectorielles et le PIP.

383. Ce dispositif institutionnel, malgré sa pertinence et son rôle dans l'ancrage de cet instrument de programmation triennal glissant dans le système de finances publiques en Mauritanie, a connu beaucoup de défis et de contraintes, dont notamment:

- La non implication effective des principaux responsables de certaines structures supérieures de l'administration concernés par l'élaboration du CBMT
- le retard dans la préparation du CBMT

- l'insuffisance des moyens humains et matériels<sup>10</sup>
  - la faiblesse de l'institutionnalisation du CBMT
  - l'absence des CDMT's sectoriels
  - l'absence d'un tableau de bord global et sectoriel pour le suivi et l'évaluation
384. Pour renforcer ce dispositif institutionnel et organisationnel, il est nécessaire d'introduire les modifications suivantes:
- Au niveau du comité de pilotage : sa mission, ses outils, ses moyens et ses règles de prise de décision doivent être précisés.
  - au niveau du secrétariat: le processus d'élaboration du CBMT nécessite un service doté des ressources humaines qualifiées et des moyens financiers et matériels adéquats.
  - Au niveau opérationnel: les groupes, chacun dans son domaine, prépare pour chaque trimestre une note détaillée sur l'évolution des indicateurs qui le concernent. Dans ce cadre, il est recommandée d'établir les données du PIB sur une base trimestrielle pour faciliter les prévisions et rendre l'analyse plus riche et plus féconde.
385. Elaborer des rapports trimestriels pour assurer le suivi du CBMT. Les deux premiers rapports trimestriels seront versés dans un rapport semestriel qui fera l'objet d'une discussion à un niveau élargi dans un atelier. Un deuxième atelier sera organisé à la fin du processus pour valider le rapport de l'année et tirer les enseignements qui vont servir à l'actualisation du CBMT

## **Les indicateurs de suivi du CBMT 2016- 2018**

386. Les indicateurs sont des variables qui aident à mesurer, directement ou indirectement les changements dans une situation et à apprécier dans quelle mesure les objectifs et cibles d'un programme sont atteints. Ces indicateurs doivent être SMART (Spécifique, mesurable, atteignable, réalisable, temporellement défini).
387. L'apport du CBMT en tant qu'outil des mesures de performances (vérification de la compatibilité de la programmation avec les priorités, crédibilité des hypothèses sur les recettes et les dépenses) reste tributaire de la qualité du processus de suivi et évaluation mis en place.
388. Ce processus est complexe. Il implique de nombreux acteurs pour renseigner les indicateurs à temps et avec des données fiables. La multiplicité des sources et des unités de mesure pose également des problèmes liés à l'homogénéité, à la cohérence, mais aussi à l'interprétation et à la signification des indicateurs.
389. Généralement, trois domaines peuvent être retenus pour sélectionner la batterie d'indicateurs de suivi. Il s'agit de:

---

<sup>10</sup> Il est recommandé l'organisation de sessions de formation sur la programmation financière (TOF, BP, SM, CBMT, RDP, BOOST, DAD, Tableau de bord,...) au profit des membres des groupes thématiques

390. La macroéconomie: pour mesurer la stabilité des grandeurs macroéconomiques
391. Les finances publiques: pour mesurer l'état de mobilisation des ressources, le rythme de l'exécution des programmes, l'efficacité des dépenses publiques et la soutenabilité budgétaire
392. Les réalisations sectorielles: pour mesurer le chemin parcouru sur la réalisation des objectifs du développement. Dans ce cadre, une note détaillé sur l'exécution physique et financière du PIP sera élaboré par le MAED en collaboration avec les départements bénéficiaires. L'élaboration des CDMT sectoriels permettra de sélectionner des indicateurs qui peuvent être suivis au cours de l'année pour les départements dépensiers.
393. Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs macro économiques et macrobudgétaires. Quant aux indicateurs des réalisations sectorielles, on retient les indicateurs du CSLP.

**Tableau N° 67 Indicateurs de suivi de la mise en œuvre du CBMT 2016\_2018**

Domaine	Indicateur	Type	Sources	2016	2017	2018
Cadre macroéconomique	Croissance du PIB	Trimestriel	MAED			
	Croissance du PIB hors pétrole		MAED			
	Croissance du PIB per capita		MAED			
	Taux d'épargne		MAED			
	Taux d'investissement		MAED			
	La part des ressources naturelles dans la formation du PIB		MAED			
	Taux d'inflation		ONS/BCM			
	Taux de liquidité de l'économie		BCM/ONS			
	Crédit au secteur privé (%)		BCM/ONS			
	Balance courante		BCM/ONS			
	Balance courante/PIB		BCM/ONS			
	Exportations des ressources naturelles		MAED			
	Exportations des ressources naturelles (%PIB)		MAED			
	Volume des IDE		BCM/MAED			
	Réserves brutes en mois d'importations		BCM			

Finances publiques	Recettes et dons		MF			
	Recettes et dons (%PIB)		MF			
	Recettes hors dons		MF			
	Recettes hors dons (%PIB)		MF			
	Recettes hors pétrole		MF			
	Recettes hors pétrole (%PIB)		MF			
	Recettes hors pétrole hors dons		MF			
	Recettes hors pétrole hors dons (%PIB)		MF			
	Recettes pétrolières		MF/M PE			
	Recettes pétrolières (%Recettes totales)		MF/M PE			
	Recettes fiscales		MF			
	Pression fiscale		MF			
	Recettes des ressources naturelles		MF/M AED			
	Recettes des ressources naturelles % recettes totales		MF/M AED			
	Taux d'exécution des dépenses		MF			
	Traitements et salaires		MF			
	Traitements et salaires (%PIB)		MF			
	Traitements et salaires (%BG)		MF			
	Traitements et salaires (%Recettes fiscales)		MF			
	Transferts et subventions		MF			
	Transferts et subventions (%PIB)		MF			
	Transferts et subventions (% BG)		MF			
	Intérêts de la dette		MF/B CM			
	Intérêts de la dette (%PIB)		MF/B CM			
	Intérêts de la dette (% BG)		MF/B CM			
	BF/Budget global		MF			
	BF/BI		MF			
	Dépenses de lutte contre la pauvreté/Dépenses totales		MF			
	Financement intérieur/Financement extérieur		MAED /MF			
	Financement extérieur /Financement total		MAED /MF			
	La part de l'emprunt dans le financement extérieur		MAED /MF			
	Financement national/financement total		MAED /MF			

	Solde budgétaire global		MF			
	Solde budgétaire global (%PIB)		MF			
	Solde budgétaire primaire		MF			
	Solde budgétaire primaire (%PIB)		MF			
	Déficit structurel		MF/M AED			
	Stock de la dette		MF/M AED/ BCM			
	Stock de la dette (%PIB)		MF/M AED/ BCM			
	Dette extérieure/dette totale		MF/M AED/ BCM			
	Dette de l'Etat/Dette publique		MF/M AED/ BCM			

## Calendrier de mise en œuvre

Pour assurer l'alignement des processus de l'élaboration du CBMT et de la loi des finances, il est nécessaire de respecter scrupuleusement un calendrier budgétaire qui commence juste après le vote du budget de l'année n+1.

Ce calendrier est scindé en quatre phases:

- Phase I: de Janvier à Mai : cette phase sera consacrée aux travaux des groupes thématiques. Durant cette période, les équipes analysent l'exécution de l'exercice budgétaire écoulée, les tendances d'évolution de l'économie nationale et l'incidence des engagements financiers de l'Etat vis-à-vis de ses partenaires. Ils commencent en même temps à effectuer des simulations sur les variables macroéconomiques. Il est indispensable de créer un cadre de concertation et de dialogue entre les membres (le secrétariat du CBMT peut jouer un rôle important dans ce sens).
- Phase II: de Juin à Juillet : cette étape sera consacrée à la consolidation des travaux de groupes et la rédaction du rapport final du CBMT.
- Phase III: de Juillet à Septembre : cette phase sera consacrée à l'élaboration de la loi des finances de l'année n+1.
- Phase IV: de septembre au mois d'octobre, est dédiée à la finalisation du projet du budget avant sa présentation en conseil des ministres et son dépôt au parlement pour adoption.